

JEVII, XVIIII, XI\* eHAPFPRFS -GENER-AUX C•M.F.

---

DOCUMENTS CAPITULAIRES

## PRESENTATION

Nous devons louer l'initiative du Pere Alfred M. Perez Oliver, cmf. de reunir en un seul volume les principaux elements, du point de vue doctrinal, des documents elaborés par les Chapitres Generaux Claretains de cette periode de renovation (1967-1979).

Il s'agit, en effet, de textes indispensables pour celui qui veut avoir sous la main une proposition actuelle de la spiritualite claretaine, et qui veut nourrir grace à elle la naissance et le developpement de sa propre vocation missionnaire.

Il ne faut pas oublier que ces trois Chapitres furent des faits de vie qui, en tant que tels, ont marque le cours actuel de notre Communauté, et qui servent, par le fait même, pour l'interpreter convenablement. **NS** ont été une manifestation de fidelite à l'Eglise et au Fondateur, de comprehension universelle et culturellement pluraliste de notre mission, de discernement evangelique en des moments de changement rapide, de concentration sur des sujets essentiels de notre vocation de suiveurs de Jesus en ce temps present.

Par ailleurs, chacun de ces Chapitres Generaux a eu ses propres preoccupations, sa propre articulation doctrinale, sa propre methode. Mais il apparait de même qu'au fil des annees se dessine l'unité du patrimoine doctrinal qu'ils nous ont legue; unite qui decoule d'une approche graduelle du noyau de l'experience charismatique de Claret et d'une lecture coherente de cette experience à la lumiere de la doctrine conciliaire et postconciliaire.

Ces trois Chapitres ont guide la Congregation durant la periode de sa vie oil elle a du donner une réponse, non seulement à une exigence exterieure de changement, mais surtout à un appel direct de renovation propose par l'Eglise, et la, nous avons un autre element commun, grace auquel ils demeurent toujours en vigueur: ce sont des Chapitres pour un temps de renovation, et leur progressivite correspond à la dynamique elle-meme de cette renovation. De ce point de vue aussi, nous aurons une cle unitaire pour la lecture des textes recueillis dans ce volume.

Il existe, donc, des raisons pour ne pas perdre le contact avec ces documents et pour en promouvoir une nouvelle diffusion entre nous et aussi entre tous ceux qui sont interessees par la proposition de vie evangelique et de mission que Saint Antoine Marie Claret fait à notre temps.

La presente edition, avec un choix de textes des Chapitres de 1967, 1973 et 1979, entend rendre ce service au moment ou, etant acheve le cycle des Chapitres de renovation, il est necessaire d'en recueillir ses meilleurs

---

## PROLOGUE

---

L'Eglise de Vatican II, en humilité et en vérité, s'est placée en état de réforme. Elle doit faire notre Eglise --0. disait Paul VI aux Pères Conciliaires- si elle ne reflète pas avec clarté le visage du Christ?. Comme par instinct elle doit susciter tous les efforts nécessaires pour atteindre ce reflet fidèle.

Le Concile mit les religieux sur cette même route. Il les invita à chercher cette transparence dans une triple direction: fidélité à l'Evangile, au Charisme du Fondateur, aux Signes des Temps.

La Congrégation Claretaine, suivant les orientations du Concile Vatican II, a convoqué son Chapitre Spécial de Renovation.

Résultat de l'effort de nombreuses consultations à toute la Congrégation, les Commissions Précapitulaires, Capitulaires et du Chapitre lui-même ont été les documents qui ont rempli de joie les Claretains.

Ce sont des réflexions qui ont ouvert des horizons nouveaux pour vivre l'Evangile comme Claret le vécu. On a analysé son charisme -don pour l'Eglise- et la spiritualité requise pour le vivre.

Par la même occasion on a dû adapter des structures et des normes aux temps nouveaux. Travail lent, tout en nuances, que le Chapitre Spécial a accompli avec un grand soin pour- l'appliquer aux nouvelles Constitutions, que l'Eglise voulait mettre à l'essai. Ces Consultations sont passées de code de normes et lois à projet de vie évangélique.

Et c'est à partir de 1967 que la Congrégation Claretaine marche sur des chemins revivifiés.

Pour le Chapitre suivant, celui de 1973, elle avait déjà expérimenté. Une toute la force de la renovation se vivait dans la Communauté locale. Ce groupe de Frères qui se sentent convoqués par la Parole de Dieu dans l'Amour, qui sont nourris par la prière et poussés vers un service d'évangélisation sans frontières.

A cause de cela, le Chapitre de 1973 concentra ses forces autour de la revitalisation de la Communauté. Grande partie de ses réflexions et de ses accords fut consacré à ce sujet. Le Chapitre attendait d'une vie fraternelle renouée un approfondissement dans les racines évangéliques selon les vues de Claret. Et il était urgent de trouver une expression qui témoignerait de ces vues, incarnées dans une Communauté qui l'assume comme projet de vie.

Tel fut le sceau qui marqua la Congrégation Claretaine par l'action du Chapitre de 1973.

Mais sur ce chemin, la Congrégation sentit que la force centripète vers la Communauté comportait un mouvement dangereux. Il fallait le compléter,

XVII CBAPITRE GENERAL, C.M.I".

## DECLARATION SUR LE CHARISME

### I.- Le Charisme d'un Institut:

1.- Le charisme d'un Institut religieux, par lequel celui-ci est constitue fondamentalement, est une donation ou communication speciale de grace que Dieu fait **a** son Fondateur pour l'utilite de l'Eglise (cf. I Cor. 12,7) en vue de l'edification de celle-ci (cf. Eph.4,12).

2.- Dieu choisit les Fondateurs des instituts religieux selon sa volonte, car Il distribue ses dons comme il veut (I Cor.12,11). Par le charisme, Il leur confie une mission dans l'Eglise comme une oeuvre de service **a** celle-ci dans le cadre du plan divin du salut (cf. Eph.4,12)".

3.- Charisme et mission s'impliquent mutuellement. Cette mission est communiquee au Fondateur pour qu'elle soit accomplie non seulement par lui, mais aussi par un groupe de personnes qui, dans l'Eglise et dans le temps, constitueront une communaute speciale fondee sur la participation **a** un meme charisme et **a** un service special de l'Eglise exige par le charisme. Ainsi done, le charisme du Fondateur d'un institut n'est pas un don individuel mais social. C'est pourquoi il est essentiellement transmissible et perdurable.

4.- Ce charisme ou grace. et la mission qui lui est rattachee supposent un appel de Dieu, une vocation. Dieu en effet, appelle le Fondateur et tous ceux qui, dans le cours de l'histoire, vont etre favorises par une participation **a** son charisme. Par cette vocation Dieu assigne aux membres d'un institut une place determinee dans l'Eglise. Tous les membres d'un Institut participent **a** son charisme, celui-ci etant necessairement communautaire. L'actualisation du charisme, bien qu'elle soit oeuvre personnelle de chaque religieux, jaillit toujours de son caractere essentiellement communautaire, fonde, en dernière analyse, **sur** la grace de l'Esprit Saint, source d'unite et de communion dans l'Eglise (cf. I Cor.12,13).

5.- De la part du Fondateur d'un institut, le charisme est le fruit de son inspiration prophetique -participation au don prophetique du Christ- sous la motion de l'Esprit Saint (LG.12; cf. Jn. 2,20-27). Par cette inspiration prophetique le Fondateur parvient **a** une connaissance speciale de la mission que Dieu lui confie et qui est transmissible **a** tous ceux qui par vocation de Dieu sont appeles **a** faire partie de l'institut. Par cette inspiration prophetique, le Fondateur decouvre aussi quelques virtualites permanentes de l'Eglise dans la mesure ou elles sont comprises dans la mission impliquee par le charisme. Ces virtualites, quoique manifestees **a** l'occasion de circonstances historiques determinees, devront etre explicitees tout au long des siecles par le meme institut au service du salut et de la sanctification des hommes, cooperant ainsi **a** ce que l'Eglise parvienne **a** sa plenitude (cf. Eph.4,11).

Dans l'exercice de sa vocation personnelle et paternelle, le Saint vécut une vie évangélique dans la suite parfaite du Christ, avec un sens profond de la mission et un esprit intense de prière et de mortification; il se sentait uni directement à la fonction magistrale des évêques dans l'annonce de la Parole.

13.- Cette vocation fut donnée à notre Père Fondateur pour répondre immédiatement à des circonstances de l'Eglise et même du monde. Le Saint arriva lui-même à découvrir sa vocation entièrement dans sa propre ambiance et dans les signes de son temps, à l'interprétation desquels Dieu l'avait préparé. La profondeur de son expérience du fils de Dieu chrétien lui permit d'arriver à une réponse qui, quoique ordonnée immédiatement à remédier aux nécessités de l'Eglise en son temps, se situe au plan des réalités permanentes de l'Eglise et s'exerça dans sa vie et dans son ministère. Cette réponse a été reconnue par la hiérarchie et par l'expérience collective capable d'être vécue par d'autres personnes et de contribuer au bien de l'Eglise et du monde, incarnée en des cultures diverses et adaptée aux nécessités d'ambiances différentes.

### III.- Transmission du Charisma Claretain à la Congrégation:

14.- L'Eglise, en acceptant notre Père comme Fondateur et en approuvant la Congrégation créée par lui comme continutrice de son esprit et de sa mission, a reconnu le charisma de Saint Antoine Marie Claret comme une forme de vie chrétienne apte à être vécue par d'autres personnes et profitable au Peuple de Dieu jusqu'à la fin des temps.

15.- L'être et la tâche de la Congrégation, dans une perspective ecclésiale, consistent à conserver de manière vivante et efficace, les dons de grâce et la mission apostolique suscitées par l'Esprit Saint dans notre Père pour enrichir la vie de l'Eglise et rendre plus féconde son action apostolique dans le monde (cf. PC.1).

16.- La vocation à la Congrégation est en vérité une vocation personnelle à vivre la vie chrétienne et la vie de l'Eglise en solidarité avec tous ceux qui également y ont été appelés selon les dons, l'esprit, la vocation et la mission que Saint Antoine Marie Claret développa dans l'Eglise.

17.- Ce charisme ou don particulier de la Congrégation et de tous ses membres comprend tout d'abord ces éléments spirituels par lesquels nous nous incorporons à la mission salvatrice du Christ, de Marie et de l'Eglise. Les traits les plus importants de cet esprit missionnaire sont les suivants;

Amour filial envers le Père qui nous consacre à son service d'une manière obéissante, confiée, active;

Union étroite avec le Christ jusqu'à partager sa consécration personnelle au Père et le sacrifice de sa vie en faveur des hommes, union que nous acceptons et mettons en œuvre par la profession des conseils évangéliques en nous consacrant à la mission salvatrice de l'Eglise;

Spéciale consécration filiale au Cœur de Marie comme moyen de nous associer plus étroitement au Christ et à son œuvre, en union d'esprit avec Marie et par son intercession, et aussi comme moyen de nous offrir en qualité d'instruments de sa maternité spirituelle sur l'Eglise et sur les hommes.

L'out ceci nous fait vivre profondément le fils de Dieu de l'Eglise, surtout sa vie et sa consécration au Père dans le Christ par le Saint Esprit, et sa mis-

24.- Les caractéristiques les plus importantes sont les suivantes: Imitation de la vie évangélique du Christ, comme expression de notre consécration religieuse afin de vivre avec Lui et de nous associer à son œuvre rédemptrice en annonçant aux hommes le salut;

Piété filiale envers le Père vécue en union avec le Christ, le Fils envoyé pour le salut des hommes.

Nous vivons notre consécration à Dieu et à l'Église dans le climat d'une consécration spéciale au Cœur de Marie, temple de la Sainte Trinité, associée au Rédempteur, figure et Mère de l'Église.

Devotion - spéciale à l'Eucharistie et à la Parole de Dieu comme source constante et première de notre vie surnaturelle et de notre zèle apostolique. Spéciale fidélité et obéissance au Pape.

Adhésion aux évêques et obéissance prompte à leurs dispositions en tout ce qui concerne l'apostolat et la collaboration avec les Églises locales.

Vie simple, laborieuse, active, esprit de famille et d'abnégation.

Sensibilité à ce qui est le plus urgent, opportun et efficace en chaque temps et chaque lieu, sans nous arrêter immuablement à des méthodes ou structures d'apostolat.

Disponibilité pour employer tous les moyens adaptés à la transmission du message chrétien.

Catholicité ouverte à tous les peuples, peuples et formes de vie; avec une préférence marquée pour les pauvres et nécessiteux, les enfants et les jeunes gens, les âmes simples et les consacrés.

25.- La manière spéciale de vivre ces caractéristiques reçues de notre Père, est la constante historique et l'air de famille qui nous distinguent dans l'Église.

V.- Fidélité, multiplicité et unité:

26.- La fidélité au charisme et aux lois de son développement relève de tous, spécialement des Supérieurs de l'institut. Une saine compréhension de la mystérieuse marche de l'Église dans le temps donnera à la Congrégation la rectitude dans l'organisation et la hiérarchie de ses ministères.

27.- Notre être de missionnaires par lequel l'institut est ordonné à l'annonce de l'Évangile nous amène à la prédication du message du Christ en vue de la conversion des hommes et de la rénovation de la vie chrétienne. Cette ordination missionnaire de nos ministères donne unité et hiérarchie aux multiples activités de la Congrégation.

28.- Dans la pratique, on devra tenir compte de la plus grande urgence ou opportunité d'un ministère dans l'Église universelle ou dans une Église particulière. Mais l'institut doit montrer, dans son ensemble, son caractère propre en conformité avec son charisme.

29.- Le service de la Parole, par lequel nous sommes des coopérateurs du Pape et des évêques dans leur ministère d'enseignement (P0.4), nous unit d'une manière spéciale au corps épiscopal. Cette union va au-delà de toute limite locale à cause du caractère principalement missionnaire de notre cha-

## DECLARATION

sm: LE: PATRIMOINE: SPIRITUEL DE LA CONGREGATION

### Chapitre I.- Le Charisme et Patrimoine Spirituel de Notre Congregation:

1.- Tout institut religieux, dans la sphere COntinu. ne a toute vie religieuse, a son don particulier qui constitue sa personnalite propre da. l'Eglise. La naissance des instituts religieux est, d'ordinaire, le fruit de l'esprit prophetique de leurs fondateurs, sous l'approbation de l'Eglise (LG. 45). Tout fondateur a recu pour cela un don prophetique qui l'a rendu conscient de la grace speciale que Dieu lui accordait pour le bien commun de l'Eglise. Cette grace particuliere de Dieu comporte une mission sociale surnaturelle dans l'Eglise. C'est ce qu'on appelle le charisma des instituts religieux. Ce charisme bien compris, ainsi que leur "esprit" permet de distinguer les instituts les uns des autres. (Rom. 12, 1) -8; 1 Cor. 12, 4-7; LG. 12; PC. 1, 2b).

2.- Merite si l'esprit et le charisme ne s'identifient pas, il existe entre eux un lien tres etroit. L'idee de charisme comporte les elements objectifs essentiels de cette grace (il est le charisme lui-meme en plus de la mission qu'il donne a un institut religieux dans l'Eglise. Dans la notion d'esprit on met l'accent surtout sur l'aspect subjectif, c'est a dire, la maniere personnelle de posseder et de vivre les elements objectifs. Les fondateurs ont recu du Saint Esprit, dans une meme communion de grace, ces deux aspects. A travers leur esprit, est devenue plus ou moins patente leur correspondance. La transmission du charisma, dans sa dimension objective, est plus aisement perceptible et determinable. La transmission de l'esprit quoique perceptible, ne se presente pas a la meme precision. Cependant l'esprit -maniere personnelle de vivre le charisme- a aussi sa manifestation exterieure objectivee, a partir de laquelle il acquiert transmissibilite. De ce point de vue, les fondateurs peuvent se convertir en representants authentiques de la maniere dont il faut vivre le charisme, devenant de ce fait des modeles de spiritualite pour les instituts qu'ils ont fondees.

3.- Le charisme, manifeste sous l'action de l'Esprit Saint, dans la connaissance prophetique du Fondateur, represente, d'un autre cote, une veritable explicitation de la vie de l'Eglise en rapport avec determinees conjonctures historiques, c'est a dire, avec les signes des temps. C'est pourquoi, le charisme, ainsi compris, en plus de repondre, selon le plan de salut, aux besoins qui decoulent de la suite des temps, ou en fonction du temps lui-meme, est un authentique developpement de divers aspects persistents de la vie de l'Eglise et doit constituer toujours la tache a laquelle l'institut est appele dans les domaines de la doctrine, de la pieté, de la charite, etc (Eph. 4, 12; PC. 1).

Le charisme qui, evidemment est soumis a l'evolution historique a travers le temps, etant lui-meme quelque chose de permanent, doit conserver son identite fondamentale et originelle.

4.- Il est évident que l'Église est essentiellement une. C'est à partir de cette unité qu'elle se forme. Mais, tout d'abord, on doit toujours vivre le caractère même si l'on met en relief plus particulièrement quelques aspects partiels. Les instituts religieux formés diversément et stables de vivre les conseils évangéliques se développent sans cesse, sous l'autorité de l'Église et sous l'impulsion de son Esprit, tel un arbre qui se ramifie de façon admirable et multiple dans les champs. Soit, mais ils tirent tous leur origine et leur vie de l'Église irrévocable de l'Église; et par leur variété manifestent éloquemment la richesse renfermée dans l'unité de l'Église et ils contribuent tous à la réalisation de la manière toute particulière (LG. 4.3; PC.1).

5.- Dieu, qui aime son Église lui accorde des grâces extraordinaires. Les «*l'Église*» de saint Clément, archevêque de Rome, le vers l'Église parfaite, glorifiée... le monde l'exigent. Cela était surtout nécessaire au XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet, durant cette époque toute proche de nous, les hommes s'enorgueillirent - Baient plus il ne convenait de progrès en matière d'invention, de science et d'arts et arrivèrent facilement à rejeter Dieu et l'Église fondée par Jésus et s'efforcèrent même de donner à la société d'autres fondements que ceux établis par le Christ lui-même (Pie XI, Lettres Apostoliques *«*Humanae*»* v. 1, 25 février 1934, AOS.26 (1934), 174) où, tout sur le plan religieux, le panthéisme niait la transcendance de Dieu, et le rationalisme lui, rejetait la divinité du Christ (Claret: *Exercice Spirituel*, 1865). Au sein même de l'Église, le rationalisme n'était pas encore mort et avait même tenté les masses, sans oublier qu'une bonne partie était tombée dans l'incrédulité et l'athéisme. D'un autre côté, le sectarisme avait empêché les deux grands moyens de régénération spirituelle: le témoignage de la vie évangélique consacrée et l'annonce de l'Évangile. C'est pourquoi, disait Pie XI, Dieu suscita dans son Église parmi les grands hommes du XIX<sup>e</sup> siècle, Antoine Marie Claret (loc. cit.).

6.- Le saint Antoine Marie Claret fonda la Congrégation des Filles du Cœur Immaculé de Marie pour procurer le salut des hommes, tout particulièrement par la prédication missionnaire de l'Évangile.

Après des années de prière et de lumières et de grâces surnaturelles, il sentit fortement, dans la méditation de la Sainte Écriture, l'appel de l'Esprit Saint lui invitait à se consacrer au Christ. Il se mit à imiter sa vie par l'annonce de l'Évangile. Se rendant compte que la vie chrétienne des fidèles dépendait de la prédication, il voulut s'associer à d'autres prêtres pour cela, se consacrant au ministère apostolique. Grâce à la parole, il obtint avec eux ce qu'il ne pouvait pas réussir tout seul. C'est ainsi que le 16 juillet 1849, à Vich, il fonda en compagnie de cinq autres prêtres une Congrégation de Missionnaires qui s'appelleront et seront vraiment des Filles du Cœur Immaculé de Marie.

7.- Le saint Fondateur commença avec les premiers Pères une haute spiritualité évangélique centrée sur la vocation au ministère apostolique dans l'état missionnaire. Dès le premier jour, ils menèrent une vie commune semblable à celle du collège apostolique et cherchèrent la perfection évangélique en suivant de près le Christ par la pratique des conseils évangéliques. Cette forme de vie est appelée par le Fondateur et par les co-fondateurs "vie vraiment apostolique".

8.- Le Fondateur et les premiers missionnaires suivirent le Christ dans sa vie apostolique d'une manière aussi intégrale que pleine de simplicité. Sous l'action de l'Esprit Saint qui leur avait inspiré cette donation totale, ils expliciteront petit à petit cette vie apostolique, tout d'abord par une consécration au service spécial de Dieu et du Cœur de Marie; consécration qui comprenait le serment de persévérance dans la Congrégation et la promesse de

suivre les conseils; evangeliques. Cette promesse, de par la volonte du Fondateur et de la Congregation fut, ensuite, elevee par l'Eglise a l'etat canonique de vie consacree, et celle-ci incorpora a sa mission le service apostolique special de l'institut. Le Fondateur eut ainsi la joie, avant sa mort, de voir la Congregation definitivement constituee et d'y emettre les vœux religieux. (De Sa Congregation hereditaire, Annales, 1950, p.283).

Voici les etapes les plus importantes de ce processus: a l'interieur de l'institut lui-meme, particulierement chez les Peres Xifre et Clotet, commença naitre le desir de realiser, par la profession religieuse publique, la pratique personnelle et communautaire de la vie evangelique qui existait deja depuis le premier jour. Lors du Chapitre de 1862, preside par le Pere Fondateur, il fut propose de lancer l'idee des vœux prives et les Constitutions de 1865 laissent facultative la pratique des vœux prives. En 1869, le Pere Xifre proposa a l'Assemblee des Peres, reunie a Prades, l'idee de rendre obligatoire la profession des vœux et, avec le consentement de tous, il communiqua le projet au Fondateur. Celui-ci l'accueillit, tout en precisant que les vœux devaient etre simples, et fit aupres du Saint Siege les démarches necessaires a sa realisation.

9.- La mission de Saint Antoine Marie Claret est appelee a durer dans l'Eglise par sa Congregation. Il sera toujours necessaire que l'Eglise se montre au monde par le signe de la vie religieuse, et elle aura toujours besoin d'auxiliaires devotes dans l'annonce de l'evangile qui perpetuent dans le monde la vie apostolique du Christ et de ses Apotres. En outre, les circonstances historiques qui furent a l'origine de la fondation ne sont pas encore disparues et nous pouvons meme dire que l'ere technique n'a fait que commencer. C'est pourquoi, si la Congregation, par une renovation adaptee, tache de rendre plus transparent son temoignage de vie apostolique consacree et si elle s'efforce de donner a l'Eglise une aide plus efficace dans le service de la parole, non seulement Dieu ne lui retirera pas ses dons, mais encore Il ne lui niera pas les vocations et ne cessera pas de la remplir de son Esprit.

10.- Les Missionnaires Fils du Coeur Immacule de Marie doivent chercher en tout la gloire de Dieu par la saintete religieuse qui les poussera a procurer le salut de tous les hommes. L'Eglise etant un mystere de salut qui agit avant tout par le service apostolique de la parole, le Fondateur a voulu que nous soyons des auxiliaires devotes de la hierarchie dans sa fonction de magistere (CC. 6; CD.12,14), sous toutes ses formes et par tous les moyens en propageant ainsi le nom de Dieu et en etendant son Royaume jusqu'aux extremités du monde (cc.40) afin d'apporter le salut aux hommes.

C'est la le charisme que l'institut a re9u en heritage de son Fondateur et dont nous tous vivons, **pretres** et laics, parce que nous poursuivons tous le meme but et que nous collaborons tous au meme magistere: le service de la parole, qui de nos jours exige des services multiples et des adaptations necessaires.

11.- Dans la personnalite de notre Saint Fondateur, il y a des elements appartenant a son Charisme et a son esprit de Fondateur qui il faut toujours regarder comme une source d'inspiration. A cote d'eux, on peut trouver des traits individuels propres de sa psychologie personnelle ou de son milieu et qui, de ce fait, ne sont pas transmissibles a l'institut.

Nous devons bien etudier le plein developpement de son intuition et de ses preoccupations apostoliques pour bien nous orienter dans la connaissance du charisme propre de l'institut.

Chapitre I. - J'illments de la Vocation Clarétaine;

---

12.- Les éléments essentiels et fondamentaux de notre vocation sont : la consécration spéciale dans le Christ au Père et au Cœur Immaculé de Marie pour vivre la vie évangélique et apostolique dans la prière, le travail et la souffrance pour sauver les hommes et contribuer ainsi à la gloire de Dieu le Père. C'est à dire, la profession d'une vie vraiment religieuse, orientée vers l'action apostolique - sacerdotale et laïque - dans l'Eglise et à son service.

#### 1.- Aspect christologique

13.- Le principal élément de la vocation de notre Saint Fondateur est la consécration totale à Jésus-Christ (proposito, 1843; Aut. 40; Not. Esp. 11 et 17, Bae p. 610 et 618), afin de le suivre de près et de l'imiter dans la vie évangélique à la manière des Apôtres, en travaillant et souffrant pour aider les hommes à glorifier le Père (proposito 1860; 3; Bae; -5-58) .. Ce desir ardent de suivre le Christ de près l'amène non seulement à imiter sa conduite, mais aussi à assimiler son esprit aussi bien dans l'intimité filiale (Lucas y Gracias, jul. 1863) que dans le déploiement d'énergie auquel le zèle pour la gloire du Père le poussait; de telle sorte qu'il arrivait à éprouver vraiment l'union avec le Christ vivait en lui, non seulement par la grâce extraordinaire de la conservation des espèces caractéristiques (Lucas y Gracias, 26 août 1861) mais aussi parce que l'esprit du Christ animait toute sa vie (Ibid. 12 oct. 1869) et le poussait à l'apostolat et à l'oblation de lui-même (proposito, 1850, 19).

14.- L'eucharistie, en tant que sacrement du sacrifice et de la présence réelle du Christ, occupait une place dominante dans la vie spirituelle et dans l'apostolat de Saint Antoine M. Claret.

La célébration eucharistique était le moment le plus intense de son union personnelle avec Jésus-Christ offert au Père pour le salut des hommes, et c'est alors qu'il éprouvait le desir ardent de sacrifier sa vie avec le Christ pour le bien de l'Eglise et de tous les hommes. La prière devant le très Saint Sacrement l'aidait à conserver ces sentiments et à déployer son activité dans l'esprit de sacrifice, profondément uni au mystère rédempteur du Christ et de l'Eglise (Aut. 265, 694, 756, 767).

Cet aspect de l'esprit claretain nous devons le vivre aujourd'hui en harmonie avec la doctrine eucharistique que le Seigneur a développée dans son Eglise pour le bien des hommes. La méditation du mystère du Christ et la pénitence ininterrompue pour nos fautes doivent nous amener à une participation profonde dans le sacrifice du Seigneur. En chaque célébration eucharistique, en plus d'offrir au Père avec toute l'Eglise le Christ envoyé et sacrifié pour le salut du monde, nous pouvons renouveler notre offrande et notre consécration religieuse et apostolique par laquelle nous pépétuons dans notre chair le sacrifice du Christ et mourons avec lui pour les autres, comptant ainsi dans notre chair ce qui rnanque à son sacrifice pour le salut des hommes (Col. 1, 24). Cette participation à l'eucharistie sera la source principale de notre spiritualité évangélique et d'un apostolat dévoué et inlassable.

15.- Le Christ éveille en nous son amour filial envers le Père, amour qui se manifeste tout d'abord dans la prière, liturgique ou privée. La prière d'ailleurs nous transforme dans le Christ, nous prépare et nous pousse à annoncer son évangile: "au feu qui brûle dans la méditation, se forment les hommes à l'image de Jésus" (Apuntes de un plan, Madrid 1934, 7°, n. 6, pag. 49).

Notre Fondateur nourrissait dans les Saintes Ecritures son amour envers le Christ, étudiant sa vie pour mieux l'imiter et sa doctrine pour l'annoncer

aux hommes, gardam: meme son style simple et populaire. Le Chapitre •xhor...te- vivement tous les membres de la Congregation a preserver ces traits de notre Saint Fondateur, tellement recommandes par Vatican II et tellement feconds dans la vie et dans les activites de l'apotre (Pc.5).

16.- Pour notre Fondateur, les conseils evangeliques n'etaient pas des realites abstraites mais des facettes de la vie du Christ, par lesquelles il a donne ternoignage du Royaume de Dieu devant les hommes, par Sa vie meme avant r:ue par ses paroles, en anticipant le sacrifice total de lui-meme et la donation totale au royaume de Dieu.

La participation personnelle au mystere pascal par une abnegation complete de lui-meme jusqu'a l'effusion de son sang pour le salut des holllllies et le temoignage de la puissance du Christ ressuscite donne d'une maniere si complete par notre Fondateur et puis par beaucoup de nos freres, doit etre un ideal et un encouragement pour une genereuse et croissante fidelite de taus les membres de la Congregation.

## 2.-Aspect marial

17.- Etre fils du Coeur Inunacule de M.arie est une note de notre spiritualite et de notre apostolat. Elle a informe la vie de la Congregation et a soutenu ses efforts pour la realisation de ses fins.

Au Concile l'Eglise nous a dit qu' en pensant pieusement a elle et en la contemplant dans la lumiere du Verbe fait hol'Mle, l'Eglise entre avec veneration et plus profondement dans le supreme mystere de l'lnca.rnation(LG. 65). L'Eglise n'hesite pas a proclamer la mediation de Marie, appelee par le Concile "munus maternum" (LG.60), role maternel dont "l'glise meme fait continuellement l'experience et qu'elle recommande a la piete des fideles pour que, soutenus par cette aide maternelle, ils s'attachent plus etroitement a Jesus-Christ, notre Media.teur et Sauveur" (LG.62).

Coeur de t. Marie signifie d'abord la personne de Marie, mais le mot meme nous dirige vers l'ame et l'esprit de la Vierge qui exultait en Dieu son Sauveur.

La devotion au Coeur de Marie nous introduit dans ce qui est la source et racine de la vie interieure de Marie, en d'autres mots, dans sa fa9on de vivre les graces extraordinaires dont Dieu a bien voulu l'enrichir quand il la prepara a devenir sa digne Mlere. En entrant dans le Coeur de r. Marie, nous y decouvrons la presence unique de Dieu dans la Vierge et les relations toutes particulieres qui l'unissent aux trois divines Personnes; la plenitude de grace maternelle qui l'associe au mystere de salut; l'eminente perfection de la Vierge dans l'ordre affectif, moral et surnaturel; la hauteur enfin de ses vertus: sa foi, son obeissance, sa religiosite, sa disponibilite absolue - l'Ui n'a 5te freinee par aucun peche- a accepter la mission dont Dieu l' a investie. Cette communion avec l'esprit de Marie nous porte a mieux participer aux mysteres du Christ, car Marie connue et aimee "amene toujours a son Fils et, par lui, al'amour du Pere" (LG.65).

18.- Une vie intense de devotion mariale fut une note caracteristique de notre saint Fondateur qui se declarait fils de la Vierge, forme par elle dans la forge de son amour (Aut. II, c.16).

Etre fils du Coeur de Marie fait, sans doute, partie du charisme de la Congregation. La piete filiale est la fa9on de vivre cet aspect de notre charisme. La liturgie meme mentionne la devotion au Coeur de Marie parmi les prin-

ci. pales faveurs charismatiques dont fut enrichi le Pere Fondateur : "Caei stibus s. epe devotionis chmismatibus dlo-nai-ttS est, -praeoertim erga Sartt.--t. iss+rmtttt Sa n. — — mentum et Cor Mariae Immaculatum ejusque Rosarium (lect.VI). Les Fils de la Congregation ont, dans le Fondateur, un modHe de pieté mariale. Par cette devotion il sllait et entratnait les autres vers la Vierge a. fin d'aller lui-meme et emmener les autres a Jecus-Christ. Pour cela il se servait du Rosaire, car selon lui "celui qui le dit tout entier fait memoire et medite dans une journee ce que l'Eglise celebre dans ses fetes tout au long de l'annee" (Colegial, I, 27?). C'est a dire, le rosaire nous amene a vivre le rey-stere pascal, nous presen- tant le ll\ystere du Christ et de l'Eglise a travers la personne et le ll\ystere de Marie. Paul VI a dit que "le Rosaire nous apprend a faire du Christ le principe et la fin de toute notre vie surnaturelle" (13 mai 1965).

Le Chapitre souligne ce point si intimement lie a l'apostolat marial de l'Institut et le reconnait comme un heritage precieux de notre Saint Fonda- teur.

19.- La doctrine de Vatican III a pleinement confirme l'attitude fonda- mentale de notre pieté filiale envers Marie. Aujourd'hui plus qua jamais, on estime que Marie est la liere de toute l'Eglise et de chaque homme "pa.r un dou- ble titre de douleur et de gloire" a cause de sa cooperation tres efficace a Nazareth et sur le Calvaire, ou par son obeissance, sa foi, son esperance, son ardente charite et son offrande totale a la personne et a l'oeuvre de son Fils, c'est a dire, en cooperant de tout son Coeur, la Vierge a collabore a la restau- ration de la vie surnaturelle des homrnes (LG. 61).

Le Concile a aussi souligne que Marie est le type de l'Eglise. L'Egli- se eleve ses yeux vers Y.a.rie qui brille conune modele de vertu pour toute la com- munaute des elus (LG.65), et la regarde dans les cieux:: "comma l'image et les premices de l'Eglise qui doit s'achever dans le siecle a venir" (LG.68). Cette ancienne doctrine (cf. S. Ambroise, Ex. po. Luc. 2, 7, Ml. 15, 1555) s'harmonise bien avec notre filiation mariale. Le missionnaire claretain regarde Marie comrne modele en meme temps lU'il Se donne comrno fils soumis a son action maternelle, a. fin de mieux repondre aux exigences de la vocation divine.

Par ce moyen, l' apotre claretain se revet de l'amour maternel que le Concile reconnait necessaire pour participer a la mission de l'Eglise et pour cöoperer au salut des hornmes (LG.65) et accomplit le desir de notre Fondateur, que taus les missionnaires prolongent les services de la maternite spirituelle de Marie par le ministere de la Parole, de sorta que l'on puisse dire d'eu.x "spiritus patris vestri et Ma. tris vestrae est qui loquitur en vobis" (Autb. 687).

Voila le sens de notre con ecration au Coeur de fiarie, qui des le de- but de l' Institut a ete un lien d'unite et continue encore d'etre la caracte- ristique officielle et perma. nente de notre profession, par laquelle nous nous dedions au service du Coeur Immacule de Marie.

La devotion au Coeur de Marie doit etre vecue par tous les Claretains. Le Chapitre exhorte tous, rnais specialement les superieurs et formateurs, a en faire l'atmosphere ou s'epanouissent notre spiritualite et notre zeles apostoli- que.

### 3.- Aspect evangelique et religieux

20.- La vie religieuse est avant tout une consecration speciale fai- te au Pere dans le Christ sous la motion de l'Esprit Saint, a travers l'Eglise. Fondamentalement cette consecration ne se distingue pas de la consecration bap- tismale. En realite, pour le chretien, il n'y a pas d'autre consecration prinei- pale que celle du bapteme (Rom. 6,3); par lui nous sommes taus incorpores a la mort et a la resurrection du Seigneur et consacres dans sa propre consecration

au Pere (Jo.17,17 et 19). La vie religieuse plonge ses racines dans cette consecration baptismale qu'elle assume dans ces dernieres exigences objectives. La seculiere trouve son trait distinctif (Pc.5). C'est pourquoi, la vie de l'ecclésiastique, sans la vie religieuse, serait inachevee dans l'ordre objectif de sa saintete (LG.44). "Suivre le Christ" parfaitement veut dire pour le religieux realiser dans sa propre vie la consecration baptismale.

21.- Consequemment, la vie religieuse est par excellence un signe et un temoignage aux yeux de tous les chretiens et meme de tous les hommes (LG. 44). Mais elle est un signe et un temoignage parce qu'elle est une consecration speciale, c'est...a-dire, une consecration totale a Dieu et un renoncement total de la part du fidele qui l'embrasse. Sa nature ne s'epuise pas dans sa fonction de signe; elle est en elle-meme une realite objective de perfection et, par tant, elle possede une valeur de signe et de temoignage (LG.42,43,44, 47;PC.1).

22.- La Congregation de Missionnaires Fils du Coeur Immacule de Marie est un institut religieux au sens le plus strict. La vie religieuse a laquelle elle a abouti de la facon expliquee au premier chapitre appartient a l'essence de son charisme. Pour cette raison, tous et chacun de ses membres "jouissent d'un don special dans la vie de l'Eglise et aident celle-ci dans sa mission de salut" (LG.43).

La vie des conseils evangeliques, par lesquels tout Fils du Coeur de Marie "se donne totalement a Dieu dans un supreme acte d'amour et s'attache au service de Dieu et a son honneur a un titre nouveau et tout a fait particulier" (LG.43), doit informer la vie entiere du religieux claretain, toute sa spiritualite religieuse et toute son activite apostolique, dans la communion la plus intime avec l'Eglise.

Notre Saint Pere Fondateur, rempli deja de l'esprit que le Concile Vatican II vient de confirmer, nous enseigna comment nous devons vivre la vie religieuse en quittant tout pour suivre le Christ (Mt.10,28;19,21), cherchant uniquement son service et sa plus grande gloire (Pc.5). De cette vie religieuse cachee en Dieu avec le Christ (Col.3,3) jaillira le zele de la gloire divine et l'ardent desir d'annoncer l'Evangile a tous les hommes pour l'edification de l'Eglise (Pc.8).

23.- La vie religieuse ne s'oppose pas au travail apostolique (II, IIae, 187,1); elle est plutot une disposition positive a exercer les services spirituels et de charite sous l'impulsion de la saintete. Dans toutes les formes de vie religieuse doit se trouver ce qui lui est essentiel: donation totale a la recherche de la perfection de la charite, accomplissement des voeux: religieux et abstention des affaires seculieres. Mais chacune aura les observances concretes qui repondent plus adequatement a sa fin particuliere, c'est a dire, a la maniere concrete d'exercer la charite parfaite a laquelle elle est destinee. La perfection des instituts ne decoule pas des observances plus ou moins etroites: -{U'ils peuvent avoir, mais de la perfection de leurs fins et de l'ordonnance ad.equate des observances en vue d'atteindre ces fins (II, IIae.188,6, ad 3).

Les instituts qui associent la vie evangelique au ministere apostolique et dont le ministere est la fin propre, sent tres pres de la perfection des eveques (ib.art.6) car ils sont ordonnes a la perfection de la charite dans la forme la plus haute, celles des predicateurs et maitres de la parole de Dieu.

#### 4.- Aspect apostolique

24.- L'apostolat considere dans sa source essentielle, Jaillit du sacrifice du Seigneur qui fut envoye avant tout pour accomplir la volonte du Pere en se sacrifiant. Le point culminant de son sacrifice est sa mort et sa glorieuse resurrection qui a rendu possible la mission de l'Esprit Saint (Jo. 7,39). C'est ainsi que le Christ a restaure la gloire de Dieu, rachete les hommes et etabli les fondations du Royaume des Cieux. Il a preche aux Apotres et aux gens le Royaume des Cieux dont il a institue les structures fondamentales et a donne a l'Eglise l'ordre de precher (AG.5-9); mais tout ceci ne prend une valeur ultime et definitive que dans son sacrifice (PC.1). C'est pourquoi il n'y a pas un apotre authentique qui n'essaie vraiment de s'insérer d'une façon vitale dans le sacrifice du Seigneur a fin de vivre et faire fleurir parmi les hommes la vie nouvelle du Royaume dans la puissance de l'Esprit (AG.5).

25.- On appelle instituts apostoliques ceux qui ont reçu du Christ, par l'Eglise, la mission publique d'exercer une activite apostolique et de cooperer ainsi a la propagation et realisation du Royaume de Dieu (PC.8;AG.3).

26.- La Congregation de Missionnaires Fils du Coeur Immacule de Marie est une Congregation essentiellement apostolique. Par sa vocation, elle participe d'une façon Speciale a la mission de l'Eglise, qui est d'annoncer la parole du salut et de la porter aux extremités de la terre (Act.1,8).

Cette participation Speciale a la mission de l'Eglise lui vient de son charisme en tant qu'institut religieux, apostolique et claretain. Du point de vue historique, nous savons que des le debut la Congregation a ete conyue comme un institut apostolique inseparablement lie a la pratique des conseils evangeliques. Graduellement, par une evolution intime et vitale de son propre etre, la Congregation a rencontre la vie religieuse au sens strict et formellement institutionnalisee.

27.- Dans les instituts consacres a l'apostolat, "appartient a la nature meme de la vie religieuse l'action apostolique et bienfaisante comme un ministere sacre et une oeuvre propre de charite que leur a confie l'Eglise" (PC.8). Dans ces instituts, l'unite de fin et de vocation exige que la vie et les institutions soient a la fois apostoliques et evangeliques. "C'est pour toute la vie religieuse de leurs membres doit etre penetree d'esprit apostolique et toute action apostolique doit etre animee par l'esprit religieux" (ibid).

28.- Dans quelques institute religieux, le devouement genereux a l'apostolat fut le Chemin pour arriver a la donation totale dans une forme de vie evangelique. Dans ces cas, la vie religieuse, qui est toujours dans son essence radicalement apostolique, reste intimement liee a l'esprit apostolique et a l'exercice de l'apostolat; cette vie religieuse, alors, offre au religieux la plenitude de sa consecration a Dieu dans l'apostolat, la perfection spirituelle de sa vie apostolique et une plus grande efficacite a cause de l'exemplarite de sa vie.

29.- Les institute apostoliques, tout en sauvegardant la primauté de l'element theologique et spiritual de la vie religieuse sur l'exercice de l'apostolat, doivent chercher leur perfection dans l'ordonnance de tout a l'exercice de l'apostolat, de maniere que la vie de perfection soit vecue en fonction de l'apostolat et que celui-ci se developpe toujours anime des vertus religieuses.

Notre Congregation est un cas typique de ces institute religieux dans lesquels on arriv& historiquement a decouvrir et instaurer la vie reli-

gieuse dans une orientation explicite vers l'exercice de l'apostolat.

30.- Dans la Congregation, vie religieuse et action apostolique sont intimement unies dans une seule vocation et forme de vie, de sorte qu'elles s'impliquent et se conditionnent mutuellement. Toutes deux tirent leur origine et leur vigueur d'une profonde vie interieure qui se nourrit du dialogue avec Dieu.

Nous devons vivre notre vie religieuse avec une preoccupation missionnaire, en decouvrant le sens apostolique de tous ses elements. Le zele apostolique doit stimuler et orienter la pratique de la vie religieuse.

Les pratiques et coutumes de notre vie religieuse et apostolique doivent s'harmoniser de maniere que les unes ne nuisent pas les autres, selon le critere du Superieur qui tiendra toujours compte du caractere apostolique de l'Institut.

Il est necessaire dans la pratique que l'on considere l'apostolat comme partie essentielle de notre vie religieuse. Par consequent, les horaires doivent etre organises en fonction de l'exercice efficace de l'apostolat. Il est evident que l'horaire peut ne pas etre le meme pour toutes les maisons ni necessairement pour tous les membres d'une meme communauté (ES.II,26).

31.- En tant qu'activite profondement surnaturelle, le vrai apostolat est un exercice de foi, d'esperance et de charite que l'Esprit Saint repand dans le coeur de tous les enfants de l'Eglise (AA.)). Pour s'acquitter fidelement du ministere il est indispensable de vivre intimement uni au Christ Sauveur et Pasteur, specialement par la celebration fructueuse du sacrifice eucharistique et la reception frequente du sacrement de penitence. La lecture pieuse de la Bible, la recitation du breviaire, l'oraison mentale, le rosaire et surtout l'esprit d'oraison permanente au milieu de toutes les activites sont le fondement indispensable de la vie et de l'efficacite de l'apotre.

Tout cela a ete ainsi vecu par notre Fondateur, qui considerait la priere comme le premier moyen pour obtenir le salut des hommes (Aut.264) et le recommande vivement a ceux qui se preparent pour la vie apostolique (Cons. 1,110).

#### 5.- Aspect sacerdotal

32.- La vie et la vocation de notre Fondateur se sont centrees tres tot sur le sacerdoce (Aut. 30,40; Doc; aut. 7; aut. 64,69,79). C'est pourquoi la spiritualite sacerdotale a une importance de premier ordre dans son oeuvre et dans sa vie. Son apostolat n'est que l'exercice intense et absorbant du sacerdoce. Chez lui, la vocation a precher des missions s'identifie avec sa vocation sacerdotale (Aut.1,1). Le sien est un sacerdoce missionnaire, prophetique, continuateur en tout de la vie des apotres.

33.- Le sens et la portee du sacerdoce universel des fideles ayant ete approfondis grace surtout au concile, ce qui a ouvert de vastes perspectives d'apostolat aux laics, la fonction du sacrement de l'ordre dans l'Eglise a ete aussi purifie et eclaire. Une fois, en effet, le sacerdoce libere des taches secondaires accomplies jadis par les pretres, on a elargi la mission specifique de ceux-ci dans le ministere de la parole, l'administration de l'eucharistie et les autres sacrements, dans la fonction d'etre ministres du salut pour l'Eglise et le role de magistrature sous la direction des Eveques et du Pape.

34.- Actuellement il existe dans l'Eglise une vive conscience des exigences de perfection immanentes au sacerdoce (P0.12). Les caractéristiques les plus importantes de cette spiritualité sacerdotale qui ont été énumérées par le Concile, s'accordent de façon surprenante avec celles que notre saint Fondateur découvrit lui-même et pratiqua dans sa vie apostolique.

Voici les traits les plus saillants de cette spiritualité sacerdotale: foi profonde, éclairée par l'oraison et l'étude de la charité pastorale, qui est la même charité du Christ prêtre sacrifié pour le bien des hommes; expérience profonde du mystère de l'Eglise, car le prêtre est l'homme de l'Eglise-

se, appelé par Dieu à se sacrifier au service de l'Eglise dans le saint ministère.

Par la tendance spontanée de la charité, la perfection chrétienne est essentiellement apostolique et l'apostolat est un stimulant pour la perfection spirituelle et l'exercice des vertus (P0.13).

35.- Saint Antoine Marie Claret fit une synthèse parfaite du sacerdoce et de la vie religieuse. Il vécut son sacerdoce de façon à en faire une manière personnelle de se donner à Dieu, de vivre uni au Christ et à l'Eglise. Il découvrit dans sa vocation sacerdotale et apostolique la nécessité d'une vie évangélique qui fut en toutes choses l'imitation de celle du Seigneur et de ses Apôtres, dans un détachement parfait de soi-même et dans une consécration totale à la proclamation de l'Evangile.

Dans un tel genre de vie, la vie évangélique connaît l'enrichissement apporté par l'étroite association, dans la même personne, du sacerdoce et de l'apostolat, lesquels, à leur tour, sont rehaussés et revigorés par la vie évangélique.

#### 6.- Aspect laïque

36.- Etant donné que l'état religieux n'est pas intermédiaire entre la condition clericale et celle des laïques, mais qu'à partir de "ces deux conditions, des fidèles sont appelés par Dieu à jouir d'un don particulier dans la vie de l'Eglise et, chacun à sa façon, à servir celle-ci dans sa mission de salut" (LG.43, la première collation claretaine jugea déjà avantageux d'associer quelques laïcs à l'activité apostolique de l'Institut.

Les laïques ont déjà un rôle actif à jouer dans l'apostolat universel de l'Eglise par le fait même d'être chrétiens et par le sacerdoce universel qui découle du baptême et de la confirmation. En se consacrant plus intimement à Dieu par la profession des conseils évangéliques dans la Congrégation, leur vie spirituelle se consacre aussi au profit de toute l'Eglise selon le charisme et la mission de la Congrégation claretaine (LG.43-46). Ils accomplissent de cette manière dans l'Institut les fonctions qui leur sont propres dans le domaine de l'apostolat et de la vie religieuse et favorisent les innombrables formes d'apostolat des prêtres, que ce soit par leurs services à la communauté, comme tant de frères l'ont fait dans le passé et le font encore de nos jours, ou par leur association aux différentes œuvres d'apostolat de l'Institut.

37.- Ces frères laïques font et vivent la même consécration religieuse et apostolique que les prêtres et participent par le fait même à leur mission et à leur vie commune. Ils doivent vivre intimement unis à la vie et aux œuvres de la communauté et remplir ainsi leur vocation apostolique en des occupations qui sont propres aux laïques consacrés à l'intérieur de la mission de la Congrégation.

La vie et l'apostolat de nos freres laïcs, unie à celle des prêtres et à l'intérieur de l'unique mission apostolique de la Congregation, se trouve étroitement liée au ministère hiérarchique et parvient au plus haut degré de collaboration à la Vie et à l'apostolat Sacerdotal qui est donnée aux laïcs pour atteindre dans l'Eglise (AA.24,6;Pc.15).

38.- Au cours de ces dernières années a augmenté considérablement la connaissance et l'efficacité des fonctions propres aux laïcs -seculiers au sein des consacrés- dans l'Eglise. Il faut que le gouvernement et la vie de la Congregation tiennent compte de ce fait et cela de deux manières: tout d'abord en reconnaissant, en ce qui concerne nos freres laïcs, qu'il leur revient davantage certaines tâches qui ont été souvent remplies par nos prêtres soit à l'intérieur de nos communautés soit dans un rayon d'action qui dépasse l'ordre domestique; ensuite, en se gardant de confier trop facilement à nos prêtres des tâches sans rapport au ministère sacerdotal.

**Sur un autre plan, il faut encore que nous acceptions la promotion** spirituelle et apostolique des laïcs seculiers et que nous reconnaissions le champ d'action apostolique qui est le leur dans l'Eglise. Si nous réussissons à faire converger ces deux: apostolats, la Congregation verra s'élargir le rayonnement de son action et saura renouveler son propre apostolat en accord avec les directives de l'Eglise et les besoins du monde moderne (PC.9;AA.25;AG.17).

#### 7.- Aspect ecclésial

39.- Notre Saint Pere Fondateur, en apôtre profondément pénétré, sous la motion de l'Esprit Saint, du sens ecclésial comme la Congregation comme un organisme vivant au service de toute l'Eglise, dans laquelle il voyait, de préférence, le Corps du Christ et l'Epouse du Seigneur. Plus particulièrement, le Fondateur nous a inspirés par sa vie et par sa doctrine, par sa révérence totale et soumission au Pontife Romain.

40.- Par notre profession religieuse et notre consécration à l'apostolat, nous demeurons étroitement liés à toute l'Eglise. Il est nécessaire de développer chez nous un sens ecclésial conforme à la doctrine et aux directives de Vatican II, en sorte que la Congregation vive et travaille en étroite communion avec tout le peuple de Dieu (LG.44).

41.- Notre vocation apostolique fait de nous des collaborateurs du ministère des Evêques, dont l'une des fonctions, la principale dans un certain sens, d'après les Conciles de Trente et Vatican II, c'est de prêcher la Parole de Dieu (LG.25;Trente, ses.V,c.2,n.9 et ses.XXIV, c.4).

42.- Animée d'un sens ecclésial profond et généreux, la Congregation se doit de collaborer totalement aux différents programmes de la hiérarchie au niveau international ainsi qu'aux œuvres générales d'apostolat de l'Eglise pour la construction du Corps du Christ et la propagation de son règne à travers le monde. Il faut encore qu'elle collabore sans porter atteinte à son caractère universel, à l'action pastorale d'ensemble dans les circonscriptions ecclésiastiques ou chacune de nos maisons se trouve insérée.

43.- Il convient de favoriser la collaboration des nôtres avec tous les secteurs du Peuple de Dieu de la manière la plus adaptée et la plus convenable, en vue d'apporter à toute l'Eglise, pour son bien, les dons que nous avons reçus du Seigneur. La recommandation de Vatican II: "qu'ils aiment fraternellement les membres du Christ; qu'ils reverent et aiment filialement les

peuple; -"une tie plus en plus il vivent en pensent avec l'Eglise et se  
convoient à la. Il est à sa "mission" (Pe.6-), **ni** - parfaitement la - plus au - hen-  
ti"Ue tradition de l'Institut.

44 - En conformite avec l'esprit de notre Saint Fondateur, esprit de service **à** l'glise qui reunit dans son unite tous les peuples, la Congregation s'efforce de collaborer avec les Eveques du monde entier sans distinction de race, afin que l'Eglise puisse assumer dans son unite la diversite de tous les peuples. Pour mieux travailler **à** l'obtention de ce but, la Congregation, tout en conservant son etre specifique et son charisme fondamental, n'hésite pas **à** se defaire de tout excès d'uniformite, a fin d'integrer dans son sein les differentes modalites des peuples, parmi lesquels l'glise nous appelle comme collaborateurs dans le ministere de la Parole.

45 - Il est dans l'esprit de notre Congregation d'etablir une collaboration fraternelle avec les pretres diocesains, ainsi qu'avec d'autres instituts religieux, specialement avec ceux dont le but et l'esprit sont plus proches des notres (Cons.II,63; Propositos 1857; PC.22).

Le ministere en faveur des pretres doit etre considere, selon la pensee du Fondateur, comme un de nos apostolats preferes. Ce genre de ministere est de nos jours particulierement necessaire **à** cause des difficultes speciales que la vie sacerdotale connait dans le monde moderne (PO.8,19).

#### 8.- L'Exercice de l'Apostolat dans la Congregation

46.- Inspire par l'esprit Saint, notre Fondateur indique **à** la Congregation comme un moyen pour remplir son but, la recherche du salut pour tous les hommes, la collaboration avec les eveques dans le ministere principal de la Parole (Const.I,2) sous toutes ses formes et en utilisant tous les moyens **à** notre portee (Const.II,63) pour faire connaitre Dieu et tendre son regne et **ap-**porter ainsi le salut **à** tous les hommes (Const.I,122). Cela signifie dans le langage du Concile que nous sommes des collaborateurs de la hierarchie dans sa fonction de magistere.

47 - Notre etre et notre nom de missionnaires exigent que nous considerions comme **un** ministere qui nous est propre le service de la Parole oriente **à** la conversion des hommes ou au renouvellement de la vie chretienne.

48.- Tout en gardant cette direction fondamentale, notre saint Fondateur, ainsi que la saine tradition, nous demandent d'etre prêts **à** utiliser les formes de service de la Parole et les moyens d'expression et de diffusion de la meme qui repondent le mieux **aux** besoins de l'Eglise.

49.- Voici les criteres qui doivent guider la choix de nos ministres:

1.- L'orientation generale de l'Institut **à** la predication missionnaire de la Parole sous toutes ses formes;

2.- Les besoins de l'Eglise dans chaque epoque et lieu reveles spontanement par la sensibilite apostolique de la Congregation ou indiquees par la hierarchie.

3.- La plus grande efficacite des oeuvres apostoliques.

4.- La Congregation ne doit jamais oublier les grandes leçons de detachement apostolique de notre Saint Fondateur. La remuneration pecuniaire ne doit pas determiner les priorites dans le choix des ministres.

50.- Notre Institut ne se sent lie **à** aucune forme historique de predication et **à** aucune methode concrete d'apostolat. Dans chaque cas, il choisit

les formes et les méthodes les plus efficaces, opportunes et urgentes en vue de la conversion des incroyants, du renouveau de la vie chrétienne du Peuple de Dieu et du progrès dans la perfection des âmes consacrées (CIA,54).

51.- L'apostolat de l'éducation chrétienne, accepté par la Congrégation selon la volonté expresse du Fondateur, entre dans le cadre des ministères qui nous sont propres, comme moyen efficace et opportun d'exercer le service de la Parole, propager la foi et promouvoir son développement dans les enfants et les jeunes et même dans leurs familles et la société toute entière (Inter.rel. fam.).

52.- Lorsque le bien de l'Église l'exige, la Congrégation offre volontiers aux évêques sa collaboration dans le ministère paroissial (Pie XI, Inter rel.-fam.). Dans ce cas il faut que nous sachions conserver dans ce ministère notre caractère religieux et notre fonction missionnaire.

53.- L'esprit du Fondateur et la situation de l'Église dans le monde contemporain demandent une particulière attention à l'évangélisation des pauvres de tout à l'apostolat social dans tous les secteurs de la société.

54.- Dans la planification du travail apostolique de l'Institut ou de chacun de ses organismes, il ne faut pas oublier l'ordre de préférence exigé par notre esprit.

55.- La doctrine et l'exemple du saint Fondateur et la notion elle-même d'apostolat nous enseignent que le mandat ou la mission sont indispensables si nous devons être de vrais apôtres dans l'exercice de notre ministère. Par son obéissance, le missionnaire est étroitement lié à l'Église et encadre son activité dans le plan de salut de Dieu(PC.14).

Le missionnaire claretain est toujours prêt à accepter les travaux que ses Supérieurs lui confient et à collaborer sans réserve aux œuvres communes. Pousse par la charité du Christ, il sait prendre des initiatives personnelles mais il compte toujours et sincèrement sur la due approbation.

Chapitre III.- La Renovation et ses Exigences:

1.- Idees generales

56.- La renovation et adaptation de la vie religieuse, expliquee et commandee par le Concile, tend a renforcer la vie religieuse dans les instituts actuellement existants dans l'Eglise. A cet effet, le Concile veut liberer la vie religieuse des elements etrangers ou depassees a fin d'en augmenter la puissance d'edification et d'apostolat dans le monde d'aujourd'hui.

57.- La premiere norme de renovation de la vie religieuse doit etre la vie meme qui mena notre Seigneur Jesus-Christ avec ses apotres, telle qu'elle est decrite dans les Evangiles. Voila le modele vivant que les apotres ont voulu perpetuer dans leur propre vie et dans la vie des premieres communautés chretiennes. A cette forme de vie evangelique et apostolique se sont toujours rapportes les Fondateurs en instaurant leurs communautés dans l'Eglise sous l'action de l'Esprit du Christ.

La volonte de notre Fondateur d'imiter en tout la vie du Christ (Propositos, 1843), sa devotion envers les Apotres et envers leurs oeuvres, prescriptions et conseils, qui refletent l'inspiration fondamentale de leur vie, prennent pour nous, a la lumiere de l'enseignement actuel de l'Eglise, une valeur extraordinaire. De cette sorte, le retour a l'esprit et aux intentions des Fondateurs que l'Eglise recommande, s'identifie dans notre cas avec la norme premiere de la renovation, c'est a dire, avec le retour a la vie evangelique et apostolique de notre Pere, dument adaptee aux conditions et exigences des temps actuels.

58.- Pour mener a bien la renovation adaptee de la vie religieuse, il faut tenir compte des caracteristiques du monde actuel. Le Concile Vatican II attire l'attention sur ce qu'il appelle les "signes des temps". Pour mener a bien cette tache (continuer l'oeuvre du Christ), l'Eglise a le devoir, a tout moment, de scruter les signes des temps et de les interpreter a la lumiere de l'Evangile, de sorte que celle-ci puisse repondre, d'une maniere adaptee a chaque generation, aux questions eternelles des hommes sur le sens de la vie presente et future et sur leurs relations reciproques" (GS.4).

Chaque generation, humainement parlant, est comme une voix et un signe, pour l'Eglise et pour les hommes, de la presence ou de l'absence de Dieu et, en general, de la disposition des hommes a l'egard de Dieu. Les signes des temps, en tant que signes, sont egalement, sous l'action du Saint Esprit, un moyen et un vehicule pour une plus grande explicitation de la nature de la vie de l'Eglise, d'autant plus qu'elle peut, grace a eux, obtenir dans une grande mesure son developpement historique.

Dans ce processus de developpement historique de l'Eglise, il y a l'apparition continuelle de nouvelles formes de vie religieuse et la renovation de celles deja existantes, pour etre vraiment signe et temoin "de la vie nouvelle et eternelle acquise par la redemption du Christ et prefigurer la resurrection future et la gloire du ciel" (LG.44).

59.- Le processus de renovation doit partir d'un effort interieur de fidelite a la vocation propre et exige de tous une disponibilite profonde, semblable a une conversion. La renovation ne peut se realiser sans une acceptation totale des orientations de l'Eglise ni sans une connaissance concrete et precise des caracteristiques et exigences du monde actuel.

+)().... La tradition religieuse est constituée par leur propre charisme, mais en tant que vécu par toute la communauté et transmis historiquement de génération en génération. Cette tradition, comme ame de l'Institut, réalise le charisme de celui-ci et lui confère une unité dynamique. Ce qui n'est pas dans la ligne du développement et de la transmission du charisme le long du temps ne peut pas s'appeler tradition proprement dite. Tout au plus ce seront des traditions.

61.- Les traditions, en tant que telles, n'appartiennent pas à la substance du charisme. Elles peuvent, cependant, tirer leur origine du Fondateur même ou de l'époque où l'Institut a été créé. Elles peuvent venir aussi de la vie de l'Institut après sa fondation, devenant, par la suite, usages, coutumes et pratiques dans les domaines de la piété, de la vie religieuse et ascétique, de la vie apostolique, etc ...

Quelques-unes de ces traditions peuvent avoir, quant à leur contenu, un rapport plus étroit et intime, inséparable, en quelque sorte, du charisme même, étant une manifestation naturelle de celui-ci ou de quelques-uns de ses éléments constitutifs. Ces traditions jouissent, donc, d'une valeur d'universalité et de perpétuité. Le Concile Vatican II semble avoir reconnu leur caractère irrévocable. Ce sont donc des traditions "saines" dans le sens pleinier du mot et, en tant que telles, elles appartiennent au patrimoine spirituel des Instituts religieux (ES. II, 12 et 14 concernant PC. 2, b).

62.- Les autres traditions peuvent avoir une plus ou moins grande durée. Même si elles ont été à leur origine et peut-être pour longtemps, l'expression des manières authentiques de vivre l'esprit essentiel de l'Institut ou en conformité avec lui, elles n'ont pas une valeur universelle et permanente. Néanmoins, dans des circonstances historiquement très concrètes, grâce auxquelles elles se sont maintenues en vigueur, ces traditions pourraient être appelées aussi à juste titre, "saines" tant que persistent les raisons de leur existence. Mais une fois ces raisons disparues, elles deviennent des éléments archaïques selon l'expression même du Concile. Les "éléments étrangers" dont on parle en S.16, c, n'ont jamais pu constituer de vraies traditions. Ils sont tout au plus des pseudo-traditions.

63.- Le patrimoine d'un Institut est constitué, en premier lieu, par le charisme considéré dans sa pureté originale et authentique, tel qu'il a été transmis par le Fondateur; deuxièmement par la tradition qui n'est que le charisme vécu communautairement et historiquement par l'Institut tout au long de son existence; en troisième lieu par les saines traditions qui, par leur relation intime avec le charisme de l'Institut, ont une valeur spéciale d'universalité et de perpétuité.

Ces trois éléments doivent entrer dans les constitutions des Instituts religieux, selon les normes de l'Église (ES.12 et 14 concernant PC.2, b). Les autres traditions qui ne sont pas aussi étroitement rattachées au patrimoine spirituel de l'Institut et qui présentent un caractère changeant à travers le temps (ES.14) doivent être maintenues, incorporées au directoire général, si elles jouissent de fait d'une application universelle. Si leur application, par contre, ne dépasse pas les limites locales, elles doivent passer aux directoires particuliers.

64.- Avec la mort de notre Père Fondateur, les divers éléments de notre charisme et de notre esprit religieux et apostolique resteront déjà constitués, en ce qu'ils ont de plus substantiel. La tradition postérieure consiste dans la vie et le développement de ces éléments substantiels.

65.- Un Institut peut et doit avoir une conscience communautaire, naturellement motivée de la tradition en tant qu'elle est, avant tout, la transmission vecue du charisme. Si un Institut est depourvu de cette conscience vitale de la tradition, ou si elle est tres faible, c'est qu'en realite la vie authentique de son esprit s'est affaiblie et devalorisee.

66.- En plus des elements communs à toute vie religieuse, il y a aussi comme elements essentiels à chaque Institut ce qui constitue essentiellement son propre charisme et sa tradition. Les formes concretes de pratiquer ces elements essentiels sont secondaires et peuvent changer, sauf les saines traditions, suivant les exigences de son but particulier et de son esprit, etant donnees les circonstances changeantes des temps et des lieux.

Ces elements secondaires, ce sont des moyens. Ils seront, par consequent, valables et parfaits dans la mesure ou ils conduisent à la fin propre de l'Institut. On ne leur attribuera, d'aucune facon, une valeur absolue oubliant qu'ils n'ont de la valeur qu'en tant qu'ils aident les individus à realiser leur propre vocation et à obtenir la fin de l'Institut.

67.- La necessite de la renovation adaptee se laisse sentir d'une maniere plus pressante, dans la formation des jeunes religieux (PC.3), car ils sont beaucoup plus sensibles à la situation critique actuelle de l'Eglise et du monde, meme s'ils n'arrivent pas toujours à l'exprimer avec exactitude ni à resoudre les problemes qu'elle pose (GS.7).

C'est pourquoi il est necessaire de connaitre à fond leurs points de vue et leurs reactions et de leur permettre d'exprimer leur opinion et leurs sentiments afin d'obtenir que "l'organisation de la vie, de la priere et de l'activite soit convenablement adaptee à leurs conditions physiques et psychiques (PC.3). Dans ce domaine, il faut eviter la condescendance envers tout ce qui n'est pas l'expression d'une vraie renovation spirituelle, autant que l'incomprehension et l'affrontement par manque de relations sinceres et fraternelles (PC.8,20).

Il sera necessaire aussi de faire voir aux jeunes qu'ils doivent regarder avec respect un passe qui a ete, au moins, une condition qui a rendu possible le present. Sans une tradition profondement continuee, le progres authentique est impossible.

## 2.- Renovation dans le domaine de la chastete

68.- La virginite chretienne, ou chastete consacree, est un vrai charisme, c'est-a-dire, un don gratuit de Dieu (I Cor. 7,7; Mat. 9,12). Tous ne sont pas appeles à recevoir ce don ni peuvent tous le comprendre (Mat. 19,11). Elle suppose, donc, une vocation divine. La virginite chretienne n'a pas à l'origine la signification materielle d'un renoncement; elle est avant tout une valeur surnaturelle positive. Le renoncement en est une consequence necessaire. Elle n'a de sens, en realite, que dans le contexte evangelique du royaume des cieux: c'est-a-dire, dans une dimension eschatologique au sens strict du mot (Mt 22,30).

Tout paradoxal que cela puisse paraître, la virginite chretienne se fonde primordialement sur des "epousailles", c'est-a-dire, sur l'union amoureuse et intime du Christ avec son Eglise. L'Eglise est vierge, parce que le Christ est vierge et parce qu'il l'a unie à lui-meme, en la consacrant au Pere dans cette tres haute dimension de sa propre virginite (2 Cor. 11,2; Eph. 5,27). Rigoureusement parlant, tout membre du Christ participe d'une certaine maniere à cette virginite du Christ et de l'Eglise, c'est-a-dire, à leurs epousailles virginales. La chastete speciale consacree porte cette partici-

c::patlon 3U plus haut. sommet poG:.>ibie Jans la vie u'icJ-bd.s.

Le Christ fut élu avant tout par sa consécration au Père, dans la réalisation temporelle de son sacrifice, par son don total dans l'amour. Le Christ, envoyé par le Père dans sa "condition charnelle", c'est-à-dire, dans une chair semblable à la chair de péché afin de condamner le péché dans sa chair, vainquit par son sacrifice, jour après jour, sa propre condition charnelle et celle de tous les hommes, jusqu'à parvenir à l'accomplissement parfait dans l'esprit (Rom.8,1-U; Heb.5, ;2,10;7,28). Dans cet esprit commun à l'Église, il s'est uni à elle, dans des épousailles virginales.

69.- La virginité spécialement consacrée n'est liée ni à ce monde présent ni à la condition du temps présent, mais profondément située dans la réalité du siècle à venir, elle vit dans l'attente virginale de la venue définitive de l'époux et du royaume de Dieu (1 Cor.7,31-6). La virginité chrétienne, manifestation constante de la virginité de l'Église, est signe et témoignage pour tous les chrétiens, même pour ceux qui sont unis par le mariage, de leur condition d'étrangers qui marchent, sans relâche, tant qu'ils sentent dans le monde, vers la cité future (Heb.11,10;13,14).

La virginité chrétienne ne tarit pas la source des affections saines, mais tout en les élevant à une dimension plus haute, plus pure et plus universelle, elle sait les répandre sur tous les hommes avec une reconquête divine (LG.42). Tout cela trouve un accomplissement bien particulier dans la virginité du religieux prêtre, laquelle doit toujours évoquer l'offrande et la donation du Christ à l'Église son épouse, d'où naît la paternité spirituelle propre du prêtre et si chère à notre Saint Père le Concile Vatican II (Ph.S,25-27; PO.16; Colegial Instruido, vol II, sec.I, c.35, art 1).

70.- Le futur Fils du Cœur Immaculé de Marie, doit apprécier le sens et la valeur apostolique de sa chasteté consacrée, non seulement parce qu'elle prédispose à l'amour parfait de Dieu et des hommes mais aussi par la reconquête et l'efficacité qu'elle ajoute au ministère apostolique (LG.42; PO.16).

71.- La chasteté est un trésor que nous portons dans des vases fragiles (2 Cor.4,7). Nous devons la garder et la protéger avec soin, n'oubliant pas la condition de notre nature et le fait que la chair lutte contre l'esprit. "Confiant dans le secours de Dieu et le Concile aux religieux- ils ne présument pas de leurs forces et pratiquent la mortification et la garde des sens" (PC.12) Dans ces mots, nous trouvons condensé tout ce que nous prescrivent dans cette matière les saintes constitutions (Const.II,17,19).

72.- L'excellence de la chasteté, ainsi que les funestes résultats de l'infidélité aux exigences de la profession religieuse, imposent un grand soin dans la sélection et formation des candidats à la vie consacrée.

En tant que vraie vertu, la chasteté a avant tout, un fondement spirituel. C'est pourquoi elle doit s'appuyer sur une grande foi et un amour ardent et passionné envers le Christ; elle requiert une élection consciente, libre et joyeuse ainsi qu'une connaissance claire de ce qu'elle comporte d'élection divine et de réponse genreuse de la part du candidat à la vie consacrée.

On doit éviter soigneusement toute déformation qui voit peché ou dénigrer la ou il n'y en a pas. Les formateurs de nos jeunes, sans laisser dériver les dangers existants dans ce domaine, doivent insister surtout sur les motifs élevés qui rehaussent, face au monde, la pratique du vœu de chasteté: la donation totale et sincère à Dieu, le dévouement à la cause du salut

---

des hommes et la joie dans la poursuite de l'idéal de la virginité chrétienne (PC.12;OT.10).

73.- Afin que la chasteté de nos religieux puisse grandir et se consolider sans cesse, elle doit être prompte, totale, ferme, confiante, source de joie :rui soutienne le zèle missionnaire, fondée sur une solide et profonde piété. Ceci exige, d'autre part, que les religieux s'exercent, plus que les autres fidèles, aux œuvres de pénitence et de mortification (1!S.22 et PC.12).

La propre conscience dira aux religieux bien formés ce qu'ils peuvent faire dans chaque cas en matière d'occupations, lectures, loisirs et spectacles, compte tenu de leur état particulier, du progrès dans la chasteté et des normes données sur certains points concrets par la hiérarchie ecclésiastique ou par leurs supérieurs.

Dans chaque pays, le milieu où nos missionnaires doivent vivre est différent dans ce domaine comme dans d'autres. C'est pourquoi cette formation personnelle est d'autant plus nécessaire afin que chacun marche toujours sur le bon chemin et puisse donner aux yeux du monde un témoignage éloquent de chasteté consacrée, témoignage qui peut-être nécessaire de nos jours d'une façon particulière. Ce témoignage, un missionnaire ne peut pas le donner convenablement s'il maintient une attitude d'éloignement renfrogné face au monde; il faut des relations modestes avec le monde, en imitant le Christ dans son amour limpide humain et surnaturel à l'égard de tous les hommes.

74.- "Tous se souviendront, surtout les Supérieurs, que cette vertu se garde plus facilement lorsqu'il y a entre les religieux une véritable charité fraternelle dans la vie commune" (PC.12).

### 3.- Renovation dans le domaine de la pauvreté

75.- La pauvreté volontaire en vue de suivre le Christ est un signe, particulièrement mis en valeur de nos jours, de sa présence et de son action puissante dans le monde. Par elle, nous vivons et nous prolongeons dans l'Eglise la même, pauvreté du Christ "qui s'est fait indigent à cause de nous alors qu'il était riche, pour nous enrichir par son dépouillement" (PC.13). En la pratiquant d'une façon réelle et effective (PC.13), nous nous rendons participants de la charité rédemptrice du Christ, par laquelle il s'est anéanti et a assumé la pauvreté et les souffrances des hommes afin de les sauver.

C'est pour cela que notre saint Fondateur nous propose comme premier fondement de la pauvreté consacrée, l'imitation de Jésus-Christ et de ses Apôtres (Const.11,14;OT.9).

76.- Instruits par les enseignements du Concile et suivant l'exemple d'un si grand nombre de chrétiens généreux qui s'efforcent de répondre, par leur vie pauvre, aux recommandations de l'Eglise et aux besoins du monde, nous devons avoir à l'égard de la pauvreté les mêmes sentiments de notre saint Père Fondateur qui la pratiqua d'une façon rigoureuse la considérant comme un élément primordial de sa vocation apostolique.

Afin d'imiter le Christ et les Apôtres, il ne voulait rien posséder ni cherchait aucune récompense matérielle pour ses travaux apostoliques. Il vivait de l'aumône et aimait s'entretenir avec les gens les plus simples et les plus humbles sans jamais s'appuyer sur le pouvoir ni sur l'ostentation. Par sa vie pauvre il voulait s'opposer au matérialisme croissant qui corrompait à son époque et éviter les objections des nécessiteux contre la valeur et la vérité de son ministère. Dans ses entreprises il n'y avait jamais aucun intérêt matériel, mais seulement le désir de mieux servir à la diffusion de

l'evangile et le desir d'etendre l'influence de celui-ci a des cercles plus larges.

11.- Afin de suivre les enseignements et recommandation de l'eglise, notre pauvreté doit être réelle aussi bien au niveau personnel que collectif, reflet et exercice d'une grande confiance dans la Providence... Nous devons éviter toujours toute apparence d'intérêt ou d'égoïsme dans les relations avec les autres aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté, procurant toujours que notre façon de vivre et nos relations avec les autres soient un reflet de l'amour de Dieu et un exercice de la fraternité chrétienne. Il faut éviter tout geste d'ambition ou de vanité collective. Nous ne devons jamais mettre la gloire d'une communauté ni de la Congrégation entière dans les propriétés matérielles ni dans les honneurs mondaines.

78.- De nos jours, il faut considérer le travail comme un élément indispensable de la pauvreté religieuse. On ne peut pas imiter le Christ ni vivre sa charité être soumis à la loi du travail afin de ne pas être une charge pour les autres et de pouvoir ainsi venir en aide aux besoins des autres. Le chapitre admet : que les notres peuvent accepter un travail rémunéré, soit comme un moyen de préparer le chemin de l'Évangile dans certains milieux soit pour pouvoir exercer après gratuitement le ministère apostolique conformément à l'exemple de Saint Paul et de notre Fondateur.

La rétribution sera toujours quelque chose de secondaire dans la planification et l'exercice de notre apostolat. Sans jamais exiger nous recevrons avec gratitude ce qu'on nous offrira pour nos ministères parce qu'il est préférable que les ministres de l'autel vivent de l'autel plutôt que de des affaires ou d'un capital accumulé, ce qui détruirait la pauvreté dans sa racine même (Pc.13). Du reste, dans les communautés religieuses, comme dans les maisons des pauvres, tous doivent travailler non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour subvenir aux besoins et aux obligations communes.

La pauvreté doit aussi être pour nous l'expression de la parfaite fraternité, dans laquelle nous devons vivre unis par la même vocation et animés d'une intense charité chrétienne capable de surmonter toutes les différences et tous les égoïsmes. C'est pourquoi notre pauvreté exclut toute forme de pécule et d'appropriation privée, ce que nous devons considérer comme négation de la parfaite charité et de la complète disponibilité avec lesquelles nous devons mettre nos biens et nos personnes au service des autres.

Il est de la plus grande importance que les économistes et administrateurs exercent leur fonction sans esprit de propriété, conscients d'administrer les biens des autres, et qu'ils soient attentifs aux besoins de tous selon notre mode de vie, sans oublier que la pauvreté évangélique est un exercice de charité et : elle ne peut pas se confondre avec l'avarice.

Les Supérieurs veilleront à ce que tous soient religieusement servis, à ce qu'il n'existe pas de différences injustifiées, à ce que tous vivent dans la joie et la confiance comme une vraie famille réunie par le Père dans la charité du Christ que l'Esprit répand dans nos cœurs afin que le monde croit.

Bo.- La communication de biens doit se pratiquer aussi, dans un véritable esprit religieux, entre les communautés et organismes de la Congrégation afin d'éviter que les uns soient dans le besoin alors que les autres naissent dans l'abondance (I Cor. 11,21).

Les notres ne doivent pas hésiter à pratiquer cette communication de biens à l'égard des pauvres et nécessiteux que le Seigneur mettra à la porte de leur miséricorde. Il faut y voir un aspect de notre pauvreté religieuse et

apostolique ".!Ue ncr.rs-devone pratiqu r toui n sauvega.Niant l'oneissance et les autres exigences de la vie communautaire(Pc.13).

81.- En plus de personnelle, la pauvreté religieuse doit être aussi collective selon le décret conciliaire Perfectae Caritatis. Autrement elle ne serait pleinement personnelle ni aurait la valeur de témoignage qu'elle doit avoir dans l'Eglise et dans le monde.Nos communautés et la Congrégation même, doivent être parfaitement et effectivement pauvres en ne possédant que ce qui est nécessaire pour vivre et pour remplir notre mission dans l'Eglise. Il est très important de nous rendre compte que cette vie pauvre soit adaptée aux conditions de chaque milieu et facilement compréhensible par les hommes de bonne volonté afin qu'elle obtienne la valeur de témoignage en faveur de la primauté du surnaturel, dont notre monde actuel a besoin.C'est pourquoi, les propriétés et toutes les manifestations de notre vie doivent être simples et fonctionnelles, strictement adaptées aux besoins de la vie et de l'apostolat, en excluant toute concession au luxe et à l'ostentation (PC.13;Paul VI Magno cum gaudio,AA .56,1964,569).

82.- Sans jamais oublier le témoignage de pauvreté collective, en l'accentuant même selon les exigences relatives de chaque pays, il faut aussi tenir compte, autant dans l'ordre de la doctrine que de la pratique, de l'autre aspect de la pauvreté, c'est-à-dire, le fait que les Institute religieux possèdent et administrant des biens comme moyen d'accomplir leur but apostolique. Du point de vue de la pauvreté, un Institut n'est pas plus parfait parce qu'il manque de biens; la possession et l'administration des biens sans perte du sens de la pauvreté religieuse et de la manière de faire adéquate à la mission propre est plus significative.

C'est ce sens du juste équilibre que doivent avoir les religieux; spécialement les responsables de l'économie.

83.- Nous devons veiller à ne pas nous laisser porter par un souci excessif d'assurer la propriété de toutes les maisons où nous avons à vivre, ou d'augmenter nos biens au-delà du nécessaire, même s'il faut les administrer avec diligence en faveur des fins de l'Institut. La Congrégation peut et doit réaliser son apostolat à une grande échelle sans s'embarquer pour autant dans des entreprises économiques d'envergure telle qu'elles puissent nous distraire des vrais intérêts du royaume du Christ. Ainsi, bien que les Supérieurs doivent veiller à la conservation de nos biens et à la sécurité de nos maisons, ils n'hésiteront pas à accepter des œuvres apostoliques qui exigent une vie précaire lorsque cela est nécessaire.

84.- Etant donné que l'apostolat appartient essentiellement à notre vie religieuse, il doit être totalement pénétré de l'esprit et de la pratique de la pauvreté évangélique dans ses fins, ses préférences et son exercice.C'est un point très grave dans notre rénovation que de récupérer la préférence de notre Père Fondateur pour l'apostolat parmi les gens simples, cherchant en toutes choses humblement et de la manière la plus efficace la plus grande gloire de Dieu.

En tout cas, les responsables fassent attention à ce que les biens de la Congrégation, en fait, servent à l'Église conformément aux fins de l'Institut, et qu'ils n'hésitent pas à en confier l'administration à d'autres, quand c'est possible, afin d'en augmenter le rendement en faveur du royaume de Dieu.

Parmi les gens d'humble condition, les nôtres ne doivent pas donner occasion à la critique ni par leur installation ni par leur genre de vie; ils doivent éviter aussi, comme un obstacle à l'Évangile, tout ce qui tend à

--c-1Eer un ai-sta.nce-ent.Pe-eu:x-e-t ce :i.l-s-d.o-ivent-e-va:ngLi:-s-er{P-C.1-3}. ---

85.- Obuissant au Concile et fidele **a** l'esprit du Fondateur, si profondement conforme avec les orientations actuelles de l' Eglise, le Chapitre recommande l'adoption de quelques formes nouvelles de pauvreté qui continuent notre tradition en cette matière et soient adaptées aux besoins de l' Eglise et aux circonstances actuelles du monde (PC.13); par exemple, faire gratuitement quelques ministères, favoriser l'établissement de communautés dans des milieux pauvres, stimuler l'exercice de l'aumône et de l'hospitalité, destiner des ressources à des œuvres de bienfaisance ou sociales, etc. • Chaque organisme de la Congregation doit se sentir honoré de pouvoir subvenir aux besoins des frères qui peuvent souffrir **a** cause de cela

86.- Les occupations ou entreprises apostoliques dont la finalité ou dont la nécessité pour la Congregation ne sont pas claires, doivent être considérées comme étrangères **a** l'esprit de pauvreté hérité du Fondateur et des premiers membres de la Congregation. Pour les évaluer, il faut tenir compte du témoignage de pauvreté évangélique que nous devons donner et de l'ambiance sociale où elles se développent; le chapitre conseille la révision de nos œuvres et entreprises apostoliques actuelles et l'élimination graduelle et prudente de celles qui ne s'accroissent pas avec ces critères de pauvreté hérités du Fondateur et si instantanément recommandés par l'Eglise dans la situation actuelle du monde.

87.- Il appartient aussi **a** la pauvreté collective l'acquiescement fidele des obligations sociales **a** l'égard de tous ceux qui collaborent avec nous et méritent par leur travail une juste rémunération. La vraie pauvreté n'admet pas l'acceptation d'un service que l'on ne peut retribuer au mains avec justice. La pauvreté chrétienne qui tire ses origines de la charité et nous détache des biens de la terre, exige que les services soient retribues avec largesse et générosité (sans tomber pour autant dans la prodigalité). Les salaires mesquins ou injustes, même s'ils sont légaux, ainsi que toutes les relations sociales qui ne sont pas pénétrées de charité, détruisent, aux yeux du monde moderne, la valeur de témoignage propre de la pauvreté évangélique.

#### 4.- Renovation dans l'obéissance et dans le gouvernement

88.- Le chrétien, par le baptême, est déjà mort au monde et consacre **a** Dieu en vue de son Royaume. **a** l'égard du religieux, par la profession des vœux, resserre son union avec Jésus-Christ pour s'associer totalement **a** sa mort et participer pleinement **a** sa vie glorieuse (Rom.4,11; LG.44). Saint Paul découvre dans un acte d'obéissance du Christ le début et la consubstantiation de son œuvre rédemptrice (Heb.10,1-10). Cette obéissance fut l'attitude constante de Notre Seigneur pendant toute sa vie (Jo.4,34;6,38) et c'est en cette obéissance que son œuvre rédemptrice atteignit son sommet, apprenant dans sa chair ce qu'était l'obéissance (Hb.5,7-9) et obéissant jusqu'à la mort de la croix (Phil.2,8).

Le religieux s'unit au Christ et participe d'une manière parfaite au mystère pascal par le vœu d'obéissance qui comporte, d'une part, le renoncement **a** la propre volonté et le sacrifice de soi-même et, d'autre part, la plus complète libération en vue de parvenir **a** la mesure de l'âge de la plénitude du Christ (PC.14). En Jésus-Christ, mort et vainqueur de la mort, nous trouvons le fondement, le modèle et la récompense de la parfaite obéissance religieuse.

89.- D'un autre point de vue, l'obéissance est profondément ecclésiastique. Le Christ, envoyé du Père, envoie **a** son tour l'Eglise "comme signe et

inst.rumen.t. de l'un.i-0.n intime a.ve.c. Di.au at. l'unite 46- out le gtlu-a-humain"(LG•  
1) afin d'annoncer et realiser dans le monde avec la force du Saint &Jpn.t le  
reystere du salut.Cette mission constitue la raison d'etre de l'Egliseo

Les religieux, intinment unis au Christ, s'unissent aussi, par  
l'obeissance, a la mission de l'Eglise et se consacrent dans une disponibili-  
te totale, au service du Peuple de Dieu. Superieurs et sujets, tous sont au  
service de la mission commune q:ue chacun, depuis son role personnel, s'effor- ce  
de decouvrir et d'accomplir: las Superieurs en dirigeant conune represen - tants  
de Dieu; les sujets en decouvrant par l'obeissance la determination ul- time de  
la volonte de Dieu et celle de leur collaboration au but com.mun; tous, en donnant  
temoignage de la fidelite et l'e ficacite de l'Eglise dans l'accom- plissement du  
comma.ndement du Seigneur et dans la recherche de sa volonte jus- qu'ace q:ue le  
jour de la consommation arrive.

90.- Le Concile Vatican II, loin de relacher les exigences inberen- tes  
au voeu d'obeissance, les a plutot rencheries et perfectionnees en exige- ant une  
obeissance volontaire, sponta.n e, active et responsable.

En vue d'un bien surnaturel plus grand, le religieu.x, par le voeu  
d'obeissance, sacrifie, s'il le faut, des valeurs humaines inherentes a sa per-  
sonnalite, et dans ce meme sacrifice il trouve le chemin vers sa plaine matu-  
rite dans le Christ.

91.- Saint Antoine Marie Claret, toujours modele de moderation et de  
ponderation dans la redaction des Constitutions, adopte un ton exigeant lors-  
qu'il parle de l'obeissance.11 veut, en effet, que nous y soyons parfaits des  
le debut de la vie religieuse (Const.I,108)); que las freres scolastiques obeis-  
sent en tout ce qui n'est pas peche promptement sans rnurmure ni signe de d -  
plaisir (ibid.,123); il veut, enfin, que par amour pour le Christ qui s'est  
fait obeissant jusqu'a la mart de la croix (Phil.2,8), nous obeissions en tou- tes  
choses, meme en celles qui ne sent pas obligatoires ni faciles et a la  
seule insinuation de la volonte des Superieurs (Const.II,19).Tout cela,. il va  
sans dire, sans exclure le dialogue ni la cordialite qui doivent regner entre  
les Superieurs et leurs freres.

92.- Les us et coutumes sociales ont grandement change et il se lais-  
se sentir aujourd'hui autour de l'obeiasance une crise qui pourrait deformer  
la vie religieuse.Le Concile Vatican II a providentiellement confir la doc- trine  
traditionnelle en y apportant des eclaircissements nouveaux qui doivent nous aider  
dans la pratique de l'obeissance. Nous qui avons fait profession  
de suivre le Christ, nous devons imiter les exemples du Sauveur qui est venu faire  
en tout la volonte du Pere (Jo.4,34) et obeir dans un esprit de foi,a ceux qui  
sont pour nous les representants de Dieu(Pc.14) et le signe ou sacre- ment qui nous  
manifeste la volonte de Dieu.

Le meme Concile, qui certainement connait les qualites de l'obeis-  
sance religieuse decrites par lea ma.itres de l'esprit, les complete lorsqu'il  
nous dit que l'obeissance religieuse doit etre vecue dans un esprit de foi et  
d'amour a la volonte divine; qu'elle doit etre active et responsable de sorte  
que le religieux "apporte las forces de son intelligence et de sa volonte ainsi  
IU0 les dons de la nature et de la grace a l'accomplissement des ordres et a  
l'execution des taches qui lui sont confiees"(Pc.14).

93.- Les missionnaires claretains devons considerer l'obeissance co  
me une vertu essentiellement apostolique; nous devons nous rappeler les paro- les  
et les exemples de notre Pere qui pendant les annes de missionnaire agis- sait  
toujours sous le cornmandement et la direction de ses Superieurs(Aut.II, c.15).Il  
n'y a pas d'apotre sans mission legitime(Rom.10,15).Ceci vaut pour

toute occupation et ministere. Dans l'apostolat, partie essentielle de notre vie religieuse, nous devons pratiquer -ainsi '1\le les autres conseils evangeliques- l'obeissance; par eile nous nous unissons etroitement a l'Eglise et agissons selon le plan de Dieu pour le salut des hommes (PC.8,14).

Le Concile a voulu perfectionner la pratique de l'obeissance religieuse. Il veut que'elle soit consciente et libre afin qu'elle devienne une vraie vertu lui perfectionne le sujet au plan surnaturel et meme au plan de sa personnalite humaine afin que "loin d'amoindrir la dignite de la personne humaine, l'amene a la maturite en developpant la liberte des enfants de Dieu" (PG.14). L'obeissance n'exige pas que l'on voit les choses comme elles ne sont pas; elle demande que le Sujet se situe au plan de la foi et sache sacrifier son propre jugement, bien qu'il soit juste et droit, tout en se disant que l'obeissance est une attitude pratique dans laquelle le religieux doit toujours sacrifier son opinion particuliere pour l'Union progresse l'harmonie et le bien commun, ce qui est intimement lie a la soumission au Superieur qui represente la volonte et l'amour de Dieu.

95.- Selon le Concile, il faut conjuguer l'obeissance et les initiatives personnelles. Il enseigne aussi, concernant les dons ordinaires et meme les extraordinaires: "Ille l'on peut avoir, que c'est aux pasteurs de juger autant leur nature que l'usage: en on fait (LG.12;AA.3).

96.- L'obeissance n'est jamais irrationnelle, meme quand le religieux fait abstraction de son propre jugement et de sa propre opinion; car eclaire par la foi, il sait que le plus raisonnable dans l'ordre pratique ce sera toujours de se soumettre aux exigences de la volonte divine et du bien commun, interpretes par l'autorite legitime.

97.- L'obeissance pratiquee par amour donne au religieux l'assurance de s'unir a la volonte salvatrice de Dieu dans sa vie et dans son apostolat; de se rattacher, sans erreur possible, au service de l'Eglise; de se purifier de son egoisme personnel et d'atteindre surnaturellement sa propre plenitude en communion avec le Christ crucifie et glorieux (PC.14).

98.- Le Concile, qui confirme et perfectionne la doctrine traditionnelle sur l'obeissance, veut egalement perfectionner l'exercice de l'autorite. Les Superieurs doivent exercer leur autorite dans un esprit de service, a l'imitation de Jesus-Christ qui obeit au Pere se livrant et se sacrifiant pour ceux qu'il lui avait confies (J.1.20,28; J.1.17,19). Tout Superieur, comme veut notre fondateur, doit accomplir sa charge "avec charite et bonte plutot qu'avec rigueur" et veiller au bien spirituel et corporel de leurs sujets (Const.1,37). S'il represente le Christ il doit imiter ses manieres fraternelles et amicales a l'egard des Apotres, de sorte que sa direction eveille dans la communaute la liberte franche et joyeuse des enfants de Dieu. De cette maniere, les Superieurs accompliront la recommandation conciliaire d'exprimer a l'egard de leurs freres, dans l'accomplissement de leur charge, l'amour que le Seigneur a pour eux (PC.14).

99.- L'exercice de l'autorite doit etre toujours surnaturel, fonde sur la foi, ainsi que l'est l'obeissance. La foi doit inspirer les fins a proposer et les moyens a appliquer, ainsi que la consideration et la delicatesses dans le gouvernement relieuse par la charite et par le respect du aux enfants de Dieu, dont le Superieur devra rendre compte (PC.14).

100.- Le Superieur comme representant de Dieu est plus oblige que les autres a maitriser ses passions et affections desordonnees, a ne pas chercher son propre interet (Phil.2,4) mais la volonte de Jesus-Christ sur ceux qui lui ont ete confies, auxquels il la proposera ensuite avec autorite. Pour cela, il tiendra compte du but de sa communaute, des obligations que cha-

que religieux peut déjà avoir par designation supérieure, des conditions physiques, psychologiques et morales de ses sujets et de la necessite de promouvoir leur maturite et le perfectionnement de toutes leurs facultes.

101.- L'attitude de service est facile pour le Supérieur qui se souvient des paroles du Seigneur: "Si quelqu'un veut être le premier il se fera le dernier et le serviteur de tous" (Mc.9,35); qu'il pense que ses sujets peuvent l'avantager aux yeux de Dieu (Const.II,23;Phil.2,3). Anime de cet esprit il les accueillera avec joie et écoutera leurs observations, sachant que par leur truchement Dieu peut lui faire connaître aussi sa volonté et qu'il ne peut pas éteindre l'esprit (I Thes.5,19). D'autre part, les religieux doivent correspondre avec une sincère amitié dans le Seigneur, de sorte que la communauté vive toujours dans une ambiance de joie et de confiance.

102.- Le Concile veut que les Supérieurs amènent leurs subordonnés à collaborer par une obéissance responsable et active (PC.14). On obtiendra cela lorsque, dans un esprit vrai de famille et de fraternité, on dialogue dans la communauté sur les projets, sur les moyens et les modalités des activités communes, sur les dépenses et les améliorations à apporter dans les affaires de la communauté. Il est lamentable qu'un sujet s'éloigne du Supérieur; mais au point de vue social, il est plus déplorable que le Supérieur éloigne de lui-même la communauté par sa manière de faire et de faire à son propre gré.

Les résultats de l'ensemble de ce qui aura été entrepris, difficilement pourront les religieux: se sentir responsables s'ils n'ont nullement participé à sa planification ni à sa gestion; mais le bon religieux n'haït pas à user ses énergies pour accomplir les ordres avec responsabilité même quand elles ne sont pas conformes à son point de vue et on ne lui a pas demandé son avis.

103.- Le Supérieur et les sujets doivent se parler avec sincérité. Le Supérieur doit exposer ses plans et laisser que les autres manifestent leurs vues et apportent, peut-être, des améliorations à ses projets. Avec la même sincérité et les mêmes sentiments de charité, les religieux doivent manifester leurs projets, leurs possibilités et leurs limites. Les intérêts, les objectifs, l'étude des projets deviennent commune par le constant dialogue qui facilite le gouvernement et la marche de la communauté. Si, après tout, le Supérieur doit prendre une décision délicate, qu'il n'abdique pas son autorité; qu'il prenne la décision inspiré par la foi et la charité; les autres doivent accepter cette décision inspirés dans la même foi et en vertu de leur donation et consécration à Dieu qui les dirige par ses représentants.

104.- L'esprit de service qui doit inspirer les Supérieurs dans l'exercice de leur autorité, signifie que leur manière de gouverner doit avoir présente les fins qui suivent: la sanctification de ceux que Dieu et l'Eglise leur a confiés par l'obéissance religieuse et par les autres éléments de leur vocation; la promotion de l'activité apostolique de la communauté, selon les normes et les besoins de l'Eglise.

105.- Les conseillers locaux contribuent, dans une grande mesure, au bon gouvernement et au bien-être de la communauté si, d'un côté, ils appuient le Supérieur et sont un exemple par leur conduite personnelle; et si d'un autre côté, ils expriment comme le veut l'Eglise la participation et l'intérêt de tous les membres pour le bien de la communauté et manifestent au sein du conseil les inquiétudes et les désirs de leurs confrères (Pc.14).

106.- Il est convenable d'établir et de distinguer, dans la mesure du possible, les compétences de chaque responsable, de sorte que les degrés supérieurs de l'autorité n'absorbent pas le domaine réservé aux inférieurs, mais plutôt renforcent et perfectionnent leur gestion en leur procurant les secours qui ne sont pas à leur portée.

Les Superieurs subalternes doivent assumer sans nulle crainte la responsabilite de leur charge sans faire recours au Superieur immediat pour resoudre les affaires de leur competence. On pourra ainsi avoir une conduite plus adaptee aux circonstances reelles de chaque communaute; on evitera aux Superieurs une usure et des complications inutiles et on obtiendra la saine decentralisation qui semble vouloir le Concile et que l'Eglise est deja en train de mettre en pratique.

#### 5.- Renovation dans la vie conunune

107.- La vie commune, telle qu'elle doit etre vecue dans les familles religieuses, est l'exercice plenier, reel et visible de la charite fraternelle par laquelle le Seigneur nous rassemble dans son Eglise, surmontant, grace a la puissance de l'Esprit Saint, les divisions de la nature et du peche (Gal.3,28). C'est ainsi que le Christ vecut a Nazareth et plus tard avec ses apotres, et que ceux-ci organiserent les premieres communautes chretiennes (Act.4,32).

Nos communautes sont aussi une realisation visible de l'unite et de la catholicite de l'Eglise, un prolongement de leur realisation sensible dans l'assemblee **liturgique** qui est un signe et un temoignage de la resurrection du Seigneur et de la mission de l'Esprit Saint jusqu'a la consommation du royaume.

Chacun de nous doit s'efforcer de vivre consciencieusement avec ses confreres cette mystereuse unite fraternelle par laquelle l'Eglise vit son unite dans le Fils et le Pere, par l'Esprit. Tous ensemble nous devons essayer de vivre, dans notre vie commune, le mystere de l'unite de l'Eglise entiere et nous sentir profondement unis a tous les membres du Peuple de Dieu, non seulement par notre condition chretienne mais particulierement par notre forme de vie religieuse et apostolique, de sorte que dans nos relations avec la hierarchie, avec les autres religie'ux, avec les fideles et avec tous les hommes brille toujours l'amour surnaturel et fraternel que le Christ communique a l'Eglise et offre par son entremise a tous les hommes (LG.3,7,44;PC.6).

108.- Notre vie commune repond au desir de notre Fondateur d'imiter la vie apostolique, c'est-a-dire, de suivre le Christ rassemblant ses apotres autour de lui dans la charite fraternelle.

Saint Antoine l'Claret, en rassemblant ses premiers collaborateurs afin de faire ensemble, dans le ministere de la Parole, ce que chacun par lui-meme n'aurait pu faire, a reuni par la charite une vraie famille qui jouit de la presence du Seigneur et manifeste son avnement. De cette unite, il en decoule une grande force apostolique. La vocation commune a l'apostolat et le desir d'imiter Jesus-Christ en toutes choses, crea entre les premiers membres de la Congregation un meme esprit et une affection fraternelle. La communaute de vie et de ministeres les maena tout naturellement a se soumettre a une meme autorite et a ses regles communes.

109.- En lisant attentivement les documents du Concile, on decouvre aisement la nature et les multiples avantages de la vie commune; vie fraternelle, direction et autorite communes dans l'exercice parfait de la charite selon les conseils evangeliques, entiere communication de biens et ordonnance communautaire de la vie; tout cela en vue d'un exercice plus parfait, plus eloquent et plus fructueux du ministere apostolique. Le Concile a souligne l'idee que la vie commune, les observances domestiques et meme la pratique des conseils evangeliques sont ordonnees a obtenir et promouvoir cette commu-

nion fraternelle de vie, qui est un bien essentiel de la perfection "fii-etienne et de la vie apostolique (PC.6)

110.- En tant qu'exercice parfait de la charite fraternelle et des autres vertus chretiennes, cette vie commune est un don surnaturel de Dieu et on ne peut l'obtenir que sous la motion de l'Esprit Saint par une priere assidue, "nourrie de la doctrine evangelique, de la Sainte liturgie, surtout de l'eucharistie"(PC.15) et de la penitence sincere pour les fautes centre Dieu et contre le prochain.

111.- L'oraison communautaire -partie tres prenante de notre vie commune - doit constituer l'exercice et l'expression de cette fraternite dans le Christ. La celebration communautaire de l'eucharistie et l'oraison en commun occupent la premiere place et doivent etre favorisees dans la mesure OU la nature de notre vocation apostolique le permet et selon une juste evaluation des circonstances. Les autres actes de pieté communautaire conformes a la tradition et les caracteristiques apostoliques de notre Institut sont aussi un moyen important de promouvoir la charite fraternelle et de revigorer la vie et l'efficacite apostolique de nos communautes.

112.- La vie commune n'est pas une realite uniforme qui doit etre vecue toujours d'une facon identique dans les differents instituts. Elle s'adapte aux caracteristiques de la vie de perfection professees par les divers Instituts aux traits et objectifs qui la specifient et lui donnent personnalite propre. En parlant notamment des Institute religieux apostoliques, la vie commune, comme les autres elements de la vie evangelique et apostolique, est pratiquée comme une maniere de vivre pour Dieu et pour l'Eglise dans l'exercice de l'apostolat. En consequence, cette vie commune ne comprend pas seulement les elements disciplinaires, convenables a la securite et a la perfection personnelle du religieux, mais elle comprend aussi, de la facon la plus apte, l'exercice meme de l'apostolat.

113.- L'ordonnance de la vie d'une communaute doit repondre autant que possible aux obligations communes et personnelles de ses membres, de telle maniere qu'elle soit un appui efficace pour la fidelite de tous, un instrument pour reussir l'unite de vie dans un esprit commun et un moyen qui foment la charite fraternelle, la sollicitude des uns pour les autres et nous aide a accomplir notre vocation religieuse et apostolique, conscients que dans la communaute nous sommes responsables les uns des autres.

114.- Dans les Institute apostoliques, l'apostolat appartient a la nature meme de la vie religieuse et doit, en consequence, etre vecu d'une certaine maniere, en commun. Il est donc necessaire que les exercices meme d'apostolat soient apprecies comme un bien et une responsabilite communautaire, meme si c'est un seul individu qui les accomplit. C'est pourquoi, dans l'agencement de la vie commune, on doit tenir compte des obligations apostoliques de tous et de chacun, imposees ou reconnues par l'autorite competente. Ainsi, les horaires et reglements ne peuvent pas etre identiques dans toutes les communautes ni, peut-etre non plus, pour tous les membres d'une meme communaute. (BS. 26).

Les variantes ou differences introduites dans le reglement pour cette raison ne doivent pas etre considerees comme une mitigation ou une dispense, mais comme une ordonnance plus parfaite et mieux adaptee qui conduit plus facilement et plus efficacement au but poursuivi.

115.- Au fur et a mesure que la forme propre de vie religieuse, les exigences de l'apostolat ou les Caracteristiques des temps, obligent a reduire les observances communes, il est indispensable de renforcer davantage les aspects spirituels et personnels de la vie commune, en favorisant les prati-

ques qui développent la dépendance envers le Supérieur et envers la communauté, l'union spirituelle, la sainte amitié et la coopération fraternelle entre les religieux, par exemple: la formation de communautés restreintes et homogènes, les équipes de travail, les réunions communautaires, les conseils de pastorale, etc.

Cette même remarque nous oblige à nous rappeler que, dans la sélection et la formation des nôtres, il faut bien avoir présent à l'esprit que le missionnaire doit arriver à pouvoir vivre et défendre personnellement sa vie spirituelle.

116.- Voici quelques mesures qui aideront à atteindre cette plénitude de vie commune:

La sélection et la formation convenable des candidats, en exigeant d'eux et en développant chez eux les qualités humaines et les vertus surnaturelles indispensables pour la pratique parfaite de la charité fraternelle dans la vie commune.

L'attention soignée aux aspects sociaux et communautaires de l'ascèse et des vertus chrétiennes.

La valorisation surnaturelle et la mise en pratique progressive du dialogue, de la vie commune, de la collaboration et du travail en équipe.

La formation de communautés restreintes par le nombre des personnes et, dans la mesure du possible, homogènes, principalement en ce qui concerne l'apostolat.

117.- Il est nécessaire d'avoir et de développer cette vision surnaturelle de notre vie commune, afin que dans nos communautés, malgré les différences normales de mentalité, nationalité, race, etc, règne toujours de manière effective la fraternité du Christ. Ceci constitue une des plus graves obligations de la vie évangélique et de notre condition de religieux dans l'Eglise.

118.- and on donne des normes générales pour la vie commune, au lieu de présenter des règlements détaillés, il serait préférable d'énumérer seulement les actes ou les temps divers qu'il faut assurer dans tous les horaires, communs ou personnels. Quant à l'application, ensuite, chaque communauté, sous l'autorité du supérieur respectif, la tâche d'organiser son propre horaire et règlement avec plus de souplesse et de variété.

L'effort en vue de trouver un horaire plus adéquat dans chaque maison, d'harmoniser les intérêts divers et de s'adapter aux exigences communes et individuelles, en plus d'être un exercice extraordinaire de la charité et des autres vertus sociales, aboutira à des horaires plus adaptés et plus facilement acceptables pour tous; cet effort fera mieux comprendre le pourquoi des divers actes et des limites imposées à chacun par les exigences du bien commun et de la propre vie spirituelle, l'étude, etc.

Une vie commune ainsi organisée sera une aide de premier ordre pour le perfectionnement spirituel des nôtres et pour leur apostolat, un exercice extraordinaire des vertus théologiques et morales, en même temps qu'un stimulant pour une ascèse réaliste et exigeante; elle constituera un grand témoignage de charité et de la puissance de l'esprit et augmentera les possibilités apostoliques de nos communautés.

6.- Rénovation dans l'apostolat

119.- L'apostolat missionnaire est la raison fondamentale de notre Institut et de notre vocation. C'est pourquoi il doit être considéré comme partie essentielle de notre perfection et de la vie religieuse qui est professée dans notre Congrégation. C'est à lui que doivent être ordonnées la formation de nos jeunes, l'existence et l'organisation de nos maisons ainsi que le gouvernement de notre Institut.

120.- Comme partie de notre vie religieuse, notre apostolat doit toujours prendre son inspiration dans des motifs surnaturels; il doit être informé par les vertus religieuses et par les conseils évangéliques, s'incorporer à l'Eglise par l'obéissance et être vécu communautairement dans la mesure du possible.

121.- L'apostolat de l'Institut est toujours l'exercice de la mission confiée par l'Eglise et plus concrètement de la mission de chaque communauté ou individu reçue de l'autorité légitime. De cette façon nous accomplissons la part qui nous revient de la mission générale de l'Eglise et du Christ. En conséquence, l'apostolat doit être dirigé par les Supérieurs et il doit être un des premiers soucis de leur gouvernement.

122.- La nature communautaire de l'apostolat des religieux recommande et favorise le travail en équipe. Personne mieux que nous, unis par une même vocation et un même esprit, peut assumer et mener à bien ce type d'œuvres communautaires.

123.- Dans les circonstances actuelles, il est nécessaire de renouveler les formes traditionnelles de notre apostolat, qui gardent leur valeur, et d'en chercher de nouvelles qui soient conformes à l'esprit et à la tradition de l'Institut et qui répondent mieux aux besoins de l'Eglise et aux nécessités des temps et lieux afin que l'Evangile soit prêché plus efficacement parmi tous les peuples (PC.20).

Il faut faciliter une suffisante liberté de mouvements dans l'action missionnaire, sans trop se lier aux structures ou institutions qui perdent facilement leur valeur.

124.- A notre époque, la fête du Cœur Immaculé de la Vierge a été étendue à toute l'Eglise; les Papes ont consacré à plusieurs reprises le monde à son Cœur Immaculé. Dernièrement la doctrine mariale du Concile a mis en relief la maternité spirituelle de la Vierge à l'égard de tous les hommes par la richesse débordante de son cœur. Tout cela nous impose, à nous, les Fils du Cœur de Marie, le devoir de diffuser dans l'Eglise d'aujourd'hui la doctrine et la piété mariale comme une des obligations caractéristiques de notre apostolat.

1.- Rénovation dans ce qui a trait au sacerdoce

125.- L'esprit même de notre Fondateur, la conscience croissante de la valeur du sacerdoce et la diversification des vocations qui est en train de se faire dans l'Eglise, exigent que l'on mette davantage en relief le caractère sacerdotal de notre spiritualité, de notre forme de vie et de notre apostolat.

126.- Au moment de juger la vocation d'un candidat au sacerdoce, il faut voir s'il a les qualités pour la vie sacerdotale et pour le ministère apostolique tels qu'ils sont pratiqués dans la Congrégation. Le Père Fondateur

ai\_sse a ra.i\_r.e ce e 12:occupa.:w.r\_a. p.u:naurs endroits de nos Constitu-  
tions (35 et 139).

Cela suppose que l'on a une idee suffisamment claire de la nature de l'apostolat de la Congregation, des qualites naturelles et des vertus qu' il exige, de la formation intellectuelle qu' il demande, ausai bien que la connaissance de l'F.glise et du monde, de ses tendances et techniques d'apostolat, des problemes religieux et des facteurs culturels et sociaux de la vie religieuse des peuples.

127.- Dans la Congregation on a toujours eu une grande veneration pour le Souverain Pontife.

Actuellement, a cause surtout du Concile, on a rehausse spirituellement et pastoralement la figure de l' eveque et on a developpe la conscience de l' unite sacerdotale. Tout cela rend plus urgente la collaboration avec les Eveques et avec tous les pretres dans une authentique union apostolique (LG. 28 et P0.7).

Selon cette mentalite conciliaire, avec laquelle l'esprit de notre Pere et la tradition de l'Institut sont en accord, il faudra desormais reviser et planifier la distribution et la composition des maisons aussi bien que la destination des individus, dans le cadre de la pastorale d'ensemble de chaque region. Il faudra, au moins, tracer un programme qu'on cherchera de mettre en oeuvre peu a peu selon nos modestes possibilites actuelles.

128.- Dans la planification et le developpement de notre vie communautaire, on doit tenir compte du caractere sacerdotale de la plus grande partie de ses membres consacres au ministere apostolique. Cela doit avoir une influence reelle sur la nature de nos actes de pieté, sur l'importance de l'etude, etc.

128 bis.- Le Chapitre reconnait le diaconat permanent; Il s'harmonise avec le charisme que nous avons recu de notre Fondateur. Le Chapitre desire que le diaconat permanent soit institue dans la Congregation quand et ou le Gouvernement General le jugera opportun pour des raisons pastorales.

## 8.- Renovation en ce qui concerne les Freres Coadjuteurs

129.- Quoique la Congregation soit primordialement sacerdotale a cause de son caractere apostolique, elle ne pourrait pas mener a bien sa mission, telle que notre Pere Fondateur nous l'a transmise, sans la presence et la fraternelle collaboration de nos freres laics. Les pretres de la Congregation savent bien a quel point ces excellents coadjuteurs contribuent a l'accomplissement de la mission apostolique que collectivement nous avons recue, et ils sont convaincus qu'ils ne peuvent pas realiser a eux seuls ni la vie ni les entreprises apostoliques de la Congregation (LG.30).

130.- Nos freres coadjuteurs sont des chretiens, des laics, des religieux consacres a Dieu et au Coeur de Marie en vue de l'objet de la Congregation; ils realisent d'une facon particuliere le sacerdoce commun des baptises et repondent aux exigences apostoliques de la confirmation elevee a un plus haut degre a cause de leur consecration religieuse.

Dans la Congregation, ils remplissent pleinement, au service de l'Eglise, la dignite de la vocation religieuse dans la meme mesure que les autres membres de l'Institut et ils participent selon leur vocation propre au charisme et a la commune vocation apostolique comme membres a part entiere

-de l'Institut, ils participent pleinement à son patrimoine spirituel, et ils enrichissent leur propre vie en l'associant à celle des frères prêtres dans un seul esprit, une seule vocation et une mission commune.

131.- Le Chapitre Général recommande qu'en ce qui regarde nos frères coadjuteurs, on tienne compte de ce que l'Eglise a enseigné sur la dignité et les fonctions des laïcs dans l'Eglise (LG.32), sur la plénitude de la vie religieuse laïque (PC.10), sur l'avantage de ce que les prêtres et les laïcs s'unissent dans une action apostolique commune (AA.24) et vivent intimement associés dans une vie et une œuvre communes (Pc.15).

L'acceptation et la mise en pratique de ces orientations de l'Eglise nous obligent à réviser les critères de sélection et les méthodes de formation des frères coadjuteurs, de même que l'effort pour les associer étroitement à la vie et à l'œuvre des communautés (Pc.15). De tout cela le Chapitre attend les grands bienfaits pour la vie interne de la Congrégation et pour son œuvre apostolique dans l'Eglise et dans le monde.

Les prêtres et les laïcs de la même communauté se mettent les uns au service des autres, s'ils se sentent profondément unis par une même vocation religieuse et apostolique, qu'ils ne dédaignent pas les travaux les plus humbles et qu'ils apportent leurs meilleurs talents à l'action commune. De cette façon, ils rendront tous, dans la diversité, un témoignage de l'unité et de la charité du Christ (LG.32).

132.- La formation religieuse des frères coadjuteurs doit être d'une telle qualité qu'ils puissent vivre consciemment leur vie consacrée et accomplir avec efficacité leur mission au service du but de la communauté et des œuvres d'apostolat de la Congrégation (PC.18).

#### 9.- Renouveau dans la piété

133.- L'esprit et la pratique de l'oraison sont l'aliment indispensable de la perfection spirituelle et de la vie apostolique (PC.6 et 8). Il convient de promouvoir l'estime de l'oraison mentale et de la défendre contre les difficultés d'une activité excessive ou de l'instabilité psychologique que comporte parfois la vie moderne. A cet effet, il est important de développer l'amour des Saintes Ecritures dont la lecture et la méditation, comme à notre Père Fondateur, nous communiqueront la sublime science du Christ - (Phil. 3,8).

134.- Dans l'ordonnance de la vie de piété, une fois sauvegardée la nature apostolique de l'Institut, on doit donner priorité aux actes liturgiques sur tous les autres exercices communs d'oraison vocale. Afin que la piété liturgique soit le fondement et la source d'une vigoureuse vie spirituelle, il est nécessaire que les nôtres en soient adéquatement instruits et qu'ils puissent facilement comprendre sa signification et exprimer par elle avec spontanéité leur piété personnelle.

L'oraison mentale dispose à participer intimement et avec profit au Mystère eucharistique et à la prière publique de l'Eglise.

135.- Les formulaires de nos actes de piété et leur répartition doivent être appropriés aux caractéristiques spirituelles de notre patrimoine et aux orientations actuelles de l'Eglise. De ce critère, nous déduirons la valeur des actes liturgiques (Messe, Breviaire), l'estime des pratiques mariales plus traditionnelles (Chapelet), la validité des exercices de piété accomplis avec le peuple pendant le travail ministériel, etc. (C. 13).

En revenant à la note sacerdotale de la Jjete de l'Institut, nous constatons que la prière de notre saint Père Fondateur a été profondément : personnelle, christocentrique, par sa dévotion à l'eucharistie, par son amour de Sainte-Glorieuses, par sa façon participative de vivre la filiation mariale en étroite relation avec sa vocation missionnaire, par sa dévotion aux autres saints qui se sont distingués par leur élévation apostolique, etc.

#### 10.- Renovation dans l'étude

136.- En ce qui concerne la fides à notre vocation religieuse et apostolique, l'étude garde une valeur de première importance. C'est explicitement noté par le Saint Fondateur (Const. II, 121; II; 50, 51, 52). C'est un **aujet** où les Supérieurs **doivent** intervenir avec **devoir** afin de réviser profondément la situation actuelle et combler ses lacunes car c'est un problème qui affecte gravement notre vie et auquel se rattachent beaucoup d'autres problèmes d'ordre spirituel et apostolique.

137.- La vocation missionnaire exige une formation intellectuelle supérieure à celle qui est commune aux autres prêtres. C'est une volonté clairement manifestée par le Fondateur (Position I, p. 35). Tous les membres de la Congrégation devraient recevoir, en vue de l'exercice de l'apostolat missionnaire, une formation spécialisée qui leur permette d'exercer les ministères les plus **appropriés** selon les exigences des temps et des lieux. Peut-être nos ministères aujourd'hui souffrent d'un manque de formation fondamentale et spécialisée. Il faut se préoccuper de l'une et de l'autre. Une vraie spécialisation n'est pas valable sans une solide formation de base.

Les frères coadjuteurs, en plus d'une spécialisation technique appropriée, ont besoin d'une formation religieuse qui leur permette de comprendre et de vivre en profondeur leur propre vocation religieuse et apostolique (PC. 18).

138.- **Pour** les candidats à la prêtrise, il **faut** considérer comme un signe négatif de vocation à notre Congrégation le manque d'aptitude pour la formation intellectuelle nécessaire et même le manque prononcé d'amour pour l'étude. Quant aux frères coadjuteurs, il faut exiger d'eux les aptitudes nécessaires à la formation humaine et religieuse dont ils ont besoin.

139.- C'est une exigence grave de notre vocation que la continuation de la formation intellectuelle tout au long de notre vie. Il est urgent de faciliter à nos missionnaires la rénovation périodique de leur formation doctrinale et pastorale, en éveillant leur curiosité et en leur fournissant la temps et les moyens nécessaires.

140.- La Congrégation doit être présente à l'apostolat de la science soit par la recherche proprement dite, soit par l'enseignement, soit par des publications, ou de n'importe quelle autre manière; selon les besoins de l'Eglise (GS. 62) L'Institut peut aspirer à exercer son influence dans la haute direction des peuples par un **magistère** élevé et universel, surtout de nos jours, et contribuer à la recapitulation en Jésus-Christ de la culture, de la civilisation et des techniques selon la propre vocation et les orientations données par Vatican II, spécialement dans la constitution "Gaudium et Spes".

Cela exige de la Congrégation un **grand effort** pour consolider la formation spirituelle de tous, **pour** préparer de vrais spécialistes dans la recherche et dans l'enseignement spécialisé, **lui** permittent d'accomplir cette haute mission. Il est également nécessaire de **procurer** la **conscience** remise à jour de nos missionnaires. Le Fondateur le voulait ainsi **à** la fin spécialement nécessaire de nos jours.

## DBCR11.T

### SUR LES FRÈRES COADJUTEURS

#### Introduction

La vocation religieuse laïque a été revalorisée par le Concile (PC. 10). La Congrégation, consciente du besoin urgent d'étudier à fond le grave problème des Frères Coadjuteurs à la lumière des documents conciliaires, a proposé au Chapitre Général de nombreuses recommandations. Celui-ci les a accueillies en étudiant attentivement tout ce qui concerne les Frères Coadjuteurs dans l'actualité et dans les documents de Vatican II et croit, qu'avec le présent décret, interpréter les normes conciliaires et répondre aux desirs ardents de tout l'Institut.

#### 1.- Vocation et Esprit

1.- Les Frères Coadjuteurs Fils du Cœur Immaculé de Maria, par leurs vœux s'obligent à la pratique des trois conseils évangéliques et se consacrent totalement à Dieu qu'ils aiment par-dessus tout. Par ces mêmes vœux ils consacrent leur vie au Service et à la gloire du Seigneur par un titre nouveau et particulier (LG.44).

Étant donné que les conseils évangéliques unissent, d'une manière spéciale avec l'Église et avec son Mystère ceux qui les pratiquent, il est nécessaire que la vie spirituelle des Frères Coadjuteurs soit aussi consacrée au profit de toute l'Église. D'où leur devoir de travailler, chacun selon ses forces et selon sa vocation, soit par la prière, soit par d'autres activités d'ordre temporel ou d'ordre plus directement apostolique à enraciner et à consolider dans les terres le règne du Christ, et à l'étendre à toutes les parties du monde (LG.44).

2.- Les Frères Coadjuteurs, par la profession des conseils évangéliques sont aussi munis du signe offert à tous les membres de l'Église, afin de les attirer à l'accomplissement courageux des devoirs de leur vocation chrétienne. Ils manifestent aux yeux de tous les croyants que les biens du ciel sont déjà présents en ce temps; ils attestent l'existence d'une vie nouvelle et éternelle acquise par le Christ pour tous; ils annoncent la résurrection à venir et la gloire du royaume des cieux; ils représentent continuellement dans l'Église cette forme de vie que le Fils de Dieu a assumée en venant au monde pour faire la volonté du Père; ils proclament l'élevation du royaume de Dieu au-dessus de toutes les choses terrestres; et ils montrent à tous les hommes la grandeur de la puissance du Christ et de son Esprit (LG.44).

Les Frères Coadjuteurs, par leur profession des conseils évangéliques, participent à la nature de la Congrégation de manière que toute leur vie et leur activité est religieuse et apostolique (LG.44). Dans leurs

## DECRET

### *SUR*

## LA VIE RELIGIEUSE

### PREFACE

Le Concile Vatican II nous adresse cette exhortation: "Que tous ceux qui sont appelés à la profession des conseils, veillent, donc, avec soin à demeurer dans cette vocation où ils ont été appelés par Dieu et qu'ils y excellent davantage pour la plus grande sainteté de l'Eglise et pour la plus grande gloire de la Trinité une et indivise qui, dans le Christ et par le Christ, est la source et l'origine de toute sainteté" (LG.47). Or "plus ils sont ardemment unis au Christ par cette donation d'eux-mêmes qui embrasse toute leur vie, plus riche devient la vie de l'Eglise et plus fécond son apostolat" (PC.1; LG.44).

C'est pourquoi le XVII<sup>e</sup> Chapitre Général de notre Congrégation, faisant une large part à cette exhortation de l'Eglise se propose de réaliser, si bien que possible, cette adéquate rénovation spirituelle, qui doit occuper la première place dans le développement de nos activités extérieures; sans elle les meilleures adaptations aux exigences de notre temps ne produiront aucun effet (PC.2).

Les principes de cette rénovation s'appuient d'abord sur l'amour de Dieu, "d'où jaillit et de façon pressante, l'amour des autres pour le salut du monde et la construction de l'Eglise" (PC.6). Pour cela ce Décret sur la Vie Religieuse a pour but de traiter de la vie spirituelle de nos frères dans la Congrégation et de sa réalisation intérieure et extérieure dans la pratique des conseils évangéliques, surtout de la chasteté, de la pauvreté, de l'obéissance et de la vie commune.

Les Constitutions proposées par le Saint Père Fondateur aux compagnons qui s'étaient associés à Lui, et qui ont été imprégnées du charisme tout à fait particulier et spirituel de vie de perfection (évangélique et apostolique) propre de notre Père, nous sont offertes comme norme de la vie spirituelle de la Congrégation. C'est le don divin de la vocation (LG.43) qui nous presse à mieux la connaître et à mieux l'embrasser chaque jour.

## Chapitre I.- Vie spirituelle et Observance

---

### Partie doctrinale:

1.- Le Fils de Dieu qui avec le Pere et le Saint Esprit est proclamé seul saint, a aimé l'Eglise comme son épouse et s'est livré pour elle afin de la sanctifier (1;ph.5,25-26). Cette sainteté de l'Église se manifeste et doit se manifester sans cesse par les fruits de grâce que l'Esprit produit dans les fidèles. Elle apparaît particulièrement dans la pratique des conseils évangéliques. Ce genre de vie évangélique a été assumé sous l'impulsion de l'Esprit Saint par un grand nombre de chrétiens, soit à titre privé, soit dans une condition ou un état sanctionné par l'Église; elle apporte au monde un lumineux témoignage et un exemple de sainteté (10.39) et proclame la présence du Christ aux croyants et aux non croyants (LG.46).

2.- L'autorité de l'Église, sous la conduite de l'Esprit Saint, a veillé elle-même à fixer la doctrine des conseils évangéliques et à en régler la pratique en instituant même des formes de vie stables pour qu'ils soient mieux vécus (LG.43). L'Église "reçoit les règles proposées par des hommes et des femmes éminents, et quand elles ont été bien mises au point, les approuve officiellement. Elle accorde aussi la protection de son autorité vigilante aux Instituts érigés un peu partout pour l'édification du Corps du Christ, pour qu'ils croissent et fleurissent selon l'esprit des fondateurs" (LG.45).

3.- Pour que l'Église, dans les circonstances présentes, tire un plus-grand avantage de l'excellence de la vie consacrée par la profession des conseils évangéliques et de son rôle nécessaire, le Concile Vatican II impose une rénovation adaptée de la vie et de la discipline des Instituts religieux: (PC.1), exhortant les membres de tous les Instituts à ce que "cherchant Dieu par-dessus tout et uniquement, unissent la contemplation, qui les fait adhérer à Dieu par la pensée et par le cœur, à l'amour apostolique par lequel ils s'efforcent de s'associer à l'œuvre de la Rédemption et d'étendre le Royaume de Dieu" (PC.5). C'est, en effet, "par l'exercice sincère et inlassable de leurs fonctions dans l'Esprit Saint qu'ils disposeront d'un moyen authentiquement propre d'arriver à la sainteté" (P.0.13).

Le même Concile proclame la primauté de la vie spirituelle lorsqu'il dit: "tous ceux qui professent les conseils évangéliques doivent chercher Dieu et l'aimer, lui qui nous a aimés le premier (1Jn.4,10), et s'appliquer en toutes circonstances à nourrir la vie cachée avec le Christ en Dieu (Col.3, 3), source d'où jaillit et de façon pressante, l'amour des autres pour le salut du monde et la construction de l'Église" (PC.6).

4.- La rénovation de la vie consacrée est rénovation de la spiritualité évangélique de chaque Institut, et pour nous, de la spiritualité que notre Père Fondateur a vécue pendant sa vie et qu'il a proposée à ses coopérateurs par ses paroles et son exemple et celle qu'il nous a léguée dans les Constitutions. Cette spiritualité claretaine est centrée sur la parfaite imitation du Christ "le missionnaire du Père". Saint Antoine Marie Claret chercha à reproduire, dans sa vie et dans ses entreprises apostoliques, les traits les plus saillants du Christ, Missionnaire que le Père envoya au monde pour le salut des hommes. Le Concile exige que notre rénovation soit une progression ininterrompue dans l'imitation du Christ selon l'esprit propre du Fondateur, afin de projeter dans le monde d'aujourd'hui la vie du Christ.

5.- Les Constitutions ont une expression authentique de l'action de Dieu qui nous appelle à la suite et à l'imitation parfaite, dans son Egli-

se, de la vie evangelique du Christ, telle que notre Pere Fondateur sous la moultural'ice de **l'Esprit** la...con9ut **et la** vecut **d'**abord **et l'exprima: ensuite an--**elles.C'est l'Eglise qui plus ta.rd les accepta officiellement pour la gloire de Dieu et le bien durable de son peuple.

L'observance est la fidelite **a** une motion de l'Esprit qui nous porte **a** venerer et **a** cultiver les valeurs eva.ngeliques qua nous decouvrons dans nos Constitutions, valeurs transmises par le charisme du Saint Fonda - teur; elle se traduit en une reponse tout **a** fait personnelle et communau - taire dans la conduite de notre vie et de notre activite apostolique.

6.- Esprit et observance sont unis par des rapports profonds d'in- terdependance.L'esprit maintient l'observance;"Les meilleures adaptations au besoins de notre tamps n'obtiendront pas de resultat si elles **ne** sont penetrees d'un renouve<pi spirituel"(PC.2,e). **A** son tour l'observance fomen- te l'exprit en ce qu'elle predispose **a** l'obeissa.nce des lois par lesquelles la volonte de Dieu se manifeste en meme temps que notre **faiblesse** se trouve confortee dans la vie de la grace.

Nous devons avoir toujours present **a** l'esprit que dans la Nouvel- le Alliance la loi n'est pas opposee **a** la grace ni **a** la charite; au contra.i- re, elle est plutot l'expression stable et authentique de sea exigences coa- munes et sociales. C'est pourquoi on peut affirmer que loi et liberte ne s' opposent pas quand elles sont veritablement chretiennes.Les Constitutions sont, en grande partie, expression d'un esprit et norme pratique pour son exercice; **a** cause de cela elles possedent plus parfaitement que d'autres lois eccesiastiques un aspect de loi spirituelle et sainte.

Consequemment l'observance qui nous pousse ales accomplir ans resistance, nait spontanement de la foi et de notre docilite **a** l'appel . de Dieu et **aux** exigences de sa grace; tant lorsqu'elles nous sont manifestees par les lois de l'Institut ou de l'Eglise que **par** d'autres circonstances concretes de la vie; l'observance suppose toujours la colUlllUllion avec l'au- torite personnelle des Superieurs, representants vivants et interpretes la Providence et des exigences de l'amour de Dieu sur chacun de nous.

1.- L'apostolat missionnaire est la raison fondamentale de notre Institut et de notre vocation. Il appartient donc **a** la nature **meme** de la vie religieuse qu'on professe dans la Congregation.C'est pourquoi il doit etre toujours inspire par des motifs surnaturels, informe des vertus reli- giesues et des conseils evangeliques. Toute la vie religieus dans la Con- gregation, selon la volonte de l'gglise(PC.8) doit etre imbibe de l'esprit apostolique et toute l'action apostolique doit etre a.nimee par l'esprit re- ligieux.

8.- Le travail d'a.daptation s'etend **a** l'organisation de notre mode de vie, de priere et de travail qui doit etre en relation avec la con- dition physique et psychique des membres de la Congregation (PC.3).Puisque la profession.des conseils evangeliques en communaute ne fait nullement obstacle **a** l'epanouissement de la personne humaine, mais par sa nature **me-** me cherche plutot **a** le promouvoir au plus haut point (LG.46), notre spiri- tualite tient compte des qualites tuma.ines, les surordonne aux valeurs sur- naturelles et les transforme par leur moyen (PC.12-14).

9.- Par leur consecration religieuse les membres de notre Insti- tut ne deviennent pas etrangers au hommes (LG.46).Unis de manlere specia,,.- le **a** l'Eglise (LG.44), ils ressentent les joies et les espoirs, les tris - tesses et les angoisses des hommes de leur temps dans la meme solidarite qui lie l'Eglise **a** toute la famille humaine.Leur communaute, d'abord, s'edi- fie avec des hommes (GS.1,3). L'homme d'aujourd'hui, et partant tous ceux '.IUi desirent devenir membres de notre Congregation, se caracterise par un

certain nombre de qualites, **a** savoir: une conception plus dynamique de la **raht** (GS.5) **la conscience de la dignite de la personne** (ib.26), un sens critique plus penetrant (ib.54), le sens de l'autonomie et de la responsabilite (ib.55), la conscience sociale selon laquelle l'homme se definit avant tout par la responsabilite qu'il assume envers ses freres et envers l'histoire (ib.55). On doit donc tenir compte de ces realites pour mettre en valeur ce qu'elles ont de positif et contrarier ce qu'il y a en elle d'opposition aux conseils evangeliques.

1.0.- Ces traits de l'homme moderne vont se refleter dans la spiritualite du religieux moderne, lequel cherchera **a** assumer une reponse personnelle et totale **a** l'appel du Christ qui precha la saintete de vie **a** tous et **a** chacun de ses disciples (LG.10). Le religieux tachera d'expérimenter personnellement l'attrait de la personne du Christ dans la lecture quotidienne de la Sainte Ecriture, dans la meditation et dans la celebration -de bouche et de coeur- de la tres sainte Eucharistie (PC.6); il cherchera **a** transformer sa vie dans le fourneau de la charite par la pratique des conseils evangeliques et des vertus (PC.5); il fera en sorte que son sens communautaire trouve son expression dans une union intime **a** l'Eglise; il rayonnera le Christ devant le monde. Il se definira comme religieux dans des termes qui expriment un amour purifie et un service **a** tous ses freres dans le Christ; il saura avec certitude qu'en aimant les hommes il se rapproche du Christ (I Jn.4,20).

## Chapitre II.- Charite et Vie Commune

### Partie doctrinale:

23.- Nous, les Missionnaires Claretains, repondant aux exigences de notre vocation et pousses par la charite que le Pere repand dans nos coeurs par le Saint Esprit (Rom.5,5), devons vivre chaque jour plus intensément pour le Christ et pour le salut des hommes **a** l'exemple du Sauveur qui "nous a aime et s'est livre pour nous" (Eph.5,2). "Vivez dans l'amour", rencherit encore l'apotre dans ce meme texte; c'est seulement en vivant la vie du Christ et en imitant sa charite que nous accomplissons son commandement primordial: "aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aime" (Jn.15,12).

24.- Comme l'Eglise naissante, lorsque "tous d'un meme coeur etaient assidus **a** la priere... avec Marie et Jesus" (Act.1,14), se fit remarquer par la charite parce que les appeles n'avaient "l'un un coeur et qu'une ame" (Act.4,32), ainsi doit regner parmi nous, qui nous sentons unis par le lien commun de la filiation cordimariale, une charite affective et effective sans eclipse car beaucoup plus grandes sont les exigences de prevenance, de douceur et de service reciproque reclamees par notre titre. A cet amour nous reconnaitront pour disciples du Christ (Jn.13,35) et vrais Fils du Coeur de Marie; et par cet amour nous repondrons pleinement **a** notre vocation, car celui qui aime son prochain accomplit, de ce fait, toute la loi (Rom.13, 8 et 10).

Mais le Missionnaire ne connaît pas de barriere ni de limites dans l'amour: il aime ses confreres et il aime la Congregation entiere dans toutes ses Provinces, dans ses missions et dans ses oeuvres. Plus encore, avec un sens vraiment ecclésial et oecumenique, notre charite est toujours ouverte et rend temoignage de la vie de perfection, grace au traitement amical **a** la cooperation loyale avec d'autres Instituts, avec les Eglises locales en general et,

--s'pécialement avec la hiérarchie de l'Eglise.

reine pas l'universalité de l'Église ne limite notre charité; elle s'étend à tous les hommes auxquels elle souhaite le plus grand bien, en commençant par la propre famille du religieux avec laquelle celui-ci doit entretenir les relations et la tendresse exigées par la vertu de piété.

25.- Pousse par l'amour du Père, Jésus-Christ s'acquitta de sa mission s'immolant en sacrifice (Jn.14,13); le Missionnaire ne sera donc fidèle à sa vocation que lorsqu'il ressentira toute la force d'impulsion de la devise "caritas Christi urget nos", qui a entraîné si puissamment notre Fondateur.

La charité, en effet, l'a toujours poussé à ne chercher que la gloire de Dieu; elle l'a enflammé du désir de sauver tous les hommes par tous les moyens; elle l'a rendu apte et a imprégné d'onction ses paroles (Aut.439-441) et l'a revêtu d'une extraordinaire endurance au travail.

La charité fait de la vie religieuse en commun un signe de la venue du Seigneur (Pc.15). Par la charité qui est le lien de la perfection (Col.3,14) nous manifestons que nous sommes passés de la mort (ou vie naturelle) à la vraie vie de la grâce du Christ (I Jn.3,14). Nous savons qu'elle est la meilleure façon d'imiter la vie intra-trinitaire, dont nous sommes la ressemblance (Gen.1,26-27), et de réaliser ainsi l'unité que Jésus souhaitait: "Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé" (Jn.17,21). À plusieurs titres, la charité et l'union que nous aurons entre nous, seront un moyen efficace d'apostolat.

26.- Nous qui avons cru et reconnu l'amour que Dieu a pour nous (I Jn.4,16) nous savons qu'il nous a aimés jusqu'à nous envoyer son Fils en victime de propitiation pour nos péchés; ceci nous force à nous aimer mutuellement parce que c'est comme cela seulement que Dieu demeure en nous et qu'en nous s'accomplit son amour (I Jn.4,10-12).

Tel est l'esprit qui nous a été donné; tout a fait surnaturel et tendant à surmonter tout ce qui dans notre nature déchue peut être contraire à la charité parfaite. Pénétrant plus profondément, il doit transformer toute notre **âme** et informer toute notre activité humaine: notre volonté et notre affectivité. Ce n'est pas tout: la charité dont nous aimons nos frères, qui est une vertu théologique car nous aimons dans notre prochain Dieu et notre prochain pour Dieu, nous fait découvrir tout ce que Dieu a collé dans l'âme des hommes d'être et de perfection, **même** dans l'ordre naturel. C'est pourquoi faire preuve d'intelligence réfléchie et d'esprit sensible, est **une bonne** disposition pour la pratique facile de la charité; en effet, ces attitudes nous amènent à reconnaître et à apprécier mutuellement les valeurs personnelles qui existent dans les membres de la communauté.

27.- Le Concile a mis en valeur les avantages de la vie commune qui se nourrit de l'eucharistie, de la doctrine évangélique et de la sainte liturgie (Pc.15). Nos missionnaires auront le culte de la vie commune et la rendront plus aimable par l'oubli de soi et par le service mutuel par amour de Jésus-Christ jusqu'à ce qu'ils réalisent "une famille rassemblée au nom du Seigneur qui jouit de sa présence" (Pc.15). Ils répondront ainsi non seulement à la volonté de celui qui les prévint d'un amour Lui ne peut pas être laissé sans réponse, mais aussi au commandement de rendre au monde un témoignage de Dieu, car selon la parole du Seigneur, "là où deux ou trois se trouvent réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux" (Mt.18,20).

C'est à l'Eglise qu'il revient d'instituer les lois qui régleront sagement la pratique des conseils évangéliques (LG.45). Chaque religieux doit

se conformer ces lois ou statuts, differents seJon la variete ue.s-lns.titu-ts; ils sont le fondement de la vie commune. Celle-ci comporte communaute de buts et d'ideal conformement **a** son charisme propre, cornmunaute de certaines obser- vances qui sauvegarderont l'ordre da.n.s un etat de vie, communaute de biens et entraide fraternelle, de meme qu'une certaine communaute de traits dans le comportement, iSSUS de l'accoutuma.nce **a** vivre tous une meme Spiritualite ou **a** imiter un modele commun, le Saint Pondateur, etc. Pour nous le signe distinc- tif et premier du issionnaire, celui qui doit le caracteriser toujours et partout, celui qui doit constituer sa fin et l'objectif de tous ses actes, est la cha.rite" ( sprit de la Congreg. **I a IX,1°**).

### Chapitre **III**. - Lea Voeu:x Religieux en General

#### Partie doctrinale:

37.- La profession religieuse des conseils evangeliquea est la ple- nitude de la consecration baptismale. Cette consecration "par la regeneration et l'onction du Saint Esprit, nous consacre pour etre une demeure spirituelle et un sacerdoce saint, pour offrir, par toute l'activite de l'homme chretien, des sacrifices spirituels et pour annoncer la puissance de celui qui lee a.--a:p- peles des tenebres **a** son admirable lumiere (1 P.2,4-10). Aussi, que tous les dis- ciples du Christ, persevera.nt da.n.s la priere et da.n.s la louange de Dieu (Ac.2, 42- 47), s'offrent eux-memes en hostie vivante, sainte, agreable **a** Dieu (ROM.12, 1), portent temoignage du Christ par tout l'univers, et **a** ceux qui le le r dem- andent rendent compte de l'esperance qui est en eux de la vie eternelle (1 P. 3,15)" (LG.10).

-La consecration baptismale nous introduit, par le caractere sacer - dotal du bapteme, dans le sacrifice pascal du Christ, afin que par la celebra- tion de l'Eucharistie, dans laquelle ce sacrifice s'actualise, nous issions le faire notre et nous offrir ensemble avec le Christ au Pere comme des hosties vivantes.

38.- La consecration baptismale arrive **a** sa plenitude par la profes- sion religieuse. Celle-ci nous associe, en effet, au sacrifice pascal du Christ dans son etat actuel de consommation dans le ciel. Car si le bapteme nous fait mourir et ressusciter avec le Christ pour etre un jour glorifies avec lui, par la profession des conseils, le pouvoir du Christ et la puissance infinie de son Esprit font que des milliers d'hommes et de femmes sont capables de vivre, sur terre, la realite future de la vie de consommation dans le ciel et d'offrir ainsi, **a** tous les hommes, comma un signe manifeste, annonce et temoignage, la vie future vers laquelle tend tout le sacrifice pascal du Christ (PC.5).

39.- L'essence de la vie consacree par la profession religieuse n'est a.utre que d'etre Signe vecu dans l'!!!:glise et pour toute l'glise, et meme pour l'humanite entiere, de la vie future (L44). C'est done une presence du pouvoir du Christ "Kyrios" et de la puissance infinie de son Esprit, qui saisissent le religieu.x et l'entraiment **a** une donation de soi aussi vaste que l'amour du Christ et le feu de l' sprit. Ce qu'il ya de renoncement dans la profession religieuse n'est que la consequence d'un immense elargissement de l'amour hurnain qui est

--e-teve--au--pran de l'amcur du Ghrhist uni a son iglise par des l ens indissolu-  
bles. C'est un signe qui manifeste aux yeux de tous que lee b ens celestes  
n'appartiennent pas seulement a la vie future, mais qu'ils sont, en partie,  
deja presents dans le monde d'aujourd'hui(LG.44).

La profession religieuse n'est pas renoncement a l'amour, mais ele-  
vation a l'amour plenier dont le Christ aime son Eglise, de fa9on qu'il est  
Signe meme pour l'amour Chretien du ma.riage qui lui-meme doit s'elever au n1-  
veau sacramental qui le convertit en signe de l'union du Christ et de son  
Eglise (LG.44;PC.12).

La pauvrete religieuse plutot que renoncement aux biens terrestres  
est une volonte de vivre dans la perspective des biens du ciel que le Christ  
a gagnes\_ pour nous et qui seront un jour notre heritage commun a tous(LG.44).

L'obeissance religieuse, loin de di inuer la dignite de la person-  
ne humaine, nous conduit a l'acquisition de la vraie liberte, celle que le  
Christ nous a obtenue par son obeissance jusqu'a la mart sur la croix.Aussi  
Dieu l'a-t-il exalte a la plenitude de la gloire(LG.3). i cette consecration  
.jaillit de l'amour total du Christ, elle nous conduit aussi au don total d'  
amour en Christ.

## Chapitre VII.- De la Mortification

### Partie doctrinale

72.- Heraults du mystere du Christ, notre temoignage ne sera effi-  
cace que dans la mesure ou nous vivrons ce ll\ystere en sa double action:mort  
dans le Christ, par ou l'on entre dans la vie; nouveau mourir de chaque jour  
dans le Christ, pour penetrer plus intensement dans la vie nouvelle."Si le  
grain cie ble ne meurt pas, il reste seul"(Jn.12,24-25), i ne porte pas de  
fruit.

Mourir chalUe jour dans le Christ c'est faire que la mort du Christ  
penetre dans tous les recoins ou s'est introduit le peche.C'est la mortifica-  
tion qui prolonge cette mort dans le Christ jusqu'a deloger de nos sens et de  
nos facultes ou il se cache, tout ce qui tient du peche. Par notre mortifica-  
tion nous completons dans notre chair ce qui manque a la passion du Christ  
portant dans notre corps les souffrances et la mort de Jesus Christ(2 Co 4,  
10-12).

C'est ainsi que nous nous disposons a devenir veritablement te  
moins du Mystere pascal du Christ devant le monde.

73.- A l'interieur d'une spiritualite typiquement apostolique,tel-  
le que la spiritualite claretaine, une doctrine ascetique aussi engageante  
que celle contenue dans lea chapitres "De sensuum custodia"."De rnodestia" et  
"De mortificatione interiori", exige qu'elle soit encadree par une theologie  
de l'apostolat ou, ensemble avec l'idee de consecration qui est toujours d'  
une importance capitale, le concept de temoignage retrouve le role qui lui  
revient.Cette conception qui tres reellement preside deja aces chapitres des  
Constitutions, doit etre la force qui maintienne leur valeur substantielle.

74.- La personnalité et la vie de Saint Antoine Marie Claret s'organisent autour de sa vocation primordialement apostolique. La place et le relief qu'il accorde à cette matière de la garde des sens, modestie, etc •• s'explique justement, dans sa vie et dans sa doctrine, par cette vocation. Au Chapitre XX.III de la deuxième partie de l'Autobiographie, il parle des "vertus que doit posséder un bon prédicateur". D'autre part, "le missionnaire est en spectacle à Dieu, aux anges et aux hommes. Par conséquent, il convient qu'il soit circonspect et vigilant dans ses paroles, ses œuvres et ses manières" (n.384). Cela comporte une profonde transformation intérieure: "J'ai compris que la vertu de la modestie n'est pas possible dans l'aide de la mortification" (390). Le Père Claret lui-même apprécie grandement cette mortification dans sa dimension missionnaire (n.392).

75.- Cette partie des Constitutions doit être étudiée sans oublier la théologie du témoignage, car notre Institut étant foncièrement religieux et apostolique, le Fondateur tient très en compte la valeur testimoniale de la vie missionnaire dont le but est d'édifier le peuple de Dieu.

La théologie du témoignage se fonde toute entière dans le Christ, qui vint rendre témoignage du Père, selon les expressions répétées de Saint Jean dans son Évangile. Le Christ, par ses paroles, par ses œuvres, par sa vie entière, par sa mort et par sa résurrection a confirmé de son témoignage divin, toute la révélation (DV.4).

L'Église, prolongement du Christ, s'offre au monde comme le sacrement universel du salut (LG.48; GS.45), non seulement par la prédication de l'Évangile et par les sacraments, mais aussi par la vie de ses membres, devenus signe et sacrement de salut pour tous les hommes (LG.31, 35, 41, 42).

76.- La valeur de témoignage que porte en soi toute vie chrétienne, offre des caractéristiques propres lorsqu'il s'agit de la vie religieuse. Elle est, elle aussi, et d'une façon particulière, signe et témoignage inestimable du fait que le monde ne peut pas être transformé ni offert à Dieu en dehors de l'esprit des Béatitudes (LG.31). La vie des conseils évangéliques est un signe du Christ dans son Église pour que tous les hommes avancent vers une vie chrétienne plus intense. Elle est, en outre, signe de foi et d'espérance offert au monde comme preuve de ce que les biens éternels sont déjà une heureuse réalité ici-bas.

Surtout, elle présente constamment aux hommes la forme de vie que le Fils de Dieu a prise en entrant dans le monde et qu'il a proposée aux disciples qui voulaient le suivre LG.44 •

77.- La valeur de témoignage de la vie religieuse est un élément fondamental de toute évangélisation. Elle doit être davantage dans notre Institut à cause des exigences très particulières de notre Fondateur qui voulait que notre conduite extérieure réglée par la modestie et notre mortification extérieure et intérieure rayonnent sur nos ministères pour rendre plus efficace notre apostolat.

78.- Cependant on doit remarquer que le caractère de signe de notre vie religieuse est dans l'Église un signe de salut pour le monde. Signe intelligible pour le monde. Même lorsque le monde refusera de le comprendre, il restera toujours un signe pour lui et contre lui, et le monde sera jugé parce qu'il n'a pas voulu accepter les signes de Dieu.

La vie claretaine, présentée au monde selon le charisme du Fondateur, revêt une valeur permanente de témoignage. Mais elle doit adopter, en se présentant au monde comme signe du Christ, les formes qui répondent le

---

miets: au mmteie du Fondateur et- a notre apo-stol-a..t. ane-plus gr"a:n-  
de force de conviction.

Si l'lise nous invite done a adopter de nouvelles formes de pauvrete, il faudra aussi adapter les formes de mortification et de garde de sens du Fondateur, et abandonner, meme, celles qui ont perdu toute valeur de signification aujourd'hui cherchent en cela, corrune le Fondateur, a etre temoins fideles de Jesus.

79.- Xotre mortification interieure et exterieure, notre modestie, ne sauront etre un veritable temoigna.ge pour le monde Si elles ne sont que des actes plus oum<ins isoles.C'est l'ensemble d'une vie qui rend effective - ment temoigna.ge.Dans cet ensemble, meme la mortification interieure se manifeste d'une fa9on myst rieuse mais indiscutable,devenant l'ame de la mortification exterieure et de notre modestie, en leur inspirant sens et valeur de temoignage convaincant.

C'est a etablir cette unite de vie mortifiee que tendent la lettre et l'esprit de ces chapitres des Saintes Constitutions.Ce devrait etre aussi le premier souci de tout claretain, sachant qu'il ne deviendra pas signe veritablement apostolique par sa mortification si celle-ci n'enveloppe pas ea vie entiere.

## Chapitre VII.- Le Reglement Domestique

### A) Elements historiques et d'orientation

93.- La vie commune si necessaire a la famille,unie dans le Christ, pour l'etablissement d'une veritable fraternite, doit etre encouragee de fa9on ad ptee a la vocation religieuse et apostolique de notre Institut.

Cela doit se mani.fester de maniere particuliere dans la distribu - tion du temps consacre aux occupations spirituelles,.au travail rministeriel ou domesti:nie, aux temps libres et a la detente correspondante(ES.25,26)

94.- Saint Antoine Marie Claret et les premiers Peres ont senti le besoin que le temps de nos Missionnaires soit reglemente, tant pour leur vie domestique lUe pour le ministere.Les Constitutions primitives contenaient en plus de quelies prescriptions sur les exercices de piete et sur d'autres occupations, un horaire tres detaille pour chalUe saison.L'experience successive- et les conseils des censeurs romains firent comprendre qu'on ne pouvait pas imposer par constitution, un rnome horaire pour toute la CongregationCepen.- dant, le principe de la necessite d'un horaire pour chaque maison demeurait.

95.-Dans toute communaute religieuse ou apostolique, l' "ordo di-urnus" revet une double finalite: eel.le de favoriser la vie commune en fixant quelques occasions de rencontre entre les membres qui la composent, et celle de faciliter l'accomplissement des obligations personnelles et ministeriel - les de chacun. Cependant cet horaire n'a pas la meme etendue pour tous les Instituts religieux. Dans les ordres monastiques et conventuels, il s'etend a toute une reglementation de la vie domestique centree sur la celebration de l' UCharistie<sub>1</sub> sur la recitation ou le chant de l'office divin, sur les repas.Dans la Compagnie de Jesus, institution eminentment apostolique, on ne

On ne prescrit normalement comme actes communautaires que les deux repas; on re-  
du-1 --e. :L de la meditation et les examens a faire toutefois' en particulier. Il n'existe dans la Compagnie aucun acte conunautaire de pieté impose par la regle. Dans les Congregations modernes, ordinairement, on trouve un systeme intermediaire dans lequel on donne une place plus large a la pieté commnautaire.

96.- Saint Antoine Marie Claret nous a prescrit dans les Constitutions primitives et dans les actuelles, deux "ordines" differents, correspondants aux deux saisons qui constituent l'annee chez nous, dont l'un s'appliquait pendant les sept mois de ministere et l'autre pendant les cinq de vie commune dans nos maisons. Le deuxieme comprend beaucoup plus d'elements que le premier. Mais aujourd'hui, pratiquement, il n'y a presque pas de difference de temps dans notre vie; il ya plutot des communautaires qui se consacrent a des ministeres differents: colleges ouverts aux externes, paroisses, maisons de predication, curies et colleges de formation. Nous estimons qu'il faut maintenir dans les Constitutions, quoique dument revises, ces deux "ordines" differents, car il s'agit d'une tradition de l'Institut qui remonte a la premiere annee de sa fondation et qui est, par surcrott, tres significative. L' "ordo pro missionum tempore" garde toute sa valeur pour nos missionnaires dans le temps ou ils se trouvent intensesment engages dans un ministere extraordinaire (missions, retraites.etc ••).

97.- Des problemes surviennent lorsqu'il s'agit non de missionnaires consacres temporairement a un ministere special, mais de communautaires engages pendant toute l'annee dans un travail ministeriel intensif. Il faut bien avouer que le Pere Fondateur n'avait pas prevu cette situation; c'est pour quoi on ne trouve pas dans les constitutions un "ordo" qui puisse leur etre applique. Par ailleurs, il est aussi clair que l' "ordo pro missionum tempore" n'est applicable a de telles communautaires. Ce probleme devient beaucoup plus grave si l'on considere que des communautaires dans cette situation constituent aujourd'hui le plus grande partie de l'Institut. Il parait donc evident qu'il est necessaire d'etablir quelques normes generales qui permettent a la fois l'exercice de ce ministere, partie centrale de notre vocation, et qui au meme temps sauvegardent la vie communautaire.

98.- On peut trouver la solution a ce probleme un retour aux sources, c'est a dire, a la forme de vie communautaire que le Pere Fondateur a connue. Celui-ci dans les premieres Constitutions et dans les actuelles, n'a pas prescrit d'autres actes communautaires que les repas, certaines recreations, les conferences au temps de relache ministerielle, la meditation les jours de recollection et l'acte dominical.

A ce propos, le Pere C.F. Hernandez ecrit: "il y avait une espece de reglement qui precisait et animait les prescriptions du Reglement Domestique des Constitutions. Il remonte au 15 avril 1865, date a laquelle le P. Clotet, Superieur de Vich, le transcrit. Ce reglement touchait de telle sorte tous les moments de la journee et toutes les activites individuelles que paradoxalement tous venaient a etre assujettis a une vie commune, stricte et continuelle, sauf pour ce qui sera appele plus tard acte de communautaire, par excellence, a savoir: les exercices de pieté tels que la priere du matin et du soir, la meditation, le chapelet que les pretres **disaient** en particulier dans leur chambre (La Congregation de Missioneros, I, pp. 449-450).

Plus tard on est entre dans un processus qui tendait a convertir en actes communautaires tous les actes de pieté que le l'ondateur avait fixes com-

mmes exercices d'ascèse personnelle. On débuta avec la recitation collective du chapelet (1862); on continua la lecture et l'examen, auquel on ajouta les prières (1867). Finalement, après la mort du Fondateur, on imposa la confession hebdomadaire, et au chapitre de 1876, on prescrivit que tous les exercices, sans exclure la méditation du matin, soient faits en commun, et on sépara la visite du chapelet, créant ainsi un autre acte qui signalait la fin de la sieste. Tout cela, toutefois, s'appliquait au temps de vie domestique, et seulement d'une façon relative au temps des missions.

### C) Sur les exercices de piété

#### 114.- Renouveau liturgique de notre vie de piété

Le Concile, en exhortant les religieux à cultiver l'esprit d'oraison et l'oraison elle-même, les invite à puiser "aux vraies sources de la spiritualité chrétienne", à savoir: La Sainte Écriture et l'Eucharistie" (PC. 6; PO. 14, 18). Il ne s'agit pas seulement d'un principe proclamé théoriquement.

Le même document précise sa pensée: "Ils célèbrent la liturgie sacrée, surtout le saint mystère de l'Eucharistie, selon l'esprit de l'Eglise, de bouche et de cœur, et nourrissent leur vie spirituelle à cette fontaine inépuisable" (1b). La messe unit merveilleusement l'Écriture et l'Eucharistie dans ses deux parties complémentaires d'une unique célébration: la liturgie de la parole et la liturgie eucharistique (SC. 56). Cet acte central du culte est accompagné de l'Office divin, prière publique de l'Eglise exprimée par la méditation et la proclamation de la même parole inspirée.

Si la piété de nos communautés respecte cette primauté de l'Eucharistie et de l'Office divin, elle vivra au rythme de l'année liturgique, pendant laquelle l'Eglise célèbre le mystère du Christ. Notre piété sera conséquemment ecclésiale et pascale.

C'est le Concile lui-même qui formule le principe modérateur des autres formes de piété communautaire: ces exercices "doivent être réglés en tenant compte des temps liturgiques et de façon à s'harmoniser avec la liturgie, à en découler d'une certaine manière et à y introduire..." (SC. 13. Inter Oecumenici, 17).

#### 115.- Points d'orientation

Pour une juste et prudente organisation de la piété de la Congrégation, il faut tenir en considération trois critères fondamentaux: a) la nature intrinsèque des actes de piété; b) la nature spécifique de notre vie commune dans l'Eglise; c) les exigences de la renouveau et de l'adaptation. D'abord le retour à l'Évangile, selon l'inspiration originelle du Fondateur. Dans l'organisation de notre piété, notre Père Fondateur a tenu compte de notre mission dans l'Eglise. D'une part, il nous inculque la valeur de l'oraison, ("quod ipse ante omnia est curandum", Const. I, 110); d'autre part, il nous indique les formes de culte, d'intériorisation de la Parole, de formation, qui conviennent au caractère de notre vocation religieuse et apostolique; et il ne nous a pas imposé par constitution ni la forme chorale ni la forme collective pour faciliter davantage l'organisation de notre piété et de notre apostolat. Les Chapitres et les Supérieurs ont adapté, peu à peu, cette orientation fondamentale aux temps et aux lieux.

---

La seconde exigence de la renovation adaptee est la conformite a la volonte de l'Eglise manifeste au Concile et dans les documents post-conciliaires. Elle nous dit de valoriser les exercices de piete selon leur nature et fonction, de purifier la piete propre a notre vocation, des elements etrangers et de nous adapter aux conditions psychologiques, physiques, etc ••

Il ne sera pas superflu de rappeler que, dans la Congregation du vivant du Fondateur, la meditation, la lecture, l'examen, les prieres du matin et du soir, etaient des actes de piete privesi tandis que les visites au T.S.S. Sacrement apres les repas et, plus tard, la recitation du chapelet apres la conference d'ascetique et mystique avant le souper etaient collectifs. Pendant les Missions on recitait en commun, avec le peuple, les prieres du matin et du soir ainsi que le chapelet.

---

## DECRET

### SUR L' APOSTOLAT

#### PREFACE

1.- Pour établir le Royaume de Dieu, Jésus-Christ "fonda son Eglise comme le sacrement du salut et, comme il avait été lui-même envoyé par le Père, Il envoya ses Apôtres dans le monde entier"(AG.5). L'Eglise sous l'impulsion du Saint Esprit continue et développe cette mission du Christ.

On appelle apostolat toute contribution au Royaume de Dieu, principalement par la prière, les œuvres de pénitence et le témoignage de la vie (CD.33). Dans un sens plus strict on appelle apostolat tout ce qu'on fait, au nom du Christ et par mission de l'Eglise, pour faire connaître aux hommes et établir parmi eux: le Royaume de Dieu (AA2 et PC.8).

2.- La Congrégation, qui reçoit de l'Eglise la mission d'annoncer et d'établir le Royaume de Dieu, s'acquiesce de cette tâche selon son propre charisme claretain:

a) En tant qu'institution apostolique et religieuse, elle imite et prolonge la forme de vie du Fils de Dieu; elle doit apparaître, par conséquent, comme un signe qui incite à l'accomplissement de la vocation chrétienne et manifeste la présence et la transcendance des biens célestes; elle doit témoigner de la vie nouvelle et éternelle qui annonce la gloire de la future résurrection et fait éclater aux yeux de tous les hommes l'infinie puissance du Christ et de son Esprit (LG.44 et 46).

b) En tant qu'institution apostolique et missionnaire, elle se sent pressée par la charité du Christ à procurer le salut des hommes du monde entier (Const.I,2); cette même charité fait qu'elle s'engage dans les secteurs de plus grande urgence évangélique et qu'elle utilise les moyens d'apostolat les plus efficaces (Const.II,63).

c) *in* tant qu'institution apostolique et mariale, elle est forgée par l'amour de Marie (Autob.270) et en reçoit "ce sentiment maternel qui doit animer tous ceux qui coopèrent à la mission apostolique de l'Eglise pour régénérer les hommes" (LG.65).

3.- Obeissant à tous les appels du Souverain Pontife et "faisant toujours preuve de soumission aux évêques en leur qualité de successeurs des Apôtres" (CD.35,1;E!>.22-40), nous travaillons "de toutes nos forces et avec zèle à l'édification et à la croissance de tout le corps mystique du Christ et au bien des Eglises particulières" (cn.33).

Dans l'exercice de l'apostolat, nous agissons unanimement, dans l'Eglise et pour l'Eglise, avec les autres pretres (LG.28 et PO 8), religieux (PC 23) et laïques (AA 25), afin que l'unité de tous ceux qui annoncent l'Evangile amène le monde à croire en Jésus-Christ, l'envoyé du Père (Jo.17,21).

4.- Notre mission apostolique, qui comporte le rattachement au commandement du Christ et l'obéissance à ses représentants, inclut aussi la fidélité continue à la motion personnelle de l'Esprit.

5.- Notre nom de missionnaires nous oblige à un apostolat d'avant-garde, comme serviteurs de la Parole en vue de la conversion à la foi ou du renouveau de la vie chrétienne.

6.- Conscients que sans le Christ nous ne pouvons rien faire (Jo. 15,5), nous vivons notre apostolat avec ardeur et courage (Const.I,105), dans une attitude constante de prière, en communion avec le mystère pascal que nous renouvelons chaque jour dans l'Eucharistie, et avec la très ferme espérance que nous pouvons tout en Celui qui nous fortifie (Phi.4,13). Nous utiliserons, avec esprit de pauvreté, tous les moyens que notre apostolat exige, "mais conscients que c'est Dieu qui fait que son Règne arrive sur terre" (AG.42).

7.- Comme messagers du Verbe incarné et honnêtes parmi les honnêtes de notre temps, nous devons nous incarner dans les communautés humaines auxquelles nous sommes envoyés, de sorte qu'il n'y ait rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans notre cœur (GS.1). Cela nous obligera à vivre apostoliquement attentifs aux signes des temps, à traduire l'Evangile dans un langage intelligible pour chaque situation humaine et à donner une solution chrétienne à tous les problèmes de nos frères les hommes (AG.10).

8.- Nos missionnaires doivent savoir conjuguer l'impétuosité de leur zèle avec l'attente de celui qui sait que le Royaume des Cieux, comme une semence, croît lentement. Le sens de notre responsabilité nous libérera de toute improvisation et de tout dilettantisme. La conscience de notre mission éveillera notre initiative et nous maintiendra dans l'humilité. Notre donation totale au Royaume de Dieu nous facilitera le renoncement propre de l'apôtre à un avenir humain, à l'affection du Cœur et à nous laisser conditionner par les sentiments patriotiques.

## Chapitre I. - Reorganisation et Planification de notre Apostolat:

### Art.2. Planification pastorale postconciliaire

27.- Le monde non chrétien. En suivant le décret capitulaire sur les Missions, nous devons renforcer notre apostolat vis-à-vis de ce monde.

28.- Le monde déchristianisé. (Ceux qui ont rompu avec l'Eglise ou ceux qui, dans leur vie, ne font pas cas de la foi de l'Eglise). A l'égard de ce champ d'apostolat qui ne fait que grandir dans les vieilles chrétiennes, et à l'égard du diffus monde de l'athéisme, tous les fils de la Congrégation doivent raviver la conscience de leur vocation missionnaire et renouer leur mentalité et leur action selon les directives du Concile.

29.- Les frères séparés. Tous les Claretains doivent manifester dans leurs ministères, publications et relations, une attitude sincèrement œcuménique, rythmée avec la sensibilité de l'Eglise et selon les normes de la hiérarchie. En plus, il faut spécialiser quelques uns des nôtres en œcuménisme.

--30-- Leo fidelcs pratiguants. Conformemcnt **a** l'enseignement du Certe-i---- le Vatican II, nous devons promouvoir chez eux la vocation **a** la saintete (LG, chap.5), la vie liturgique (sc,19), l'inquietude apostolique (AA) et la res - ponsabilite chretienne dans leurs engagements temporals (GS).

31.- Lee •ilitants lafcs. Ce sent les leaders de la pensee et de l'ac- tion. Nous devons attacher davantage d'importance **a** leur existence dans l'Egli- se puisque leur efficacite est un des points cles aujourd'hui (LG,AA,GS).

Ainsi, nous devons favoriser leur promotion effective, en nous debar- ra.ssanr sincerement du paternalisme clerical et nous devons opter dans notre apostolat avec eux, pour une pastorale d'ensemble. Nous devons travailler dans les organisations les plus efficaces et les plus vastes de l'Eglise.

32.- Les Cons cres. Religieux, pretres et seminaristes. L'Institut ra- vivera son apostolat traditionnel dans ce doma.ine, en favorisant, selon les di- rectives conciliaires, la renovation des consacres dans leur pleine dimension ecclesiale (PC,OT,PO,ES), **a** l'echelle paroissiale, diocesaine, nationale, in- ternationale.

33.- Les Deplaces. La Congregation doit s'engager chaque jour davanta- ge dans sa tache missionnaire aupres des divers groupes humains de "deplaces": migration interieure et exterieure, quartiers ouvriers, quartiers defavorises, nomades •• par un travail ineluctable de preevangélisation. Ainsi elle repondra au voeu du Concile: "Il faut que l'Eglise soit presente dans ces groupements humains par ses enfants, qui y vivent ou sont envoyes vers eu."x:"(AG,11).

Nous voyons le besoin de creer dans ces milieux des communautes cla- retaines dont le mode de vie, surtout "dans la pratique de la pauvrete-".'( ,11, 23), donne **a** leur apostolat une plus grande efficacite.

l'•leme quelque fois, il faudra deplacer vers ces milieux, des communau- tes maintenant situees da.ris des milieux aujourd'hui mieux desservis.

34.- Les migrants. a) Les communautes qui s'occupent de migrants doi- vent a'organiser en fonction de leur objectif spécifique.

b) Les missionnaires destines **a** cet apostolat doivent simulta.nement, dans un esprit de franche adaptation, s'insérer dans le monde des migrants et dans l'ambiance sociale et ecclesiastique qui a accueilli ces migrants. Cola suppose une soigneuse adaptation **a** la mentalite, la langue et la nouvelle culture.

c). a.nt aux migrants decides **a** rester tlefinitivement dans le pays d'accueil, une des principales taches du missionnaire sera de leur faciliter l'incorporation effective **a** la nouvelle communaute humaine et ecclesiale dont ils commencent **a** etre membres.

35.- Le domaine du social • Nous devons nous engager dans cet apos- tolat, si actuel de nos jours, et cola, dans un esprit vraiment apostolique, soit dans l'orientation de la pensee et la direction des consciences soit dans l'effort pour changer le type de notre temoignage; pour cela, il faut revoir les criteres d'acceptation de nouvelles fondations et ministeres ainsi comme la forme de les mener **a** terme, puisque nous devons "accomplir l'oeuvre de jus- tice sous l'impulsion de l'amour (GS,72;Pop.Prog.).

36.- L'Universite. Dans le ministere de l'education chretienne au ni- veau superieur, nous devons faire evoluer la simple direction de Colleges Uni- versitaires actuelle, vers une penetration apostolique dans l'Universite. Le temoignage evangelique, la creation de noyaux de rayonnement chretien, la di- rection spirituelle en sont les moyens ainsi que toute la pastorale universi- taire dans ses i'ormes les plus missionnaires.

37.- L'Amérique Latine. Les appels pressants de l'Eglise et les exigences de notre vocation claretaine, nous obligent à répondre aux besoins très urgents de l'Amérique Latine avec l'envoi de personnel pour des engagements importants et efficaces.

## Chapitre II.- Le Service Direct de la Parole.

38.- "La parole de Dieu est vivante et efficace" (He, 4, 12). "Apôstolat et prédication sont dans un certain sens des termes équivalents" "La prédication est le premier apôstolat" (Suarez, ASS, LVI, 1961, 648).

La Congrégation proclame avec le Concile la grande force et la grande puissance de la Parole de Dieu qui constitue le soutien et la vigueur de l'Eglise (DV. 21) et exhorte ses missionnaires prêtres, comme ministres de la Parole de Dieu, à chercher "le moyen le meilleur de transmettre aux autres ce qu'ils ont contemplé" (PO. 13).

La Congrégation accueille, aussi, l'orientation de l'Eglise "qui est en train de revaloriser la fonction de la Parole dans l'économie de sa charge pastorale" (Paul VI, L'Oss. Rom. 13, fév. 1964) et encourage à "étudier de nouvelles formes d'annonce de la Parole, à multiplier les causeries et les conférences, à avoir un plus grand contact avec le public, à descendre des chaires trop élevées, à sortir de l'église s'il est nécessaire, à se présenter avec respect devant n'importe quel auditoire" (ib).

39.- Toutes les formes légitimes de service de la Parole entrent dans le cadre de notre charisme, même si leur forme peut évoluer dans la vie de l'Institut comme ce fut le cas dans la vie du Fondateur; par toutes elles la Congrégation "conserve fidèlement et accomplit ses propres objectifs" (PC. 20).

40.- Afin de revaloriser, dans la pratique, la vocation spécifique de nos missionnaires prêtres au service direct de la Parole, il convient de leur libérer de l'administration de nos collèges ou d'autres administrations semblables, de la bureaucratie paroissiale et d'autres fonctions qui peuvent être remplies convenablement par nos Frères coadjuteurs ou des laïcs compétents.

41.- L'importance accordée à la Parole de Dieu dans la Liturgie exige de tous les Claretains prêtres une connaissance spécifique de la prédication liturgique, la préparation soignée et réaliste de chaque homélie et l'administration de tous les sacrements avec une préoccupation vraiment pastorale (sc. 52, 59).

42.- Nous devons estimer la catéchèse comme le premier moyen de l'Eglise dans sa fonction éducative (GE. 4) et comme le premier ministère indigne de notre législation claretaine (Const. II, XVI, 63). Nous devons prêter une attention spéciale à la catéchèse d'adultes, spécialiser un grand nombre de nos frères en catéchèse et renover ou insérer notre travail catéchistique dans le cadre des Conférences épiscopales et des Conseils diocésains de catéchèse.

43.- Tous les Claretains qui se consacrent à l'enseignement ou à la recherche théologique, accomplissent une grande tâche dans le service direct de la Parole. Nos professeurs de sciences ecclésiastiques doivent exercer leur fonction avec un esprit vraiment apostolique (OT, 16 et 17) et élargir leur rayon d'action par des publications, par la participation à des Congrès, etc. ••

4. Missions populaires. a) Nous apprécions à leur juste valeur les efforts des spécialistes en pastorale et des missionnaires pour l'adaptation actualisée de ce ministère -si important dans notre tradition- la où il est encore en vigueur, et nous souhaitons qu'on arrive dans ce domaine à un effort fort d'ensemble.

b) Nos missionnaires doivent suivre avec intérêt l'évolution actuelle des missions populaires, leur structuration à l'échelle diocésaine, nationale ou internationale et leur enrichissement biblique, théologique et sociologique.

c) Les provinces où ce ministère est en vigueur, devraient former une communauté spéciale comme centre de missions, convenablement équipée.

d) Le Chapitre prône l'évolution de la mission traditionnelle vers les "campagnes missionnaires", soit dans la forme de "communautés en campagne missionnaire", soit "campagnes missionnaires en équipe". Ces expériences pourraient se concevoir comme suit:

1.- Campagnes missionnaires en équipe:

Elles supposent l'existence d'une zone ou région spirituellement appauvrie.

Elles comptent sur une pastorale ordinaire déjà existante.

Elles ne comportent pas la cure d'âmes.

Elles exigent des missionnaires spécialisés dans la pastorale de la zone: enfants, familles, ouvriers, religieuses, etc...

Les missionnaires vivent ensemble ou non, selon les exigences de la stratégie adoptée.

- Elles durent approximativement une année.

- Elles ont les mêmes objectifs que la mission traditionnelle: intensification du service de la Parole, conversion des cœurs et revivification chrétienne des structures.

2.- Communautés en campagne missionnaire:

- Elles supposent une zone ou un pays déchristianisé et spécialement défavorisé.

Elles comptent sur des structures insuffisantes de la pastorale ordinaire.

Elles n'excluent pas la cure d'âmes.

Les missionnaires vivent en communauté et mettent l'accent sur le témoignage de pauvreté.

Il y a possibilité d'adopter le travail manuel comme forme de ministère.

La durée est illimitée.

L'objectif est la rechristianisation de la zone pour la confier ensuite à la pastorale ordinaire.

3.- Ces deux formules peuvent jouir de la collaboration de nos Frères coadjuteurs et des laïcs.

45.- Retraites spirituelles. a) La direction de retraites spirituelles entre pleinement dans la ligne du charisme claretain.

b) La dynamique interne de la méthode ignacienne continue d'être valable et ne doit pas être altérée par l'apport d'éléments étrangers pris à d'autres formes d'apostolat. Il faut, pourtant, organiser les retraites spirituelles selon la nouvelle mentalité biblique, théologique, liturgique et pastorale exprimée par Vatican II.

c) Le Chapitre accepte la validité d'autres types de retraites non ignaciennes, que nous pouvons faire ou diriger, pour raison d'efficacité, quand

Le public se repete ou en u'autres circonstances.

d) L'ideal de nouvelles maisons de retraites est sttbordo.nme a une pastorale d'ensemble, dans les limites du diocese ou de la nation.

e) Il faut specialiser a temps ceux qui montrent inclination et aptitudes pour ce ministere, et le plus grand nombre, encore, de ceux qui actuellement exercent deja ce ministere.

46.- On recommande, pour leur efficacite dans l'evangelisation des adultes, les Instituts, Cours ou Semaines specialisees, dirigees a des secteurs particulierS -profession-, familles, jeuneSse ••.- ou orientes a l'approfondissement d'une matiere determinee Bible, Liturgie, ociologie, Oecumenisme ••.

47.- La. ou les neuvaines ou pratiques semblables sont encore en vigueur, nous devons les precher avec l'esprit missionnaire de notre Saint Pere Fondateur et avec la nouvelle profondeur doctrinale que reclame le Concile: "Il faut que toute la predication ecclesiastique, comme la religion chretienne elle-meme, soit nourrie et animee par l'ecriture : sainte" (DV.21).

### Chapitre III.- Les Moyens de Communication Sociale

48.- L'importance extraordinaire de ces moyens de diffusion qui expriment ce que la societe pense en meme temps qu'ils font la pensee de cette meme societe, la volonte de l'Eglise qui nous exhorte a "user des moyens varies qui sont aujourd'hui a notre disposition pour annoncer la doctrine chretienne" (CD.13), l'esprit d'avant-garde de notre Fondateur et la tradition de l'Institut dans le domaine de la borine presse, exigent de nous tous, a l'egard des moyens de communication sociale, une attitude consciente et responsable, tant au point de vue apostolique que technique.

49.- Tout Claretain doit:

a) Cultiver sa sensibilite humaine et pastorale a l'egard des m.

**c.s.**

b) S'en servir personnellement afin de vivre en harmonie avec le milieu culturel, avec l'information sociale et avec l'evolution de la societe.

c) Les utiliser comme des moyens d'apostolat, occasionnellement ou habituellement, selon la propre capacite et la specialisation (HI.13 et 15; OT.2).

50.- La Congregation doit prendre une attitude collective bien decidee a l'egard des m.c.s.

a) Dans la formation commune de tous nos Seminaristes et t"reres Coadjuteurs.

b) Dans la promotion, au niveau de la specialisation, de quelques missionnaires qui reunissent les qualites et la vocation necessaires pour se consacrer a l'organisation et a l'orientation de CeS formes d'apostolat ou a leur exercice direct et habituel (n1.15).

c) Dana le critere qui doit prevaloir dans nos communautes et centres de formation pour l'usage responsable des m.c.s., tant pour la formation que pour l'information (Hi.16).

d) Dans l'organisation effective -a.u niveau generalice, provincial ou interprovinc al- de l'apostolat des m.c.s. en depassant les improvisations, les simples essais de bonne volonte et les efforts individuels.

51.- Dans l'apostolat des m.c.s. nous devons nous préoccuper vivement de la promotion des laïcs à qui "il revient principalement d'animer de valeurs chrétiennes ces moyens" (IM.3).

A cet effet nous devons:

a) Les engager dans cet apostolat afin qu'ils y apportent leurs talents ou leur contribution financière, selon la volonté du Concile (IM.17).

b) soutenir et orienter, au point de vue chrétien, les professionnels des moyens de communication sociale (Il.11 et 15).

52.- Puisque nous sommes immergés dans une société configurée par les m.c.s. notre vocation missionnaire nous oblige à former, jour après jour, comme lecteurs, auditeurs ou spectateurs, tous ceux qui sont à la portée de notre ministère. "C'est pourquoi il faut promouvoir, multiplier et orienter, selon les principes de la morale chrétienne, les initiatives relatives à cette fin" (IM.16).

53.- À cause de la complexité technique et financière des m.c.s. et de leur graduelle socialisation, il sera plus efficace du point de vue apostolique que nous introduisions dans les grands organismes déjà existants plutôt que d'en créer de nouveaux. Nos missionnaires, dûment préparés, collaboreront avec ces organismes dépendants ou indépendants de la hiérarchie, pour y travailler dans une pastorale d'ensemble ou exercer une influence chrétienne dans les masses (II.14).

La où ce sera une urgence pastorale - pays de mission et pays en voie de développement - les notres établiront ces moyens de communication sociale, mais toujours animés par un critère apostolique et avec des garanties techniques.

54.- Comme serviteurs de la Parole, tous nos prêtres doivent arriver à maîtriser l'art d'écrire et de parler. La plupart d'entre eux doivent être en mesure d'écrire, même s'il ne se consacrent pas à l'apostolat de la presse, et beaucoup doivent arriver à conjuguer leurs diverses activités apostoliques avec un certain rythme de production littéraire, à différents niveaux de spécialisation et de divulgation.

Les plus doués pour l'art d'écrire doivent se spécialiser par des études adéquates couronnées par un diplôme en journalisme.

55.- Dans la publication de livres, revues, feuillets et autres imprimés, il faut tenir compte, de façon objective, de la situation et des besoins de chaque pays dans cette matière. Et aussi bien le contenu que la présentation seront en harmonie avec les signes des temps.

56.- En général, nos périodiques - qui ne peuvent pas se multiplier de façon inconsidérée - doivent être soumis à un régime provincial ou être confiés à la conférence interprovinciale afin qu'ils s'adaptent mieux à l'ensemble d'un pays.

Dans ces publications, une désintéressée collaboration de tous est nécessaire.

57.- Les échanges et la co-production dans les publications périodiques, traductions et collections, doivent être l'objet d'une étude et d'une réglementation en suivant des critères réalistes d'efficacité apostolique.

58.- Toutes nos publications périodiques auront une équipe de rédaction et leurs directeurs auront les diplômes requis dans le pays concerné.

59.- Il est convenable d'établir un service d'information régulier au niveau général, conjuguant au maximum la simplicité et l'efficacité; il

---

sera rattaché à la préfecture d'apostolat afin de fournir des renseignements sur la Congrégation, à nos publications, aux m.c.s. du Saint Siège et à ceux des pays où travaillent les Claretains.

#### Chapitre IV.- Les Paroisses

60.- Même si la paroisse n'est pas la seule forme de communauté chrétienne, elle est la première communauté locale de foi, de culte et de charité.

Par-dessus l'aspect juridique, aujourd'hui en révision, on accentue deux aspects essentiels de la paroisse: l'aspect eucharistique (sc.42) et l'aspect missionnaire (CD.30,1).

La sociologie religieuse constate la crise de la paroisse traditionnelle, surtout dans les agglomérations urbaines.

C'est pourquoi, une paroisse vivante réclame une pastorale attentive à ses exigences eucharistiques et missionnaires et aux conditionnements sociologiques.

61.- La Congrégation, qui est née dans l'Eglise avec une mission supraparoissiale, mais qui au cours de son histoire a accepté des paroisses en fonction de son adaptabilité apostolique, continuera à offrir ses services à l'Eglise dans le domaine paroissial afin de répondre aux appels explicites de Vatican II (CD.33,34,35) et en vertu des urgences et possibilités du ministère de la Parole dans les paroisses actuelles (CD.30,2).

Afin d'être fidèle à son charisme dans ce ministère, l'Institut demande à ses membres une attitude ouverte aux nouvelles perspectives et expériences actuelles de la Paroisse-mission, en vue de faire de chacune de nos paroisses une authentique communauté missionnaire.

62.- Dans l'acceptation du ministère paroissial, nous devons considérer en même temps les besoins de l'Eglise et les exigences de notre charisme. Nous devons donc préférer les paroisses de type strictement missionnaire; nous accepterons généreusement, à la demande des évêques, la prise en charge, même temporaire, de paroisses (CD.35,1).

63.- Dans l'exercice du ministère paroissial, nous serons des missionnaires authentiques par l'abondance de la prédication, par le soin spécial de la catéchèse (CD.30,2), par le travail de captation de ceux qui vivent éloignés ou en marge de la vie paroissiale, par la promotion du laïc, par la promotion des vocations sacerdotales et religieuses et par la collaboration préévangélisatrice aux œuvres sociales.

64.- Dans le cadre des églises particulières, toutes nos paroisses doivent être ouvertes à l'Eglise Universelle; elles collaboreront par la prière et par l'action à sa tâche totale! missionnaire, œcuménique et pastorale; car la grâce du renouvellement ne peut croître dans les communautés à moins que chacune d'elles n'étende le rayon de sa charité jusqu'aux extrémités de la terre et qu'elle n'ait pour ceux qui sont loin, une sollicitude semblable à celle qu'elle a pour ceux qui sont ses propres membres" (AG.37).

65.- Afin de mieux réaliser la paroisse comme mission, il faut promouvoir l'esprit de collaboration et le témoignage d'unité (CD.30,1.3): par une vie d'équipe sacerdotale, par le fonctionnement efficace d'un conseil de laïcs dans l'organisation et l'administration paroissiales, et par une

insertion sincere dans la pastorale d'ensemble locale et diocesaine.

66.- Nos Pretres et nos Freres coadjuteurs qui forment les communautés des paroisses claretaines, doivent partager, dans un amour fraternel, le don de leur sacerdoce et de leur vie religieuse et missionnaire; ils rendront un temoignage de pieté, surtout liturgique et de pratique genéreuse des conseils évangéliques; ils garderont continuellement l'unité de vie dans leurs multiples obligations (PO.14); et ils accueilleront toujours tous les fideles avec bonte et gentillesse dans un esprit de service.

67.- Nos Cures "veilleront ace que la celebration du sacrifice eucharistique" soit le centre et le sommet de toute la vie de la communauté chretienne. Ils travailleront aussi a donner a leurs fideles la nourriture spirituelle en les amenant a recevoir frequemment et pieusement les sacrements, et a participer consciemment et activement a la liturgie" (cn.30,2). Ils seront toujours prêts pour entendre les confessions en se rappelant combien le sacrement de la penitence favorise la croissance de la vie chretienne (CD.30,2). Ils n'omettront pas les exercices de pieté, en conformite avec les recommandations du Concile (sc.13).

68.- Dans l'apostolat, ils preteront une attention Speciale a etabliir des relations personnelles avec ceux qui leur sont confies, par des visites aux maisons et dans les ecoles; en entourant d'un amour paternel les pauvres et les malades; en dialogant avec les jeunes, les nonpratiquants, les gens de passage, etc •••

69.- La migration interieure et exterieure et d'autres phenomenes semblables de deplacement ainsi que les besoins urgents de quelques noyaux dechristianises peuvent nous amener a adopter d'autres types de service paroissial

a) En acceptant des zones de mission afin de creer des communautés chretiennes qui éventuellement deviendraient de nouvelles paroisses, destinees a passer au moment opportun a la pastorale ordinaire,

b) Nous rendant presents -en forme d'equipes missionnaires ou de communautés specialement adaptees dans des paroisses dont la constitution est encore precitaire.

70.- On procurera :rue nous missionnaires Cures "jouissent, en leur office, de la stabilite que requiert les biens des ames" (CD.31).

71.- Guides par une vision realiste et universelle, et tenant compte de l'expansion actuelle de notre Institut, nous invoquons en faveur de nos communautés paroissiales le principe de la plus grande souplesse. e l'apostolat claretain dans la paroisse soit etudie et determine d'une fa9on concrete en considerant attentivement les circonstances sociologiques de l'endroit OU il se developpe.

## Chapitre V.- L'Apostolat des Laics

72.- "Les laics tiennent de leur union meme avec le Christ Chef le devoir et le droit d'etre apôtres. Inscrites dans le Corps mystique du Christ, fortifies grace a la confirmation par la puissance du Saint esprit, c'est le Seigneur lui-meme qui les depute a l'apostolat" (AA.3).

73.- Depuis le debut de son ministere jusqu'a sa mort, Saint Antoine Maria Claret fut un promoteur inlassable de l'apostolat des laïcs. En confiant aux laïcs l'organisation et la direction des bibliotheques populaires, il ecrivit ces mots prophetiques: "Dans ces derniers temps, il semble que Dieu veut que les laïcs participent au salut des ames" (Las Bibliotecas populares y parroquiales, Madrid, 1846, p.18). Les Souverains Pontifes Pie XI et Pie XII ont presente notre Fondateur comme un precurseur de l'apostolat des laïcs actuel.

74.- Afin de realiser aujourd'hui l'intuition apostolique de son Fondateur, la Congregation accueille la doctrine de Vatican II sur l'origine, le sens et la dimension propre de l'apostolat des laïcs qui va, du temoignage de leur vie, jusqu'a la construction chretienne du monde des realites temporelles (AA.6,7).

75.- La promotion d'un laïcat responsable dans l'Eglise a pour but le developpement, d'abord, de leur vocation ecclesiale de laïcs et la croissance de l'oeuvre evangelisatrice de l'Eglise (LG.33).

76.- Dans la vocation chretienne commune et dans cette oeuvre ecclesiale commune, les laïcs collaborent avec nous et nous collaborons fraternellement avec eux apportant à leur sacerdoce commun et à leur consecration baptismale le don de notre sacerdoce ministeriel et celui de la consecration religieuse et apostolique de nos Peres, nos Freres Coadjuteurs et nos Scolastiques.

77.- En meme temps, la Congregation ne peut pas ne pas accepter avec joie et reconnaissance l'aide de ces laïcs qui -seuls ou en groupes- veulent servir l'Eglise dans la ligne de notre charisma en participant aux oeuvres propres de l'Institut.

78.- La Congregation peut, donc, promouvoir l'apostolat des laïcs de trois façons:

a) par la formation spirituelle des fideles, les amenant à une maturite spirituelle.

b) par la participation de nos pretres comme animateurs ou comme aumoniers des mouvements apostoliques et par la collaboration, dans ces mouvements, de nos Freres Coadjuteurs et de nos Scolastiques.

c) par la fondation ou le developpement d'une oeuvre propre de l'Institut la OU elle repond à un besoin dans le cadre de la Pastorale d'ensemble. (cn.17).

---

## DECRm'

SUR

### I. MISSIONS AUX NON-CHRJ.: 'TINS

#### PROLOGUE

.i!. 'nvojee par Dieu aux nations pour etre "le sacrement universel du salut" (AG.1), l'Eglise est tout entiere missionnaire, et l'oeuvre de •evangelisation est un devoir fondamental du Pepuple de Dieu" (AG.35). Pour cette raison le Concile Vatican II a invite tous les chretiens a une profonde renovation interieure, afin qu' ayant "une conscience vive de leur propre responsabilite dans la diffusion de l'Evangile, ils assument leur part dans !'oeuvre missionnaire aupres des paiens" (ibid); a cette tache, l'Eglise "se sent appelee de fa9on pressante dans l'etat actuel des choses" (AG.1).

Aux Instituts religieux le Concile demande qu'ils conservent "pleinement l'esprit missionnaire", et qu'ils "l'ada.ptent selon leur propre caractere, au:c conditions actuelles, en sorte que la predication de l'lvangile gagne en efficacite aupres de toutes les nations" (PC.20).

Notre Congregation, qui est comme l'E:glise peregrinante "missionnaire par sa nature" (AG.2), est egalement missionnaire par la volonte du Fondateur, et par le poids d'une authentique tradition; en se renouvelant actuellement, selon !'esprit de Vatican II, elle se demande "sincerement devant Dieu si elle peut etendre son activite en vue de l'expansion du regne de Dieu parmi les palens; Si elle peut laisser a d'autres certains ministeres, de fa9on a depenser ses forces pour les missions" (AG.40).

Que tous les fils de la Congregation entendent cet appel missionnaire du Chapitre, ::rui est l'appel angoisse de l'Eglise.

Avec le Concile Vatican II la ConF,regation "rend graces a Dieu pour tous les services rendus" (AG.40 a la propagation du Royaume du Christ, par tant de ses file herofques qui, dans le passe, Sont morts, ou qui, a l'heure actuelle, Se devouent a cette tache, ou qui, dans les temps a venir, se sacrifieront en nombre croissant dans les pays de mission. Car ce sont eu:c qui realisent dans sa plus pure expression missionnaire, la raison d'etre d'un Institut dans l'Eglise de Jesus-Christ.

1.- Caractere missionnaire de la Congregation

---

1.- Etant donne son orientation vers le ministere de la Parole et la catholicite de son esprit, la Congregation meme si elle n'a pas comme but exclusif les missions d'infideles, est vraiment et proprement missionnaire.

2.- Dans la revision des Constitutions selon l'esprit du Fondateur (AG.3), on inclura l'expression conciliaire: "Evangelium Dei apud gentes diffundere".

3.- Tous les membres de la Congregation doivent etre prêts, en vertu de leur vocation apostolique, à exercer l'apostolat parmi les infideles (Const. I, 74, 6). Ceux qui sentent, en outre, une vocation speciale a ce ministere, qu'ils s'offrent à l'exemple de notre Saint Fondateur, a leurs superieurs Majeurs. Ceux-ci, apres une etude prudente, doivent favoriser cette vocation, meme s'il s'agit des sujets les mieux doues, considerant cette vocation aux missions comme une grace et benediction de Dieu sur leurs organismes.

4.- On apprecie les missions d'infideles confiees à la Congregation comme une de ses oeuvres primordiales. Pour promouvoir l'esprit et la cooperation missionnaire, on etablira un secretariat ou procure, bien equipe et efficace, au niveau general et provincial.

2.- Travail missionnaire de la Congregation

5.- La Congregation veut dans ce chapitre prendre conscience de son devoir missionnaire "inter gentes" (AG.64; CC.1) et s'engager à repondre, dans la mesure de ses forces, et gardant un equilibre dans ses ministeres, aux appels urgents de l'Eglise pour etendre le Royaume de Dieu parmi les infideles (AG.40).

6.- La Congregation reconnait que sa premiere obligation missionnaire, en ce moment, est de reviser et renforcer l'activite dans les missions qu'elle a deja à sa charge.

7.- Les droits et les devoirs du Gouvernement general etant saufs (Cons.1, 8, 60), on ne prendra pas de mission au niveau general; on ne les prendra qu'au niveau provincial.

8.- Chaque Province devra avoir sa propre mission et lui fournir et le personnel et les ressources financieres necessaires.

DECRET

SUR

L'EDUCATION CHRETIENNE

1.- L'Education chretienne.Ministere apostolique de la Congregation

1.- Notre Congregation de Missionnaires doit collaborer efficacement avec les Ev-eques dans le ministere de la parole (Const.I,2), et doit la diffuser sous toutes ses formes et par tous les moyens (Const.II,63) en vue d'annoncer le message de salut a tous les hommes.

2.- L'education chretienne constitue une contribution importante pour le service de la parole, a cause des particulieres opportunités qu'elle offre pour preparer les non-croyants a l'acceptation de l'Evangile, pour confirmer et developper la foi de ceux qui croient, et pour favoriser les contacts avec les secteurs de la societe qui sont habituellement eloignes de l'influence de l'Eglise (GE.8).

A cause de cela, la Congregation a cultive l'enseignement et l'education chretienne, sous toutes ses formes, comme un ministere propre, particulierement apte pour developper dans le monde son activite missionnaire (cf.Declaration sur le Patrimoine spirituel, n.51).

C'est ainsi que N.S.P.Fondateur l'a voulu et que l'ont declare deja dix Chapitres generaux, et de meme le Saint Siege par le Decret du 22 aout 1947.

).- La Congregation, par son Chapitre general extraordinaire, se prepare a suivre les exhortations du Concile Vatican II, en revoyant a fond son ministere dans l'Education chretienne, afin de repondre comme il convient aux besoins les plus urgents du monde d'aujourd'hui et aux appels angoisses de l'Eglise.

2.- Communaute d'apostolat

4.- Ceux qui seraient envoyes par les Superieurs pour ce ministere de l'Education chretienne, ou qui deja s'adonneraient a lui, sous toutes ses formes, avec zele exemplaire et abnegation, doivent se sentir interieurement pousses par leur esprit et leur vocation missionnaire a faire face a toutes les difficultes que ce ministere presente, et a le transformer en un veritable exercice de la vocation missionnaire de la Congregation.L'enseignement, sous quelque forme que ce soit, doit devenir dans nos mains un moyen pour annoncer l'Evangile, pour propager et developper la foi, pour allumer chez les fideles l'esprit missionnaire et le faire rayonner dans les milieux prives de

l'influence salutaire de l'Eglise •

5.- L'educateur claretain, pour se sentir vraiment tel qu'il doit être, uni au ministère du Christ par sa vie de prière et de sacrifice et par l'imprégnation de ses activités enseignantes au véritable esprit apostolique. Par conséquent, sa vie toute pleine de l'esprit du Christ, il mettra au service de cette fonction enseignante toutes ses qualités d'esprit et de cœur et s'appliquera avec soi à se préparer et à se renouveler continuellement (GE.5;).

6.- La mission qui est la nôtre dans l'Église et les divers ministères. Ceux qui la réalisent, sont des réalités communautaires qui nous unissent à tous dans un même esprit et dans une tâche commune. Cela nous oblige à considérer toujours l'activité de chaque missionnaire dans l'ensemble de l'œuvre de toute la Congrégation, et l'activité de l'Institut à l'intérieur de la mission de toute l'Église, selon les paroles du Concile: "Les prêtres, même lorsqu'ils s'adonnent à des fonctions diverses, réalisent un seul ministère sacerdotal en faveur des hommes... soit qu'ils exercent le ministère paroissial, soit qu'ils se consacrent à la recherche ou à l'enseignement... tous ont la même finalité: l'édification du corps du Christ" (P.o., 8).

7.- La Congrégation réalise aujourd'hui, généralement, son ministère d'enseignement et d'éducation dans le cadre de l'École Catholique:

- a) En y développant une ambiance de charité et de liberté évangélique (GE. 8).
- b) En éclairant la culture humaine avec la lumière de la foi (GE.8).
- c) En exerçant souvent le ministère immédiat de la prédication et de la vie sacramentelle.

On doit mesurer l'efficacité apostolique de l'enseignement à partir de la structure globale de l'École catholique et toute l'action du personnel de chaque centre doit tendre harmonieusement, avec le témoignage de sa vie, avec son travail en équipe et avec même la régularité de la discipline, à cette fonction communautaire.

---

m:CRE'i'

SUH

LA FORMATION

## PROLOGUE

1.- Le Concile a ouvert dans l'Église une période de renouvellement personnel et collectif, de configuration sincère à l'Évangile, pour manifester aux hommes le dessein de salut de Dieu de façon intelligible et attrayante.

On peut dire que le salut de l'humanité est lié au renouvellement de l'Église dans ses files, et, à travers eux, dans ses structures. Mais cette rénovation dépend de la formation des prêtres, des religieux et des laïcs (cf.

O.T. prologue). La formation est confiée au sens des responsabilités des éducateurs et des élèves (cf. O.T. conclusion; P.C.18; G.E. prologue; A.A.28-32).

Pour tout cela, le - Chapitre général extraordinaire, réuni sous le guide de l'Esprit Saint et avec la protection et la présence du Cœur de la Mère de l'Eglise, veut se pencher avec grande attention sur l'un des problèmes les plus graves qui intéressent aujourd'hui la Congrégation: le choix et la formation des éducateurs des élèves.

## Chapitre I.- Critères généraux:

### A) La Finalité de la Formation

2.- Toute formation tend vers un but, qui doit être précisé clairement en sorte qu'il puisse marquer de son influence tout le processus éducatif.

Par conséquent, il faut établir avec précision le sens plénier du Missionnaire Fils du Cœur Immaculé de Marie, en fonction du charisme de la Congrégation, au sein de l'Eglise. Les Supérieurs et les Responsables de la formation devront organiser avec le plus grand soin tout le processus de l'éducation, à la lumière de ce principe (cf. G.E.1 ; P.C.2,3; ES.II,17).

La formation apostolique doit polariser en un sens tous les aspects de la formation, compte tenu que l'esprit apostolique claretain implique essentiellement une forme de vie religieuses (cf. O.T. 4,19,21).

B) Principes d'Intégration

3.- Notion.- Une formation complète comprend le développement harmonieux de tous les aspects de la personnalité du Missionnaire claretain: a) humains, b) chrétiens et d'Eglise, c) religieux et évangéliques, d) apostoliques et claretiens, e) sacerdotaux; chez les appelés au sacerdoce.

a) Éducation humaine

4.- Nous devons rechercher, dans la formation, à susciter de vraies personnalités humaines, en cultivant toutes les valeurs supérieures de l'homme, surtout celles qui constituent plus directement la personnalité: aptitude pour envisager avec rectitude de jugement et sérénité les événements; force de caractère pour accomplir les devoirs qui nous incombent; aptitude pour la vie commune et l'adaptation sociale qui permettront au candidat de s'intégrer dans la communauté et d'y apporter sa contribution pour l'accomplissement de la mission de l'Institut.

On cultivera les vertus qui ont une plus grande influence aujourd'hui dans la société et qui, par conséquent, préparent mieux le chemin au message religieux et sacerdotal: amour **à** la vérité, sincérité d'âme, sens de la justice, fidélité **à** la parole donnée, politesse, modestie dans les expressions, et tout avec une grande charité (cf. O.T.11). On éduquera aussi la sensibilité esthétique et, en général, l'ouverture aux valeurs humaines.

5.- On veillera à ce que, dans la formation de nos élèves, ils parviennent progressivement **à** la pleine liberté en Jésus-Christ par l'usage, chaque fois plus responsable, de cette liberté chrétienne. Cela a une grande importance formatrice même au niveau humain de la communauté. On leur présentera la discipline comme une partie nécessaire **à** toute formation pour l'acquisition de la maîtrise de soi (cf. O.T.11).

On fera remarquer **à** l'élève, que cette liberté n'est pas comprise correctement si elle n'est pas associée au respect scrupuleux des droits de nos semblables et **à** un sens, chaque jour plus profond, des responsabilités vis-à-vis de Dieu, des hommes et de soi-même. Pour réussir, donc, cette éducation dans l'usage correct de la liberté humaine, de sorte que l'action des éducateurs soit de moins en moins nécessaire, il est indispensable que les éducateurs accordent **à** leurs élèves avec une grande confiance -tenant compte cependant de l'âge et des dispositions de chacun- les responsabilités qui à tous les âges leur correspondent dans la vie de la communauté; et qu'ils favorisent par conséquent leurs initiatives (cf. O.T.11).

6.- On tiendra compte de la nécessaire et prudente formation de l'équilibre psychologique, de sorte qu'on parvienne **à** un développement parfait et sain de la vie affective et qu'on puisse établir facilement des relations interpersonnelles.

On devra fomenter également dans nos collèges une éducation physique méthodique et modérée, étant donné l'importance qu'elle a pour le développement complet et équilibré de l'apôtre. Par conséquent, on établira des examens médicaux systématiques avant et pendant la carrière; on fournira les moyens nécessaires pour la pratique des exercices physiques; on insistera sur les habitudes d'hygiène et de propreté.

b) Formation chrétienne et ecclésiale

1.- le fondement de toute la formation des novices, doit être une intense formation chrétienne, basée sur les exigences de notre baptême:

Vie de foi prof'omte •

Integration dans l'Eglise peregrinante, avec un vif sentiment de responsabilite solidaire vis-a-vis du Peuple de Dieu tout entier, ce qui constitue la base de l'apostolat de tout chretien.

- Rattachement au mystere pascal du Christ, en tant que mort au peche en Jesus-Christ, ce qui donne le sens de la mortification chretienne; en tant qu'association a sa resurrection, ce qui constitue le fondement de l'esperance chretienne et la predisposition pour comprendre la vie des conseils evangeliques.

- Caractere cultuel du bapteme, qui nous permet de vivre du dedans la liturgie et d'etre amenes par elle vers l'Eucharistie, ou le mystere pascal du Christ rassemble et unifie toute l'Eglise.

8.- La formation chretienne sera completee par les aspects apostoliques qu'apporte le sacrement de la Confirmation et qui ouvrent la voie aux nouvelles realites apostoliques de la vocation religieuse ou sacerdotale. Si bien cette formation chretienne doit etre donnee de preference pendant les annees du petit seminaire, ou en des etapes equivalentes hors du Seminaire, cependant, elle devra continuer tout le long de la carriere et elle sera completee par une formation doctrinale plus approfondie, par un developpement des vertus chretiennes et par une formation adaptee a l'apostolat, de sorte que les eleves se preparent pour etre les porteurs du Mystere du Christ aux hommes.

9.- Toute cette formation doit devenir une realite personnelle et vivante a travers une amitie de plus en plus profonde avec le Christ Redempteur, que le jeune eleve se sent appele a suivre avec esprit genereux et purete de coeur, de sorte qu'il puisse acquerir la force d'ame exigee par l'abnegation et les autres vertus chretiennes, qui seront presentees et apprises de maniere adaptee a la psychologie de l'adolescent, et conforme aux normes d'une sage pedagogie (cf. O.T. 3, 8).

10.- Ce processus de formation doit conduire l'eleve a la conviction que Dieu a sur lui un dessein. Toute sa vie doit etre une reponse genereuse a cet appel divin, qui lui signale un poste dans le monde et dans l'Eglise. Cette reponse ne doit pas etre une soumission forcee mais une reponse psychologiquement libre et pleine d'amour donnee a un dessein providential de grace et de salut, se souvenant que "si l'homme existe, c'est que Dieu l'a cree par amour et, par amour, ne cesse de lui donner l'etre; et l'homme ne vit pleinement selon la verite s'il reconnaît librement cet amour et s'abandonne a son createur" (GS.n. 19, 1). Cet abandon total a la Providence divine, et l'acceptation fidele et devouee des desseins de Dieu, doit se traduire en un don inconditionnel de soi-meme au service de l'Eglise pour l'oeuvre de salut que le Christ lui a confiee.

Il faut prévoir que bon nombre de ceux qui commencent le seminaire, ou qui se preparent pour y entrer, ne seront pas membres effectifs de notre Congregation par manque de vocation religieuse ou sacerdotale. Meme dans ces cas, le soin deploye pour leur donner cette formation chretienne et apostolique, les aura prepares, par une conscience intense et une experience profonde de leur vocation chretienne, pour devenir des saints et excellents apotres dans un autre poste de l'Eglise.

c) Formation religieuse et evangelique

11.- Bien que des les premieres annees de la formation de nos eleves, on doive tenir compte de leur future vie religieuse et sacerdotale, cela doit etre fait plutot de facon indirecte, en procurant que chacun sente le besoin

chercher sa propre vocation dans l'Eglise, selon le don de l'esprit et d'y  
être fidèles. Les responsables de la formation doivent veiller à ce que cette recherche personnelle et psychologiquement mûre, se manifeste avec pleine liberté, avant d'entrer au noviciat.

Étant supposé et suffisamment développé ce sens religieux de la vie, on constate une réponse initiale à la vocation pour notre Congrégation, on doit donner aux novices la vision claire de la vie religieuse dans l'Eglise en leur faisant comprendre et vivre la plénitude des conseils évangéliques. Pour cela, on insistera pour leur expliquer ce qui est propre à la vie religieuse, savoir, laisser tout pour le Christ (cf. Mc. 10, 29), pour suivre le Christ (cf. Mt. 19, 21), comme la seule chose nécessaire (cf. Lc. 10, 42), en écoutant ses paroles (cf. Lc. 10, 39), en ayant le souci des intérêts du Christ (cf. PC. 5). Toute la vie religieuse est fondée sur ce "suivre le Christ". Notre Saint Père Fondateur a vécu intensément cette union avec le Christ, en imitant la vie des Apôtres, en suivant, comme eux, le Christ, dans l'abnégation complète, et ce pour le Royaume des Cieux.

12.- Nos élèves doivent comprendre que par la profession des conseils évangéliques, ils ont répondu à un appel divin, de sorte que, non seulement morts au péché (Hom. 6, 11) mais renonçant au monde, ils vivent uniquement pour Dieu. "Toute leur vie, en effet, c'est à son service qu'ils l'ont vouée; il y a vraiment une consécration particulière, qui s'enracine profondément dans la consécration du baptême et l'exprime avec plus de plénitude" (PC. 5 § 1).

13.- Une formation adéquate comprend non seulement une illustration profonde du sens de la vie religieuse, mais aussi la pratique et l'exercice vécu de ses exigences, en particulier des vœux religieux. Cette pratique doit être mise en rapport avec l'idée fondamentale de "consécration" et se compléter avec l'idée de service de l'Eglise. Le religieux ne doit pas seulement porter dans le monde témoignage de la sainteté de l'Eglise (LG. 39); ceux qui professent les conseils évangéliques manifestent aussi devant les fidèles et devant tous les autres hommes que les biens célestes sont déjà présents et agissants dans l'Eglise; ils témoignent de la vie nouvelle, acquise par la mort et la résurrection du Christ et préfigurent la vie de sainteté et la fraternité universelle du royaume des cieux, auquel tous les hommes sont appelés. Ils sont comme les prémices de la redemption du monde et comme la flèche qui indique le vrai sens de ses espérances à l'intérieur des plans de salut établis par Dieu (L.G. 44).

14.- Les Responsables de la formation doivent veiller à ce que ces convictions et leur mise en pratique, naissent non d'une attitude passive de l'élève devant l'influence, peut-être artificielle, du maître et de l'ambiance, mais plutôt de la réponse consciente, libre et généreuse de toute personne, de sorte que, plus tard, lorsque le maître ne sera plus là et l'ambiance sera contraire, non seulement ces convictions ne disparaissent pas mais qu'elles se développent pour parvenir jusqu'à une sainteté religieuse authentique. Pour ce qui est du Formateur, rien ne sera plus utile pour la réalisation de cette réponse généreuse chez l'élève à l'action de l'Esprit Saint, comme le témoignage d'une vie sainte et pleine d'enthousiasme pour la propre vocation, qui seule rend évidente pour l'élève l'expérience vécue du visage du Christ, le premier religieux du Père.

15.- Ce témoignage vivant doit être donné à l'élève, non seulement de manière individuelle par le Formateur à qui le jeune a été confié plus directement, mais encore de manière collective par toute la communauté, et même par toute la Province, dans laquelle le candidat voit reflétée pour la première fois la Congrégation. Les Supérieurs Majeurs, avec leur souci pastoral et de gouvernement, sensibles aussi bien à la pureté de notre esprit religieux et apostolique qu'aux problèmes de chaque temps et de chaque pays, cher -

cheront à concretiser ce témoignage dans des réalités qui traduisent de manière vivante la nature de la Congregation et qui servent comme des idéaux destinés à confirmer dans leur vocation les appels à notre Institut.

16.- En particulier, on présentera la chasteté professée par amour du Royaume des Cieux, comme un don excellent de la grâce qui libère de manière singulière le cœur de l'homme et le consacre entièrement au Royaume de Dieu; elle évoque le mystère nuptial du Christ et de l'Eglise. La profession fidèle de cette chasteté doit se baser sur une foi profonde en la Parole du Seigneur, sur la confiance en son secours et sur la charité surnaturelle nourrie par les sacrements, surtout par l'eucharistie, et par la piété envers la Vierge fidèle. Les éducateurs doivent prendre soin pour former convenablement la conscience des jeunes afin que, par eux-mêmes, ils acquièrent une vertu solide qui évite la vaine crainte et le trouble devant ce qui est naturel à notre condition humaine actuelle ou devant les dangers inévitables au missionnaire comme est: la présomption qui néglige le conseil de l'Eglise lorsqu'elle recommande la pratique de la mortification et la garde des sens ainsi que la fuite des dangers inutiles (PC.12).

17.- Les Formateurs n'oublieront pas les difficultés qui peuvent découler pour le religieux, aujourd'hui, de l'assimilation de fausses doctrines qui présentent la chasteté parfaite comme impossible ou nuisible pour la plénitude humaine.

Finalement, on ne négligera pas dans la formation l'emploi des moyens naturels utiles pour la santé corporelle et spécialement pour la santé psychologique, en ayant recours si besoin est et en conformité avec les normes de l'Eglise, à une psychothérapie sérieuse et d'orientation catholique. On tiendra compte de cela surtout lorsqu'il s'agira de formuler un jugement avant d'admettre à la profession de la chasteté les candidats qui donneraient des indices d'un manque d'équilibre psychique. Dans la formulation de ce jugement préalable, aussi bien au sujet de l'aptitude psychique que morale et religieuse, on tiendra compte des normes et des critères établis par le Saint Siège. Pour le bien de l'Eglise et du candidat lui-même, les Supérieurs et le jeune aspirant, aidés par le conseil d'un directeur spirituel prudent, ne prendront pas de décision et n'admettront pas à la profession de la chasteté si ce n'est après une probation suffisante et avec la maturité psychologique et affective requise (PC. 12), de sorte que cette décision soit prise avec une assurance morale qui écarte tout doute prudent et sérieux.

18.- Les Formateurs n'omettront pas de prévenir les jeunes missionnaires au sujet des dangers qui menacent la chasteté, de sorte qu'ils connaissent loyalement les difficultés de cette nouvelle vie. Ils les encourageront, d'autre part, pour qu'ils répondent à cet appel qui est authentifié par la grandeur de la force du Christ et le pouvoir infini de l'Esprit qui anime son Eglise en vue d'y susciter la vie des conseils évangéliques. Dans cette perspective, ils pourront accepter le célibat consacré à Dieu, comme étant un bien pour l'intégrité de la personne (PC. 12).

19.- Dans la formation du nouveau religieux pour la pauvreté évangélique, il est nécessaire, dès le début, de lui donner une perspective droite et de l'encourager à sa pratique par le témoignage individuel et collectif des Formateurs. A maintes reprises on prévient le jeune religieux que la pauvreté qu'il choisit est volontaire et acceptée pour le Royaume des Cieux, c'est-à-dire, non pas par étroitesse d'esprit, ni par avarice, mais pour participer à la pauvreté du Christ qui, étant riche, s'est fait pauvre par amour pour nous, pour que par sa pauvreté nous devenions riches (cf. 2 Cor. 8, 9; Mt. 8, 20; PC. 13).

11 est Aecessaire qlle hs r'ormateurs expliquent et aident a pratiquer

ce conseil evangelique, de sorte que l'evê se rende compte que son circoix ne porte pas seulement sur le detachement affectif des biens temporels, chose propre a tout chretien, mais encore sur l'imitation réelle et effective du Christ pauvre, a l'interieure des modalites de sa vocation integrale religieuse et apostolique. Cette formation le preservera de la confusion entre pauvreté evangelique: rue bien comprise et dependance dans l'usage des biens.

20.- Souci des Formateurs sera également que le jeune religieux sente obligé par conviction a la loi commune du travail, a l'interieur du but de sa communauté, et qu'il apprenne des le debut a mettre son tresor dans le ciel et a remettre toute inquietude dans les mains de la Providence du Pere des Cieux (cf. Mat. 6, 25; PC. 13). Les Formateurs n'auront de repos dans leur souci de former les nouveaux religieux que lorsqu'ils les verront comprendre et participer a la pauvreté dans son aspect social et collectif, de sorte que ces nouveaux membres de la communauté, non seulement ne seront pas un obstacle, mais qu'ils contribueront generousement avec leur ardeur juvenile a ce que toute la Congregation donne a l'Eglise le temoignage de pauvreté evangelique qui lui correspond.

Ils mediteront pour cela les orientations du Concile et de ce Chapitre qui a applique la doctrine a la Congregation sur ce point precis. Ces orientations de l'Eglise sur la pauvreté evangelique, aussi bien sous son aspect individuel que collectif, trouveront dans la vie pratique du jeune religieux, et dans l'ambiance des maisons de formation, une realisation claire de sorte que la vie et le milieu dans lequel le novice s'integre soit, des le debut, un reflet de la pensee de l'Eglise et de la Congregation et un encouragement pour aimer sincerement cette pauvreté volontaire, comme un signe de la presence du Christ dans le monde.

21.- D'apres cela, on donnera au jeune religieux l'opportunité de vivre réellement pauvre, meme avec la prudente et graduelle experience du travail, remunere ou non, a l'interieur ou en dehors de la maison, ou bien par d'autres experiences ou formes que les Formateurs dirigeront, prepareront et suivront avec attention. Les batiments dans lesquels nos jeunes vivront, si bien fonctionnels et beaux, doivent etre, comme la nourriture, le logement, les objets, les voyages, les vacances, "a l'instar des pauvres", comme disent les Constitutions (11, 15). Cette largeur d'esprit et cette pratique generouse, formeront graduellement le religieux dans le vrai sens de la pauvreté qui a sa source dans l'amour de Dieu et du prochain et qui le conduit, a l'imitation de Jesus-Christ qui s'est fait pauvre par amour pour nous.

22.- Comprendre et vivre l'obeissance evangelique peut presenter une difficulté speciale pour le jeune religieux. Or, etant donne que ce conseil et ce voeu religieux ont une si grande importance dans une Congregation comme la notre ou le Fondateur veut que ses fils soient parfaits dans l'obeissance (cf. Const. 1, 108), il est necessaire que les Formateurs et leurs eleves cherchent a obtenir, sous l'action de l'Esprit Saint, le meilleur et le plus sage epauvement de tout aspect de la vocation.

23.- Avant tout, il faut que le jeune religieux acquiere un concept exact de ce que suppose, dans sa vie, le choix de l'obeissance religieuse. Pour cela, ses Formateurs devront l'eclairer progressivement sur des valeurs comme la capacité d'apprendre et d'ecouter les autres qui sont a la base de tout dialogue; cette docilité est necessaire meme dans l'ordre naturel pour apprendre certaines connaissances theoriques et pratiques, et en cela le religieux ne se distingue pas des autres jeunes de son age qui n'ont pas la vocation religieuse. De meme, le jeune religieux ne doit pas oublier que l'obeissance est necessaire dans toute société humaine, par dessein de Dieu, pour qu'elle atteigne sa finalité communautaire. Avec la connaissance et l'acceptation pratique de

ces valeurs communes à tous les hommes, il devint applicable la justice; leur obligation naturelle de l'obéissance à l'Église, comme la conséquence de son insertion en elle par le baptême; sur ce point, sa vocation coïncide avec celle de tout chrétien. Cela suppose, il faut que les Formateurs, avec leur parole, et surtout avec leur exemple, nourrissent la flamme allumée par l'Esprit Saint dans l'âme de ce jeune, pour qu'il comprenne et embrasse généreusement, dès les premières années, l'obéissance religieuse proprement dite, par laquelle "le religieux offre à Dieu comme un sacrifice de sa personne, la pleine consécration de sa volonté propre, et par ce sacrifice il s'unit de façon plus constante et plus assurée à la volonté salvifique de Dieu" (P.C. n.14).

Ce don il doit le faire chaque jour en union avec l'obéissance du Christ qui est venu "pour accomplir la volonté de son Père" (cf. Jo. 4, 34; 5, 30; Hb. 10, 7; Ps. 39, 9) et, "prenant la forme de serviteur" (Phil. 2, 7) il apprit par ses souffrances l'obéissance" (Hb. 5, 8; P.C.14).

24.- La manière concrète de réaliser ce don de foi, ce sera d'obéir, sous la motion de l'Esprit du Christ, à ses Supérieurs, avec confiance, pour motif de foi, comme à des représentants de Dieu, en conformité avec les Règles et les Constitutions du propre Institut, de cette façon il sera conduit au service effectif de ses frères et de toute l'Église, comme le Christ a servi ses frères pour accomplir la mission confiée par son Père et a donné sa vie en redemption pour la multitude (cf. Mt. 20, 28; Jo. 10, 14-18).

De cette manière, le jeune religieux claretain se préparera à mettre les fondements solides de l'unité de sa vie, parce que son action apostolique, intimement unie à la mission reçue de l'Église, trouve dans l'obéissance religieuse son appui et la source plus authentique de vitalité.

25.- Il est de la plus grande importance que les Supérieurs du jeune religieux exercent leurs fonctions à son égard en conformité avec les normes du Concile, avec charité et respect de la personne (cf. P.C.14), en l'aidant, par leur attitude de foi, à obéir humblement, en se servant des forces de l'intelligence et de la volonté et des dons de la nature et de la grâce, surtout dans l'accomplissement des charges confiées, en évitant aussi bien la formation d'un esprit rebelle et orgueilleux que la pusillanimité et la destruction de l'esprit d'initiative et de confiance en ses Supérieurs. De cette façon, surtout à cause de la motivation surnaturelle convenablement perçue, l'exercice de l'obéissance religieuse "loin de diminuer la dignité de la personne humaine, la conduit à la maturité en faisant grandir la liberté des enfants de Dieu" (P.C.14).

26.- Dans l'esprit de N.S. Fondateur, la suite de Jésus-Christ par la loi évangélique de pauvreté, chasteté et obéissance, comporte en soi un grand esprit de mortification chrétienne, dans laquelle il veut que les missionnaires s'exercent dès leur jeunesse. Pour cela, on recommande aux Formateurs qu'ils aident et orientent les jeunes religieux pour devenir semblables au Christ dans l'abnégation généreuse des sens et des facultés, dans la maîtrise des passions et dans la pratique de toutes les vertus qui découlent de la condition de fils de Dieu, mais qui sont plus caractéristiques de ceux qui vivent consacrés à Dieu. Les jeunes religieux doivent associer un grand esprit de foi et de confiance en Dieu avec une sincère humilité; ils mettront un grand intérêt à bien s'y fonder (cf. Const. I, 107, 122).

27.- Nos Formateurs prendront soin pour orienter nos élèves dans cette abnégation et les y encourager, en la proposant toutefois non comme un effort humain d'intérêt purement individuel, ni comme une ascèse négative et dépourvue de sens, ni comme un ensemble de pratiques purement extérieures, mais comme quelque chose qui jaillit de l'amour du Christ et du désir de vivre en soi-même le mystère du sacrifice du Christ.

Qu'ils n'oublient pas que la parfaite condition des enfants de Dieu ne se manifeste pas encore et qu'on ne peut parvenir à la résurrection avec le Christ si l'on ne meurt pas avec lui; ils s'unissent à sa croix, dans laquelle unij.ement -Is doivent se glorifier (cf. Gal.6,14;Const.II,11).

28.- Cette abnegation doit être unie chaque jour à l'offrande du Grand Prêtre Jésus-Christ sur l'autel, et doit être pénétrée de la charité de celui qui se donne comme pain eucharistique, de sorte qu'ils deviennent témoins et apôtres pour le salut d'un grand nombre.

Cette doctrine et sa pratique doivent être présentées avec optimisme et espérance chrétienne et elles doivent être vécues en accord avec l'âge et la psychologie du jeune au cours de ses différentes étapes.

Si l'élève n'arrive pas à assimiler correctement cette doctrine et se sacrifier généreusement par amour pour le Christ dans les conditions ordinaires de sa vie, il n'offre pas de garanties de persévérer et de développer sa première décision de suivre le Christ en sa vie évangélique.

29.- Toute la vie religieuse de nos élèves doit tendre au développement de la charité parfaite envers Dieu et envers le prochain. Pour cela, il est nécessaire qu'ils comprennent que parmi les divers fruits et avantages de la profession évangélique se trouve l'union fraternelle dans le service du Christ (cf. LG. 43). À l'exemple du Collège Apostolique et de l'Église primitive réunie au nom de Jésus, qui avait un seul cœur et une seule âme (cf. Act. 4, 34), les religieux doivent avoir également cette unité spirituelle, support véritable de la vie commune. Pour cela on doit d'abord éduquer nos jeunes dans un grand respect pour la personne et la vocation des autres.

30.- Dans la vie commune, d'ailleurs, doit se manifester l'effort de nos jeunes pour acquérir spécialement les vertus sociales: respect mutuel, sincérité, bienveillance, compréhension, servabilité. Cette attitude communautaire doit se manifester dans l'intérêt des uns pour les autres. La responsabilité de tous pour la vocation de leurs frères doit les encourager mutuellement pour atteindre l'idéal commun, surtout par le bon exemple, la correction fraternelle et les multiples services qu'impose la vie commune quotidienne.

Finalement, il faut conduire nos élèves à la conviction qu'ils ne seront pleinement utiles dans leur propre vocation, qu'en ayant ce sens familial de la vie religieuse. La vie commune renforce l'apostolat, non seulement parce qu'il y a des tâches qui exigent l'union des forces mais aussi parce qu'elle est l'expression de la charité que l'Esprit a répandue dans nos cœurs (cf. Rom. 5, 5), et elle est le climat dans lequel le religieux trouve paix, compréhension fraternelle et appui pour sa vie spirituelle et apostolique.

31.- Qu'on éduque nos élèves de manière qu'ils ne ferment pas de cercles communautaires fermés sur eux-mêmes. Ainsi la Congrégation sera une famille étroitement unie aux autres secteurs du Peuple de Dieu et ouverte aux besoins des hommes.

#### d) Formation apostolique et claretaine

32.- Conjointement avec la formation religieuse, nos élèves doivent se former soigneusement dans le domaine apostolique et claretain de leur vocation. Cette dimension doit être comprise non comme quelque chose d'isolé dans l'Église, ni comme une collaboration extérieure, mais comme l'expression d'un aspect de l'Église elle-même qui se réalise en nous avec des modalités particulières, pour le bien de tout le Peuple de Dieu.

Notre vie religieuse est orientée vers l'action apostolique (cf. PC. 8), plus spécifiquement vers l'activité missionnaire. Dieu nous a appelés au service

de l'Eglise comme ministres de la Parole, pour continuer dans le monde entier  
-----la" "vL"l"e et l'oeuvre de salut du Christ (cf. Declarat; sur le Patrim. spirit. n.47).

33.- Nos jeunes doivent mettre toutes leurs qualites au service de  
cette vie apostolique-missionnaire. Leur vocation religieuse est pour le service  
de l'Eglise, comme des cooperateurs devotes des freres dans le ministere  
de la Parole; ils emploieront pour cela tous les moyens possibles, avec une  
sensibilite particuliere pour tout ce qui est urgent et efficace en chaque  
temps. Sa vocation apostolique doit se developper ouverte a tous les peuples  
et pays. La vocation du Claretain est axee sur la genereuse communion avec  
la charite du Christ, qui nous pousse a offrir notre vie, en nous associant a  
son oeuvre redemptrice dans le ministere apostolique. Cette association au ser-  
vice du Christ se realise en nous par une speciale participation a la charite  
de l'Immaculee, Mere de l'Eglise. Notre Congregation est apostolique et en elle nous  
sanctifions dans la mesure ou, pousses par la charite du Christ, nous  
travaillons pour la sanctification et le salut de nos semblables. D'ou la grande  
responsabilite de nos jeunes et de leurs Formateurs qui, pour que cette  
mission de la Congregation puisse, en fait, se realiser, doivent travailler  
et procurer que leur formation spirituelle, sans oublier les aspects scientifi-  
ques et techniques, soit appropriee (cf. Doc. sur le Charisma, n.18-19) •.

34.- L'assimilation de cet esprit apostolique, tel qu'il a ete vecu  
par N.S. Pere, sera possible dans la mesure ou nos eleves connaîtront notre  
charisma et notre maniere particuliere de vivre, au sein de nombreuses famil-  
les religieuses. Le Chapitre a cherche a presenter a toute la Congregation une  
synthese de ce patrimoine spirituel, pour que nos jeunes, surtout, s'efforcent de  
le connaitre par l'etude et plus particulierement par la meditation. Cette  
synthese devra etre completee par le contact direct et quasi continu avec la vie  
et les ecrits du Fondateur, l'histoire de la Congregation, les biographies des  
missionnaires qui ont vecu pleinement leur vocation, de sorte que tous se  
ferment dans l'amour de l'Institut, oeuvre preferree de notre Pere. Cette  
formation doit etre suffisante deja au noviciat, mais elle doit se continuer par  
une penetration doctrinale et par une pratique vecue plus intense tout  
le long des annees de la formation.

35.- Comme un aspect tres important de cette formation claretaine,  
nos Formateurs prendront soin d'inspirer a nos jeunes le souci de connaitre  
et de vivre, de maniere appropriee notre filiation du Coeur de l'Immaculee, comprise  
dans les orientations et les perspectives proposees par ce meme Chapitre. On  
veillera a joindre la surete doctrinale et la profondeur avec les traits car-  
acteristiques de la piete mariale de N. Fondateur, en tenant compte aussi de  
la situation spirituelle et psychologique des eleves.

Nos jeunes missionnaires doivent apprendre a vivre en communion spi-  
rituelle avec Marie et mettre sous l'action de sa maternite spirituelle leur  
effort constant pour connaitre interieurement le Christ et de conformer a Lui.

La devotion au Coeur de l'Immaculee, image et Mere de l'Eglise, doit les  
aider a decouvrir les exigences spirituelles de leur consecration au Pere dans  
l'Esprit Saint, en s'associant entierement au Christ dans l'oeuvre du salut des  
hommes. La contemplation assidue de la consecration de Marie au Christ et  
a son oeuvre redemptrice, les aidera a vivre leur propre consecration dans un  
climat de veritable disponibilite, humilite, abnegation, interiorite et fide-  
lite. De cette maniere, par l'intercession de la Mere de Dieu, ils se prepare-  
ront pour propager dans le monde entier le Royaume de Dieu, et pour donner par  
leur vie, le temoignage de l'avenement du Christ et de la puissance de sa res-  
surrection (cf. LG. 46, 65; PC. 25; Cont. I, 122) •

De meme, nos eleves doivent vivre leur vocation apostolique en rapport  
explicite avec l'action maternelle de Marie sur l'Eglise, et meme sur tous les

ommes, en se sentant, selon l'esprit du S.Fondateur, comme des instruments de l'act.ioll-.IDat.ernelle de Inax:ie qui continue. d'engendre.r-las eii:tants de..lli.eu et de prendre soi d'eu.:x:La charite dcvouee de Marie est l'exemple rna.ternel de l'affection qui doit animer taus ceux qui dans la mission apostolique de l'Egli- se cooperant a la regeneration du genre huma.in (cf.LG 65). En elle, ils trou- veront l'encouragement, l'exemple et l'aide efficace pour promouvoir chez lea hommes l'obeissance a l'Evangile et la parfaite docilite a l'Esprit de Jesus-Christ.

36.- Le Seigneur a voulu que taus lea hommes forment un seul corps, da.ns lequel "tous les membres n'ont pas la IOOme fonction" (Rom12,4); en les choisissant parmi es fideles "a etabli parmi aux des ministres qui, dans la communaute des chretiens, serainet investis par l'Ordre du pouvoir sacra d'of- frir le Sacrifice et de remettre les peches et y exerceraient ubliquement pour les honunes au nom du Christ la fonction sacerdotale"(P0.2). Chez un grand nombre de nos missionnaire, la vie religieuse-claretaine trouvera son acheve- ment dans ce sacerdoce ministerial.

Il est necesaaire de donner a ceu.x qui sont appeles au sacerdoce, une formation progressive doctrinale, spirituelle et pastorale, car leur futur mi- nistere, par son union a l'ordre episcopal, participe de l'autorite avec la- quelle le Christ lui-meme construit, sanctifie et dirige son Corps(cf.P0.2).

On doit integrer les elements sacerdotaux, religieux et missionnaires chez les seminaristes claretains, dans une unite totale, jusqu'a ce que toute leur vie religieuse s'ouvre a l'apostolat sacerdotal et que tout leur sacerdo- ce soit impregne de la vie evangelique et religieuse.Ql'ils se remplissent d' un esprit vraiment catholique qui las habitue a depasser les limites de leur propre patrie, et a se lancer pour venir en aide a taus lea besoins de l'Egli- Se entiere, avec l'esprit disponible pour precher l'Evangile partout (cf OT.20).

Etant donne l'unite du sacerdoce dans l'Eglise, on suivra lea normes communes donnees par elle-meme dans le Decret "Optatam totius", tout en s'adap... tant a la condition pa.rticuliere de notre vocation, comme le dit le meme Decret (cf. Preambule)• .

37.- Nos fornna.teurs prendront soin pour que leurs eleves progresent graduellement, par l'etude et la meditation dans la connaissance de la tres haite mission sacerdotale; cette connaissance et meditation seront basees sur la Tradition et la Sainte Ecriture proposees par le Magistere vivant de l'Egli- se (cf.DV., 9-10).De cette maniere, peu a peu, ils s'impregne ont d'une estime et d'une admiration reconnaissantes pour le don excellent du sacerdoce; ils a' uniront intimement par la charite avec tous leurs freres dans le sacerdoce et vivront avec le Christ Pretre eternal une vie d'immolation qui prolonge ca qu' ils realisent avec lui dans le sacrifice de l'autel (P0.8).

38.- Cette conscience de leur mission ne doit pas les conduire a une attitude de surestime d'eu.x-memes, puisqu.'elle serait fausse; mais ils doivent considerer que leur ministere sacerdotal est tree important et necessaire pour le Peuple de Dieu et qu'il ne leur empeche pas d'etre, avec taus les fideles, chretiens, des disciples du Seigneur.Avec taus ceu.x: qui ont ete regeneres par les eau.x du bapteme, lea Pretres sont des freres parmi les freres. lls doivent, done, se preparer pour presider de sorta qu'ils ne recherchent pas leurs pro pres interets maix ceux de Jesus-Christ

39.- " e toute l'atmosphere du seminaire, impregnee d'amour de la piete et du silence, ainsi que du souci de s'entraider, soit orientee de fayon a constituer comme une initiation a la vie que devra mener le pretre(OT.11).

C) Formation Spirituelle

40.- Aussi bien la formation chretienne que la religieuse, l'apostolique, la claretaine et la sacerdotale chez les appeles a la pretrise, ont besoin, comme source irremplaçable de vitalite surnaturelle, d'une culture intense de la vie spirituelle. Le Chapitre fait sien l'appel de l'Eglise qui s'adressant a ceux qui professent les conceptions evangeliques les exhorte pour qu'ils cherchent "Dieu qui nous a aime le premier (cf. Jo.4,10), et s'appliquent en toutes circonstances a nourrir la vie cachee avec le Christ en Dieu (cf. Col.3,3); source d'ou jaillit, et de facon pressante, l'amour des autres pour le salut du monde et la construction de l'Eglise" (PC. n. 6).

41.- La formation spirituelle doit etre dispensee de telle sorte que "les seminaristes apprennent a vivre continuellement dans la familiarite du Pere, par son Fils Jesus-Christ dans l'Esprit Saint" (OT. 8). Leur formation spirituelle doit trouver son centre dans la vie divine trinitaire. Les Formateurs devront realiser en eux-memes, de facon vivante, cette pieté d'orientation trinitaire de notre vie religieuse, selon l'esprit du Concile, pour réussir a la faire vivre chez les seminaristes, dans un effort de renovation de leur pieté, qui doit etre le principe et le centre de toute activite chretienne. (cf. LG. chap. I, II et V).

42.- Le mystere de la vie divine co-dimensionnee aux hommes, s'est realisee en Jesus-Christ a travers le mystere de sa vie, de sa mort et de sa resurrection et par son entree dans la gloire; de la, etabli en Puissance, "Il envoie son Esprit le jour de la Pentecoste, a fin de sanctifier l'Eglise en permanence et qu'ainsi les croyants aient par le Christ, en un seul Esprit, accueilli aupres du Pere" (LG. 4).

"Il faut que tous se confèrent a Lui, jusqu'a ce que le Christ soit forme en eux (Gal.4,19). Pour cela nous sommes incorpores aux mysteres de sa vie, configures avec lui, morts et ressuscites avec lui jusqu'a ce que nous regions avec lui" (LG.7).

De ce qui precede decoule que nos Formateurs doivent s'efforcer pour eclaire nos seminaristes sur la place que tient dans leur formation spirituelle cette configuration avec le Christ, de sorte qu'ils s'habituent a s'unir a Lui, comme des amis dans l'intimité de toute leur vie (cf. OT. 8). D'ailleurs, cette orientation est la fondamentale de la vie spirituelle de NS. Fondateur, qui ne pensait qu'a suivre et a imiter Jesus-Christ en travaillant, en souffrant, en cherchant toujours et uniquement la plus grande gloire de Dieu et le salut des hommes (BAC, autob.494), en s'unissant a lui intimement par sa vie de foi et de charite, jusqu'a pouvoir dire avec Saint Paul que ce n'etait pas lui qui vivait mais que c'etait le Christ qui vivait en lui (BAC. Escritos, pag. 657 et BS).

43.- Nos eleves doivent egalement tenir compte que la mission de l'Esprit Saint est le fondement de toute leur vie interieure; et cela doit leur etre inculque durant leur formation comme le seul moyen d'obtenir une veritable interiorite: "Il est, en effet, l'Esprit de vie, la source d'eau jaillissant pour la vie eternelle. C'est par lui que le Pere rend la vie aux hommes qui etaient morts par le peche, jusqu'a ce qu'il ressuscite dans le Christ leurs corps mortels. L'Esprit habite dans l'Eglise et dans les coeurs des fideles comme en un temple, en eux il prie et rend temoignage de l'adoption filiale" (LG.n.4).

44.- Conjointement avec cette orientation fondamentalement christologique de la vie spirituelle, les Formateurs s'efforceront par leur exemple et leur parole; de developper chez les jeunes religieux une profonde veneration

et un amour filial à la T.S.V. Marie, qui fut donnée comme Mère au disciple par Jésus mourant sur la croix. Cette piété mariale, nécessaire à tout chrétien, doit s'enrichir <sup>TM</sup> de la perspective prophétique du charisme de N.-Fondateur.

Avec cet esprit, ils vivront toute leur vie de piété, en lisant et en scrutant les Écritures en union d'esprit avec Marie, qui la méditait dans son Cœur; en participant à l'Eucharistie en communion de foi et de charité avec celle qui fut l'Associée du Rédempteur; en contemplant toujours en Elle l'exemple suprême du don parfait aux desseins de salut de Dieu; en mettant sous sa protection l'efficacité surnaturelle de leur apostolat. Les exercices traditionnels, dûment renouvelés, aideront à promouvoir cette, correcte - ment comprise, de filiation du Cœur de Marie.

45.- Nos séminaristes atteindront à cette intimité avec le Père par le Christ dans l'Esprit, en vivant intensément le mystère pascal du Christ qui leur est offert d'abord dans l'Eglise elle-même en tant que sacrement, signe et instrument de l'union intime avec Dieu (cf. LG.1; OT 8). On donnera la préférence parmi tous les actes cultuels à l'action liturgique, de sorte que nos jeunes puissent y participer pleinement, consciemment et activement, et qu'ils orientent leur vie spirituelle vers elle, puisqu'elle constitue le sommet de toute l'activité de l'Eglise et la source d'où découle toute sa force ( *cr.sc.10,14*).

46.- Comme l'Eucharistie est le centre de la liturgie et du culte, c'est vers elle que doivent se diriger tous les efforts de la formation dans la spiritualité et la piété. En suivant l'exemple éminent de N. Fondateur, nos élèves vivront l'eucharistie en toute sa plénitude: - comme sacrifice du Christ et de son Eglise auquel ils doivent s'associer personnellement dans l'obéissance avec le Christ, pour se donner par la suite aux autres, pressés par la charité même du Christ; - comme sacrement de la communauté et de l'unité de l'Eglise, en cherchant à projeter sur la vie de communauté collégiale cette unité signifiée et réalisée par l'eucharistie; - comme sacrement permanent de la présence du Christ, Lui dans le tabernacle les invite à recourir à lui pour l'honorer de leur culte, pour éveiller leur foi devant lui et mieux répondre à son appel qui les dispose à une meilleure participation dans le banquet sacré et à devenir des ministres aptes de sa parole pour la propagation de son royaume dans le monde entier (cf. Cont. I, 122):

47.- Les formateurs s'efforceront de faire comprendre et faire vivre aux élèves l'orientation de toute la liturgie et de tous les sacrements vers l'eucharistie. Cela s'applique surtout par rapport au baptême, à la pénitence, à l'ordre sacerdotal qu'un jour recevront ceux qui sont appelés à la prêtrise. En suivant les recommandations de l'Eglise, ils encourageront pour une réception fructueuse et fréquente du sacrement de la pénitence de façon individuelle et communautaire.

48.- Bien que la liturgie soit le centre du culte et de la vie chrétienne, cependant, l'action liturgique n'épuise pas toute la vie spirituelle (cf. S.C. 12). Par conséquent, chacun des nôtres, tout en étant appelé à prier en commun selon notre vocation, devra également suivre la recommandation évangélique et prier le Père dans le secret; bien plus, il devra prier sans relâche (cf. S.C. 9-12). Il est évident qu'une des préoccupations de N.S. Fondateur c'est que dès le début de leur formation, nos missionnaires acquièrent une vie intense de prière (cf. Const. I, 120, 121). Cet esprit de prière, et la prière elle-même que l'Eglise veut voir pratiquer assidument par tous les religieux (cf. PC. 6; , doit se présenter comme une recherche personnelle de Dieu, qui tend vers une plus grande connaissance intérieure surnaturelle du Christ, qu'ils donneront par la suite au peuple de Dieu par leur vie et leur parole.

On recommande vivement à nos élèves les exercices pieux, surtout les plus solides et les additionnels par nous (comme le rosaire) qui doivent être orientés, organisés et renoués en tenant compte des temps liturgiques, de sorte qu'ils soient en accord avec la sainte liturgie et qu'ils en découlent et y conduisent (cf. SC.13).

49.- La réponse personnelle à toute la vie liturgique et, surtout, à l'eucharistie, découle uniquement de la foi vivante, nourrie principalement dans la méditation incessante de la parole de Dieu (cf. PC 6), dont l'exercice doit être appris progressivement et avec soin à nos jeunes et dans lequel il faut les encourager, selon le de N.S. Fondateur (cf. Const. r, 95).- On prévient le jeune religieux: que la vie intérieure de prière, qui s'ouvre à l'action de l'Esprit Saint, demande un recueillement suffisant qui créera l'ambiance où la parole de Dieu sera entendue et favorisera la foi éclairée par les dons d'intelligence et de sagesse (cf. DV.5; LG.11; Sc.9,12,33,59).

Cependant, on apprendra au futur missionnaire apostolique, à trouver au milieu des multiples occupations de la vie moderne, cette unité de vie, qui ne peut s'obtenir par une simple mise en ordre extérieure des activités du ministère, ni par la seule pratique des exercices de piété (bien qu'ils peuvent y contribuer beaucoup), mais qui se trouve dans l'imitation du Christ Seigneur, dont la nourriture était de faire la volonté de celui qui l'a envoyé accomplir son œuvre (cf. PO.14).

50.- En tout cas, les élèves de notre Congrégation doivent être convaincus et sans une vie intense de prière, sans une méditation constante de la parole de Dieu, sans des moments fréquents au cours de la journée où l'on recherche et où l'on réussit l'oraison personnelle, on ne peut donner une réponse véritable au Christ, ni aller à la rencontre de celui qui vient vers nous par le Sacrement, et nous attire vers lui par la foi.

51.- Complément efficace de cette vie intérieure, moyen pour aider l'élève à être fidèle à sa vocation, à ne pas se laisser entrainer par des motivations fausses, et à atteindre une plus grande pureté de conscience et d'intention, doit être la claire connaissance de soi-même que l'on s'efforcera de recommander à l'élève pour qu'il l'obtienne avec l'aide de Dieu. Pour cela, la pratique constante de l'examen de conscience, recommandée par N.S. Père (cf. Const. II, 31, 32), sera un moyen très utile pour parvenir à une véritable rencontre personnelle avec soi-même et avec Dieu.

52.- Conjointement avec l'étude de plus en plus intense, continue et progressive de la parole de Dieu qui suivra les grandes lignes de l'histoire du Salut dont le centre et le sommet est le Christ, nos élèves doivent faire des Saintes Ecritures, à l'exemple de N. Fondateur, leur livre préféré de lecture spirituelle lui accordant chaque jour un laps de temps qui devra être accompli d'un grand recueillement.

De cette façon la Bible pourra être la base de leurs méditations journalières, ce qui leur permettra de vivre ce à quoi ils croient et d'enseigner un jour ce dont ils vivent.

53.- Un des principaux moyens pour atteindre à une véritable et intense vie intérieure c'est la direction spirituelle, recommandée spécialement par l'Eglise pour ceux qui se préparent à la prêtrise (cf. l. T.8), comme moyen de connaître humblement la volonté du Père des cieux, surtout lors des décisions importantes exigées par la haute mission à laquelle ils sont appelés. On doit favoriser et faciliter autant que possible l'usage de ce grand moyen de formation pour nos jeunes religieux, en accomplissant dans ce domaine les sages prescriptions de l'Eglise qui protègent en même temps la liberté de l'individu et les droits de l'Eglise elle-même (cf. les n. 81-82 de ce Décret).

Le Chapitre, faisant sienne la doctrine du Concile, exhorte instamment nos-  
~~jemres- a-utrhser- ce-moyen si-efhcace- de format-ion-pour -qu1-Hs--ai-~~  
ent la lumière et le courage suffisant en vue de parvenir à la plénitude de  
leur vocation, au milieu des difficultés et des doutes qu'ils peuvent rencon-  
trer.

*XVIII CHAPITRE GENERAL, C.M.F.*



AUDIENCE DU SAINT PERE

AU

CHAPITRE GENERAL

(Audience de Paul VI, le 25 oct.1973)

Tree chers Missionnaires du Coeur Immacule do Marie! Nous vous exprimons notre vive complaisance pour cette visite que vous nous faites;- **a** peine achevees lea sessions de votre Chapitre general.Nous souhaitons que le travail que vous avez realise cea joura-ci soit fecond.Nous formulons des voeux pour e le service devoue du Superieur general et des autres rmembres choisis pour former son Conseil,soit efficace et salutaire pour lea objectifs de votre famille religieuse.

Nous ne pouvons omettre une circonstance particuliere lumieuse qui rend plus attrayante cette heureuse rencontre: hier nous avons celebre la fate liturgique de Saint Antoine M.Claret.Vous avez manifeste a cette occasion le desir de visiter le Successeur de Pierre.Nous vous remercions de ce geste d'adhesion, dans lequel nous decouvrons un temoignage d'exquise affinite spirituelle avec votre S.P.Fondateur. Comment ne pas evoquer devant ses file la devotion cordiale qu'il eprouvait vis-a-vis du Vicair du Christ? Comment ne pas venerer ea memoire devant son eloquente et emouvante profession faite au Concile Vatican I?.Tout cela nous convie **a** vous ouvrir avec confiance notre coeur reconnaissant, pcur ¶Ue vous le sachiez en parfaite ayntonie de senti - mente religieux avec le votre.

Nous sommes sure que pendant ces jours de retraite ca itulaire, la presence protectrice et directrice de Saint Antoine Marie Claret est devenue plus intense et plus exigeante parmi nous. ¶it il nous plait de penser aussi qu'a l'heure de tracer lee lignes de renovation vous ave eu comme point de reference la fidelite plus authentique aux origines de votre Institut et aux enseignements sur la vie de consecration qua le Concile Vatican II a proposes et que Nous-meme **a** maintes reprises avons repris avec insistance.Permette-nous de savourer la purete des tratis caracteristiques de l'image du Claretain que Saint Antoine Marie aimait contempler.Nous lee lisions hier dans l'Office des Lectures: "Je me dis **a** moi-m8me: Un Fils du Coeur Immacule de Marie est un homme ".¶U¶i brille de charite et qui embrase tout sur son passage•••Hien ne l'arrete.Il se rejouit dans les privations, aborde lea travaux•••se complait dans

L'c.s calomojel:1 s;;1 Se + '5jouit Jans les tourments . . Il ne pense **a** rien d'autre qu' **a** suivre et imrter Jesus-Christ dans le travail, la souffrance et da.n.s la. re - cherche coniuuelle et unique do la plus grande gloire de Dieu et le salut des hommee" (El celo, c.I, BAC 188 (1959), p.777) .

'oyez, projete vers vcus, tout un prol7amme de saintete, fonde sur un couragi;;u.x: renoncement **a** soi-meme et frlit de sa feconde vita.lite evangelique. Il nous signale clairement, avec des expressions d'un clair dynamisme paulinien le bien vers le el doit tendre toute votre vie personnelle et communautaire: la suite et l'imitation du Christ, mus par une charite toujours agissante.

Si **a** ce programme de vie religieuse nous ajoutons le culte particu - lier qu:il vc:us a recommande **a** l'ega.rd de la Vierge Marie et le service primor- dial du ministere de la parole, nous aurons le tableau complet de la vocation **a** la spiritualite claretaine. Ce sont la, et pas d'autres, les motifs qui donne - rent vie et sens au zele indomptabl du fils de Sallent. Il ne s'est pas impo - se un autre signe d'austerite religieuse pour rendre son ministere plus credi - ble et plus conforme aux exigences de l'appel divin. Annoncer la bonne nouvelle jusqu'a se depenser en sacrifice pour le bien des freres, enseigner aux hommes le langage toujours nouveau de la charite, telles furent les caractéristiques de sa tache extraordinaire de pasteur commd Archeveque de Santiago de Guba.

Nous pourrions dire, tres justement, **a** son sujet comme de l'apotre des Nations, que sa fibre de "heralllt et ma.ltre de foi et de verite" (cf. I Tim. 2,7) n • a souffert aucune diminution au milieu des difficultes. Au contraire, sea soucis pastoraux., son inquietude missionnaire ont trouve moyen de s'expri - mer continuellement en de nouvelles initiatives ministerielles, **a** l'interieur et **a** l'exterieur de sa patrie, inspirees et nourries par la conscience du ser - vice fidele de l'Eglise.

Tres chers fils: sachez apprecier ce patrimoine spirituel qui vous appartient; n'epargnez aucun effort pour cultiver ses racines, si vous voulez en verite etre un arbre florissant et jeune, pouvant b'adapter au milieu am - biant, aux exigences changeantes des temps, pour donner sans cease des fruits miirs pour l'.ii:glise, comme par le passe et conune **a** l'heure actuelle, **a** travers ses file plus illustres.

Dans le Chapitre que voua venez de celebrier vous avez pu verifier ::rue vous etas porteurs de valeura cri ne vieillissent pas, parce qu'elles sont une partie choisie de l'heritage et de la vocation universelle de l'Eglise. La communaute chretienne, elle-meme, vous demands la fidelite et la discretion, la generosite et le detachement pour vous accepter et pour vous reconnaitre comme signe vivant et solidaire de ses aspirations humaines et spirituelles.

Nous ne voulons pas pI'olonger ca discours. En vous confiant ces re - flexions nous voulons vous encourager dans vos aspirations de saintete par nos prieres au Coeur Immacule de Marie pour que grace **a** sa ma.ternelle intercea - sion vous soyiez des fils exemplaires de l'Eglise. Pour confirmer ces voeux et comme temoignage de notre particuliere bienveillance nous donnons de tout coeur **a** vous et a toute la famille claretaine, la Benediction apostolique.

(Apres avoir lu en espagnol le discours precedent, lP. Saint P re s• est adresse spontanement aux Peres Capitulaires en italien, en pronon9ant lea paroles suivantes et qui furent enregistreee sur magnetophone).

Vous avez constate nos limitations dans la connaissance de la langue espagnole. Vous m'accorderez la permission de revenir **a** l'italien qui nous est plus familiar, pour un contact plus direct avec vous. Notre parole sera d'au - tant plus vive qu'elle vient directement du coeur. Nous vous aommes reconnais - sants pour cette visite qui manifeste votre fidelite.

Fidelite **a** votre tradition. Soyez Claretainsl

Fidelite **a** l'amour de l'Eglise. On en a en fait grand besoin. and on me demande ce que nous devons faire, quel est le devoir le plus urgent dans la situation actuelle, je reponds: fidelite **a** l'Eglise! Fidelite **a** l'Eglise qui veut dire fidelite **a** quelqu'un de transcendant: Jesus-Christ! Fidelite **a** l'Evangile! Fidelite **a** tout le patrimoine de foi, d'esperance, d'amour qui nous sont donnes par notre religion.

Soyez vraiment fideles! Soyez une armee de militants de la cause du Christ, avec une adhesion pleine, parfaite, entre voua, **a** votre vie de Congregation religieuse. Que le nouveau Superieur general trouve de collaborateurs, de freres. Que son gouvernement soit facilite par votre predisposition **a** rendre aisee la conduite de votre Congregation.

Sachez que nous avons une reelle confiance en votre famille religieuse. Meme pour des motifs qui peuvent paraître secondaires mais qui en realite sont determinants: **a** cause de la connaissance que nous avons eue de quelques personnes de votre famille religieuse. Qui d'entre vous a connu le Pere Maroto? ••Moi aussi je l'ai connu. Quel esprit! Quelle intelligence! Quel fils fidele de l'Eglise! el professeur insigne! •• Et le Pere Larraona, le Cardinal? Combien de fois, a cause de notre ministere, nous avons eu occasion de nous entretenir avec lui et de sentir la transparence de la purete de son coeur et de **eee** intentions. Nous l'avons connu, une fois, comme Visiteur apostolique d'une fantille religieuse qui avait besoin d'etre outenee. Quelle charite! elle grandeur d'esprit! Quelle vision elevee.; noble et en meme temps forte et cohe ente avec les lois et les exigences de l'Eglise! ••

Nous avons connu aussi le Pere Leghisa quand il est venu **a** Milan pour la fondation pas lointaine du lac Majeur. N'est-ce pas?

Done, voyez qua nous ne sommes pas tout **a** fait etrangers vous et moi. Nous esperons pouvoir vous connaitre encore mieu.x et pouvoir dire que ces souhaits deviendront pour vous et pour moi une joyeuse connaissance!

Je vous benis. Que le Seigneur vous benisse. Qu'il vous rende efficaces. 'il soit vraiment present dans vos resolutions et qu'il les confirme. Et qu'il les rende fecondes et efficaces. . . .

Il est pour etendre **a** tous VOS confreres, quand VOUS reviendrez **a** VOS. comrnunautes, cette benediction, dites-leur: Le Pape nous a confie sa benediction pour vous. N'est-ce pas?. Ce n'est pas bien difficile!

Kais dites-leur, pour qu'ils le sachent, que notre pensee rejoint toute votre ramille religieuse. Portez aussi, cette benediction, aux oeuvres qui VOUS Ont ete confiees, **a** vos ecoles, **a** VOS Conununautes de fideles, **a** vos etudes.

Sachez, donc, que nous invoquons maintenant la benediction du Seigneur sur toute cette florissante famille claretaine

Après la benediction, je me mettrai parmi vous pour une photogra - prie qui perpetue le souvenir de notre presence •

." e le norr. du Seigneur soit benit ••• filaintenant **et** pour les siecles des siecles ••• Notre force dans le nom du Seigneur ••• i a fait le ciel et la terre ... Que Dieu tout puissant vous berisse, le Pere, le Fils et le Sa.int Esprit ••• Amen'i

A la. sortie on vous donnera le souvenir pascal. que nous avons fait imprimer cette annee. Notre adieu portera le souvenir et l'esprit de la Resurrection.

## Synthese informative et doctrinale

### 1.- Analyse de la :renovation des Freres du.rant le i;exe

1.- Le Chapitre general special a eclaire corisio.-erablement la natu-  
re et la fonction de la. vocation la.11Ue a l'interi.eur du char:i.BJoo ola.reta.in\$  
et a. fait un pas decisif vers la renovation des Freree an et.a.bli.sJJa.nt dea prl.n-  
cipes et en donna.nt des normae en vue de leur formation adequate et de leur  
etrote integration a la vie et aux oeuvres de l'Inat:i.tut,.

Ce Cha.pitre general veut eclairer. encore plur.: certainfi points doc-  
trinaux, reviser lee effete pratiquBG dee directives du Chapitre opecial r;t  
prendre dee mesures concretes pour stimu.lar dime la. Congr6i ation le pr.oc.ansus  
de renovation des Missionnaires Fr-ereraa.

### 2.- Les Missionnaires l'reres dans 'hiatoire de la Congregation

5 - Saint Antoine Marie Claret a \ronl.n fonder une veritable Congr&-  
gation religieuse et apostolique composee de P.rotree t de Pl'eras; ce.; der -  
niera ont exiate dans la Congregation des le debut (P. Ji'rnarniez, vol. I,P..  
148) .

6.- Les Freres ont ete toujours consider-cs meml:>res plei.nemnt de la.  
Congregation, et faieant partie integra.nte d'elle-merne( cf.CC 4; Fernande ,  
pags.210-211;P.Nicolas Garcia,Circula.res,pa.g.556) .

8.- Les anciena Freres ne limiterent pas l!<leur activite a det! simplaa  
taches domestiques .11 y avait des FrereB qul. occllpaiellt deli portts ou le con-  
tact a.avec toutes sortes de peraonnes etaH necessa.ire..Leurs activiter fura.nl.  
Souvent d'un nivaau. professionnel.Laur role ci.ans l'apo8tolat ds l'rrnGei.gne -  
mant dans la Congregation est tres significa.tif (Chap..geu..lsnB;P.,Agld.l.aJ'•Po.gf.i  
51 et 106) .

9.-Jusqu'au debut de ce siecll3, lei;; Frerer;; ont et6 l'objet d'l.lna  
selection et d.'une formation relativement soigneeat si nous tenons compie <iu  
niveau culture! de regions OU etait etablic la. Congrega,M.oti (Cona"gen. 15,a.  
avril 1865).

10.- A partir du debut de ce sie la, tout en const.ata.nt l'm<; Eli3\ra-  
tion du niveau culturel des gens, on 118 constate pas d'ameliior-a.l;ion d;s.ne la  
formation des Freres qui voiant se restreind.re leur cha.mp d'action...Uans cette

situation se J}r-0duit une crise ds pers --ance... et de recrutem0ntTqu.e rum& JDOn --  
tre le catalogue de la Congregation a partir de 1930 jusqu'a nos joura.

11.- Le Chapitre special de 1967 a pris conscience aigiie de la situa-  
tion de la situation de cette partie de la Congregation. Depuis lore la Congre- gation  
un grand effort pour la renovation totale des Freree.

#### J.- Contenu theologique de la vocation du Misionnaire Frere

12.- Le Misionnaire Frere est un membre a part entiere de la Con -  
gregation claretaine, appele a elle personnellement par le Christ, et qui,plei-  
nement consacre a Dieu en elle, re9oit du Christ le charisme cla.retain-lalque, en  
vertu duquel il est capacite et appele a participer dane la mission evange-  
lisatrice claretaine, dans la:Uelle il est partie prena.nte, avec sea valeurs et  
ses activites lalques, en union avec la fonction ministerielle des pretras et des  
diacres.

13.- Le kissionnaire Frere appartient a la Congregation comme mem-  
bre au sens propre, en egalite de droite et de devoirs.Sa presence dans la  
communaute apostolique claretaine realise le pla. original du Fondateur: une  
communaute integree par l'element clerical et l'element laic.

14.- La vocation du Missionnaire Frere est complete en elle-m6me.  
Elle n'a besoin d'aucun autre element et n'est pas appelee a etre couronnee  
par le diaconat ou le presbyterat.

15.- Par ea pleine consecration a Dieu dans la Congregation, le  
Misionnaire Frere est constitue reellement et parfa.itement religieuse...cla-  
retain.Par elle, il est totalement engage et disponible, a partir des valeurs  
latques, dana la vie et la mission claretaines.Cela comporte une nette separa-  
tion d'avec le monde et une integration pleine a la vie et a l'activite de la  
Congregation.

16.- La vocation claretaine-lalque suppose chez le Frere une capa -  
cite radicals et une exigence pour se consacrer a l'accomplissement de la mis-  
sion evangelisatrice de la Congregation.Pour cela, tout Claretain Frere doit  
avoir l'aptitude et presenter une pleine disponibilite pour l'apostatat dans  
la Congregation et celle-ci a le devoir de le rendre apte et le droit de comp- ter  
sur lui pour accomplir sa mission.

17.- L'action apostatolique du Missionnaire Prere forme partie inte - grante  
de la mission cvangelisatrice de la Congregation parce qu.e ladite mis- sion est  
integree par l'action apostolique ministerielle et l'action aposto - lique-laique.

#### 4.- Frincipes pour l'integration du Mi.ssonnaire Frere dans la vie et les oeuvres de la Congregation

18.- L'integration des Miasionnaires Freres dana la vie et lee oeu-  
vres de la Congregation n'est pas un simple moyen pour vivre plus parfaitement la  
vie communautaire et renfoncer nos oeuvres d'apostatat, mais une consequen- ce  
immediate du cha.risme de la Congregation.Cetta integration doit se reali -  
ser conjointement aux trois niveaux de notre vie religieuse:communaute de prie-  
re, d'amour fraternel et de service apostatolique.

19.- La. premiere rencontre des religieux se situe aateur de Dieu,  
aime pa.r-dessus tout.Toute communaute est done, une commu.naute de priere.Il est

evident : rue none priere-committnattt-aiJ>e-ne Sepa;it telle Ai e)D) D'etgit pas  
faite en commun et en une la.ngue comprise par tous.

20.- La communauté religieuse est essentiellement une communauté d'amour fraternel, dans laquelle, ses membres sont appelés à reproduire, de façon fidele, la communauté des Apôtres autour du Christ. Cela implique le don total et reciproque d'eux-mêmes, la mise en commun des talents et des charismes et l'égalité des membres en devoirs et en droits.

21.- Nos maisons doivent manifester aussi une communauté de vie familiale dans le travail et la responsabilité commune par rapport à l'organisation concrète de la vie de la famille. De sorte que les tâches domestiques doivent être regardées comme relevant de la responsabilité de tous, même si certains Frères y déploient leur charisme et leur mission.

22.- La profession d'une même vie religieuse et apostolique exige aussi l'intégration des Frères dans les tâches de planification, d'action et de révision de toute la vie communautaire à travers leur participation aux assemblées communautaires et aux structures de gouvernement.

23.- L'intégration des Frères à la vie de la Congrégation ne sera parfaite que lorsqu'ils auront accès à la pleine voix active et passive, à tous les niveaux.

24.- L'intégration des Missionnaires Frères à la communauté de service apostolique consiste surtout à promouvoir, moyennant la préparation opportune, leur présence et leur action dans les activités directement apostoliques : lieux laïques, et à rattacher, le plus étroitement possible, les activités indirectement apostoliques aux activités concrètes de la Congrégation.

25.- Cette intégration doit nous conduire à reorganiser le travail apostolique de la Congrégation de sorte que les Missionnaires Frères puissent assumer nombre de responsabilités indirectement apostoliques exercées actuellement par des Claretains Prêtres pour que ces derniers puissent se consacrer plus pleinement à des tâches sacerdotales.

26.- Cette intégration veut revaloriser et humaniser les activités indirectement apostoliques et les tâches de l'organisation familiale en accord avec les temps présents, moyennant la préparation technique, la mécanisation et les meilleures conditions de travail.

Ces activités, en vertu de notre profession et de leur rattachement à l'apostolat d'ensemble de la Congrégation ont une valeur authentique d'apostolat et de sanctification.

27.- L'intégration des Frères à la communauté de service apostolique ne consiste pas à leur confier des tâches diaconales, bien que l'on puisse utiliser largement les facultés accordées par l'Eglise en ce domaine la où l'exercice de ces tâches correspond à une situation d'urgence pastorale.

28.- L'intégration des Frères à l'apostolat de la Congrégation exige un changement de mentalité en certains secteurs de l'Institut, une reorganisation des activités de notre apostolat, et surtout, un effort de toute la Congrégation dans la formation des Missionnaires Frères.

## LA VIE RELIGIEUSE

### I.- Face à l'Avenir:

1.- Des réponses venues de toute la Congrégation et recueillies par la Commission Pré-capitulaire sur la **vie religieuse claretaine, il se dégage** qu'on n'a pas atteint encore les buts souhaités par l'Église et par le dernier Chapitre général. **Ce qui veut dire que:**

2.- a) Tant la rénovation que l'adaptation de notre vie continuant **à** interpeller les membres de la Congrégation. Toute séparation de ces deux aspects complémentaires constituerait une menace à l'intégrité même de notre vie évangélico-apostolique (cf. Ev. Test. 3 et 6).

b) Puisqu'on est en train de redécouvrir **une** nouvelle expression vitale de la communauté religieuse, les susdites rénovation et adaptation ne peuvent pas en ignorer l'existence, si elles veulent vraiment répondre à ce signe des temps.

c) Il s'impose donc un discernement serein et audacieux de ce qui doit être conservé et de ce qui doit être changé dans nos communautés **à** tous les échelons. Les deux normes qui pourraient nous fournir ce critère soit pour distinguer les signes de Dieu parmi les signes des temps, soit pour régler la portée du changement, sont:

- Une connaissance progressive: 1) de l'évangile et de notre charisme, 2) et de l'action de l'Esprit Saint dans les moments actuels.

d) **Le** malaise de nos communautés provient, en grande partie, du fait qu'on ne sait pas ce que c'est notre vie religieuse et claretaine et de ne pas avoir donné avec le moyen pour la restaurer, pour y être initié, et pour la présenter aujourd'hui pas comme un fait de plus mais comme un événement significatif pour le monde moderne.

e) Tout cela exige une nouvelle élaboration de la structure, une **révision** des catégories de valeurs, une réévaluation des méthodes de formation, de langage, etc., en partant toujours d'une fidélité **à** la nature même de la vie religieuse et apostolique, **à** notre identité claretaine et aux intentions originelles de l'Institut.

### II.- Charisma et Esprit de la Congrégation:

#### A) Principe général

3.- Le Chapitre réaffirme: - Notre identité d'être et de vie, telle qu'elle a été vécue par notre Fondateur et connue il l'a transmise à l'Institut (cf. DC.10-22; PE.6ss).

- Notre identité ministérielle: le service de la Parole par tous les moyens (cf. DC.19 ss).

B) Conscience face au charisme

4.- a) Le fait: On signale qu'il y a une insuffisante conscience de la communauté par rapport au charisme de la Congrégation.

5.- b) Causes indiquées: - Il n'est pas, dit-on, bien défini.

- Une non-valorisation du charisme parce qu'on ne le croit pas différent de celui des autres religieux.

- L'absence de mécanismes efficaces pour la conscientisation et motivation sérieuse et continue qui auraient permis au Document Capitulaire sur le charisme de pénétrer dans la vie et dans les structures de la Congrégation.

- La perte progressive de notre spiritualité mariale, due au manque d'une réponse mûre et adéquate au nécessaire processus de justification de certaines valeurs supposées traditionnelles.

6.- c) Conséquences: - La désorientation ou l'indécision dans l'acceptation ou l'abandon de certains ministères •

- La perte du sens d'appartenance face à un esprit universaliste pas toujours bien compris; on oublie qu'être claretain et agir comme tel, est pour nous la façon concrète d'être et de faire église.

- Le manque d'intégration des valeurs de chacun et la perte d'énergies qui s'en suit, à cause de la disparité de mentalités, de l'individualisme et d'une sorte de guerre froide... C

La Réponse du Chapitre

T.- a) Dans DC. et PE. se trouvent, suffisamment explicites, définis et raisonnés, les éléments essentiels de notre charisme.

b) Cependant, ils ne semblent pas avoir été suffisamment assumés ni personnellement ni communautairement, et moins encore intégrés pleinement dans la vie de la Congrégation.

c) On n'a pas suffisamment vécu de "l'esprit" qui correspondait malgré que les traits en sont **bien** définis en DC.

d) Il est urgent de promouvoir une plus forte conscientisation individuelle et communautaire sur le contenu et les exigences du "charisme-esprit".

e) La fidélité au charisme réclame de nous tous, aujourd'hui surtout: une renovation adaptation qui nous impose une profonde disposition très proche de la conversion (PE.59).

Service et travail (VR.58 et PE.78).

Sens de la communauté

Sensibilité vis-à-vis du plus urgent, opportun et efficace en charisme. {Un temps et en chaque lieu, sans trop nous lier à des méthodes déterminées d'apostolat, etc ••

f) Il faut mettre davantage l'accent sur le rôle de la Vierge li'cu'ie dano netl'e duniame esprit, pax wte plus: Jifof onde connaissance expé.ien cede sa personne et de sa signification dans l'histoire du salut; "prototype et modèle sublime" de toute spiritualité et de l'accomplissement de toute mission charismatique, ainsi que de sa fonction de Mère de l'Eglise et de son rôle maternel en toute germination de vie ecclésiale.

.La figure de Marie et l'expérience de son mystère, émergent dans la vie mystique de notre Fondateur avec une telle intensité qu'il faut accepter; de toute évidence; l'aspect marial comme partie essentielle de notre charisme et comme un trait de notre spiritualité :::ru'on ne peut pas ignorer. La Vierge Marie est beaucoup plus que la Patronne principale de la Congrégation. Le fait de vivre notre filiation mariale nous apporte un dynamisme tout particulier dans la réalisation de l'être et de la mission qui définissent le religieux claretain.

g) Le charisme, dans sa valeur objective (toujours susceptible d'une évolution homogène) autant que l'esprit (façon de le vivre) appartiennent par leur contenu d'inspiration évangélique, à l'ordre du mystère chrétien. Ils sont donc, une réalité substantiellement permanente. Toutefois, des exigences de temps et de lieu imposeront de nouvelles adaptations et méthodes sur la façon de le vivre et de l'actualiser.

h) C'est aux Gouvernements général et provinciaux qu'il échoit la responsabilité de planifier un travail de conscientisation qui nous amène à vivre plus profondément notre charisme. Pour promouvoir la rénovation de l'esprit claretain, il nous faut assimiler les Constitutions, dont on demande la réélaboration définitive.

i) Nous adressons un appel à nos théologiens pour qu'ils offrent à la Congrégation une étude sérieuse sur notre charisme et sur l'esprit de notre Fondateur. Une connaissance plus approfondie de ces sujets pourrait nous aider à mieux les incarner dans notre situation historique.

j) La véritable crise de la Congrégation n'est, au fond, que celle de sa vie intérieure et sa conformité aux exigences de l'évangile. Ce que la Congrégation attend aujourd'hui, ce dont elle a besoin, c'est une sincère révision de notre vie claretaine sous l'éclairage de l'Évangile. Seuls ceux qui seront conséquents avec cette révision de vie, pourront aussi être conséquents avec l'engagement sérieux: qu'entraîne notre charisme claretain. Le Chapitre presse tous et chacun à faire cette véritable révision de vie à tous les niveaux de la Congrégation.

### III.- Vie Consacrée:

8.- Notre Congrégation est, rigoureusement, un Institut religieux et apostolique. Notre vie religieuse comme claretains est constituée d'une consécration spéciale qui accomplit la consécration baptismale et la porte jusqu'à ses dernières exigences (cf. PC.5). Sans la vie religieuse, la vie de l'Eglise resterait inachevée dans l'ordre de la sainteté (L0.44). La "consécration" est donc une valeur primordiale de toute vie religieuse. En plus d'elle, le "témoignage" joue un rôle décisif.

#### A) Nouvelles expériences

9.- a) Les Faits: C'est indéniable l'impact qu'a exercé dans la Congrégation le processus de "sécularisation". Il a été la cause d'attitudes équi-

v9ques, peu conformes ou nettement opposees au ca.ra.ctere de consecration et de **te**moignage de notre uie •

Un autre phenomena, celui de la "liberation" est en train d'avoir, en Amerique Latina surtout, un grand retentissement dans la vie religieuse.

10.- b) Leur valorisation: Il a manque la preoccupation pour encadrer ces phenomenes dans une "theologie des signes" et des idees claires pour une juste orientation de la vie et du comportement.

11.- c) On demande: Pour ce qui regarde la "secularisation"<sup>11</sup>, un éclaircissement de son concept, de son contenu et de sa portée.

Pour ce qui concerne la "liberation", la formation de la nouvelle figure du claretain dont a besoin l'Amerique Latine (Paipa) avec toutes les consequences que cela comporte (Cone. de Agua Viva, Mexique).

## B) Principes deconcentration

12.- a) secularite et secularisation: Abstraction faite du "secularisme" **a** cause de son caractere absolument negatif, **il** faut reconnaitre que la secularite porte en elle-meme une valeur et un sens positifs: elle comprend les realites terrestres dans leur relative et legitime autonomie (GS.36).

Pour tout homme, le monde est le lieu ou

- il se realise comme etre humain et comme chretien,
- il rend service **a** ceux avec qui il vit,
- il decouvre Dieu

Le processus de secularisation entendu comme affirmation de ces valeurs, doit etre promue par tous, sans exception, puisque cela fait partie du dessein de Dieu.

Sous cet aspect, il n'y a pas d'opposition entre "consecration" et "secularisation". En effet, l'incarnation du Verbe, elle-meme comporte une reconnaissance de la valeur de la secularite et de sa promotion.

13 - b) Secularisation et Vie religieuse: L'homme pourtant n'est pas definitivement mesure par le temps ni defini par le monde. Il est deja projete des maintenant vers la realite future. Le religieux, par sa consecration, et sans quitter le monde, s'est deja installe dans cette realite future, rendant **te**moignage et signifiant **a** tous les hommes qu'ils n'appartiennent pas definitivement a ce monde, mais qu'ils doivent cheminer vers la cite future (cf. LG.44; PC.1); et pour que ce **te**moignage soit plus authentique il renonce effectivement **a** des choses bonnes en soi mais impropres de la condition celeste de l'Eglise (cf. PC.5; **LG. 42-44,47**).

Plus concretement, la Vie religieuse signifie et **te**moigne

- de la transcendence et de l'absolu de Dieu
- de l'eschatologie du Royaume

Le religieux doit donc savoir conjuguer

- le principe de service (etre dans le monde)
- le principe de purification (ne pas etre du monde)

Il doit aussi **te**moigner existentiellement

- de son caractere "sacre", puisque le sacre dit reference essentielle **a** l'au-dela de la condition mondaine et humaine: **a** Dieu. Ce n'est pas une simple reference morale; il y a une relation ontologique, de valeur, d'action.

- de sa "distinction peculiare" par rapport **a** ce qui est simplement "seculi-el"; la distinction ent-re-le-a le seculi&r est-basee d'abord dans la difference existante entre l'appartenance totale **a** Dieu et la consistance autonome de toute realite qui peut se definir sans reference im-mediate **a** Dieu et qui peut agir selon le dynamisme propre de son etre. Or la Vie religieuse ne peut se definir dans reference immediate **a** Dieu, ni agir sans le dynamisme du Royaume qu'elle incarne et signifie

- une certaine separation du monde; etre dans le monde sans etre du monde. Telle est la signification et le contenu de la virginite, de la pauvreté et de l'obeissance consacrees.

14.- c) Consecration et Mission apostolique: Dans la Congregation, et depuis ses origines, ce fut l'engagement apostolique qui conduisit **a** la consecration dans et par la forme evangelique de vie. Notre vie consacree est foncierement apostolique, par consequent, et c'est dans l'apostolat qu'elle trouve sa plenitude (cf. PE.28).

Tout en tenant compte de la primauté de l'element theologal et spi- rituel sur l'exercice **meme** de l'apostolat, la consecration doit quand meme se rapporter au susdit exercice de sorte que notre vie consacree soit vecue par rapport **a** l'apostolat et que celui-ci se developpe toujours informe par l'adynamisme de la consecration (cf. PC.8; PE.30-31).

15.- d) La dynamique de la consecration: - Le religieux doit etre "signe visible, signe eclatant". PC.1; il vit dans le monde afin d'y introduire le non-etre du monde de l'Eglise. Il s'agit d'un signe "prophetique". Le religieux est l'homme de Dieu; il est prophete avec l'eloquence de sa propre vie, rapportee immediatement et totalement vers Dieu. Le prophetisme de la vie religieuse c'est le fait de passer par le monde pour l'enrichir et lui donner son sens vrai et profond en lui faisant decouvrir la condition vraiment providentielle, que chaque homme constate, de sa propre existence sur terre.

- Un desajustement existentiel de cette dynamique de la consecration aboutit **a** l'affaiblissement de la Vie religieuse dans ce qu'elle a de plus specifique et de plus serieux et **a** la reduire **a** ses dimensions purement humaines, comme l'experience le confirme.

- On doit dépasser toute fausse separation d'ordre sociologique, culturel, etc... avec le monde; mais il faut vivre loyalement les vraies separations evangeliques que toute consecration comporte, selon les modalites qui nous sont propres, en tant que Claretains.

D'apres cela, la juste secularisation, suppose pour un Claretain qu'on cherche **a** vivre au rythme de l'histoire, qu'on s'efforce de participer aux entreprises temporelles les plus humaines et les plus spirituelles afin de collaborer avec tous les hommes et leur rendre service; qu'on vit **et** les autres mais sans vivre comme les autres. Voila le meilleur service que notre vie consacree peut apporter au monde (cf. PC.6).

- Ce qui veut dire, que la "secularisation", pour notre vie religieuse, ne peut etre, ni comme un objectif ni dans ses intentions, arbitraire ou absolue, mais qu'elle doit **o**tre mesuree et conditionnee par la structure evangelico-apostolique du charisme claretain.

16.- e) Le Phenomena de la "liberation": Nous attendons des theologiens et du laiciste! **O** da l'Eglise le juste eclaircissement **sur** ce theme. **En** vertu meme de notre consecration religieuse et claretaine, on exige de nous un engagement dans ce service **berateur**, par amour pour l'Eglise et l'humanite entiere, particulierement pour les pauvres (cf. DC.12). Dans les regions OU cela est urgent, le Claretain doit etre **a** l'avant-garde, dans une attitude de

service charitable, pour se faire "la voix des sans voix" et denoncer, toujours avec charite evangelique, **m** **VEC** ttne eaine liberte, les injustices sociales, etc •••(cf.Ev.Test. 7,18).

17.- **f**) Regard sur le Christ de l'Evangile:Le Christ nous offre l'exac- te mesure d'une juste secularisation, pare que son Humanite fait partie du mon- de Seculier; mais il Se trouve au-d.ela de toute secularisation, parce qu'en tant qu'homme, il est le Fila de Dieu le Pere et son Humanite est enti rement pene - tree de ea mission de signifier existentiellement et d'achever le salut du monde.

Puisque toute Vie religieuse a la mission essentielle de "représenter dans l'Eglise le genre de vie du Christ"(LG.44), on ne peut pas legitimer une se- cularisation qui, amoindrissant son contenu de totale et immediate reference **a** Dieu, abolirait la mission signifiante de la Vie religieuse, rendue visible par des signes et par une pratique particuliere.

### C) Pour la mise en pratique

18.- a) Exigences communes: Dans une vue de synthese entre ce qu'il y a de positif et des renoncements qu'entraîne notre Vie religieuse et claretaine

- Nous devons nous engager serieusement **a** incarner cette visibilite de l'Eglise future dans notre vie par la pratique sincere des conseils eva.ng8- liques selon nos Constitutions, ainsi que par la comunautaire et sa communion effective.

- Nous devons aussi prendre conscience de notre responsabilite personnelle et collective dans l'accomplissement de notre mission avec une telle au- thenticite devant Dieu, l'!!;glise et le monde que tous arrivent **a** saisir le rai sens de la vie par notre exemple beaucoup plus que par nos paroles.C'est ainsi seulement que nous deviendrons "signe eclatant".

19.- b) Exigences concretes: Au nom de la fidelite **a** notre charisme- esprit, et encadrent la mortification dans la theologie de notre consecration- temoigna.ge (cf. .75), dans le respect du principe d'adaptabilite qui est "en accord avec les circonstances de temps et de lieu"(cf.Const.53), le Chapitre insiste sur-une vie d'abnegation eva.ngelique:

- Chaque communautaire, selon sa situation particuliere, doit faire sien- na et exprimer par des mortifications concretes la dimension sa.crificielle de notre consecration.

- "Ceux qui professent les conseils evangeliques, afin de suivre de plus pres la vie de pauvreté du Seigneur et afin d'atteindre avec plus de fa- cilité et d'efficacit' la perfection de la charite, doivent satisfaire d'une fa9on plus parfaite le precepte de la penitence"(Paul VI,Const.Poenitemini).

- Reagir contre l'infiltration de tout ce qui, de l'avia me des laics, apparait comme revelateur d'un esprit mondain et en contradiction avec l'esprit-temoignage de la consecration religieuse.

- Remettre en question, par de frequentes revision de vie, nos atti- tudes personnelles et communautaires.

- Face aux criteres naturalistes, peu conformes en theorie et en pra- tique avec notre consecration et engagement evangelique, les formateurs doi- vent insister, particulierement des le noviciat, sur la lecture reiteree des grands principes de toute vie consacree et de notre charisme-esprit.

#### IV.- Vie Communautaire

---

20.- Parmi les facteurs déterminants de la décadence de la Vie religieuse on découvre le manque de prise de conscience de son sens communautaire. D'ailleurs, notre vie communautaire rencontre aujourd'hui des difficultés spéciales à cause des tensions que nous subissons. Nous avons besoin d'atteindre à une plus grande harmonie à l'intérieur d'un légitime pluralisme d'un côté et les exigences essentielles d'un sens communautaire de l'autre.

##### A) Un Regard sur le sexennat écoulé

21.- a) Les faits La Congrégation, pendant ces six dernières années a été très sensible aux phénomènes du "personnalisme" (valeur, dignité, respect de la personne) et de la "communauté interpersonnelle".

Même si on reconnaît des réussites sur certains points on ne peut pas ne pas noter des attitudes négatives comme sont par ex. un certain individualisme dans la vie communautaire, dans l'engagement apostolique et même dans la vie de prière.

22.- b) Parmi les causes de ces phénomènes on compte

- le dit individualisme, au moins en partie.
- l'absence de motivations surnaturelles pour la vie commune, regardée souvent avec des critères presque exclusivement psychologiques et sociaux
- une conscientisation insuffisante due à la carence de structure et d'animation permanente de la part des Supérieurs et des responsables de groupe.
- le manque d'une sincère conversion individuelle et collective.
- le peu de travail accompli pour surmonter les conflits des mentalités et des générations.
- le manque d'expérience vécue de notre charisme claretain.
- le style de gouvernement encore assez vertical.
- les voies, pas assez nombreuses, offertes aux nouvelles communautés qui voudraient refléter les valeurs redécouvertes aujourd'hui.
- le manque d'équilibre entre les exigences de la pastorale d'aujourd'hui avec ses méthodes et sa pratique d'une part, et les us et coutumes ou formes institutionnelles de notre vie insuffisamment adaptées, de l'autre.

23.- c) Face au futur: On remarque un vif désir de dépassement de l'ensemble de cette situation et on demande:

- des idées claires sur ce qu'est la vie commune et ce qu'elle n'est pas.
- un effort, de la part de chacun, pour la rénovation de nos communautés.

##### B) Principes d'orientation

24.- a) La Communauté comme communion d'altérité:

1.- La communauté religieuse et claretaine est la communion charismatique de nous tous par la réponse commune et constante à la même vocation. Elle établit au même temps les fondements:

- d'une véritable communion

- et de l'irreductibilite des personnes dans cette communion •

2.- C'est a la Congregation > 'incombe la tache d'etre signe da cet apJ>E>l, pour des personnes differentes dans leur reponse a la meme vocation.

3.- On doit promouvoir la differentiation, sauvegardant toujours l'unite fondamentale comme lien dans la charite de toutes les differentiations. Cette recherche de l'unite constitue le defi que nous tous devons relever.

4.- La susdite differentiation, necessaire et voulue par Dieu autant l'10 l'unite-, retentit a tous les niveaux de notre presence da.ns le monde.Elle doit etre respectee

au niveau de la pensee (pluralisme mental).  
au niveau de la catechese (selon temps et lieux).  
au niveau de la communautee (selon les ministeres).  
au niveau de l'engagement (selon le milieu social).  
au niveau de la pratique quotidienne ( sans uniformite de nor-

mes).

A tous les niveaux, il faut conjuguer la differentiation avec la communion.

5.- Plutot que de chercher a etablir l'uniformite, il faut eveiller la creativite de chacun au profit de la communautee et celle de la communaute a l'avantage des personnes. Tous et chacun doivent assumer la responsabilite de la liberte et de la communion des membres de leur communautee respective.

6.- Vivre en communion ne consiste pas dans la reduction artificielle des tensions entre personnes, idees ou programmes. Tous doivent se sentir egalement responsables de la tradition avec ses richesses et du projet avec ses promesses.

#### 25.- b) Communaute et Institution:

1.- Notre identite claretaine comprend trois elements differente et de valeur inegale: le charisme, l'appartenance au groupe communautaire, et une certaine structure de groupe.

2.- Ces elements constituent un "tout" theologique, non seulement a cause de l'unite de but, mais aussi par une unite fondamentale d'origine foudationnelle.

3.- A cause de son caractere ecclesial et de sa condition de signe "de" l'Eglise, on ne peut pas parler, a proprement dire, de democratie dans la communautee comme si elle n'acceptait la valeur ou le sens des realites. Elle lorsqu'il y a determination par le vote majoritaire. Les valeurs essentielles de notre vie evangelique et apostolique doivent etre reconnues et garanties par tous et chacun a cause de leur source evangelique qui vient jusqu'a nous a travers le charisma du Fondateur.

4.- Tout en ayant la structure charismatique de l'Eglise, la communautee religieuse possede de surcroit elle-meme une certaine structure interne de gouvernement, comme condition essentielle de son existence et de son developpement et comme une force indispensable pour la fraternite.

5.- Mais gouvernement et communautee sont etroitement lies entre eux par une relation intime qui se traduit en coexistence, dialogue, collaboration et coresponsabilite.

#### 26.- c) Communaute et autorite:

1. La communautee entiere a la mission charismatique de chercher la volonte de Dieu, rendant possible la realisation de son dessein sur les personnes et la communautee. Les Superieurs et les freres constituent une unite a partir meme de leurs fonctions differentes, mais complementaires.

2.- L'autorite n'est pas au-dessus de la communauté : mais dans  
 , comme principe d'Yriamique de v e communautaire.

3.- Bien que toujours ouverte et prête au dialogue interpersonnel et communautaire, qu'elle doit d'ailleurs favoriser et promouvoir, l'autorite est quand même investie de la fonction d'organe des décisions ultimes, fonction envisagée comme service immédiat et générateur d'une vie communautaire féconde.

27.- d) La force interne de la communauté charismatique

1.- Nous sommes des serviteurs de la "vérité dans la charité". C'est la charité qui stimule et assure la communication dans la vérité.

2.- La communauté charismatique ne peut pas s'opposer à toute institutionnalisation. Comme dans l'Eglise, dans les instituts religieux aussi charisme et institution ne sont que les deux versants d'une même réalité ecclésiale (cf. DC.8). Mais à l'intérieur de son institutionnalité, ce qui est important c'est l'édification de la communauté comme un seul cœur et une seule Sme en conformité avec le charisme et l'esprit claretain.

c) La Dynamique des principes

28.- a) A partir de la communauté comme communion d'alterités:

1.- Le pluralisme est la conséquence logique, nécessaire et féconde de toute différentiation qui cherche à atteindre l'unité. Mais afin d'éviter que celle-ci ne devienne, aujourd'hui surtout, sous la pression des changements que nous vivons, un danger, il faut veiller avec beaucoup d'attention sur tout ce qui peut clairement créer et promouvoir la communion si souhaitée.

2.- Il y a un phénomène qui mérite d'être souligné: celui qui, même parmi nous, a accentué, plutôt qu'une tension féconde, l'opposition entre ceux qu'une terminologie assez équivoque appelle conservateurs et progressistes. Les uns et les autres sont pourtant travaillés par une même préoccupation fondamentale; ils sont arrivés à se considérer réciproquement comme le plus grand danger, jusqu'à repousser tout contact et dialogue, oubliant que toute tradition est toujours dynamique et prospective et que tout projet de vie tire toujours son essor d'une tradition vivante.

3.- Le dialogue exige des dispositions d'accueil, de compréhension et de respect mutuel, une attitude fondamentale de conversion, et doit toujours se dérouler et poursuivre dans un climat de charité.

29.- b) A partir de la communauté et de l'institution:

1.- Il faut reconnaître le caractère hiérarchique voulu par Dieu pour son Eglise avec une certaine projection dans toute communauté charismatique, dont l'unité interne trouve ainsi dans l'autorité sa signification et protection. Mais on doit reconnaître, en même temps, que ce caractère institutionnel atteint son intégrité dans la diversité des individus et des communautés.

2.- Ceux qui réclament de plein droit le pluralisme et leurs propres charismes, doivent aussi entretenir un sens de responsabilité communautaire et de discipline. Pareillement, l'autorité doit faire preuve de son acceptation du pluralisme dans la communauté, dans l'exercice de ses fonctions de direction.

y; - c) 31. - tir de la Communauté et de l'autorité:

1.- A l'encontre d'un exercice de l'autorité conQU beaucoup Plus

comme un pouvoir. "Une communauté est un service, il faut-à l'origine l'autorité religieuse-est un service d'amour aux intérêts authentiques des personnes et la fidélité à la mission de la communauté, qui est le véritable "bien commun".

2.- L'autorité doit s'abstenir de s'opposer aux groupes qui jalousent du pluralisme. Elle ne doit intervenir que lorsque les bases de l'unité et du bien commun sont mises en danger.

3.- Lorsqu'il s'avère nécessaire, et en vertu des fonctions propres de l'autorité les Supérieurs peuvent et doivent adopter des attitudes claires, donner les directives justes et prendre la décision qu'ils jugeront, d'après leur prudence, la plus convenable (cf. PC.14; Ev. Test.25; Decr. Cong. Rel., 2 fev.72).

31.- d) A partir de la force interne de la communauté charismatique:

1.- Le progrès d'une communauté à travers le dialogue, etc. demeure possible pourvu qu'on ne vienne pas briser la communion dans la différenciation.

2.- L'union est une responsabilité qui engage tout le moral et tous les jours.

3.- Si on veut renforcer cette unité interne, il faut être extrêmement vigilant devant trois erreurs possibles (qui constitueraient une menace contre toute communauté):

- séparer le charisme de l'institution, ce qui serait beaucoup plus dangereux dans une communauté apostolique comme la nôtre.

- séparer les deux fonctions de la même communauté-institution: le souci de la connexion interne et celui du service au monde.  
séparer la doctrine et la vie.

D) La Vie communautaire en action

3.- La vie communautaire doit être conçue surtout comme une vie d'amour pour Dieu, pour les frères, et de charité apostolique pour le monde.

a) Communauté en prière face à Dieu:

1.- Pour une conscientisation:

• nous nous réunissons, en vertu du don de notre charisme pour vivre en communauté apostolique.

la vie communautaire reçoit sa pleine signification de l'expérience en commun du mystère du Christ.

- il s'impose une rénovation théologique qui nous replace face à Dieu comme centre dynamique, source de notre expérience, de notre être et de notre agir. Rien d'autre que cette vie théologique intense peut faire de notre vie une prière et de notre prière une attitude vitale. Cette vie, seule est capable de donner valeur pleine et sens et créativité aux temps forts de notre prière.

- notre prière communautaire ne sera pas concevable, si elle n'était rendue possible et animée par le don commun que nous partageons.

- on ne peut pas détacher notre apostolat de notre vie théologique, ni le considérer comme marginal à cette vie, car l'apostolat doit jaillir de la prière et de la communion avec Dieu (cf. PC.6 et 8).

- dans la celebration communautaire de l'eucharistie, dans la liturgie des heures, dans la reflexion sur la Parole de Dieu, dans la priere

qui a la fonction de rendre visible et concret, prend forme l'expression de notre foi et notre priere communautaire (PC.6). Comme rencontre et dialogue communautaire avec le Seigneur.

2.- Pour la mise en pratique:

- celebration frequente de l'Eucharistie en communautaire.

- favoriser l'initiative et la preparation de la liturgie, ainsi que sa celebration sans haste et avec la reflexion serieuse qu'exige la Parole de Dieu.

la ou ce sera possible, avoir la celebration eucharistique comme l'acte communautaire par excellence (VR.114,122).

revigorer les revisions de vie communautaires dans un sens et un climat de priere.

- orienter la recollection et la retraite spirituelle dans un

sens communautaire.

- la liturgie n'epuisant pas toute la vie de pieté (sc.9 et 12),

instaurer d'autres pratiques circonstanciées en accord avec notre esprit et convenablement mises à jour.

- encourager instamment la priere personnelle qui est une condition indispensable meme pour la priere communautaire.

34.- b) Communauté d'amour par rapport à nos freres:

1.- Pour une conscientisation:

Le projet de vie evangelico-apostolique est une communion de vie et de mission avec le Christ (Mc.3,13), qui s'exprime par la communion de vie et de mission avec les freres. En consequence:

- la fraternite ne consiste pas à vivre sous un meme toit et sous un reglement unique mais à vivre des relations interpersonnelles de connaissance et d'amour et specialement de foi et de charite, communiant dans un meme ideal et un meme esprit.

- les criteres pour la formation d'une communauté ne peuvent pas se reduire aux seuls de la fonctionnalite des personnes. L'oeuvre-institution, elle-meme, offre beaucoup plus de garanties à partir de criteres de communion fraternelle, creatrice de coresponsabilite vis-a-vis de l'oeuvre-institution.

- ce serait exagere et meme faux: d'attribuer le manque de veritables relations interpersonnelles exclusivement à l'oeuvre-institution, aux communautés nombreuses qu'on considere comme un obstacle à une vraie vie communautaire, ou à la creation de communautés avec des personnes de mentalite et de formation differentes.

- la vraie fraternite est le don total de chacun à l'autre dans la foi et la charite. Le manque d'ouverture, de connaissance mutuelle, d'acceptation reciproque, la mefiance, la crainte et surtout le manque de foi, d'esperance et de charite sont les causes veritables qui rongent la fraternite.

- c'est du Christ que jaillit et c'est en lui que s'acheve toute fraternite evangelique. On s'iragine pouvoir sauver la communauté à base d'hypotheses specialement d'ordre psychologique. Avec cela on reussit tout au plus à creer un certain compagnonnage ou "camaraderie" d'aucune valeur pour le temoignage d'une fraternite evangelico-apostolique.

Chacun doit chercher "la" communauté plutot que "sa" communauté.

2.- Pour la mise en pratique:

- Chercher fraternellement de nouvelles possibilites pour vaincre l'indifference, l'incomprehension, ou les moqueries dont s'accablent mutuellement les diverses generations.

- Si les maisons "Juridiques", par leur propre raison d'exister, ne constituent pas une base suffisante, en fait, pour qu'une communion fraternelle existe en elles, il ne faut pas croire, non plus, que la recherche des dites "communautés vivantes" arrivera à obtenir des fraternités évangéliques; dans la constitution de nos communautés critères psycho-sociologiques.

- La fonction et la préoccupation premières du gouvernement doivent être de rendre service à des frères aimés de Dieu et placés dans l'Église afin d'y prolonger la communauté apostolique, sachant que la réussite des entreprises, l'économie et le prestige même de l'Institut ne sont que des choses secondaires.

- Prêter une plus grande attention à la communauté locale c'est une exigence fondamentale parce que c'est réellement en elle qu'on vit ordinairement la relation interpersonnelle et c'est en elle que la personne développe ses propres qualités naturelles et surnaturelles.

- Cependant, la communauté locale ne doit pas vivre isolée des autres communautés. Ce qui vaut pareillement pour les Provinces entre elles.

- On peut permettre la création de nouveaux types de communautés insérées dans le milieu où on envisage d'évangéliser.

- En vertu du principe de "subsidiarité", il conviendrait de promouvoir une plus grande autonomie et créativité dans les communautés pour ce qui regarde sa constitution interne (oraison, apostolat, pauvreté, etc...).

- Pourvu qu'il ne s'agisse pas de personnes traumatisées par des problèmes d'ordre psychologique ou vocationnel, on pourrait se lancer dans l'expérience de nouvelles communautés animées d'un même élan ou idéal mais ouvertes aux Supérieurs.

- À titre d'essai aussi on pourrait accepter une plus grande mobilité des communautés et des personnes, contrairement à la rigide division en provinces ou en structures fixes.

- Intégrer les frères dans la vie de communauté.

- Il existe des cas plus difficiles, comme celui des inadaptés ou de ceux qui planifient leur vie et leurs activités en marge de la communauté, et celui de ceux qui restent dans la Congrégation parce qu'en elle ils trouvent assuré leur avenir...

### 36.- b) Communauté de service missionnaire vis-à-vis du monde:

#### 1.- Principe général:

- Notre Congrégation est constitutionnellement apostolique et participe, à travers notre charisme, à la mission de l'Église. Mieux, l'apostolat missionnaire est la raison d'être de notre Institut et de notre propre vocation claretaine.

Jaillissant essentiellement du sacrifice du Christ dont il reçoit sa valeur ultime et définitive (PC.1), notre apostolat personnel et communautaire n'est authentique que lorsque les individus et la communauté vivront entièrement insérés dans le sacrifice du Seigneur (cf. AC5) par leur esprit et leur comportement, se sacrifiant pour tous et rejetant toute forme de commodité et de satisfaction personnelle et se donnant totalement à l'imitation de notre Fondateur.

#### 2.- Pour une concientisation:

- La communauté comme telle a reçu une mission: témoigner des valeurs du Royaume et les diffuser par sa vie et ses activités.

- La nature communautaire de notre apostolat non seulement favorise le travail en équipe; elle l'exige aussi.

- Communauté de travail signifie partager, participer et exprimer une façon respectueuse des différenciations personnelles et communautaires, mais soucieuse aussi de la nécessaire convergence - la mission propre de la communauté locale, provinciale ou générale.

----- Cette mission communautaire doit se développer par le témoignage d'un engagement en un milieu concret. Il sera vécu à la plénitude de notre mission claretaine OU il prendra toute sa force.

- Le principe directeur de notre travail missionnaire est celui de répondre au plus urgent, nécessaire et efficace au risque même de devoir abandonner d'autres engagements, activités ou maisons qui auraient déjà perdu leur finalité.

### 37.- 3.- Pour la mise en pratique:

Il faut songer à une pleine intégration dans la Pastorale d'ensemble, en dedans évidemment des caractéristiques de notre charisme; pour cela chaque communauté planifiera la façon la meilleure de réaliser cette intégration, en accord toujours avec les responsables de la pastorale dans le diocèse OU dans le lieu de résidence des nôtres.

- Les us et coutumes de notre vie religieuse et apostolique doivent s'harmoniser de telle sorte qu'il n'y ait opposition entre ces deux aspects de notre vie claretaine. Même les horaires devront être adaptés aux exigences apostoliques du lieu, du temps ou des personnes (cf. PE.30).

- Comme expression d'un véritable esprit communautaire à niveau de la Congrégation, la communauté locale ou provinciale, selon les cas, devront se manifester prêtes à être à la disposition de la Congrégation n'importe qui de leurs membres, même prestigieux, lorsque de l'avis des Supérieurs, un bien majeur le réclame.

- Pour d'autres détails, voir le document de la Commission d'Apostolat.

## L' APOSTOLAT DE LA CONGREGATION

### 2<sup>eme</sup> Partie

(Programme General )

#### I.- Criteres pour l'Action

74.1. L'implantation missionnaire de la Congregation ne peut ceder **a** l'inertie des temps, mais elle doit agir avec des criteres theologiques et pastoraux qui facilitent ses engagements presents et future. Le Chapitre estime indispensable une nouvelle prise de conscience des points suivants:

#### 2.- L'evangelisation

75.- C'est le service de la Bonne Nouvelle qui met les hommes en contact avec le plan du salut de Dieu, en vue d'etablir ou de restaurer l'Eglise. Tel est le but catalyseur de toutes nos structures.

76.- Le point de vue premier de l'evangelisation est la grandeur et la dignite de l'homme, objet de l'amour de Dieu, et l'election d'un peuple qui a pour chef le Christ, pour loi le commandement nouveau de l'amour et pour fin etendre le Royaume de Dieu dans la suite des ages (LG.9).

77.- L'evangelisation n'est parfaite que lorsque la cellule locale atteint son plein epanouissement, en etant une communauté de communautés, avec des pretres natifs, avec des vocations religieuses propres et avec un haut engagement (AG. 19).

78.- La simple proclamation de l'Evangelie a en elle-meme une grande force condamnatoire des situations alienantes, injustes et des systemes d'oppression; le missionnaire doit etre pret **a** courir le risque qui pourrait surgir comme consequence de cette fidele proclamation de l'Evangelie.

79.- L'annonce de l'Evangelie ne se limite pas **a** denoncer les peches personnels, mais aussi les situations qui blessent la dignite des fils de Dieu, toujours en accord avec la doctrine de l'Eglise, les directives de la pastorale d'ensemble et le propre charisme claretain.

**Bo.**- Cette denonciation a une force et une valeur universelles **a** partir du prophetisme, du baptisme mis en relief par la mission de guide de notre vocation apostolique, et qui comporte plusieurs elements:

- le discernement de ce qui est authentique dans le peuple comme premier element de liberation.

la recherche continuelle des moyens aptes pour cette liberation.

- l'engagement avec les freres dans ces projets de liberation.

81. La dureté et les risques propres à l'annonce de l'évangile "requièrent l'audace de l'homme et l'équilibre de Dieu" (Medellin), ce qui s'obtient par l'union avec le Christ, la prière et la communion avec les frères.

82.- L'évangélisation doit s'accompagner aujourd'hui d'un grand effort de promotion humaine, c'est-à-dire, de conscientisation et de promotion sociale des peuples évangélisés; il faut chercher à ce qu'ils deviennent eux-mêmes les artisans et les agents de leur propre développement. Le missionnaire doit se sentir, et agir comme réconciliateur, car il est le représentant de Celui qui a uni tous les hommes par son sang (Ep. 2, 13).

83.- Les Claretains nous servons l'évangélisation avec un charisme et un esprit qui nous sont propres: la porte reste ouverte pour réviser ou éliminer ce qui, selon eux, ne serait pas conforme avec le contenu salvifique du message.

### 3.- Sujets passifs de l'Évangélisation

84.- Le Chapitre spécial a signalé une longue liste de sujets et de champs d'apostolat, dans laquelle se trouve pratiquement la totalité des humains (AP. 27-37). En effet, tous les hommes sont sujets de l'évangélisation. Cependant, ce Chapitre, en vue d'une meilleure répartition de nos effectifs missionnaires, veut spécifier les sujets préférentiels de notre action apostolique dans les six prochaines années:

1.- Du point de vue socio-économique des sujets: nous devons évangéliser les pauvres et les marginaux (ouvriers, migrants, paysans) de préférence aux autres classes sociales.

2.- Du point de vue socio-politique, nous devons préférer les pays d'un moindre degré de développement, plutôt que les plus développés et que les superdéveloppés.

3.- Du point de vue du degré d'évangélisation des sujets auxquels se dirige notre action missionnaire, nous devons accorder la préférence aux leaders et aux militants (ils sont en même temps sujets et agents d'évangélisation). Parmi eux, une place particulière doit revenir aux consacrés. Sous cet angle, nous donnerons la préférence aux non-baptisés et aux baptisés non suffisamment évangélisés (missions), plutôt qu'aux déchristianisés et aux pratiquants.

4.- Du point de vue socio-ecclésial, nous soulignons l'importance qu'ont les mouvements familiaux, car la famille est la première cellule de la société et "l'église domestique" (LG. 11), où les parents et leurs enfants offrent un champ privilégié pour l'éducation de la foi.

5.- Finalement, du point de vue de l'efficacité pour la transformation du monde, les jeunes et les adolescents, sève animatrice de la société future, doivent attirer de façon spéciale notre activité missionnaire.

85.- Le Chapitre estime qu'à l'intérieur de ces options générales pour toute la Congrégation, il appartient aux Organismes majeurs de choisir concrètement leurs propres objectifs, compte tenu de ce qui est plus urgent, plus opportun et plus efficace.

Cependant, personne ne doit sous-estimer l'urgence des mouvements apostoliques et de la formation de leaders. Une particulière priorité doit être donnée à la formation de chrétiens responsables, engagés dans les organisations temporelles, de sorte qu'ils puissent devenir des militants qui par-

participent pleinement dans nos activités apostoliques. -

Il est urgent de préparer des laïcs qui puissent être des animateurs de communautés chrétiennes dépourvues de pasteurs, à qui ils pourraient rendre des services jadis réservés aux prêtres.

#### 4.- Notes d'Evar., évangélisation

86.- La Bonne Nouvelle apportée par le Christ, l'unique évangéliste, est confiée à son Église qui réalise la présence vivante de la Parole, la proclame par tous les moyens et la célèbre dans ses sacrements.

87.- La Congrégation qui est apparue historiquement comme un groupe de réévangélisation et qui a assumé plus tard la Vie religieuse, exerce toutes ces médiations comme Congrégation Religieuse Missionnaire. En tant que religieuse, notre Congrégation fait de nous des agents qualifiés entre tous les baptisés, parce que nous nous engageons totalement dans la recherche de Dieu et l'extension de son Royaume (PC.5). En tant que missionnaire, elle nous étend en une désinstitution qui permet de nous rendre présents à tous les hommes ou peuples (AG.5).

88.- Chaque communauté claretaine, en tant que sujet actif d'évangélisation, doit s'interpeller elle-même à partir de l'Évangile qu'elle annonce et à partir de la perspective des personnes évangélisées, et ce, pour maintenir sa transparence missionnaire.

89.- Toute la communauté claretaine -au niveau général, provincial et local- doit vivre et agir intégrée dans la communauté ecclésiale -universelle et diocésaine- et tous ses membres doivent se responsabiliser dans la tâche de l'évangélisation, en s'incarnant dans la culture et le style de vie des hommes qu'ils doivent évangéliser.

90.- Tous nos organismes doivent être adaptés à la Pastorale d'ensemble, et la ou celle qui n'existerait pas, ils doivent contribuer à la susciter et à l'animer.

#### 5.- Communautés claretaines au service de l'évangélisation

91.- Nos Communautés ne peuvent se justifier apostoliquement que dans la mesure où elles ont leur engagement évangéliste parmi les sujets recensés précédemment. Il importe donc

- De renforcer l'aspect de témoignage de nos communautés avec les traits de la spiritualité apostolique qui nous viennent du Père Fondateur. Parmi ces traits il faut souligner la dévotion vécue au Cœur de Marie, l'expression de "l'amour maternel" de la Vierge "dont doivent être animés tous ceux qui coopèrent à la mission apostolique de l'Église pour la régénération des hommes" (LG.65).

- De continuer la révision de l'actualité, ou de son défaut, de nombre de nos maisons, de nos organismes et institutions.

- D'encourager la création de nouveaux types de communautés claretaines, insérées dans le milieu ambiant que l'on prétend évangéliser, comme p. e., le monde ouvrier, en se consacrant, les missionnaires, au travail manuel même à temps complet.

92.- Communautés locales. Dans les prochaines années, toutes devront entreprendre une étude de leur raison d'être, en faisant une révision sincère

de l'et. T' situation apos-t-oh•lue, poUI s-ct"Juster aux e-rtgences curtu tle-s de 1te-  
vangelisation, en supprimant celles qui sont incapables d'y repondre et en  
renfor9ant les plus aptes. On doit rechercher la communaute homogene et, en ge-  
neral' employee a un meme type d'apostolat' pour faciliter l'etude'la planifi-  
cation, la mise en cornmun des experiences et la revision de vie apostolique.

93.- Communautés provinciales. Il importe de revoir leur respecti-  
ve capacite d'evangelisation et leur participation reelle et efficiente dans  
la pastorale des dioceses OU elles servent. Le Prefet provincial d'Apostolat  
doit etre l'animateur de tous les apostolats de la Province.

94.- Communaute generale. Il est urgent quus toute la Congregation  
soumette sa propre organisation au jugement de l'Evangile de la justice et  
de la fraternite. La Prefecture generale d'apostolat doit contribuer a cette  
tache en renovant sa structure et en stimulant sans cesse la revision et l'  
organisation en general.

#### 6.- Moyens d'evangeliaation

95.- La Congregation n'exclut aucun moyen ni aucun instrument apte  
pour l'evangelisation et laisse a ses fils le choix de ceux qui, selon les  
pays et les circonstances, apparaissent comme plus urgents, plus opportuns et  
plus efficaces.

96.- Pour taus, le pl'emier moyen est la pratique de l'.ti'.criture  
Sainte, en tant que contact personnel et communautaire avec la Parole de Dieu,  
source de foi et de vie.

97.- Il ne doit pas exister de discontinuite entre la parole -parlee,  
ecrite ou transmise- et le temoignage personnel et collectif, pas plus que des  
barrleres ou des contretemoignages. En particulier, il faut arriver a ce que  
les hommes decouvrent dans notre vie, tout comme dans notre enseignement, les  
racines profondes de la pauvrete, de la chastete et du detachement, qui s'op-  
posent radicalement a tout peche.

98.- La Congregation compte avec un large eventail de moyens pour  
l'evangelisation; il va de la predication a l'animation de groupes, de la Pa-  
role dans la liturgie au contact avec taus les au res milieux. Nous ne pouvons  
exclure lea moyens de masse, lorsque ces dernieres en auraient besoin, et nous  
devons assumer tous ceux des elites.

99 - La Prefecture d'Apostolat, de son cote, stimulera sans cesse la  
revision, l'assimilation et, aussi, la desassimilation des moyens que les di  
vars Organismes prefereraient.

#### II.- L'Action des Structures

100.- 1. Nous appelons structures d'apostolat les clnq sections ge-  
nerales dans les:nielles se trouvent enca.drces, de fait, les principales activi-  
tes de la Congregation:

Service direct de la Parole  
f>ioyens de communication sociale  
Ui.ucation chretienne  
Apostolat paroissial  
Missions.

Il est indispensable de procurer une grande coordination entre toutes ces structures d'apostolat, afin qu'elles s'entraident et se renforcent réciproquement .

## 2.- Service Direct de la Parole

101.- Par Service direct de la Parole nous entendons la prédication du message chrétien sur toutes ses formes. Ce service peut être stable dans des structures de pastorale ordinaire (paroisses, collèges, etc...); il peut être mobile, en vue de renforcer cette pastorale ordinaire (missions populaires, retraite, cours intensifs, etc...) et il peut être intégrateur pour créer une communauté humaine et chrétienne.

102.- Nous appelons communautés au service direct de la Parole, celle qui se consacre de préférence à cette forme de ministère, en dehors de la structure paroissiale ou collégiale propre.

103.- Ces communautés n'ont pas perdu leur raison d'être, bien au contraire; elles ont aujourd'hui de grandes possibilités. Toute évangélisation passe par la parole-témoignage, et suit un processus qui aboutit au sacrement. Pour cela, ces communautés claretaines au service de la parole doivent incarner elle-même en devenant un rappel permanent de conversion, en créant des groupes de catéchuménats et en renforçant la catéchèse à tous les niveaux.

104.- Le champ des possibilités offre des possibilités immenses à ce ministère qui devra être renforcé au niveau provincial et inter-provincial car son action ne s'achève pas avec les consacrés mais elle parvient à tous ceux qui sont évangélisés par eux.

## 3.- Moyens de Communication Sociale

105.- Nous reconnaissons notre incapacité et notre impuissance pour mettre en œuvre l'immense appareillage des moyens de communication sociale, face aux monopoles ou aux manipulations dont ils sont l'objet sous diverses latitudes. Cependant, nous ne pouvons renoncer à accéder à ces moyens, en vertu de l'imperatif de notre vocation claretaine.

106.- Il faut promouvoir dans la Congrégation une prise de conscience sur l'importance décisive, en cette époque de la culture de l'audiovisuel, de l'emploi de ces moyens pour répandre la Parole, et sur la fidélité avec laquelle nous devons les utiliser au service strict de l'Évangile. Cette fidélité comprend:

1.- Une soumission complète dans l'usage de ces moyens de communication sociale aux exigences de l'évangélisation, pour en faire des instruments effectifs de la médiation de la Parole. Par conséquent, on cherchera d'abord à comprendre le langage des moyens de communication sociale et à savoir transmettre le message évangélique par ce langage.

2.- Une purification de toute action dominante et aliénante dans l'usage de ces moyens de communication en vue de leur donner une véritable portée libératrice.

4.- lli. ucation-e-hretienne -----

107.- Il faut promouvoir une concientisation objective au sujet de l'education chretienne et de ses effete en s'ad.ressa.nt aux eleves,parents et representants, professeurs et finalement tous ceux qui lui sont etrangers, en vue d'eviter des prejuges et des erreurs dane leur comprehension et leur valorisation.

108.- Tous les pretree doivent travailler directement dans la formation chretienne des professeurs, des elevea et de leurs familles.

ant aux matieres, ils doivent preferer les plus forma.tives, com - me la religion, la philosophie, la litterature et les sciences humaines. Il n'est pas a exclure que certains se consacrent aux matieres scientifiquee ou techniques, car on peut egalement eva.ngeliser a partir de ces doma.ines.

109.- On doit essayer de porter remede a toutes les deficiences structurelles de la communaute religieuse du College, pour qu'elle devienne une cellule homogene,unie,pleine d'esprit fraternel,a.nimatrice de l'equipe forll'IAtrice composee de larcs, de religieux et de la grande communaute educatrice qui est tout le College, dans lequel se aituent, comme elements educateurs actifs, les profesaeurs latcs, les eleves et leurs parents.

110.- On n'enverra personne aux Colleges s'il n'a pas la vocation pour l'education.Deja le Pere Fondateur et le Pere Xifre conseillaient den' y envoyer que ceux doues d'une claire vocation.

En vue de ne pas perdre de possibles vocations d'educateurs, il faut ".fUe dans nos aeminaires on dispense, par des personnes experiment es dans le domaine de l'education chretienne, une information et une formation objectives sur sea possibilites et son efficacite apostolique.

Il faut orienter et former les Freres pour qu'ils puissent se consacrer a cette noble tache de l'education.

111.- Tous les enseignant destines aux colleges doivent etre titulaires de diplome, et surtout avoir une preparation ad.equate pour oet apostolat.

Nos Colleges, a cause de la routine du travail, de l'exigence dee horaires et des eleves, usent rapidement les personnes.Par conse ent, il est indispensable que les Superieurs concernes facilitent aux educateurs l'assista.nce a des cours de renovation tousles 5 a 6 ans, en s'y consacrant pleinement.

112.- Le but de nos centres educatifs est de former des hommes et des dirigeants chretiens, de preparer les eleves pour une option profession- nelle appropriee et, surtout, pour une option chretienne personnelle et en - gagee qui les conduira a se decider pour un genre de vie larc,sacerdotal et religieux.

Il faut eviter la timidite et le manque d'enthousiasme a l'heure d'exposer personnellement a l'eleve le probleme de la vocation religieuse. C'est a cela qu'il faut attribuer, en grande partie, les differences Si no- tables que l'on trouve entre tel et tel college, quant au nombre de voca - tions eveillees pour l'Eglise et pour la Congregation.

113.- En accord avec les recommandations du Chapitre Special, nous affirmons avec insistance que notre action apostolique dans l'Universite ne doit pas se limiter a diriger des Residences (AP.36).Il faut chercher d'au- tres moyens plus efficaces pour agir sur les jeunes universitaires.La Congre- gation ne peut negliger aucunement ce domaine si important de l'apostolat •

11-4.- Le Chapitre Special recommande la r-Eidaction d'un manual ala.re- tain d'education. Il ne semble plus opportun. Tres vite, il serait depasse. Par contre, il faut inclure dans le Directoire un resume des objectifs essentiels de notre programme educatif.

#### 5.- Paroisses

115.- La Paroisse apparait aujourd'hui comme une structure tree aP- te pour developper un procesus dynamique d'evangelisation. Pour cela, nos mie- sionnaires doivent considerer le minietere paroieial, dane sea lignes actuel- les d'evolution, comme une structure particuliere- ment efficace pour l'exercioe de notre charisme et pour se devouer avec enthousiaeme aux rm.iltiplee aposto- late et opportunites d'evangelisation que lee paroieeee nous offrent; ellee sont auesi le lieu de creation de nouveaux: champs d'apoetolat.

116.- En raisons de la planification et de la continuite de l'aposto- lat, de la connaiaeance et de la formation du peuple chretien, et pour assu- rer l'eff'icacite de la pastorale paroieiale, on devra considerer comme une exigence de cette efficacite l'existence et la stabilite de l'equipe paroisia.- le cla. retaine.

117.- Pour une meilleure realisation et effica. cite de notre aposto - lat paroiaeial et avec un gran sens de la complementarite, on fomentera la rencontre de nos •quip.a paroia8ial;e1. ano lea autres equipes d-e la Congre- gation, et d'autres structures de l'Eglise, en vue d'un travail missionnaire plus complet et ordonne.

118.- Dans le service de la Paroisse, l'ideal claretain oonsiste a creer une communaute qui annonce le 11\Btere du Christ a ceux qui sont loin, au.x marginaux, et qui fortifie la foi, le culte et la charite de ceux qui sont pratiquants. Pour cela, lee )lissionnaires sauront resserrer lea liens de notre communauteire cla. retaine, partager la responsabilite aveo lee l oe dans l'or- ganisation past rale et administrative de la Paroisse, et e'insereer dane la pastoraie d'ensemble locale et dioceeaine.

#### 6.- Les Missions

119.- En tre.itant de nos Jlissions, !'expression "Missions aux non- chretiens" n'est pas ad.equate. Nous entendons par "Mission", dans la Congrega- tion, notre action apoetolique chez lee non-baptises ou chez lea baptises non- evangelieeee, la OU l'Eglise n'est pas autochtone.

120.- Activement incorpores aux oeuvres missionnaires, lee Freres Coadjuteurs apporteront leur aide tree utile a la pastorale missionnai et aux a.ctivites manuelles.

121.- Nous devons abandonner des postee de travail de moindre urgen- ce apostolique pour nous consacrer plus intensement aux missions, lee renfor- 9ant en personnel et en moyens financiers, en commen9ant par lea plus demunie Prologue).

122.- Le Chapitre general juge opportun de reaffirmer lee principes etablie par le Chapitre Special aux numeros 7 et 8 du Decret eur lee Jliseions, au sujet du regime provincial de nos Missions. ce regime devra respecter lea options personnelles pour aller a n'importe quelle Jliseion de la Co gation **mime** si elle ne depend pas de la Province de la propre inca.rdination.

12j.- Si, a. nt sauf le regime provinci.:ll des missions, on f21, vorisera 3.U maximum  
l-\ coof)crati.on miss.ionn3...J...l::e entre les Pr-ovlnces, SURTOUT en des cas argents  
ou de besoins particuliers d'une mission d termin e.

## LA FORMATION

### I.- Introduction: I Problemes de Formation

1.- Apres avoir etudie les problemes de la formation dans la Congregation, le XVIII<sup>eme</sup> Chapitre general a decouvert qu'en eux se detectent la presque totalite des crises et des difficultes qui se manifestent actuellement dans l'Eglise.

2.- L'impact de la nouvelle culture sur la problematique de la formation est manifeste partout dans la Congregation. Une nouvelle mentalite doctrinale se fait jour dans l'Eglise qui influence nos professeurs et nos jeunes a travers les nouvelles ideologies. Le changement social rapide a bouleverse de facon radicale les structures de la societe, de l'Eglise, de la vie religieuse et du monde des valeurs que la formation a pour but d'assimiler. Les groupes dans lesquels les jeunes religieux s'inscrivent pour etudier ou pour travailler (communautaires de base, equipes de pastorale, universites...) ont devalorise le sentiment d'appartenance a la Congregation. Cela est surtout due aux valeurs vehiculees par ces groupes.

3.- La situation que nous venons de decrire a entraine comme consequence positive, dans la conscience de plusieurs, l'eclosion d'une nouvelle image de l'Eglise, du pretre, du religieux et du Claretain. On a senti le besoin de s'adapter a l'Esprit de l'heure d'aujourd'hui en adoptant ou en suscitant de nouveaux objectifs ou de nouvelles methodes de formation. La formation est devenue plus realiste et plus humaine; elle a penetre profondement en ce qui est essentiel pour le religieux et pour le Claretain, tout en s'appuyant sur des principes dynamiques de formation. Les jeunes missionnaires se sentent mieux integres au monde qu'ils doivent sauver. On a purifie les valeurs religieuses et ecclesiales. Elles ont ete assimilees d'une facon plus personnelle. L'ascese et le renouement sont presentes d'une maniere plus positive et constructive. La nouvelle culture est un esprit nouveau de constante renovation dans la construction.

4.- Parmi les consequences negatives outre les problemes deja indiques, se detachent surtout, a cause surtout de leur incidence dans la formation, les suivants qui ont fait l'objet d'une attention particuliere:

a) La crise d'identite claretaine qui s'encadre dans la crise plus vaste de l'identite religieuse et sacerdotale qui existe dans l'Eglise. A elle s'ajoute la crise d'appartenance a la Congregation qui entraine le danger de perte de notre valeur communautaire dans l'Eglise et de disgregation de notre vocation claretaine des le noviciat.

b) La crise de veritables communautés claretaines qui puissent etre des temoins authentiques et evangeliques de la Vie religieuse dans le monde et dans l'Eglise.

monde et dans l'Église aujourd'hui. Cette crise empêche l'entrée de nouvelles vocations dans la Congrégation elle-même tout le temps qu'elle nous enlève le désir de vivre avec joie notre vocation claretaine.

c) La crise des formateurs. Ils se sentent inefficaces dans le travail et voit le nombre et la dévotion diminuer. C'est sur eux, d'abord, que le monde problématique de la formation religieuse et sacerdotale résonne.

d) La crise de la vie spirituelle et de la formation: Tant au niveau de la pratique que de la doctrine. Crise qui se déduit des changements sociologiques, psychologiques, culturels et religieux. On se trouve plongés dans le monde, l'Église et la Congrégation.

e) La crise des vocations rendue évidente par les statistiques de nos centres de formation ou les novices, les frères et les étudiants diminuent. Cette crise se manifeste aussi du côté de la persévérance.

## II.- Pistes de solution à ces Problèmes

5.- Le Chapitre est conscient du fait que, pour plusieurs de ces problèmes, il n'y a pas de solution concrète parce qu'ils sont trop complexes ou parce qu'ils sont en plein processus d'évolution. C'est ce qui arrive pour le problème de la culture. C'est aussi le cas pour la nouvelle image du prêtre et de l'Église, comme c'est le cas pour la vie religieuse lorsqu'il s'agit de définir ses manières concrètes de vie. Il est, cependant, nécessaire de continuer à chercher de nouvelles solutions avec foi et espérance, nous confiant à l'Esprit qui agit dans l'histoire et dans l'Église et qui est présent dans nos communautés. Par conséquent, on propose à la Congrégation quelques pistes de solution sur lesquelles devront se pencher les Provinces et les centres de formation. Ils devront les adapter aux divers lieux où la Congrégation est implantée.

6. Le Chapitre décide d'abord que le Décret de formation de 1967 soit pris comme décret-guide et source d'inspiration de notre formation, après l'avoir actualisé à la lumière des problèmes surgis au cours des dernières années. De fait, on a remarqué que plusieurs de ses orientations demeurent valables. Ce Chapitre ne désire pas publier un nouveau décret sur la formation claretaine mais présenter plutôt un plan d'action concret et réaliste pour le prochain sexennat. Ce plan d'action va exiger l'application de quelques solutions déjà proposées par le Décret de 1967 et qui doivent être considérées de la plus grande importance (p.e. le problème des vocations). On apportera aussi quelques solutions nouvelles aux problèmes apparus au cours des dernières années.

### A.- Certains principes d'orientation de la formation

7.- La formation du missionnaire claretain doit avoir comme objectif principal de reproduire l'existence et la vie du Christ selon le charisme de Saint Antoine Marie Claret. Pour y parvenir, la formation doit s'appuyer sur des principes d'orientation humains, chrétiens-ecclésiaux, religieux-évangéliques, apostolico-claretains et sacerdotaux. On parle amplement de ces principes dans DF. 3-39.

Il importe ici de faire ressortir quelques principes qui doivent orienter la formation. Ils seront une aide pour résoudre les problèmes urgents. Les voici:

8- Les formateurs devront l'interpréter les orientations pour la formation en faisant preuve de créativité pour apporter des solutions viables et pratiques aux problèmes urgents d'adaptation que le monde et l'Eglise actuelle exigent du Claretain Pour être fidèle au monde actuel nous insistons sur

une formation claretaine vivante, créative et efficace tout en restant fidèles à notre mission. Une vraie créativité devra donner lieu à pluralisme dans la formation, nous invitent à accepter divers styles de formation au sein de la Congrégation

9.- La formation du Claretain doit être fondée sur une recherche toujours plus profonde de la vie communautaire. Elle doit imprégner sa vie et l'amener progressivement à vivre la haute évangélique et missionnaire. C'est le sens de la vie communautaire qui nous fait considérer comme urgent, à tous les niveaux, aussi bien provincial que local, l'établissement de la coreponsabilité et de la coéducation formative. Elles permettront à ceux qui sont en formation de participer à la planification et à l'orientation de leur formation au cours de ses diverses étapes, selon leur capacité.

10.- La formation intégrale du claretain devrait assumer la sensibilité culturelle, socioéconomique et politique de la société actuelle. Cet aspect est un des traits de l'esprit claretain. Il permet à ceux qui sont en formation d'actualiser l'esprit prophétique du Fondateur. Pour cela, il est important que les Claretains se préparent à s'enrichir socialement et temporellement selon les orientations du Magistère de l'Eglise en matière sociale et selon les circonstances et les milieux.

#### B.- Sens d'Identité claretaine et d'appartenance à la Congrégation

11.- Il faut affronter cette crise d'identité et d'appartenance avec réalisme et efficacité malgré les difficultés que l'on peut éprouver à l'aborder de façon concrète. C'est la situation du jeune d'aujourd'hui, confronté avec l'angoisse son identité personnelle dans la société, qui est à la base du problème. Si nous voulons être réalistes, nous devons compter avec ce conditionnement qui est fortement enraciné dans la nature de tous ceux qui sont en formation. La crise que nous subissons s'inscrit dans un contexte plus vaste sacerdotal et religieux; Pour cela, les solutions que nous essaierons de donner à ce problème devront être en dépendance de l'évolution de ces problèmes dans l'Eglise. Au fur et à mesure que le rôle du prêtre et du religieux dans l'Eglise se clarifieront, nous trouverons la solution aux questions que nous nous posons aujourd'hui sur notre vocation spécifique.

12.- Cependant, nous devons essayer d'aider les formateurs en puisant dans le charisme claretain des éléments de solution. Ceux qui sont en formation pourront ainsi assimiler et incarner aujourd'hui l'esprit claretain. Nous ne prétendons pas, cependant, faire ici une étude complète du charisme du Fondateur. Cela a été fait dans d'autres documents. Nous soulignerons seulement ici quelques traits de son esprit et certains de ses engagements apostoliques en vue d'apporter des solutions à nos problèmes de formation.

##### a) Dans la vie du Fondateur apparaissent:

- Une assimilation progressive du mystère du Christ, le Fils envoyé par le Père. Cette assimilation va de l'imitation de son style de vie à l'expérience de sa personne en lui-même et dans la Congrégation.

- Une tendance à former une communauté de collaborateurs pour l'annonce missionnaire de l'Évangile. Ceci, dans la décennie qui a suivi la fondation de la Congrégation et, en particulier pendant son travail pastoral à Cuba.

- Un esprit prophétique nettement manifesté dans sa vie apostolique; il l'aidait à discerner les besoins du Peuple de Dieu et à prendre les moyens adaptés pour les satisfaire aussi bien dans le domaine du religieux que du social.

- Un engagement total en tant que missionnaire et évêque pour le combat contre le mal du péché et pour la diffusion du Royaume de Dieu, sans craindre de dénoncer les véritables maux des structures sociales quand celles-ci ne respectaient pas les droits fondamentaux de l'homme.

b) Pour être fidèles au charisme du Fondateur, actuellement dans la Congrégation, nous devons insister dès les premières années de la formation sur ces points;

- qu'avec le Christ nous nous sommes engagés à vivre en communauté évangélique.

- que nous devons avoir une vie fraternelle qui s'inspire de l'amour communautaire mis au service de Dieu, des hommes et de l'Eglise.

- que dans l'annonce de la Parole de Dieu, nous devons vivre en attitude missionnaire constamment et universellement. La formation du missionnaire claretain ne serait pas authentique si les missionnaires en formation n'acceptaient pas, de manière pratique, de vivre disponibles pour être envoyés n'importe où dans le monde.

- qu'il ne peut y avoir une attitude missionnaire complète sans une identification au Christ dans sa mort et sa résurrection par l'assimilation de son sacrifice rédempteur. Le missionnaire claretain "ne pense à rien d'autre qu'à suivre et imiter Jésus-Christ dans la prière, le travail, la souffrance et la recherche continuelle et unique de la plus grande gloire de Dieu et le salut des hommes" (Const.9).

- que nous devons nous efforcer pour discerner prophétiquement les signes des temps dans les actions de l'Eglise et de la Congrégation, acceptant de dénoncer tout péché et injustice qui s'opposent à la réalisation historique du Salut et à la libération complète de l'homme.

o) Les deux objectifs fondamentaux de la formation sont l'identification du jeune avec l'idéal claretain dans le monde et dans l'Eglise actuelle ainsi que le travail pour son insertion au sein de la communauté claretaine. Afin d'atteindre ces objectifs; il faudra créer un climat de conscientisation dans nos communautés formatives qui aide à l'assimilation profonde de notre réalité claretaine. Aussi, il faudra employer tous les moyens possibles pour une vie communautaire intense tant au niveau local que dans toute la Congrégation.

Si nous réussissons concrètement à vivre l'esprit communautaire claretain et à l'incarner dans nos communautés, ce sera la meilleure garantie de notre identification et de notre conscience d'appartenance à la communauté claretaine. Nous pourrions également mieux nous identifier par une meilleure connaissance et une interprétation fidèle de l'histoire de la Congrégation, de sa fondation et de ses origines, de son développement et de son expansion au cours des années dans les diverses parties du monde... Il serait donc très convenable de procurer à nos formateurs et à ceux qui sont en formation, une documentation abondante pour une meilleure connaissance de la Congrégation dans son évolution historique et actuelle.

### C.- Creation de Communautés évangéliques et claretaines

13.- Nous faisons notre l'idée qu'une bonne partie des problèmes de la formation peuvent être résolus à partir et dans la communauté évangélique et claretaine. Les formateurs doivent insister pour que la communauté se

construite fondee sur le developpement de la foi de ses membres et sur l'approfondissement des relations interpersonnelles. Une fraternite sans partage de foi ne satisfait pas aux exigences d'une authentique unite religieuse et une fraternite sans relations interpersonnelles ne saurait etre qu'une communauté qui se détruit et disparaît.

La communauté laïque et cléricale est spécifiquement fondée sur la fraternité en Jésus-Christ. Elle naît de l'amour universel de la fraternité. Elle s'exprime et croît dans une communauté concrète qui se donne totalement à l'apostolat et à la mission.

Voici ce que nous proposons en ce sens :

a) *Il faut créer dans les collèges de formation de véritables communautés formatives et éviter que l'implication d'une véritable communauté ne soit réduite à un simple rôle de médiation. Ce n'est pas la fraternité qui est le but, mais la participation à la mission de la personne qui se rendra*

• les membres capables d'assumer les difficultés de la mission religieuse et apostolique en prenant leurs responsabilités avec le cœur de la plus profonde solidarité, etc ...

b) *Il faut reconnaître la manifestation communautaire de la foi par l'écoute et la méditation de la Parole de Dieu, par la prière communautaire et personnelle, par l'homélie. Celle-ci, bien que souvent avec la participation de toute la communauté, par la révision de vie apostolique et liturgique ...*

c) *Il faut utiliser avec soin ce que l'on jugera nécessaire, les techniques modernes acceptables de renforcer la communauté dans sa vie et dans sa structure, par exemple, la dynamique de groupes ou d'autres méthodes.*

*Il faut par la psychologie et qui sont valables pour la vie religieuse dans la mesure où ils respectent la liberté et l'intimité des personnes.*

d) *Il faut parvenir à vivre le plus communautairement possible la pauvreté sous ses diverses formes de telle sorte que l'on ne soit pas seulement pauvre spirituellement mais aussi pour en vivre de façon réelle dans nos communautés. Le travail ne devra pas seulement être considéré comme un témoignage du sens humain de l'activité de l'homme, réalisé en toute liberté d'esprit, mais aussi comme expression de notre participation fraternelle à la communauté (Ev. Mat. 20-21). Ou ce sera possible, on ira jusqu'à l'auto-financement pour des raisons de pauvreté et de formation sans que cela nuise à l'étude. Une formation sérieuse à la pauvreté devra remettre en question certaines attitudes qui font que nous manquons de cohérence entre ce que nous vivons et ce que nous avons professé.*

e) *Il faut intégrer mieux ceux qui sont en formation dans nos communautés cléricales. On peut parvenir à deux niveaux*

— Intégration de ceux qui sont en formation dans les conseils de formation tant au niveau local que provincial. Cela n'empêchera pas les formateurs de se réunir entre eux lorsqu'ils l'estimeront nécessaire. En même temps qu'on propose, de cette manière, une pédagogie plus efficace et plus créatrice, on veut surtout promouvoir le sens communautaire de la formation. Tous les membres de la communauté formative, tant ceux qui sont en formation que les formateurs, y participent d'une manière active; cela évite le risque d'individualisme qui pourrait nuire au processus du développement de la formation.

— Intégration de ceux qui sont en formation dans les Organismes de gouvernement, tant au niveau local que provincial et général, en conformité avec notre législation.

---

o.- Le Format sur clar tain.L'Ptuipe fonliative \_\_\_\_\_

14.- La Congregation a manifeste une preoccupation tangible pour les formateurs tant a cause de leur nombre qu'a cause de leurs occupations et de leur preparation. De fait les elements qu'on exige dans nos documents (F. 76-83 ; Dir.23B-241; CC.108-116 du Prefet et du Maitre de novices peuvent difficilement se retrouver dans une seule personne. Plus encore aujourd'hui ou les problemes de la formation se multiplient et deviennent de plus en plus complexes. On voit donc la necessite d'elargir les concepts de Prefet et de Maitre de novices en leur adjoignant des elements de la pedagogie communautaire. On devrait parvenir a former une equipe formative qui reunisse dans ses membres la majeure partie des elements que l'Eglise et la Congregation exigent de ceux qui sont charges de la formation des candidats.

a) Le Chapitre general n'a l'intention de recouper l'etendue de la responsabilite dans la formation du Prefet et du Maitre des novices. Cependant, une vision realiste des fonctions de l'un et de l'autre, telles qu'elles se sont deroulees dans la Congregation et l'apparition des phenomenes de participation et de coresponsabilite, exigent que, dans la mesure du possible, les centres de formation de la Congregation soient diriges par des equipes de formation.

b) L'equipe formative devra reunir un ensemble de conditions si elle veut etre efficace dans sa tache de formation:

- Elle devra s'accorder sur les criteres et les orientations psychopedagogiques.

- Elle devra reunir des formateurs qui, dans leur ensemble, aient: une experience pastorale positive, une solide formation theologique, une grande capacite et une grande souplesse d'adaptation et de renovation (Grav.Educ.

5) aux circonstances de lieu et de temps, une profonde formation dans la vie religieuse et sacerdotale et une reelle sensibilite pour la vie spirituelle.

- Dans sa maniere d'agir, elle devra conserver une certaine unite a l'interieur du style personnel de chacun de ses membres.

c) Le formateur, surtout quand il ne fait pas partie d'une equipe formative, devra maintenir beaucoup de communications et d'echanges avec d'autres centres de formation et avec des personnes de confiance qui pourront l'aider a mener a bien sa tache.

d) Les Organismes majeurs devront se preoccuper avec grande attention d'veiller la vocation de formateur parmi leurs membres et leur fournir une preparation efficace en vue de l'accomplissement de leur charge.

E.- Intensifier la Vie Religieuse et la formation spirituelle

15.- Il faut tenir compte, aujourd'hui plus que jamais, des difficultes qui empechent une solide formation spirituelle, etant donne l'influence de la culture et des changements d'attitude de l'Eglise en ce qui touche les formes de la spiritualite.

Certaines normes concretes d'ascese et plusieurs expressions de la spiritualite d'autrefois ont, en effet, perdu leur sens et leur valeur. On en deduit que les formateurs doivent etre disposes a s'adapter et a adapter les pratiques de spiritualite, a s'ouvrir a de nouveaux styles, a accepter le pluralisme dans l'expression de la foi. De toute facon ils doivent preparer ceux qu'ils forment a ces changements et aux experiences necessaires.

En tenant compte de cette situation, le Chapitre prend conscience de l'importance de la formation spirituelle pour le missionnaire claretain

ctans le monde actual.ta: !!Piritualite qu'on proposexa aux miesiolmai:lae en fox  
mation aura une orientation positive pour le developpement de notre mission  
dans le monde d'aujourd'hui et de dema.in.Ce qui veut dire que la formation ne  
doit proposer comme attitude la pratique de la fuite devant lee realitee tem-  
porelles et las valeurs humainee, maie plut8t une prudente rencontre aveo el-  
les, ensemble avec une ID!lturite dans le Christ qui se propose de parvenir a  
la plenitude, sous la conduite de l'Esprit.

La formation du religieu.x claretain -et par consequent ea formation  
spirituelle- doit l'amener a rencontrer le Christ de l'Evangile, salon le mo-  
de de vie et d'e.xistence qui ont ete lee BienneB<sub>1</sub> appliqu.eeB a notre temps.Le  
jeune Claretain ee sentira ainsi fascine et attire par le Christ-Sauveur qu'ils est enga&e a suivre.Acausede cela, en  
prena.nt en consideration lee difficult& quenous avonsexpoaeea, le Cha.pitre propose a la Congregation:

a) Lea programmes de formation spirituelle doivent aborder les points  
t• l'aace•e actuelle, collille pa.r ex.:

- La necessite de construire de 001111Wlautea authentiques, objectif  
trea difficile et qui exige une conversion personnelle profonde et perseveran-  
te d.aa• tous lee secteurs de l'existence chrStienne;

- Le ranonoement pour le Royaume de Dieu qu.'implique la virgin.ite,  
dans un monde envahi par l'erotisme et par la auperv&lorisation du sexe, ce  
qui eat u:ne source de conatante mortification et conversion pour depasser la  
tension existentielle que le religieux doit supporter.

- Le sens de la pauvrete evangoelique; elle exige d.etache.ment, dispo-  
nibilite, dea interressement et foind' autres biens apPortes par le Christ;

B&n8 que pour autant faille nier llobligati0Jl de travailler a creer un monde  
meilleur fonde sur la liberte, la juBtice et le service dans sea deux dimen-  
•ions: humaine et c tienne.

b) O;JJette Bur pied dee dynamismeB de formation et de revisio•  
epirituelle continua qui soient fondees sur une doctrine saine qui ae soit pas  
en contradiction aveo le Jlagistere de l'Eglise.Pour y pa.rvanir, qu'on susci-  
te de• rencontrea a spirituellea, des pa.rtages, dee recollections, des revisi-  
ons•••OU seront'abordes lee themes fondeateaux de la spiritualite cbretien-  
ne et cl tai.ne.

c) e dans nos centres de formation on exige des etudea de spiri tualite solidemant fondees su.r la  
Bible et la theologie, surtout en ce qui concern• lad'votion mariale et ses formes d'expression.

d) on inteaeifie la formation personnalisee de chaque candidat  
atin qu• il puisse aurmonter, dans son cheminement vocatioanel, les crises  
et les dif'ficultes persomtelles. Pour une telle formation, il est d'une tree  
grande necessite, tant du point de vue ped.a&ogique que.e spiritual et religi-  
eux, qu'il 7ait une relation profonde entre le forma.teur et celui qu'il !or-  
me, au mo7en de la direction spirituelle, de l'orientation vocationnelle, du  
dialogue pastoral, de renoontres interpersonnellea, d'eohangea sur les expe-  
riences vooationnelles •••

e) Dans la ligne dee exigences de la vie religieuse pour la priere  
personnelle et communautaire, et eelon les orientations pratiquees de la Con-  
gregation, on doit inviter les communautes formatives a organiser leur pro-  
pre vie de priere communautaire; cela preparera mieu.x ceu.x qui sont da.ne la  
formation a aborder les difficultee futures.

LA ou on ee joint actuellement a la priere de l'Eglise par les Lau-  
des et les V3pres, on permattra d'autres ma.nieree de priere comma la priere  
dialoguee a partir de la Pa.role de Dieu ou a partir d'un fait de vie, ou tou-

te autre forme de priere, ou d'expression de la foi en comrnunaute.

qui importe c est de former pl.us que Ja.ma.:i:s **a** uhe **veritab!e vie** d'oraiaon personnelle et communauta.ire adaptee **a** la situation actuelle du monde et de l'Eglise ou ils doivent vivre avec une profonde vie interieure.On encouragera aussi la priere apostolique i exprirr l'interet de ceu.x qui sont en formation pour les initiatives apostoliques personnelles (2 Co,6,1-13;Phil. 1,2 ss.).



---

XIX CHAPITRE GENERAL, C.M.F.



---

DISCOURS DE JEAN PAUL II

AUX

PERES CAPITULAIRES

(le 13 oct. 1979 )

Chers Missionnaires I<'ils du Coeur Immacule de Marie.

Pendant la celebration de votre recent Chapitre general, vous avez manifeste le desir de rencontrer le Pape, pour lui exprimer votre adhesion et votre obeissance, votre disponibilite apostolique, et votre ouverture totale aux directives qu'il voudrait vous donner. Recevez avant tout ma reconnaissance pour cette attitude interieure si digne de Religieux, de Missionnaires, de Fils de Celle qui est la Mere du Christ et de l'Eglise.

Avec ce Chapitre a peine acheve, se termine la periode de renovation et d'adaptation de vos Constitutions, commenee lors du Chapitre Special de 1967 et continuee avec celui de 1973. Vous avez cherche a mener a son terme cette renovation sous la motion de l'Esprit et la direction de l'Eglise, en suivant en cela votre Fondateur S.A.M. Claret, qui renouvela les premieres Constitutions avec une particuliere deference aux observations du Saint Siege (Histoire CMF. Madrid 1967, vol. I, pag. 232).

La tache de la renovation des Constitutions n'a pas ete facile parce que vous avez voulu sauver, d'une part, la fidelite a l'inspiration authentique du Fondateur, ses objectifs, son esprit et la veritable tradition de l'Institut et, d'autre part, vous avez voulu repondre aux exigences actuelles de l'Eglise qui est en face d'un monde en processus accelere de changement.

La renovation du texte constitutionnel vous a oblige a approfondir votre charisma, et vous avez acquis une plus claire conscience de votre identite dans l'Eglise et des possibilites d'insertion dans la construction du Royaume de Christ, selon votre mission specifique.

Vous etes une Congregation missionnaire, une Congregation d'evangelisateurs. Pour cela, vous devez faire de l'evangelisation la raison d'etre de votre Institut. Une evangelisation toujours sous la direction de l'Eglise; evangelisation universelle, "pour tous les habitants du monde" (Const. 1857, n. 2); evangelisation qui tient grandement compte des besoins d'aujourd'hui et qui leur donne une reponse evangelique; evangelisation qui soit un temoignage, avec

*un atyle de vie vraiment religieux; evangelisation precedee et accompagnée par la priere; agissant sous l'impulsion de l'amour au Christ et aux hommes, et sous la protection de Celle qui est l'Etoile de l'evangelisateur.*

Chere Fils, rappelez-vous que Jesus doit être manifesté aux fideles et aux infideles grâces à vous. Pour pouvoir le faire convenablement, suivez-le et imitez-le chaque fois de plus près, dans la manière de vivre, dans le travail, dans la souffrance, en cherchant toujours et uniquement la plus grande gloire de Dieu et le salut des hommes. Comme votre Saint Fondateur cultivez dans la priere une amitie speciale apostolique avec Jesus-Christ pour pouvoir offrir au monde la Parole, interiorisee préalablement dans l'intimité silencieuse.

Dans votre mission evangelisatrice, suivez les orientations contenues dans "Evangelii Nuntiandi", la grande charte de l'evangelisation de mon predecesseur le Pape Paul VI. et puisque votre front d'apostolat est si vaste et diversifié, tenez compte des besoins locaux et des orientations de la Hierarchie dans les Eglises particulieres.

Finalement, comme votre Fondateur, laissez que la Vierge Marie allume dans le creuset de sa charite la flamme de votre zele. Que ce soit l'esprit de votre Mere qui parle en vous, par une annonce digne et fructueuse de l'Evangelie, vous soyez appeles, et vous le soyez en realite, sœur.

Avec ce desir et ces esperances je vous encourage sur votre chemin et je vous donne à vous et à tous les membres de votre Congregation, ma benediction affectueuse.

## LA MISSION DU CLARETAIN

### AUJOURD'HUI

#### INTRODUCTION

1.- Le XIX<sup>eme</sup> Chapitre general de la Congregation, repondant aux souhaits de la majorite de nos freres, a etudie attentivement le theme de "la mission du Claretain aujourd'hui. Conscients que toute la Congregation nous accompagnait par la priere, nous avons, aussi, prie avec insistance le Saint Esprit, lui demandant d'eclairer notre travail capitulaire; nous avons implore la protection de Marie qui forge dans son coeur les apotres de la Congregation; nous avons essaye de prendre conscience de ce que signifie pour nous "l'experience de l'Esprit" (cf. ET, 11) que Claret a vecue et que la Congregation a gardee vivante tout au long de son histoire.

Ce que nous avons experimente et considere dans cette rencontre fraternelle -special moment de grace pour la Congregation- nous vous le presentons ici avec simplicité de coeur: nous voulons etre fideles à l'appel du Seigneur en secondant avec joie la mission d'annoncer l'Evangile de Jesus-Christ aux hommes d'aujourd'hui.

2.- Quand nous parlons de "la mission du Claretain aujourd'hui", il ne s'agit pas simplement de chercher un enrichissement à la doctrine que nous ont leguee les Chapitres generaux precedents. Il s'agit plutot de faire face aux defis que nous presente la situation actuelle du monde, de l'Eglise et de la Congregation elle-meme.

L'eveil missionnaire et evangelisateur de l'Eglise de notre temps a suscite en nous le desir de redécouvrir et de vivre plus intensément notre vocation missionnaire et apostolique. D'autre part, le radicalisme des questions que le monde et l'Eglise nous adressent nous a obliges à affronter avec sérieux et avec courage le contenu et la portee de notre mission; il nous a pousses à mettre en relief l'enracinement christologique de notre mission claretaine et sa place dans l'Eglise; il nous a pousses aussi à examiner les attitudes fondamentales requises pour l'accomplissement de notre mission et à preciser les destinataires, les objectifs et les pistes d'action de notre apostolat, ainsi que le style de vie de nos communautés et la formation necessaire pour annoncer efficacement l'Evangile.

Par son effort pour clarifier la doctrine sur la mission claretaine et pour lui tracer un programme, le Chapitre veut contribuer à ce que la Congregation continue sans interruption le processus de renovation commence apres le Concile.

3.- Par ce document, le Chapitre ne prétend pas épuiser le thème de la

mission, le Chapitre retourne à la Congrégation la réflexion que celle-ci

avait déjà initiée au niveau des communautés locales, des provinces et des conférences interprovinciales. Cette réflexion, le Chapitre la retourne enrichie par l'échange de points de vue et par l'apport des capitulaires. Ce do

cument est donc la manifestation de ce que nous sentons et voulons pour la Congrégation afin qu'elle approfondisse, revise et programme sa mission dans les six prochaines années.

L'universalité de la Congrégation et les caractéristiques sectorielles de géographie et de culture que la famille olairaine a progressivement acquises pendant son histoire, nous ont suggéré le niveau où situer l'analyse, le type d'étude accordé au contenu doctrinal et les pistes d'action que chaque organisme devra se tracer en harmonie avec sa propre réalité.

DEUXIÈME PARTIE

RELECTURE DE LA MISSION OLIRAINE

*49.- Jusqu'ici nous avons essayé d'analyser, sous un angle olairain, les traits les plus provocateurs du monde d'aujourd'hui. Cette analyse n'aurait pas de sens si elle ne nous amenait pas à une nouvelle réflexion sur notre vocation et notre mission d'évangélistes dans l'Église.*

Pour mieux éclairer notre mission évangélistique dans le monde actuel, tout d'abord nous allons nous approcher des sources historiques et doctrinales, qui conjointement avec les situations de l'homme moderne décrites dans la première partie, nous permettront ensuite de discerner l'actualité de notre charisme missionnaire. Avec deux moments de notre réflexion correspondent les deux chapitres de cette deuxième partie.

Chapitre I.- Les sources pour la relecture de notre charisme missionnaire

50.- Il y a deux points de référence indispensables pour éclairer l'actualité de notre charisme missionnaire :

- a) L'expérience missionnaire réalisée par le Fondateur et par la Congrégation (référence historique).
- b) La conscience évangélistique de l'Église de notre temps (référence doctrinale).

Les deux articles de ce chapitre développent ces deux points •

Art. 1.- L'expérience missionnaire de Claret et de la Congrégation

51.- L'Esprit Saint, à travers la vie de Saint Antoine Marie Claret et par sa grâce de Fondateur, nous indique un style particulier de sainteté et d'apostolat. C'est pourquoi, chaque fois que nous voulons clarifier et promouvoir la fidélité à notre mission, nous tournons notre regard vers le Fondateur en qui s'est allumée la flamme de cette nouvelle communauté, de cette nouvelle vocation et mission dans l'Église (cf. Jean Paul II, le 10 nov. 1978).

52.- L'expérience spirituelle de sa vocation missionnaire fut pour le Père Fondateur le principe organisateur de son existence et la motivation profonde qui orienta toute sa vie et son activité apostolique. Cette expérience devient pour nous une source d'inspiration et d'encouragement pour répondre convenablement aujourd'hui à notre mission dans l'Église et dans le monde. Évoquer ici le cheminement de la vocation de Claret, c'est affirmer l'origine d'une vie répandue et suivie par la Congrégation; cette vie amène à la communion, suscite la configuration avec le Christ et nous pousse à revivre son esprit prophétique.

1.- Vocation missionnaire de Claret

53.- Le Père Claret décrit sa vocation missionnaire comme le fruit d'une expérience complexe pendant son enfance et sa jeunesse. Entre autres éléments, cette expérience comprend surtout une amitié intime avec le Christ (particulièrement à travers le sacrement de l'Eucharistie). L'intimité filiale du Christ, avec son Père, porte Claret à découvrir en Dieu le Père qui, parce qu'il aime le monde, envoie Jésus. Un autre élément très important de cette expérience de Claret, c'est une spéciale connaissance du "monde" dont il éprouve, dès sa jeunesse, la bonté, la valeur relative et les dangers qu'il comporte.

D'autre part, Claret a nourri son expérience de Dieu en Christ dans la méditation assidue de l'Écriture Sainte. Celle-ci a interpellé Claret d'une façon incisive par les textes vocationnels des Prophètes et de Jésus; en même temps il a maintenu vivante sa sensibilité à l'égard des besoins les plus urgents de l'Église et de la société par rapport au plan du salut.

Un troisième élément de l'expérience spirituelle de Claret c'est Marie. Claret tient pour acquis que sa mission est étroitement rattachée à Marie, aussi bien dans ses origines que dans la pratique concrète. Marie joue un rôle très important en faveur de Claret, dans l'expérience qu'il fait du Christ et dans la connaissance des voies du salut pour le monde.

1.1. A partir de la rencontre de Dieu en Christ

54.- La rencontre profonde de Dieu en Christ s'est manifestée de diverses façons tout au long de la vie de Claret. Ceci a permis à Claret de nous offrir une synthèse de sa consécration spéciale au Christ et au Cœur Immaculé de Marie dans une vie apostolique et évangélique parfaite, par la prière et le travail assumés pour le salut des hommes et pour la gloire de Dieu le Père (cf. P.E.12) •

55.- L'axe principal de la vocation missionnaire de Claret c'est la configuration avec le Christ consacré et envoyé par le Père pour le salut du monde. Dans le cheminement de Claret nous pouvons distinguer trois étapes: il a imité extérieurement les vertus dites apostoliques, il a vécu les attitudes

interieur. Luc. 6 correspondantes a ces vertus, il s'est entièrement transformé en Christ: "C'est le Christ qui vit en moi" (Cf. Escritos autobiograficos, BAC. P. 521).

56.- Claret a imité le Christ, a vécu de lui et il s'est laissé transformer intérieurement par lui. Il s'est senti poussé par le dynamisme du zèle apostolique qui le pressait; Claret a vécu dans l'abnégation, dans la pauvreté et dans la douceur; il a cultivé toutes les vertus qui pouvaient le transformer en instrument adéquat pour étendre le Règne de Dieu. Le titre de missionnaire apostolique exprime sa définition essentielle.

57.- Les traits du Christ que Claret a fait ressortir plus fortement sont les suivants:

a) Le Fils préoccupé pour les choses du Père (cf. Luc. 2, 49). Les intérêts du Père sont: qu'il soit connu, que sa volonté soit faite, que tous les hommes soient sauvés. Claret ressent la préoccupation de Jésus qui est toujours attentif à la gloire du Père et au salut des hommes. Le Christ n'a pas eu d'autres intérêts et c'est pour ces intérêts qu'il est mort sur la croix (cfr. Autob. 752).

58.- b) Le Fils oint par l'Esprit pour évangéliser les pauvres (cf. Lc. 4, 18): "Dieu Notre Seigneur m'a fait comprendre d'une façon spéciale ces paroles de l'Écriture: "L'Esprit du Seigneur est sur moi et il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, panser les cœurs brisés" (Is. 61, 1) (Aut. 118)

Ce texte que Jésus s'est appliqué à lui-même, fait découvrir à Claret pour lui-même et pour ses missionnaires (Aut. 687), l'onction prophétique et l'évangélisation des pauvres. Pour notre Fondateur, le Christ est le Serviteur-Prophète, consacré par l'Esprit pour annoncer la Bonne Nouvelle. La mission prophétique de Jésus constitue le noyau de l'expérience apostolique de Claret; elle est la source de son inspiration. De même que les prophètes sont toujours attentifs à Dieu et aux hommes, ainsi Claret vivra sa vocation missionnaire avec la préoccupation constante de faire tout son possible pour le salut des hommes (cf. Autob. 238, 448).

59.- c) Le Fils de l'homme qui n'a pas où reposer sa tête (Lc. 9, 58). Claret comprend qu'il doit vivre comme le Christ: détaché de tout, sans maison, sans possession et toujours disponible (Aut. 431, 222).

60.- d) Signe de contradiction (cf. Lc. 2, 34). Ce trait donne à la vie et à l'apostolat de Claret un aspect de martyr (cf. Aut. 222), une perspective d'espérance. Le Père Fondateur aimait considérer la mort du Christ comme victoire, commune principe de réconciliation et de salut. Rien d'étonnant que l'Eucharistie fut pour lui le lieu privilégié de rencontre avec le Christ, tout d'abord par la présence réelle, ensuite par le sacrifice et la communion. La rencontre avec le Christ dans l'Eucharistie est pour Claret la source de son énergie apostolique.

61.- e) Le Fils de Marie (cf. Lc. 1, 38; 2, 7). La dévotion de Claret à Marie se base sur le fait qu'elle est la Mère de Jésus, le Sauveur. Aussi, se sent-il "fils et ministre", forme par Marie dans la forge de sa miséricorde et de son amour (cf. Autob. 2'. 70). Marie est sa "Mère, sœur et directrice" (cf. Propositos 1847, BAC. p. 530).

62.- f) Le fils envoyé par le Père et consacré par l'Esprit qui partage sa vie et sa mission avec les apôtres. Claret aime considérer Jésus comme missionnaire itinérant qui "va de village en village, prêchant partout" (Autb. 221). Il s'enthousiasme de retrouver cet aspect dans la vie des apôtres (ib. 224).

Jésus cherche et appelle des coopérateurs pour partager avec eux sa vie et sa mission. Claret, aussi, cherche et trouve des compagnons pour faire

avec eu:r: ce qu'il ne pouvait pas faire seul (cf.Escritos BAC.p.822 ss).Et des le premier moment, en communaute de vie, en toute simplicité, il partage la suite du Christ avec ces pretres a qui le Seigneur avait donne le meme esprit dont il se sentait anime (cf.Autb.849 et 491).

## 1.2. A partir d'un contexte social et ecclesial

63.- La vocation apostolique de notre Fondateur est marquee, aussi, par les circonstances historiques. La vocation de Claret est une reponse de Dieu au cri de son peuple (cf.Ex.3,7-12). La vocation a l'apostolat lui ouvrit les yeux et le coeur pour voir et discerner les maUI dont souffrait l'Eglise et la societe espa.gnoles du XIX eme siecle; en meme temps, elle lui suggera les moyens pour y porter remede.

64.- De l'analyse de son temps, il conclut que le monde de l'epoque etait domine par l'egoisme et par l'amour des richesses, des honneurs et des plaisirs; e le peuple n'etait pas evangelise at qu'on manquait de predicateurs apostoliques de vie evangelique (cf.Autb. 357-358,695;.Escritos BAC,p.822 SS)•

65.- Son experience profonde a conduit Claret a une contestation radicale de la puissance economique, a une attitude distincte de toute faction politique, a une consecration totale a l'evangelisation des gens et a la formation des seminaristes et des pretres. En meme temps, il relevait le defi decoulant des besoins humains et sociaux des hommes de son temps.

66.- Doue d'un coeur compatissant, Claret ne savait pas se refuser a porter secours la ou il voyait un besoin corporel (cf.Autb.10,19,170,173, ss.). Il fut extremement sensible a la dignite de l'homme, de tous les bornes, meme des criminels et des scelerats (cf.Autb.32,417-428,583,584). Il fit preuve d'un grand amour, d'une veritable passion pour le monde du travail et pour la dignite des travailleurs (cf.31-34,56-63,563-564). Il travailla par tous les moyens possibles pour liberer les hommes de l'ignorance et pour moderniser leur culture. Et nous pouvons bien dire qu'il a ete particulierement sensible au sens de la justice, au point de meriter qu'on ecrive sur sa tombe l'epitaphe: "Dilexi justitiam".

67.- Pour realiser sa mission, Claret a employe volontiers tous les moyens a sa portee, que ce soient ses dons personnels, naturels ou surnaturels, ou d'autres dons :rue le progres et l'evolution de la societe mettaient a sa disposition. Il s'est servi de sa sensibilite artistique et de toutes ses connaissances jusqu'au point de pouvoir dire qu'il avait mis au service de sa mission tout ce qu'il avait appris dans sa vie. La creativite intuitive lui permit d'aller a la rencontre des besoins les plus divers avec les remedes les plus opportune. Il reunit des compagnons; il mit Bur pied des institutions et. il stimula sea amis au service de la mission evangelisatrice. D'autre part, nous pouvons dire qu'il ne negligea aucun moyen, et qu'il employa d'une fa9on speciale la presse pour la diffusion de l'!Nangile.

68.- La fondation de notre Congregation, il faut la considerer comme fruit et comme expression de ce zele apostolique. Il communiqua a la Congregation sea preoccupations missionnaires et il lui signala des objectifs evangelisateurs et, pour qu'elle puisse les atteindre, il lui suggera de se servir de tous les moye?l9 possibles.

## 2.- Le vecu missionnaire de la Congregation

70.- La Congregation a toujours garde vivante la conscience d'etre nee dans l' Eglise comme une communaute convoquee et consacree par l'Esprit Saint a travers la mediation de Saint Antoine Marie Claret. Heritiere de l'esprit missionnaire de son Fondateur, la Congregation se sent responsable d'actualiser et de promouvoir les initiatives missionnaires qu'il n'a pu realiser lui-meme. Notre Fondateur nous a introduits dans une peculiarite de comprehension et d'experience du Christ oint et envoye par le Pere (cf. Jn. 10, 36; Lc. 4, 18; Autb. 118), dont la consecration et la mission se continuent dans l'Eglise (cf. AG. 3-5). C'est ainsi que Claret exerce sa paternite envers notre famille missionnaire.

71.- Son charisme, en tant que l'experience de l'Esprit (cf. ET. 11), a ete accueilli, servi, developpe et enrichi par les differentes generations de missionnaires, donnant ainsi un sens a notre projet de vie. Le charisme de fondateur de Claret a ete reconnu, a plusieurs reprises et de diverses manieres, comme la racine de l'unite et de la consistance de notre communaute. Le cote missionnaire de Claret a ete et devra etre toujours un point de reference, une source de motivation et un critere de discernement pour confronter et reviser nos options missionnaires aussi bien que notre vie et nos attitudes.

72.- Sous la grande donation de grace qu'est le charisme, se retrouvent inseparablement unies la consecration et la mission. Il convient de remarquer que la mission ne s'identifie simplement avec les oeuvres apostoliques. La mission suppose une communication de grace ordonnee a une edification particuliere du Royaume par des oeuvres apostoliques. C'est cette communication de grace qui commande le choix des oeuvres apostoliques et qui donne un style particulier a nos activites.

### 2.1. quelques faits de la vie de la Congregation

73.- L'histoire de la Congregation est l'incarnation et la realisation historique du charisme de fondateur de Claret. Le premier fait de cette histoire est consigne par le Fondateur lui-meme dans sa lettre a Pie IX: "C'est ainsi que nous avons commence et nous avons continue, en menant une vie strictement commune. Nous travaillions tous dans l'exercice du ministere sacre" (Autb. 491; lettre a Pie IX, avril 1859).

Les taches missionnaires de la premiere heure de la Congregation etaient les missions populaires, le catechisme aux enfants, les exercices spirituels pour le clergat pour les seminaristes et pour les religieux.

74.- Avec l'accroissement numerique de ses membres et avec les demandes des eveques, sans jamais abandonner ses premieres activites, la Congregation s'ouvrit a une expansion missionnaire qui visait a susciter des communautes de catechumenes la OU le Christ n'avait pas ete annonce. Il ne s'agissait pas seulement d'une expansion geographique, mais aussi d'une ouverture a de nouvelles cultures, accompagnee d'un mouvement d'incarnation en elles.

75.- De la catechese des enfants et des adultes realisee dans les missions populaires et dans nos eglises et orientee vers une vie sacramentelle plus miere et plus profonde, la Congregation passa, tres tot, a une integration de la foi dans l'ensemble de la culture et de la personne humaine par l'education chretienne. C'est le moment OU l'accroissement du personnel a permis a la Congregation de s'engager a fond dans le secteur de l'enseignement. Ensuite, ce fut le tour des paroisses qui furent acceptees en raison de leurs possibilites missionnaires.

**76.-** L'inspiration de Claret et prolongement de son esprit, l'attention spéciale de la Congregation à la formation du clergé et des religieux et à l'apostolat de la presse qui a absorbé, au début du siècle, une partie considérable de notre service à l'Eglise. La Congregation a orienté une partie de sa préoccupation pour la rechristianisation des masses populaires au renforcement de l'Eglise, l'œuvre de salut, par la formation d'évangélistes, par la direction spirituelle et l'enseignement dans les séminaires et universités; par des publications spécialisées ou de divulgation, etc... Au cours des dernières années, une grande partie de l'activité de la Congregation s'est concentrée dans le service de la Vie religieuse.

77.- Ce bref aperçu historique nous montre la vie de la Congregation déjà du temps du Fondateur, arrosée du sang du martyr. Comme le Fondateur, la Congregation a subi la persécution, l'exil et la mort; elle a laissé à l'histoire des gestes héroïques, tout d'abord peu d'années après la fondation, ensuite au Mexique, en Espagne, en Chine, à Cuba et dernièrement en Guinée Equatoriale. A ces manifestations éclatantes des stigmates du Sauveur, nous devons ajouter les nombreuses vies qui silencieusement ont été prématurément fauchées par la mort à cause du climat, de l'insalubrité et les conditions de vie difficiles des territoires de mission.

78.- Les critères pour établir une communauté, pour commencer un apostolat ou pour accepter un engagement, ont été, en général: le besoin d'évangélisation, l'urgence apostolique et la stratégie d'un service spécialisé, suivant ainsi les mêmes critères de notre Fondateur (cf. Autb. 200 es.). L'histoire de la Congregation est une feuille de service bien remplie en faveur des pauvres, des classes populaires et de la promotion et formation des agents d'évangélisation.

## 2.2. Conscience explicite de sa mission

79.- C'est surtout par l'enseignement des Supérieurs généraux que la Congregation a été toujours stimulée à réfléchir sur les valeurs de notre vocation missionnaire et à les vivre. Cependant, en répondant aux demandes de rénovation du Concile Vatican II, la Congregation a fait un grand effort collectif pour redécouvrir et réactualiser le charisme missionnaire de notre Fondateur. Les fruits de cette mûre réflexion, ce sont les documents capitulaires de 1967. Leur doctrine sur le charisme et le patrimoine spirituel de la Congregation ont été et sont encore un appel très fort à la fidélité à notre vocation. Le Chapitre de 1973, tout en se remettant à cette doctrine comme source valable et non encore dépassée, la complète avec des pages importantes d'ordre doctrinal et normatif sur la communauté missionnaire.

80.- Récemment, la lettre circulaire sur le Cœur de Marie et la Congregation à l'heure actuelle (1978) du P. Artonio Leghisa, a marqué un pas en avant dans la réinterprétation de notre esprit missionnaire, en approfondissant l'aspect marial du charisme de la Congregation.

81.- Aujourd'hui, en voulant reconsidérer nos formes de vie et d'apostolat, pour être des ministres efficaces de l'Evangile, nous ne pouvons faire autrement que revenir aux points les plus significatifs de ce mouvement de rénovation encore en cours. Nous insistons d'une façon spéciale sur le besoin d'accueillir et d'assimiler le texte révisé des Constitutions comme engagement solennel à être fidèle à ce que nous devons être dans l'Eglise.

82.- En ces moments où nous voulons renforcer la cohérence de notre vie et de notre engagement missionnaire, nous donnons ci-après, en synthèse, la vision qui à partir du Chapitre Spécial de 1967 la Congregation a des attitudes de base qui ont caractérisé la consécration et la mission de Claret;

elles doivent **constituer** les **traits** essentiels de l'identification de tout claretain. Les voici:

83.- Experience profonde de Dieu comme Pere; il vit intensément la filiation divine.  
- Configuration au Fils consacré et envoyé pour sauver les hommes.  
- Sens profond de la filiation mariale.  
- Vie strictement évangélique; suite du Christ pauvre, vierge et oisif.  
- Vie de communauté à la style des apôtres.  
- Expression fervente de la charité qui unit à Dieu et zèle apostolique pour le salut des hommes.  
- Ministère inspiré dans la foi, la prière et l'amour de la Parole de Dieu écoutée et assimilée.

84.- Ces attitudes sont présentes dans tout service claretain rendu à l'Eglise; il doit avoir un indéniable caractère évangéliste. Comme le Fondateur, le Claretain, dans l'accomplissement de sa mission:

85.- Annonce le Pere pour qu'il soit connu et aimé (d'ici découle l'importance de la gloire de Dieu dans la spiritualité de Claret (cf. Autb. 42, 153);  
- Il se sent oint par l'Esprit et envoyé aux pauvres (l'amour le presse à s'engager pour l'homme (cf. Autb. 313, 448);  
- Il se sent fils et ministre de Marie, forme dans la forge de son amour;  
Par sa pauvreté, il annonce aux hommes les biens du Royaume;  
- Par son célibat, il se rend disponible et il exprime son ardente charité;  
Par son obéissance à l'Eglise, au Pape à l'Evêque, il annonce le mystère du Christ obéissant, attentif à la gloire du Pere et toujours itinérant;  
- Sa vie en communauté, il évoque la communauté évangéliste et évangéliste;  
- Il écoute et assimile la Parole de Dieu avec foi et avec amour pour mieux accomplir Sa mission prophétique et pour être apôtre, témoin et martyr;  
- Il est attentif aux besoins du monde et de l'Eglise; il fait recours à une grande variété de moyens pour sauver les hommes et il reste toujours attentif à ce qui est le plus urgent, le plus opportun et le plus efficace.

86.- voilà des attitudes et des traits qui définissent un projet de vie pour la mission. Ces attitudes et ces traits constituent une spiritualité de haute qualité qui a déjà pris forme dans la sainteté exemplaire de Saint Antoine M. Claret. Dans les cent trente années de vie de la Congrégation, beaucoup de nos frères ont essayé d'y parvenir. Tous les Claretains, nous devons nous sentir interpellés par elle.

#### Art. 2.- La Conscience évangéliste de l'Eglise de notre temps

87.- Notre mission claretaine n'a aucun sens si on ne la situe pas à l'intérieur de la mission de l'Eglise. Il ne serait pas possible de discerner la validité de notre mission si ce n'est à la lumière du discernement qui permet à l'Église de notre temps d'être vraiment évangéliste; messagère de la Bonne Nouvelle aujourd'hui pour l'humanité.

88.- L'Esprit suscite dans l'Eglise d'aujourd'hui une sensibilité apostolique et un éveil à l'égard de quelques valeurs qui la pressent à rester fidèle à sa mission évangéliste: une nouvelle compréhension de l'homme

Ille **a** qg:it elle est envQYee et qui. ae dliha.t a la. recherche d'ne atmosphere de liberte oupouvoir exprimer sadignite de premier-ne de la creation; une conscience renovee d'elle-meme en ta.nt que realite communionnelle qui s'exprime en termes de participation et de multiplicite de services; une adhesion plus pure, par la foi, **a** Jesus-Christ, son Seigneur, **qui** la pousse avec vehemence **a** annoncer le Royaume, au milieu des contradictions du monde, **a** ceux qui humainement ne comptent pas.

89.- Cette action de l'Esprit Se per9oit **a** travers qqelques fa.its significatifs qui ont lieu ici et la dans l'Eglise, par exemple: l'enga.gement de chretiens dans des oeuvres de promotion et de liberation, la presence evangelisatrice des laics, la multiplicite des charismes de renouveau personnel et communautaire, les conunu.nautes chretiennes nees pour l'approfondissement et la transmission de la foi, les nouveaux ministeres, lea services missionnaires en faveur du monde non hretien ou du monde dechristianise, la presen- ce chretienne parmi les peuples demunis, l'affirmation de la conscience et de l'expression religieuse des peuples, l'attirance de la personnalite de Je- sus sentie par la jeunesse, - la faim de la Parole de Dieu, lea nouvelles for- mes de suivre le Christ en esprit et en oeuvres eva.ngeliques,etc ••

90.- En m me temps, face aux problemes propres de notre epoque,l'E- glise, assistee du Saint Esprit, forme par son magi.stere la conscience qui discerne, oriente et stimule ces faits de vie chretienne en vue du service de la mission.Toute notre epoque a un point de reference extraordinaire et essen- tial dans le Concile Vatican II.En plus, elle b0neficie du magistere de Paul VI (EN.), de Jean Paul II (RH), d'importants documents synodaux (1971, sur la justice dans le monde; 1974, sur l'evangelisation; 1977, sur la catechese) et des conferences episcopales de plueieurs regions, qui offrent une copieuse et solide doctrine Bur la. mission evangelisatrice de l'Eglise et Sur SeS options pour notre temps. C'est cette doctrine qui doit guider la reflexion et les en- gagements de notre Congregation **a** l'heure actuelle.

#### 1.- De la Mission de Jesus **a** la Mission de l'Eglise

91.- Devant la crise de de-sacralisation qui a secoue notre temps, l'Eglise a reaffirme sa propre identite en se tournant vers le commandement de Jesus: "Allez par le monde entier et proclamez l'Evangile **a** toutes les creatures"(Mc.16,15).c'est dans ce sens que Paul VI a pu dire, avec le synode de 1974, que "la t che de l'evangel'isation de taus lea peuples constitue la mission essentielle de l'Eglise"(EN.14).Il en decoule que mission et evange- lisation doivent exprimer un contenu identique, aussi bien quand nous parlons de l'Eglise que quand nous parlons de Jesus lui me, qui a dit qu'il avait ete envoye pour apporter la Bonne Nouv lle aux pauvres(cf.Lc.4,18).

92.- La Bonne Nouvelle que Jesus a porte n'est pas une simple no- tion; c'est une realite accomplie (cf.Mc.1,15) qu'il appelle le Royaume et que lui-meme introduit da.ns le monde.Il s'a.git de quelque chose de "si impor- tant qu.e, par rapport au Royaume, tout devient le reste qui nous est donne par surcrott. Seulement le Royaume est done absolu et tout le reste n'est que relatif. Le Seigneur se plaira **a** deorire de diverses manieres le bonheur d' appartenir **a** ce Royaume (unbonheur paradoxal fait de choses que le monde re- jette), les exigences du Royaume et sa loi fondamentale, les measagers du Ro- yaume, sea mysteres, sea file, la vigilance et la fidelite exigeee de ceux qui attendant son arrivee definitive"(EN 8).•**f.a** meilleure realisation du Ro- yaume se fait en Jesus lui-mGme, qui est donation de grace et reponse humai- ne, proclamation de la loi nouvelle de l'amour et son aocomplissement parfait.

•93 •- A l'annonce de ce Royaume et **a** son instauration dans le monde, se rattache necessairement !'existence de l'Eglise, car elle en est "le erme

et- le commencement" (I.G-r§). L'existence de l'Eglise, **d**-même que celle de J-e-eue, a comme centre la proclamation et la réalisation du Royaume; il n'est pas de ce monde mais il est pour ce monde un don de grace; l'Eglise se presse d'*inviter las gens à la conversion du coeur et propose aux coeurs accueillants des*

oeuvres différentes capables de changer le monde; elle proclame un message de fraternité universelle et crée vraiment entre les évangélistes une communion douée de force évangélistique; elle annonce un salut transcendant qui n'est pas une création humaine mais un don de Dieu qui touche le temps et la création terrestre de l'homme, anticipation d'un ciel nouveau et d'une terre nouvelle...

94.- Le Concile Vatican II (LG.chap.I), s'inspirant du langage de Saint Paul, fait découler cette mission de l'Eglise de sa condition de sacrement de salut, placée par Dieu au centre de l'histoire humaine. Par sa condition de corps et plénitude du Christ glorieux, l'Eglise est l'expression visible du message de salut, de sorte que par sa présence et par sa parole, l'homme saisit la présence et la Parole du Christ. Il en découle donc que l'Eglise doit être l'image du Christ ressuscité, une manifestation du Christ se présentant au monde comme **a** travers une nouvelle humanité.

95.- Ainsi donc, le message de salut est signifié et communiqué par le témoignage (martyre) et par le service de la Parole. La Parole de l'Eglise est sacramentelle du fait qu'elle transmet efficacement l'Esprit Saint, l'Esprit de Jésus envoyé pour renouveler la face de la terre. Par la parole et par le témoignage (sa propre vie et sa propre mort), l'Eglise proclame au monde et actualise l'œuvre et la mission du Christ, qui est le sacrement primordial donné par le Père pour le salut de tous les hommes.

96.- Le grand mouvement suscité par Vatican II peut être défini comme un effort pour redonner de la puissance évangélistique au langage et aux attitudes de l'Eglise: **a** la liturgie, **a** la catéchèse, au dialogue avec la culture, **a** l'organisation pastorale, **a** la vie consacrée.

## 2.- La Bonne Nouvelle que l'Eglise proclame

97.- Notre époque a été prodigue en doctrines de libération et de salut qui se préoccupent surtout de la condition de "l'Éthnace" qui affecte l'homme d'aujourd'hui (cf. RH. 16). Ceci a stimulé l'Eglise **a** préciser le contenu de son message, qu'elle n'a pas créé, mais qu'elle a reçu du Christ pour le transmettre aux hommes.

98.- La Bonne Nouvelle que l'Eglise proclame est un salut qui, en tant que don de grâce et de miséricorde de la part de Dieu, est offert **a** tous les hommes en Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme, mort et ressuscité (cf. EN.27). Ce salut n'est pas une réalité de ce monde, en soi, *il ne surgit*

pas d'ici, il ne s'épuise pas ici, conformément **a** des attentes temporelles. Cependant, le salut nous est déjà donné dans le temps et l'espace de l'homme, temps et espace que le Christ a assumés par sa vie, sa mort et sa résurrection et qui, par conséquent, constituent maintenant une histoire et une terre de salut, après avoir été libérées du mal qui, découlant du cœur de l'homme, les avait marquées comme temps de destruction et lieu d'exil.

99.- L'Eglise témoigne que Dieu le Père, en Jésus son Fils, aime tous les hommes comme ses enfants, leur communique l'esprit de filie. Le filie est le contraire de l'esclave (cf. Gal.4,7; Rom.8,15): il lui revient d'être héritier avec le Christ et comme le Christ; il est constitué en seigneurie et liberté. Ceci signifie que le message de salut de Jésus implique une libération totale de l'homme, de tout ce qui l'opprime et qui porte atteinte **a** son intégrité et

à sa dignité de fils de Dieu. C'est vers tout cela que s'oriente le dynamisme de la prédication de l'Eglise, de la prière chrétienne et de la vie s'affilant —  
-telle-dans tout son développement.

100.- Le péché, l'ignorance, la douleur, la faim, la pauvreté empêchent que la vie fleurisse en proclamation de la gloire de Dieu le Père (cf. Rom. 8,1-11); situation d'autant plus aberrante que la dégradation dont souffrent certains est souvent l'œuvre de la dureté de cœur d'autres hommes. C'est pourquoi, les prophètes et Jésus lui-même, au-delà de l'universalité de l'annonce du salut, ont manifesté une prédilection pour les pauvres, les opprimés, les malades et les abandonnés. C'est cet aspect aussi qui explique les sentiments de l'Eglise de notre temps: "L'action en faveur de la justice et la participation à la transformation du monde nous semble nettement une dimension constitutive de la prédication évangélique, c'est... à-dire, de la mission de l'Eglise pour le rachat du genre humain et pour la libération de toutes les situations d'oppression" (SO. de 1971, intro. cf. EN. 30-38).

101.- L'évangélisation est une invitation à édifier une nouvelle humanité qui met dans le cœur de l'homme la force nécessaire pour réaliser cette édification: le don de Jésus-Christ, l'Esprit créateur et renovateur qui n'est pas esprit de violence ni d'amertume, mais de communion et d'espérance.

#### J.- Annoncer l'Evangile à toute creature

102.- L'Eglise de notre temps ne peut faire autrement que de se sentir fortement secouée par le fait que deux tiers de l'humanité n'ont pas encore reçu l'annonce de l'Evangile. En plus, depuis quelques décennies, n'est pas en état d'un processus de christianisation des masses populaires jadis fidèles à l'Eglise du Christ; en elles fleurissaient les vocations missionnaires pour le monde non-croyant.

Dans cette situation, on semble s'évanouir l'universalité du message de salut de l'Eglise, celle-ci ne cesse pas de répéter le commandement de Jésus qui l'envoie vers tous les hommes et qui lui exige la mobilisation missionnaire et la transparence qui lui est propre en tant que sacrement universel de salut.

103.- 3.1. Paul VI (cf. EN. 50) signala quelques obstacles qui ont empêché et qui empêchent encore l'œuvre de l'évangélisation. L'un des plus importants est la résistance offerte à l'évangélisation par ses destinataires qui n'acceptant pas la conversion et le changement exigés par l'évangélisation et dont l'annonce ne répond pas à leurs attentes.

104.- La prédication de l'Evangile est parfois rendue difficile et même impossible par le pouvoir public, qui, pour des raisons diverses (préservation d'une culture nationale, sécurité de l'Etat, etc...) oppose aux évangélistes la discrimination et la persécution. Cette pénible situation a lieu aussi aujourd'hui dans des pays de tradition nettement chrétienne.

105.- Un autre obstacle est "la tentation des évangélistes mêmes de reculer, sous des prétextes différents, le domaine de leur action missionnaire" (ib). Il s'agit d'une mission qui demande une grande disponibilité aux évangélistes et aux églises locales. Le Concile (cf. CD. 6) a rappelé à celles-ci, en vertu de la doctrine de la collegialité, l'urgence de s'occuper de l'évangélisation de tous les peuples. D'autre part, cette disponibilité doit être une caractéristique fondamentale de ces corps d'église qui sont nés pour travailler au service de l'évangélisation.

106.- J.2. L'Eglise de notre temps s'est manifestée très attentive au problème des cultures, qui ont pu parfois dresser des barrières à la diffusion

tion de l'Évangile. L'Église est consciente que l'évangéliste ne peut ignorer la plénitude de l'Évangile (cf. GS. 53) et que la "construction du Royaume ne peut se faire sans employer des éléments de la culture et des valeurs humaines" (EN.20). La disponibilité missionnaire de l'Église à l'égard des cultures fait partie de la théologie de l'incarnation. Par sa disponibilité missionnaire, l'Église entre d'une façon spéciale, comme don de salut, dans l'histoire et dans la condition concrète des hommes comme le Christ l'a fait par son incarnation. Et on peut même dire que dans ce sens, elle complète l'incarnation du Christ, en plus de se conformer à son modèle de dépouillement en vue du service (cf. Phil. 2, 7-8).

107.- On peut difficilement parler d'église locale si elle n'est pas "profondément amalgamée avec les personnes, mais aussi avec les aspirations, les richesses et les limites, les façons de prier, d'aimer, de considérer la vie et le monde qui marquent tel ou tel ensemble humain" (EN.63). Elle a "le rôle d'assimiler l'essentiel du message évangélique, de le transposer, sans la moindre trahison de sa vérité essentielle, dans le langage que ces hommes comprennent, puis de l'annoncer dans ce même langage" (ib).

108.- 3.3. Voilà, donc, comment Paul VI a introduit le thème du langage qui a un rôle si important dans la proclamation universelle de l'Évangile. Il s'agit d'un langage universel, incluant tout ce qui est expression d'une foi et d'un comportement et qui peut véhiculer un dialogue pour lequel il a été destiné et par lequel il se perfectionne. La force d'interpellation du message est conditionnée par sa transmission à travers des signes expressifs, accessibles, suggestifs et en harmonie avec les aspirations profondes, (parfois formulés d'une façon incomplète), des personnes ou des groupes.

En ce domaine, la responsabilité de l'Église s'exerce en deux directions: garder intacte le dépôt de la foi en le transmettant dans toute son intégrité, et, en même temps, adapter son expression dans les signes liturgiques, dans la catéchèse, dans la prédication, dans l'ensemble de l'image sociale de l'Église et dans son comportement œcuménique.

109.- Le dialogue que l'évangéliste doit cultiver aura lieu, surtout, à l'intérieur de l'ensemble de valeurs propres, en faisant un effort pour harmoniser foi et culture dans une synthèse de vie. Cette expérience préparera l'évangéliste à accompagner d'autres personnes et d'autres communautés dans un processus semblable. La préoccupation manifestée par l'Église ces dernières années pour la formation répond en grande partie au besoin qu'ont les évangélistes de réussir cette synthèse qui est loin d'être facilitée par le processus culturel moderne.

110.- 3.4. L'Église doit vivre sa mission universelle comme un projet: avec la tension propre du moment actuel du salut dans l'attente de l'avènement du Seigneur. L'œuvre de l'Église n'est pas une question de puissance ou de prestige ou de prise de position. Plutôt elle doit répondre au dynamisme de croissance et d'accompagnement que Jésus, par sa parabole, a attribué à la phase terrestre du royaume. Les références à la diversité de terrains, aux temps et aux moments par lesquels la semence du Royaume doit passer, à la protection nécessaire pour son développement, etc. sont des appels à un discernement résultant de l'examen attentif des signes des temps. (Cf. Mt. 13, 24-30).

111.- C'est le discernement pastoral de l'Église qui, dans le vaste panorama de la mission, lui signalera dans les diverses époques un choix d'objectifs concrets pour orienter sa mobilisation évangélistique selon les besoins de chaque époque. L'Église du temps des Apôtres a connu ces moments spéciaux de discernement pastoral et de fixation de priorités pastorales (cf. Act. 4, 23-31; 6, 1-7; 11, 1-18; 13, 1-3). Actuellement, la prudence pastorale du Pape et des évêques agit de la même manière en dirigeant l'effort universel de l'évan-

élaboration vers de plans d'action qui détectent des urgences spécifiques, signalent des sujets prioritaires, établissent des stratégies apostoliques. Il est évident que rien de tout cela ne contredit la mission universelle de l'Eglise mais contribue plutôt à son exercice.

#### 4.- La Communauté proclame l'Évangile

112.- En se référant aux agents d'évangélisation, Paul VI a remarqué que l'action évangélique est toujours une action ecclésiale, jamais individuelle ou isolée (cf. EN.60). C'est une action qui se rattache à l'Eglise non seulement par une relation d'ordre institutionnel, mais aussi par les "liens invisibles et des racines cachées relevant de l'ordre de la grâce" (ib). L'Eglise qui est le fruit de la convocation par la Parole, est elle-même responsable du témoignage et de la proclamation de la Parole. L'évangéliste est un messager envoyé par la communauté ecclésiale pour l'édification de l'Eglise, communauté de salut, pour son implantation dans de nombreuses communautés ou églises locales. Son œuvre ne sera authentique que si elle se fait en pleine communion avec l'Eglise du Christ.

113.- 4.1. L'évangélisation est une action ecclésiale complexe, riche et dynamique, comme le rappelle EN.17.11 s'agit d'une quantité multiple d'actions qui, relevant de divers agents, révèlent une seule source et menent à un même but: la communion ecclésiale. L'Eglise de notre temps a pris fortement conscience de cette complexité et des exigences qu'elle présente aux divers agents d'évangélisation: du successeur de Pierre jusqu'aux nouveaux ministres de la Parole (cf. EN. 67-73). Tous ces agents enrichissent la capacité d'évangélisation de l'Eglise et sont un signe de la présence agissante de l'Esprit.

114.- À cette complexité objective de l'œuvre du salut, correspond le grand nombre de moyens mis au service de l'évangélisation par la vie même de l'Eglise et par le progrès de l'époque actuelle. Une diversification des actions peut alors signifier une variété de techniques et de méthodes qui requièrent des agents spécialisés. Ceux-ci malgré le légitime pluralisme de leur langage, ne peuvent manquer de références claires à ce qui est central dans la communion ecclésiale.

115.- 4.2.- La clarification de la conscience évangélique de l'Eglise de notre temps accorde une place importante à la théologie du laïc qui a atteint sa maturité à Vatican II. Celui-ci l'a structurée à partir de l'état sacramentel du laïc dans l'Eglise. Il est évident qu'un projet évangéliste ne peut se faire en marge de la participation active des laïcs, de qui relèvent des tâches spécifiques pour la transformation du monde dans un sens chrétien. Ces fonctions spécifiques ne peuvent être exercées par d'autres secteurs de l'Eglise. Il est donc normal que, dans ce domaine comme dans d'autres, les laïcs aient leur propre voix et exercent le protagonisme qui correspond à un secteur majeur de la communauté croyante.

116.- Les divers mouvements qui surgissent aujourd'hui parmi les laïcs expriment leur recherche d'une spiritualité à la hauteur des responsabilités ecclésiales que comporte leur engagement évangéliste. Il est très important de les accompagner dans cette recherche en respectant soigneusement leur identité laïque et en acceptant leur apport critique à la communauté.

117.- La conception renouvelée de l'Eglise comme communauté de salut offre un cadre approprié pour l'accueil des charismes dont l'Esprit Saint anime l'Eglise. Ils sont l'expression concrète de l'initiative qui revient à l'Esprit Saint dans la construction de l'Eglise post-pascale. Ce sont, en effet, des dons gratuitement distribués à chacun pour le bien commun, selon la doctrine de Saint Paul (cf. I Co.12,4-13).

118.- C'est pourquoi, les charismes doivent être en même temps une expression de la liberté dans l'Esprit et une affirmation de la loi nouvelle de l'amour, qui opère la réconciliation et la communion, qui dispose au service et qui rassemble l'Eglise. Cette référence à l'Eglise constitue la clé pour discerner ce qui procède vraiment de l'Esprit et qui contribue à l'œuvre du salut.

119.- Conformément à l'enseignement de Saint Paul (cf. I Co. 12, 28-30), il faut identifier correctement chacun des charismes afin qu'ils aient, sans confusion, leur propre place dans l'Eglise. Cette identification des charismes doit se faire avec beaucoup de prudence, car la diversité des dons, en tant que telle, échappe au calcul humain des besoins de l'Eglise; et, aussi, on ne doit pas étouffer l'Esprit.

120.- 4.4. Promouvoir la communion et la participation dans l'Eglise - se c'est déjà la préparer à l'œuvre évangélique; c'est faire progresser la construction du Royaume, comme l'a exprimé à plusieurs reprises la Conférence épiscopale de Puebla. D'où l'attention qu'il faut prêter aux groupes les plus significatifs de cette communion et participation qui apparaissent dans l'Eglise aujourd'hui.

121.- Les groupes qui jouissent d'une estime spéciale, comme les communautés de base et les communautés catéchuménales, méritent bien notre attention; mais dans cet ordre de choses, nous devons accorder une certaine priorité à la communauté religieuse, qui est, par sa nature la plus intime, un endroit de témoignage de l'Evangile et une source de multiples initiatives missionnaires. Il est indispensable de préserver son identité afin qu'elle puisse apporter à l'Eglise et à l'œuvre évangélique sa disponibilité, son originalité, son imagination et son esprit d'entreprise, caractéristiques de la communauté religieuse selon Paul VI (cf. 69). Située dans cette grande perspective de l'évangélisation, la communauté religieuse peut à son tour trouver des motifs qui, en la poussant à vivre plus intimement ses relations avec l'Eglise dans son ensemble, lui inspirent une rénovation intérieure, le style le plus approprié de présence dans le monde et les œuvres apostoliques les plus convenables à sa nature.

122.- La communauté religieuse, en tant que réalité de communion, qui s'insère d'une façon effective dans la pastorale d'ensemble, doit en même temps, maintenir vivante dans l'église locale la projection universelle; elle doit rendre explicite la dimension missionnaire propre à toute communauté née de l'Esprit et enrichie par l'Esprit pour coopérer au salut.

## Chapitre II.- Notre Charisme Missionnaire Aujourd'hui

123.- La Congrégation, consciente de sa vocation missionnaire, sent un appel pressant à être fidèle et éprouve un besoin concret de surmonter les obstacles qui difficultent ou affaiblissent sa réponse. Sinon explicitement, au moins dans les profondeurs des aspirations et des inquiétudes de beaucoup de Claretaines, on trouve les mêmes questions que, d'une façon si radicale s'est posées le Synode de 1974 au sujet de l'évangélisation:

Quelle efficacité a-t-elle, de nos jours, l'énergie cachée de la Bonne Nouvelle, capable de secouer profondément la conscience de l'homme?.

Jusqu'ou et comment, cette force evangClique peut-elle tra.nsfomer reell:ement-l•humme- d'-a.u-jourdh.tti-?

Quelles methodes faut-il employer pour l'annonce de l'J.<..'vangile afin que sa puissa.nce soit efficace? (EN.4).

124.- Des questions semblables naissent,aussi, de notre condition de missionnaires:

Comment evangeliser dans l' glise en fidelite \_a notre charisme?

Conunent evangeliser selon notre esprit les secteurs qui nous ont ete corifies et ces autres secteurs ou nous ne sonunes pas presents mais ou nous devrions l'etre?

125.- Pour y repondre d'une fa.yon appropriee, tous las Claretains devrions faire un effort pour:

1.- Renover l'experience de la vocation conunune que nous avons re9ue dans l'Eglise en vu.e d'une mission specifique.

2.- Etre conscients des exigences de cette mission aujourd'hui, tant au niveau personnel que communautaire.

3.- Assumer les engagements qui\_ sont indispensables a l'heure actuelle pour la renovation de notre projet missionnaire.

Art.- 1.- Une Communaute pour la ftlission

126.- Notre vocation et notre mission dans l'Bglise sont une grace, un fruit de l'Esprit Saint qui repand ses dons librement.Cela, que theorique-ment ne nous est pas inconnu, n'arrive pas a avoir assez de poids dans notre vie et, a la difference de Notre Fondateur, ne parvient pas a etre' le principe qui organise et articule tous nos raves, toutes nos asp:lrations et tous nos projets.

127.- Au Chapitre de 1973 (cf.CA.11; 2F,4;2F,11 et 12;2VR 6)et a l'Assemblee de Costa Rica (.Declaration n.23), on a. attire l'attention et on a suggere des orientations en vue de surmonter les crises d'identite vocation-'d'appartenance et de disponibilite, si etro4.tement unies. I.l'aintenant, en traitant encore de notre mission, nous ne pouvons faire autrement que re- venir sur ces crises, puisqu'elles sont le noyau de toutes l s autres diffi- cultes rencontrees dans l'action evangelisatrice.Celui qui vocationnellement ne se sent pas a sa place donne une valeur pirement relative a ses devoirs, tend a se farmer da.ns ses propres projets individuels et devient incapable de seconder une mission commune. La clarification et l'actualisation de no- tre mission dans le monde d'aujourd'hui, vecue avec une disponibilite aithen- tique, peuvent et doivent reaffirmer notre identite et renforcer le sens d'appartenance a la Coigregation.

1.- Recuperer la propre identite

128.- Nous savons que recuperer la propre identite claretaine creer une vraie communion de vie et d'action et arriver a une disponibilite authen- tique a l'egard des exigences de la mission, c'est une chose que l'on ne peut reussir par decret, ni pa.rune simple information, ni me par l'etude,bien que cette derniere soit un element indispensable.Il faut se resituer au centre m8me de notre propre experience vocatiqnnelle ou l'appel de Dieu en Jesus - Christ a allume un jour,par son Esprit,le feu d'une inspiration superieure et

~~une donation genereuse~~ pour la mission; cet appel peut vaincre tout ce qu' il y a [ans notre vie de relatif et de passager et tette ee E{lli nous tro ble, nous distrait et nous place dans une attitude de mefiance et d'abstentionnis- me.

129.- Nous ne pouvons pas omettre les fortes secousses qu'ont subies le monde et l'Eglise (a.S. 4-11) et qui ont provoque un deracinement general et une perte de convictions, aussi bien dans l'ordre humain que dans l'ordre religieux. Les analyses de la premiere partie de ce document sont assez significatives. Les changements des derniers temps nous ont fait passer de l'acception pacifique et possession de systemes d'idees, de symboles, de valeurs, de croyances et de cadres de comportement a une situation d'indifference et d'instabilite. Nous avons ete amenee a accpter avec un discernement insuffisant ce qui est immediat et changeant. En cette situation, on court le risque de vivre eu rficiellement et avec negligence les valeurs et les c nvictions qui justi- fient et definissent la fraternite, le travail apostolique et la disponibili- te au service de la conununaute, de la Congregation et de l'3glise.

## 2.- Communion et appartenance

130.- Vivre d'une fa.yon authentique notre vocation missionnaire en communaute demande sans aucun doute un effort considerable. Pour vivre en cla.- retain, il ne suffit pas d'avoir donne son nom a l'institution, de lui accorder quelques heures de travail et d'offrir notre sympathie aux personnes qui, au cours du temps, sont a.rrivees a occuper une place importante dans notre af- fectivite. C'est seulement en suivant de pres chaque jour Jesus consacre et en- voye, fils de Marie, qui nous associe a sa mission de salut, selon les enseigne- ments du Fondateur, que nous nous identifions vocationnellement a une communau- te consacree au service de l'Eglise.

131.- Il est .revolu le temps de nous "definir" et de nous "identifi- er" simplement par des formules. Il nous faut une conversion pour reconnai:tre et pour accueillir -a partir des defis des temps modernes- le don de Dieu, qui est .vi'e et qui deviant histoire personnelle et communautaire, qui est un don pour les autres. C'est ainsi que nous entrerons de plain dans ce processus d' identification. Si nous sommes conscients de notre appel et des exigences de la reponse a l'appel et si nous entretenons cette conscience lucide avec port de tous, nous comprendrons ce que veut dire l'appartenance. Il est tres dif- ficile de vivre joyeusement, en entrela9ant notre destinee personnelle avec celle des autres, s'il nous manque l'experience originelle de "l'arnour premier"

(I Jn. 4,10), qui donne coherence a l'histoire unique et irrecusable de notre vocation et de notre mission commnmes. Cela veut dire que nous sommes diffe- rents, oui, mais presents lea uns aux autres et senereux les uns envers les au- dans las memes aspirations, les memes taches et les memes projets au ser- vice de tous lee hornmes.

132.- Ce proceseus n'est authentique que s'il assume les mediations et les solidarites humaines, ecclesiales et claretaines.

Etre Claretain est pour nous la ma.niere d'etre hommes, chretiens, religieux, pretres et apotres (cf. 2VR.6); c'est revivre en communaute l'itine- raire spiritual et la preoccupation fondamentale de Claret pour le service et l'edification de l'Eglise par le ministere de la Parole, en annon9ant le Royau- me de Dieu. Toute notre vie -notre consecration et mission- re9oit sa forme et sa puissance de ce charisma offert et pa.rtage en communaute. C'est en vertu de la grSce de notre charisma que nous pouvons et devons renover nos oeuvres et nos structures. Notre don et notre heritage pourront s'appeler claretains seu- lement s'ils sont impregnes du meme esprit que Claret.

133"-Par consequent, il est evident que notre mission dans l'Eglise est specifiquement claretaine non pas en vertu d'un nom, d'une ideologie, ni d'une structure mais en vertu d'une grace qui nous rassemble en communauté de foi, de vie et de service de l'Evangile. Ainsi donc, la premiere et principale appartenance du Claretain doit etre sa profonde communion avec ses confreres, appeles et envoyes comme lui à etre temoins et messagers de la Bonne Nouvelle.

### 3.- Une Formation Communautaire POUR la Mission

134.- La communauté claretaine, à cause de sa nature elle-meme, doit posseder les ressources vitales necessaires pour maintenir vivant le principe d'integration de ses membres. La communauté doit actualiser toujours la vie de sa dimension missionnaire, qui est à l'origine de la convocation du groupe.

135.- Avant tout, la proposition d'un projet communautaire de mission doit etre le centre d'interet capable de susciter les nouvelles vocations claretaines en meme temps qu'un principe de discernement, d'animation pedagogique et d'experimentation pour tout le processus d'incorporation des candidates à notre Institut. En meme temps que les candidates se familiarisent avec le panorama de la mission de la Congregation dans un profil reel d'ordre social, culturel, historique, etc... ils doivent progresser dans la comprehension theologique de l'Eglise missionnaire et dans une spiritualite qui suscite la reponse personnelle, la disponibilite à l'egard de cet envoi qui se fait à travers determinees mediations communautaires.

136.- Il s'agit d'attitudes qu'on ne peut pas limiter à la periode de la premiere formation claretaine. Il est evident qu'une comprehension partagee des realites de la mission favorisera dans toutes nos communautés la concordance, la mise en commun des efforts et la planification, ce qui est en soi un instrument valable et permanent de formation et de croissance communautaire. La complexite et la fluidite que comporte souvent la realite concrete de la mission conduiront facilement à des dechirements effectifs et affectifs au sein de la communauté si celle-ci ne les assume pas aux moments du discernement et de la decision.

137.- L'Eglise aujourd'hui veut "atteindre et bouleverser par la force de l'Evangile les criteres de jugement, les valeurs determinantes, les points d'interet, les lignes de pensee, les sources d'inspiration et les modes de vie de l'humain, qui sont en contraste avec la Parole de Dieu et le dessein du salut" (EN.19). Devant cette tache, il ne suffit pas d'etre renseigne; il faut une experience vivante de dialogue. Si nos communautés doivent etre en Service permanent, elles doivent se tenir toujours attentives aux changements qui s'operent continuellement autour de nous et aider leurs membres à les assumer avec une foi personnalisee. La formation permanente comporte une spiritualite solidement enracinee qui assimile et vit le changement et l'evolution continue du monde et de l'Eglise dans une attitude de docilite à l'Esprit.

### 4.- A l'Interieur de la Mission de l'Eglise

138.- Le magistere de l'Eglise de ces dernieres annees a inculque aux religieux: à plusieurs reprises la fidelite à la nature propre de leurs Institute non seulement comme principe de renovation mais aussi comme une forme de se situer dans l'Eglise et de la servir (cf. PC.3 c; CD.34; Renov. Caus.). Le document recent sur les relations entre les Eveques et les Religieux dit

en l'ecclésiologie d'union culturelle et de rénovation ecclésiale, il est nécessaire que chaque Institut conserve son identité avec une assurance telle qu'on puisse éviter le péril d'une situation insuffisamment définie qui porterait les religieux à s'insérer dans la vie de l'Eglise d'une manière vague et ambiguë" (MR.11).

139.- Evangeliser selon notre mission spécifique, signifie pour nous, secondar la mission que la Congrégation a reçue de l'Église. Nos liens avec la communauté claretaine et le fait d'être envoyés par elle qualifient nos travaux, grands ou petits, aussi bien dans les églises naissantes que dans celles qui ont besoin de consolidation et de rénovation.

Dans notre communauté, il y a de la place pour les charismes personnels et pour les options les plus radicales. On ne doit pas faire la même chose ni de la même manière. Cependant, toute option et tout charisme personnels doivent entrer dans le cadre communautaire qui définit notre vie et notre mission. C'est pourquoi, on ne peut compter parmi les œuvres de la Congrégation les projets individualistes des personnes ou des communautés qui ne partagent pas leur vie, ou qui n'acceptent pas d'être envoyés par la Congrégation.

140.- C'est un besoin pour l'évangéliste de travailler en communion ecclésiale, car c'est seulement cette communion qui continue la même et unique mission du Christ. L'Église ne fait que partager l'obéissance de celui qui s'est offert au Père pour le salut du monde (cf. Heb. 5,8).

Pour nous, cette exigence est d'un degré supérieur à cause du charisme de la Congrégation. Il est vrai que tous les Instituteurs religieux sont à cause de l'Église et pour l'Église et qu'ils ont l'obligation de l'enrichir par leurs caractéristiques en conformité avec leur esprit propre et leur mission spécifique (cf. MR.14 b). L'Église et notre communauté doit mettre spécialement l'accent sur la communion ecclésiale par la fidélité au Souverain Pontife et aux Evêques, parce qu'il s'agit d'une constante du ministère de Claret que la Congrégation a toujours gardée et cultivée, selon la recommandation des Constitutions (n.6). Cette communion ecclésiale, loin de se briser, ne fait que grandir quand, par fidélité à l'Évangile, on dénonce les situations égoïstes et partisans dans l'Église.

141.- D'autre part, notre communion ecclésiale ne serait complète si nous ne tenions pas compte du processus de rénovation intérieure et des manifestations de l'Esprit au sein même du Peuple de Dieu. Encourager, consolider et faire mûrir les communautés ecclésiales, c'est une forme d'entrer en communion ecclésiale. Il faut en dire autant sur la participation et communion œcuménique.

## Art. 2.- Experiences de Notre Mission

142.- Notre mission évangélicatrice nous présente aujourd'hui une série d'exigences marquées par la tâche qui nous est confiée et par la situation de défi propre au monde auquel nous sommes envoyés. Déjà le Concile avait dit au sujet de la mission de l'Église: "Cette mission continue et développe au cours de l'histoire la mission du Christ qui fut envoyée pour annoncer aux pauvres la Bonne Nouvelle; c'est donc par le même chemin qu'a suivi le Christ que l'Église, sous la poussée de l'Esprit, doit marcher, c'est... à dire, par le chemin de la pauvreté, de l'obéissance, du service et de l'immolation de soi jusqu'à la mort" (AG 5).

Par la suite, d'autres documents de l'Église ont souligné d'autres aspects aussi importants. Seulement, nous voudrions relever ici les exigences qui,

----- n Conformlte a .YeC .notre CbiitSIDanOUS pressen-t a.ujourd'hui a do-nner plus d' authenticite a notre mission.

1.- Suivre le Christ 'vangelisateur

143.- 1.1. A partir de l'experience intime de notre Fondateur et de la conscience de l'Eglise. nous avons pu verifier comment notre mission d'evangelisateurs ne peut etre comprise ni vecue que comme une maniere de suivre le Christ, envoye par le Pere pour annoncer la Bonne Nouvelle.

Suivre le Christ veut dire accepter et assimiler la nouvelle echelle de valeurs qu'il nous propose comme le "Rayaume", realite absolue ou tout le reste prend une valeur relative.

144.- Pour faire face au monde d'aujourd'hui, qui est sceptique, qui manque du sens de la transcendence et qui est avide de securite, la communauté claretaine doit lui opposer l'option radicale pour Dieu, caracteristique de Claret pendant toute sa vie: suivant l'enseignement de Jesus, nous devons nous occuper toujours avec Lui des choses du Pere, realiser son oeuvre de salut et procurer que son Regne arrive.

La manifestation du Pere en son Fils Jesus nous offre une experience de la paternite de Dieu, qui donne sens a notre vie. C'est a partir de cette experience que nous devons contempler et interpreter le monde, la vie et la mort, l'histoire, l'Eglise et toute la realite. Et comme le Christ, nous ne devons avoir d'autre nourriture que l'accomplissement de la volonte de celui qui nous a envoyes (cf. Jn.4,34).

145.- Cette experience religieuse presente dans la communauté claretaine quelques nuances concretes dont la resonance prophetique ne peut pas etre ignoree aujourd'hui:

la foi inbranlable en Dieu qui appelle et constitue la raison ultime de notre maniere de vivre.

les liens de filiation avec Dieu, le Pere misericordieux, ce qui nous pousse a etendre la fraternite parmi les hommes.

la configuration avec le Christ, l'envoye du Pere de misericorde et sauveur de tous les hommes, vers ces hommes nous aussi, a notre tour, nous sommes envoyes.

l'experience vitale de notre filiation du Coeur de Marie qui nous introduit dans son intimité; elle est l'annonce et la figure de la nouvelle humanite et le signe d'esperance pour les hommes qui cherchent le salut.

En tout cas, dans n'importe quelle situation et exigence de la vie apostolique, le Claretain doit etre Signe et temoignage de radicalisme evangelique et d'imitation fidele du Christ evangelisateur.

146.- 1.2. Il convient de rappeler que la comprehension intime du Christ et tout rapprochement de lui, sont avant tout le fruit de l'Esprit (cf. Jn.14,26). C'est l'Esprit qui decouvre l'actualite et le sens de la Bonne Nouvelle de Jesus, qui rend possible et valable le discernement des signes des temps, qui pousse a evangeliser, qui reconforte dans les afflictions et qui vivifie dans la mort meme, acceptee pour imiter le Christ. C'est l'Esprit qui cree dans le coeur des disciples de Jesus cette docilite qui fructifie en disponibilite pour la mission. Nous ne sommes pas disponibles par nature. La disponibilite provient d'une liberte interieure. Elle est le fruit de la presence bienveillante de l'Esprit en nous et de notre generosite. C'est l'Esprit qui nous pousse a sortir de notre propre enfermement et nous fait assumer les diverses mediations humaines, ecclesiales et claretaines et a nous approprier

le projet de salut de Jesus. C'est ainsi que Claret comprit son role et celui de l'Esprit en ce qui concerne la disponibilite missionnaire.

## 2.-... En communautaire evangelisee et evangelisatrice

141.- 2.1. "Ceux qui accueillent avec sincerite la Bonne Nouvelle, par la force meme de cet accueil et par la foi partagee, se reunissent donc au nom de Jesus Pour chercher ensemble le Regne, le construire, le vivre. Ils constituent une communautaire qui est a son tour evangelisatrice" (EN.13). Ces paroles adressees par le Pape a toute l'Eglise, ont une importance particuliere pour nous, Claretains, pour notre communautaire de foi, de priere, de vie et de ministere. Claret fonda une Congregation a l'exemple de la communautaire formee par Jesus et par ses Apotres en vue de l'evangelisation. C'est une communautaire qui, realisee par l'experience de vie avec le Seigneur et les freres, est destinee a proclamer le Regne de Dieu.

148.- Une communautaire est evangelisee dans la mesure ou elle se maintient en etat de conversion permanente. Comme point de reference, elle a toujours la Parole de Dieu: c'est a partir de cette Parole que la communautaire cultive le dialogue qui nous met en attitude de service a l'egard de nos freres, leur offrant notre confiance aussi bien que notre aide pour la fidelite aux engagements acceptes. C'est encore a partir de la Parole que la communautaire discerne les evenements et se laisse evangeliser par les faits qui touchent les hommes, specialement les plus pauvres, a qui elle est envoyee.

La Congregation, des sa fondation, a toujours procure, avec soin, que les missionnaires, avant de sortir pour precher, cultivent la vie de priere, la meditation de la Parole de Dieu et l'etude des sciences sacrees. Leur repos etait une preparation pour le travail apostolique. C'etait une forme de se laisser evangeliser pour mieux pouvoir ensuite transmettre l'evangile.

149.- 2.2. Notre consecration est notre premiere forme d'evangeliser. C'est pourquoi, si nous voulons exercer une fonction critique et prophetique selon l'exigence de notre mission claretaine, nous devons:

vivre comme consacres, par tement centres sur notre vocation a l'interieur de l'Eglise, temoignant et annoncant que le Royaume de Dieu est arrive et qu'il croit et qu'il parviendra a sa plenitude par la derniere venue du Christ que nous attendons. Seulement ainsi nous pourrions evoker les valeurs transcendantes dans un monde qui estime seulement ce qui est transitoire.

- Vivre la communautaire en etant des signes createurs d'unite, de paix, et de fraternite dans un monde egoiste, divise ou regne la violence et la recherche de la reussite a n'importe quel prix; en etant toujours ouverts a la coresponsabilite en vue de l'accomplissement de notre mission, en vivant l'amitie et la charite entre personnes de differents ages, races et conditions sociales.

- Vivre la pauvrete par une plus grande solidarite avec ceux qui souffrent de misere, d'injustice, d'oppression, de privation de voix pour defendre leurs droits; par la communication de biens avec les pauvres qui vivent plus pres de nous, mettant notre travail, notre temps et notre culture au service de ceux qui en ont besoin.

- Vivre la chastete avec une plus grande disponibilite; avec un amour a la fois detache et genereux qui soit un point de reference contre l'erotisme, la commercialisation du sexe et l'invasion hedoniste et egoiste qui defile aujourd'hui sur la vie.

- Vivre l'obeissance en acceptant d'etre envoye pour des taches apostoliques comme signe et garantie de l'evangelisation; en accomplissant de

---

cette Sorte la volon. .te de n'ieu discerne.e a travers -la communaute.. et lui accordant le rñeme sens redempteur qu'elle a eu pour le coeur du ChristFace aux formes modernes d'individualisme et d'autoritaris , notre obeissance active et responsable doit etre pour les gens invitation a la conunion.

150.- 2.3.L'evangelisateur claretain, pour faire la synthase de sa vie, doit s'inspirer en Marie, qui ecouta attentivement la Parole, la medita dans son coeur et s'engagea activement pour le Royaume.Comme Claret, nous sommes configures par Marie au Christ,Evangile de Dieu.C'est elle qui nous forme et nous dirige en vue de l'oeuvre de l'evangelisation."Elle a vecu et vit entierement consacree au Pere -dans le Fils par l'Esprit Saint, etroitement associee a l'oeuvre de salut du Christ et placee parmi les hommes comme pre-figuration de l'Eglise, comma Mere des croyants et comme secours universal des hommes" (DC.11).

151.- Sous l'action maternelle de Marie, nous apprenons a accueillir la Parole, a nous laisser transformer par celle-ci et a la transmettre avec la meme diligence et generosite que Marie mettrait Si elle etait a notre place. Sous ea protection, nous grandissons en fraternite et nous apprenons a etre forts d'esprit pour les moments difficiles.

En contemplant Marie, nous voyons que le changement desire par l'humanite est deja une realite chez elle grace a la force de l'Esprit qui la sanctifia et fit d'elle la Mere de Dieu.Sa conscience de femme et de mere ont reyu l'evangelisation en plenitude.

La presence de Jilarie dans la famille claretaine devra illurniner et feconder notre reponse urgente et efficace en tant que missionnaires,serviteurs de la Parole.Elle est l'etoile de l'evangelisation.

### 3.- •••Par le temoignage de notre Vie

152.- Le temoignage de notre vie est un moyen privilegie d'evangelisation (cf.EN. 21,41,69). Notre temoignage est inseparable de l'annonce prophetique de l'Evangile et il doit assumer avec unite et coherence tous les elements qui integrent notre charisma et notre mission. Par notre consecration totale a Dieu dans une communaute missionnaire et par la proclamation publique que le monde ne peut etre ni transfigure ni offert a Dieu sans l'esprit des beatitudes (cf.LG. 31), nous devenons des signes et des temoins exoeptionnelle des merveilles que le Seigneur accomplit en son Eglise et parmi les hommes.

153.- Jean Paul II a demande aux religieux trois sortes de temoignages: coherence sincere avec les valeurs evangeliques et avec le charisma de l'Institut, personnalite humainement realisee et joie (Discours du 10 nov.1978). Nous insistons sur la coherence parce que nous en avons particulierement besoin comma on a pu le constater par la lecture des "cartas programaticas" des Provinces. Il est necessaire de pouvoir repondre a la situation ambigue, de plus en plus generalisee, ou vit l'homme moderne a cause du decalage entre les valeurs decouvertes et les valeurs vecues, entre la theorie et la pratique.Si nous nous enfonçons dans la meme situation comment pourrions-nous repondre a ces questions:"Croyez-vous vraiment a ce que vous annoncez?. Vivez-vous ce a quoi vous croyez?.Prechez-vous vraiment ce que vous vivez'?" (EN.76).

154.- D'autre part nous ne pouvons pas faire que notre temoignage soit celui-la meme des autres religieux, pretres et laïcs, bien qu'ils partagent avec nous le meme ministere, parce que l'identite de la mission de la Conflegration doit etre toujours respectee comme un don voulu par Dieu pour le salut du monde.

~~155.- La communauté~~ claretaine est appelée à être dans l'Eglise une vraie communauté de témoins et de prophètes - qui témoignent sans équivoque par leur vie, sur le nom, l'enseignement, la vie, les promesses, le Règne, le mystère de Jésus de Nazareth Fils de Dieu (EN.22). Notre proclamation sera prophétique dans la mesure où notre vie laissera entrevoir la gloire de Jésus sur la mort à nous-mêmes. Tous ceux qui suivent le Christ connaissent les rapports entre la croix et le témoignage chrétien. Mais ils doivent, en même temps, avoir présent à l'esprit que leur témoignage fait aussi référence à une nouvelle vie qui doit se réaliser dans le monde et qui doit, par conséquent, ouvrir un chemin à l'Espérance.

4.- ••• Avec créativité, amour et joie

156.- 4.1. Nous ne serions pas de vrais Claretains si nous n'étions pas sensibilisés aux nombreux défis qui nous viennent du monde et de l'Eglise. Ces défis nous stimulent à redoubler de sagesse et de travail pour inventer de nouvelles méthodes mieux adaptées et plus efficaces afin d'annoncer aux hommes de notre temps la Bonne Nouvelle du Royaume. Aujourd'hui nous pouvons disposer de moyens plus nombreux et plus adaptés aussi bien pour connaître l'homme, sa culture et ses dynamismes sociaux que pour enrichir la communication qui humanise le dialogue et incarne l'annonce.

157.- L'esprit d'initiative si caractéristique du ministère du Père Fondateur nous oblige, dans ces temps de convulsion culturelle, à nous mettre sous l'impulsion de l'Esprit Saint à mettre à bout les expériences ecclésiales opportunes en exerçant une activité féconde d'invention et une recherche de nouvelles voies en conformité avec la nature charismatique et prophétique de notre vie (cf. MR.19).

Seulement le discernement authentique de la communauté et de l'Eglise nous donnera les moyens de répondre convenablement aux défis présentes par le monde moderne.

158.- 4.2. Pour accueillir dignement ces exigences de l'évangélisation, il nous suffirait d'assimiler et de revivre la définition du Fils du Cœur Immaculé de Marie que le Père Fondateur nous a laissée comme le portrait de son propre zèle apostolique.

Le Seigneur attend de nous un amour sans réserve envers son peuple et une disposition à livrer toute notre vie pour l'Evangile, pour la gloire de Dieu. La totalité de notre don affecte le temps, l'espace et l'intensité. Elle nous affecte comme communauté en service, avec les personnes et leurs moyens. Chacun offrira, en effet, tout son possible pour que la mission puisse s'accomplir.

Ce don suppose, en même temps, la communion d'intentions et la canalisation de tous les efforts en vue de l'unique mission de la Congrégation, qui se réalise dans chaque organisme majeur et dans chaque communauté locale. Un don de nous-mêmes si absolu et si fort ne pourra que rendre plus dynamiques nos charismes personnels et les faire converger vers l'édification et la consolidation du Royaume de Dieu.

159.- 4.3. La ferveur de l'imitation du Christ et la joie de rayonner l'amour que le Père a pour nous constituent une force que rien ni personne ne devrait pouvoir retenir. La Bonne Nouvelle ne peut être portée à l'homme d'aujourd'hui par des évangélistes tristes et découragés, impatientes ou anxieux, mais par des ministres dont la vie rayonne la ferveur de ceux qui ont les premiers reçu. Par eux la joie du Christ (cf. EN.80).

---

Art.-3.- Notre Engagement Missionnaire

160.- Notre relecture du charisme missionnaire de la Congregation a essayé tout d'abord de bien regarder en face les problèmes que les diverses situations sociales et ecclésiales présentent aujourd'hui à notre mission d'évangélisation. Elle a, ensuite, essayé d'assumer, dans le cadre de l'Eglise de notre temps, le don de grâce que nous avons reçu de l'Esprit **a** travers Saint Antoine Marie Claret. Or, cette nouvelle conscience de notre mission nous amène maintenant **a** formluler, **a** travers ces quelques options de principe, notre engagement missionnaire qui constitue notre réponse vraie et fidele **a** l'appel du Seigneur tel que nous le ressentons aujourd'hui, plein de vigueur et d'actualité. Ces options inspireront les lignes d'action de toute la programmation que la Congregation doit établir soit au niveau général soit au niveau des divers Organismes. Ces options serviront aussi de points de référence pour nos révisions communautaires de vie apostolique, afin de mieux évaluer la fidélité à notre charisme missionnaire.

1.- Option pour l'Évangélisation Missionnaire

161.- 1.1. Envoyés par l'Esprit de Jésus pour annoncer son Règne, nous sommes conscients que l'évangélisation est le service que nous devons rendre **a** l'homme, au monde, **a** l'Eglise, **a** l'édification du Royaume de Dieu. A cause de cela nous optons pour une évangélisation missionnaire, c'est...à-dire, une évangélisation comme celle des Apôtres (cf. DC.10), orientée vers la conversion des hommes, vers la rénovation de la vie chrétienne et vers un dialogue avec les cultures et les valeurs religieuses des peuples afin d'édifier et d'animer les diverses églises locales.

162.- Être missionnaire selon le style de Claret, c'est s'orienter directement et principalement vers l'évangélisation. Ceci exige, d'une part, qu'on s'engage **a** fond dans les formes et les activités d'apostolat dont nous discernons en communauté la portée évangélisatrice, et, d'autre part, que nous soyons disponibles pour de nouveaux champs et de nouvelles formes d'apostolat qui peuvent nous être suggérées par notre propre sensibilité et créativité apostoliques. Nous devons, aussi, être attentifs pour discerner **a** temps le moment où un cycle d'évangélisation se termine dans telle ou telle œuvre et pour nous imposer l'effort nécessaire pour la rénovation de ces œuvres ou, le cas échéant, pour les transférer **a** d'autres agents de pastorale.

163.- 1.2. Pour discerner dans quels fronts missionnaires il faut s'engager concrètement, la communauté claretaine dispose d'un critère siir dans la formule du Chapitre général de 1967: "la sensibilité pour ce qui est le plus urgent, le plus opportun et le plus efficace" (Dc.12,24).

164.- "Le plus urgent" caractérise, mieux: que les autres expressions qui vont suivre, le sens missionnaire de nos options. Cette formule suppose la disponibilité pour aller là où notre présence est plus nécessaire pour l'édification du Royaume. Elle implique, en plus, l'esprit de désinstallation, la mobilité et le détachement de toute coutume, intérêt ou attitude impropres du Royaume.

165.- "Le plus opportun" fait allusion à la sensibilité psychologique et spirituelle qui rend capable de lire et de juger les signes des temps. Cette formule signifie aussi que l'habitude d'éclairer les divers événements avec la Parole de Dieu donne au missionnaire l'intuition, pour chaque moment et chaque lieu, de ce qui est le plus convenable pour l'œuvre de salut et de ce qui, par contre, peut avoir perdu sa valeur apostolique ou être devenu un obstacle **a** l'évangélisation.

166.- "Le plus efficace" BQR Cerne les moyens et les formes à Choisir et à employer pour l'oeuvre de l'évangélisation, soit en — 1-3\IT-universalité, soit en vertu de leur force de transformation. A la racine de la recherche de ce qui est le plus efficace, nous trouvons un amour ardent et impatient de faire progresser le Royaume, ce qui est une forme du zèle apostolique et non pas une préoccupation pour l'efficacité pure et simple selon la tendance de notre société moderne.

## 2.- Option pour une Évangélisation plus inculturée

167.- L'importance de l'Incarnation du Fils de Dieu dans le mystère du salut demande à l'évangéliste l'inculturation, c'est...à-dire, un dialogue respectueux et actif avec les diverses cultures et, en même temps, un effort sérieux pour découvrir et accueillir dynamiquement les valeurs qui sont comme "des semences du Verbe" (cf. EN.53) et qui existent d'une façon plus ou moins dynamique dans la "mémoire chrétienne" des peuples. Cela requiert une connaissance appropriée des différentes situations, l'acceptation de nouvelles valeurs et l'engagement à les vivre et à les exprimer dans la langue, les signes, les symboles et la sensibilité de chaque culture. Nous, les Claretains, nous voulons adopter responsablement ces attitudes à l'égard des peuples ou des groupes humains que nous sommes appelés à évangéliser.

168.- Étant donné que les défis d'aujourd'hui se présentent à notre mission évangéliste sous des formes différentes et avec une diversité intense, il est logique que nous sachions nous sensibiliser aux priorités de la zone où nous travaillons, par exemple: le sécularisme, l'athéisme marxiste, la marginalisation sociale, la pauvreté, l'injustice, l'absence de dialogue avec d'autres religions, etc ...

En vertu de cet appel à rendre un service dans l'Église de manière incarner et différenciée, nous devons réviser notre style de vie, l'expression de notre engagement évangélique, nos relations à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté, notre formation pour exprimer le Message (cf. PC 3), notre schéma mental et affectif à l'égard des églises locales et la place que nous y occupons.

## 3.- Option pour une évangélisation prophétique et libératrice

169.- Notre Congrégation est présente dans des contrées du monde où règnent la plus grande pauvreté, l'impossibilité de participation sociale et politique, l'impossibilité d'accéder à la culture, etc ... Elle est aussi présente dans d'autres zones où les valeurs humaines sont piétinées par la surabondance de biens matériels, etc ... La Congrégation est présente même dans des régions où la liberté religieuse a été abolie et où la foi est persécutée.

170.- Face à ces déséquilibres et injustices qui détruisent, de diverses façons, la dignité de l'homme, nous voulons, par notre vie et par nos paroles, porter la lumière de l'Évangile avec tout son contenu d'annonce de salut et de dénonciation. Nous voulons être un signe de libération et une force libératrice face à toutes sortes d'idolâtrie, d'esclavage et de servitude qui empêchent le développement de la personne et sa communion avec Dieu et avec les hommes.

171.- Le style de notre mission prophétique et libératrice, nous l'avons dans la vie et l'action de notre Fondateur, l'homme qui a saisi et annoncé le plan divin de salut dans les circonstances concrètes de son époque. La dénonciation n'était pas celle du démagogue, du trompeur de foules ou du semeur de discordes. Parce qu'il se sentait attiré et pressé par l'Esprit, il

poavait l'explittler avec lloerte eva:n:ge:u:que ei-daaonGer lea ei-t-uai:i-ons-d:e-- \*  
che et d'injustice. De la sorte, tout en poursuivant un ideal de transforma-  
tion chretienne, en marge de tout interet d'ordre personnel, il est devenu un  
artisan de communaute et de fraternite.

172.- Animes, comme Claret, de la force de Jesus, et encourages par  
l'exemple de tant de Claretains qui ont donne leur vie ou qui sont en train  
de la donner pour le Royaume, nous acceptons les risques de la denonciation  
prophetique que comporte notre mission evangelisatrice. Nous voulons etre eo-  
lidaires des hommes **a** qui nous sommes envoyes en partageant leur angoisses,  
leurs privations et leurs espoirs. Et, en meme temps que nous proclamons que  
Jesus eat vivant au milieu des hommes, nous voulons travailler **a** exterminer  
l'incroyance, la haine, l'injustice, le mensonge, l'oppression, la douleur,  
la solitude, la faim, l'ignora.nce et ta.nt d'autres absences de l'amour qui  
sont des absences de Dieu.

#### 4.- Option pour une evangelisation a partir des pauvres

173.- A l'instar de l' lise de notre temps, interpellée pa.r la si-  
tuation actuelle, nous avons acquis une nouvelle conscience que les pauvres  
sont les premiers destinataires de la mission de Jesus (cf. Lc. 4, 18-21) et :rue  
les evangelieer c'est une preuve de son messianisme {cf. Le. 7, 20-23}. C'est  
notre fidelite a Jesus, **a** l'imitation duquel nous avons consacre toute notre  
vie, ainsi que notre fidelite a l'Egli.e au sein de laquelle nous reinterpre-  
tons notre charisme, qui nous presse toua **a** accorder une attention particu-  
liere aux plus pauvres et a orienter notre oeuvre d'evangelisation universel-  
le en ayant en vue la grande realite des pauvres dans notre monde actuel.

174.- Claret, en exprimant son desir ardent de porter la Bonne Nou-  
velle partout aux pauvres et aux riches, aux savants et aux ignorants, aux  
pretres et aux laics {cf. Annales 1915, p. 190}, etait conscient que l'onction  
vocationnelle qu'il avait re9ue de l'Esprit le destinait surtout **a** l'evange-  
lisation des pauvres (cf. Autb. 118) et :rue celle-ci devait etre aussi **!o-  
eu-**  
vre de ses compagnons, les missionnaires de la Congregation (Autb. 687).

175.- "Notre temps exige des religieux, de ma.niere tout **a** fait par-  
ticuliere, l'authenticite charismatique, vive et ingenieuse qui a brille dans  
les Fondateurs; ainsi ils pourront realiser l'apostolat de l'Ji:glise parmi ceux  
qui constituent aujourd'hui la majeure partie de l'humanite et sont sea pre-  
feres: les petis et lea pauvres du Seigneur". (cf. Mt. 18, 1-6; Lc. 6, 20) (MR. 251'').

La claire conscience de notre Fondateur est pour nous un appel vers  
lea pauvres. Aujourd'hui, on nous demande, conformement **a** l'enseignement de  
Paul VI, de prater attention "au cri des pauvres, qui nous ardve du fond de  
leur indigence et de leur misere collective. N'est-ce pas pour repondre **a** l'ap-  
pel de ces creatures privilegiees de Dieu que le Christ est venu et s'est  
identifie avec eux?". (Le. 4, 18; 6, 20) (ET. 17).

176.- Cette preference, vecue avec coherence interieure du fait de  
notre profession de pauvrete evangelique, doit nous pousser **a** reviser crite-  
res, attitudes, solidarites, structures, priorites, moyens d'apostolat, et sur-  
tout notre style de vie. C'est un appal pressa.nt a la conversion de la menta-  
lite et du comportement (ib; cf. GS. 63). Cela signifie accepter la fatigue du  
travail qui nous rapproche des pauvres et vivre avec eux leurs angoisses, leurs  
souffrances et leurs espoirs, sans oublier qu'a leur tour ils nous evangelisent,  
et nous amenant a une syntonisation plus profonde avec le message du Christ.

J  
En meme temps, le fait de vivre la stricte pauvrete evangelique de  
la meme maniere que Claret, nous fournira la liberte interieure necessaire

— pow denonce1 lee iEleles de la pi.issouice, de l'argent et du plaisir, sources de l'injustice qui sacrifie tant de vies et qui couve tant de rançunes.—H. eat du devoir de l'evangelisateur d'accompagner par son service special toutes les justes aspirations qui animent les pauvres dans la recherche de la dignite qui leur revient en tant que fils de Dieu."Le meilleur service a.u frere, c'est l'evangelisation qui le prepare a se realiser comme fils de Dieu, le libere des injustices et contribue a sa promotion integra.10". (DP.1145).

5.- Option pour une Evangelisation multiplicatrice de Leaders Evangelisateurs

177.- L'urgence de l'evangelisation aujourd'hui, l'orientation de l'Eglise de notre temps, notre vocation evangelisatrice pour l'edification du Royaume de Dieu, exigent que nous ressentions dans notre esprit les memes sentiments : rue Claret, en vue de susciter et former des evangelisateurs: pretres, religieux et laics. Nous considerons cette tache comme un des objectifs essentiels de notre mission.

Nous nous sentons pousses a promouvoir un modele de participation ecclesiale ou fleurisse la conscience de la multiplicite des dons de l'Esprit et ou tous ces dons soient mis au service d'une communaute porteuse de l'evangelisation. Nous devons former des communautes vivantes qui, tout en communiant pleinement a la vie des eglises locales, soient le ferment de l'evangelisation des masses. Cela implique qu'on travaille a l'incorporation complete des laics aux taches ecclesiales, specialement aux taches d'evangelisation, en leur offrant notre comprehension et notre apport a leur formation dans la mesure de nos forces.

178.- Nous nous sentons particulierement pousses a travailler parmi les jeunes qui doivent se sentir et etre vraiment les responsables de l'Eglise et du monde de demain. Ils doivent etre vivement conscients qu'il leur revient de donner une reponse a l'appel du Seigneur qui, a travers ses dons multiples, les invite a s'engager en ces actions concretes au service du prochain et qui n'omet pas de leur offrir la voie de la vie consacree par les conseils evangeliques, par le sacerdoce, par les nouveaux ministeres...

179.- Nous croyons que le moment present de l'Eglise offre des conditions excellentes pour donner forme au projet d'une famille "Famille Claretaine". Ce projet devrait etre la realisation du projet de Claret, connu comme un grand mouvement pour l'evangelisation de notre temps.

TABLU>

+

.I

)

DOCUMENTS

DC	Declaration sur le charisma
PE	Patrimoine Spirituel de la Congregation
1MF;2MF	Decret sur les Missionnaires Freres des Chapitres du 67 et 73 respectivement.
1VR;2VR	Decret sur la Vie Religieuse des Chapitres du 67 et 73, respectivement.
1 AP; 2AP	Decret sur l'Apostolat de la Congregation des Chapitres du 67 et 73 respectivement.
MI	Decret sur les Missions aux non-chretiens.
EC	Decret sur l'education chretienne.
1F;2F	Decret sur la Formation des Chapitres du 67 et 73 respectivement.
MCH	La Mission du Claretain Aujourd'hui

MATIERES

Dans la table qui suit, la numeration renvoie **a** celle de chaque document dans le texte.

ABNEGATION. 1F 27,28

ACTES DE PIÉTÉ. et caractère sacerdotal de l'Institut, PE, 128; histoire 1VR, 95-98; leur rénovation, PE, 135, 1VR, 114-115.

ADAPTABILITÉ. 2VR, 19.

AIDE MUTUELLE. 1VR, 23-29

AMITIÉ. avec le Christ, 1F, 9; climat de l'âme en Christ, 1F, 29. Sincérité, 1F, 29.

AMOUR. au Père DC, 17, PE, 15, 1VR, 25 - **a** la Mère de l'Église, P, 19 - dans la vie missionnaire, 1VR, 23, 26; lutter contre l'absence de l'amour, MCH, 172.

ANNONCE. son contenu MCH, 97; son efficacité, MCH, 102, 123; médiation de salut eschatologique, MCH, 98, 102; prophétique par le témoignage, MCH, 93, 155.

APOSTOLAT. Concept, PE, 31, 1AP, 1; d'avant-garde, 1AP, 5; il conditionne tout l'Institut, PE, 119; a. et fonction de magistère de la hiérarchie, nc, 29, PE, 46; critères de n. apost. PE, 49; a. et épiscopat, PE, 46, 1AP, 3; son appartenance intrinsèque **a** la VR, PE, 84, 114, 120, 122; le plus urgent, opportun, efficace, PE, 50; hiérarchique, 1AP, J; prophétique, PE, 52, 1AP, 71; social, P.c; 1, 53, 1APr35; caractère sacerdotal de n.a. PE, 125; a. et formation spécialisée, PE, 137; a. et obéissance, PE, 55; a. et vie commune, PE, 112-115, 118; a. et les Supérieurs, PE, 121; en équipe, PE, 12; rénovation de formes traditionnelles, PE, 123; relief de la Vierge dans n.a. PE, 124; marial, PE, 17; missionnaire, raison fondamentale de notre Institut, PE, 119, 1VR, 7; théologie de l'âme, 1VR, 73; base de l'âme, 1F, 7.

APOSTOLATS. de l'educ;chret,PE,51;de la science,PE,140i avec las deplaces, s  
~~LAP,33; avec le~~ mi ants LAP 29; dans l'Universite,LAP,36; du contact per-  
sonneJ. 68-; dam> RES eoHe-ges-uni-v

APOTRES.. de la Congregation formes da.ns le C.de I<larie,MCH,1

APPARTENANCE. Crise de l'a, 2F,4; manque du sens de l'a, 2VR,6; a. et iden-  
tite claretaine, 2VR,25; maniere de la cultiver,2F,11-12t MCH,127,131;a. et  
fraternite, icH,131..

ATTITUDES du Claretain,MCH.82-86.

AUTORITE et obeissance,PE,96; communaute et autorite, 2VR,26.

AUMONE, c'est un devoir, PE,85.

BIENS. au service de l'apost.de l'Eglise,PE,&t; communication deb. PE,8o;lVR,  
27.

CAMPAGNEmisaionnaire,LAP,42.44.

CATECJIESE.Sa valorisation, LAP,42 dans les pa.roisses,lAP,63; dans l'histoi-  
re de la Congregation,MCH,75•

CATECHUMENES. Communautes de c, MCH,120,121. CATHOLICITE  
de la Congr, DC,24;P,44.

CHANGEiYLENTS. Sensibilite pour les ch,MCH,137•

CHAPELET, son histoire, tradition et pratique,lVR,115.

CHAPITRE GEN AL,etudie la mission claretaine, icH,1; volonte de renovation,ltiCH,2

CHAHIS1'1E, sanature,DC,1-9;PE,1-3; ch.apostolique du Fondateur,DC,10-13;P,10; de  
la Congr,DC,14-22; sus caractéristiques,DC,24; sa realisation,DC,30;PB,10; ch. et  
gglise,DC,7,8;PE,3,4; ch. et caractere propre,DC,28; ch. et apostolat laic,lAP,77;  
ch. et paroisses,lAP,61,62;ch. et tra.dition,PE,60;ch. et filiation  
ma.riale,PE,18;1F,44;ch. et vie religieuse,PE,22; ch.et missionnaires en forma-  
tion,1F,34; ch. et esprit de la Congreg,2VR,4-6; il faut le proposer pendant  
la formation, 2F,12; il est etudie en MCH,50,79,117-119,123,131,140; ch. dans  
la vie de la Congregation,MCH,71.

CHARITE, et vie cornmune,PE,107,110,116,118;lVR,23; ch. et chastete,PE,74; ch.et  
travail,PE,78; ch. et pauvrete,PE,79; ch. et communion fraternelle,PE,109;1F,4; ch.  
et vocationJlVR,23,26.

CHAST "TE et rEnovation,PE,68-74; ch. et dimension eschatologique et ecclesial,  
PE,68,69; ch. et fecondite apostolique,PE,70; ch. vertu veritable,PE,72;ch. et  
charite,PE,74; ch. et ses exigences,PE,73; formation da.ns la ch, 1F,16-18;ch. et  
sa fonction prophetique,I·CH,149·

CH.HIST, son royaume,MCH,92; sa mission,MCH,58,91; ses interets,MCH,57; Ch.avan-  
gelisateur, 1CH,143; traits du Ch. selon Cla.ret,MCH,57 ss; configuration du Cla-  
retain avec le Ch,MCH,145

CLARET, DC,PE,MCH 52-69.

CLARETAINS, leur configuration avec le Christ,MCH,85,132,151,170.

CLASSES populaires, service preferentiel icH,78.

CLERGE, sa formation est un engagement claretain,76.

COEUR DE KA.HIE, note de la Congreg,PE,17; appartient au charis e,PE,18;dona--  
tion par la profession,PE,19;extension de sa fete,PE,124;fornatlon cla.retaine,  
1F,35i sa rehi.tion avec la mission claretaine,MCH,80.

COH!QiENCE, ex)gence d'aujourd'hui,MCH,153·

COG6..'31'ION, pendant la formation • 2F, 9.

COLLEGES, notre role, 2AP, J11-114.

COMMUNITE de vie et de ministeres, PE, 109; com.at vie commune, PE, 107; com. et horaire domestique, LVR, 96, 98; nouvelle conscience comru.nautqire, 2VR, 24, 28; comm. et institution, 2VR, 25, 29; com. et autorite, 2VR, 26 et 27; com. charis - matique, 2VR, 27, 31; com. de priere, 2VR, 32, 33; com. d'amour, 2VR, 34, 35; com. de service missionnaire, 2VR, 36; com. au service de l'evangile, 2AP, 91-94; elle s'enrichit pas le lafcats, MCH, 116; com. dans la. pastora.le d'ensemble, MCH, 122; comm.et identite, MCH, 121, 130; com.religieuse et evangelisatrice, 121, 122; com. et charismes personnels, MCH, 139; com. vivante, MCH, 177; com. a le style des apotres, MCH, 83; com. claretaine et fonction prophetique, J. ICH, 149, 155; com. en service permanent, MCH, 137; com. en projection missionnaire, MCH, 126ss, 134, 147; com. evangelisee et evangelisatrice, MCH, 147 as; com. en conversion permanente, Mell', 148; com. et planification, fl1.CH, 136.

COMMUNAUTES, leur composition, PE, 116; com. et fraternite, P, 117; reduites et homogenes, PE, 115; com. et horaires domestiques, PE, 118; com. et campagne missionnaire, LAP, 44; com. en milieu dechristianise, LAP, 69; com. de base, MCH, 120, 121; com. ecclesiales et nous, MCH, 141.

COMMUNION, ecclesiale et renovation, MCH, 141; necessaire a l'eva.ngelisateur, MCH, 125; com. fraternelle qui configure la mission, MCH, 133; noyaux de communion, JoiCH, 120; com. da.na la f'ormation, 2F, 9.

CONCIENTISATION, sur le charisme, 2VR, 7.

CONCILE, Vatican II, point de reference, MCH, 90.

CONFERENCES EPISCOPALES et mission, MCH, 90.

CONGREGATION, apostolique par nature, PE, 26; son influence PE 140 • unite avec le Peuple e Die , lF, 31; continua.trice de Claret, MCH, 52, 69, 10, 73; 90; qualites de ceux qui s'y incorporent, MCH, 135; pluraliste, MCH, 169.

CONSACRES, apostolat du Fondateur, DC, 12; objet de notre apostolat, PE, 45, 50; revivification, LAP, 32; aire apostolique, 2AP, 104.

CONSECRATION, a Dieu et a l'Eglise, DC, 24; PE, 20; cons. a JC, PE, 13; au C.de M. DC, 17; PE, 8, 19; lMF, 4; cons. a l'apostolat, PE, 40; cons. baptismale et profes. IVR, 37; 2VR, 8; cons. et mission apostolique, 2VR, 14; dynamique de la consec. 2VR, 15; cons. et temoignage, 2VR, 19; cons. de Clarat, MCH, 82, 83; cons. et mission, MCH, 72; cons. et evangelisat, MCH, 149.

CONSEILLE:RS, PE, 105.

CONSEILS DE FORMATION , participation des missionnaires en formation, 2F, 13 •

CONSEILS EVANGELIQ.JES, dans le Fondateur, PE, 16; dans la Congregation, PE, 22; cons.evang. et developpement de la personne, LVR, 8; profession des conseils, IVR, Prol. et 37; les cons. dans la pensee de l'Eglise, LVR, 1-3; cons. et apostolat mission. LVR, 27; cons. et Miss.Freres, lMF, 1-2; cons. et eschatologie, 2VR, 18, 19.

CONSTITUTIONS, Engagement de fidelite, MCH, 81.

CONV.t!JtSION, et identite, MCH, 131; appel par les pauvres, MCH, 176.

CONVIVIALITE, PE, 116, 117.

CORESPONSABILITE, da.ns la forma.tion, 2F', 9.

COURS D.'APOSTOLAT, l AP, 44 •

CRKA.TIVITE, de Cla.ret, MCH, 67; dans la. mission, MCH, 156, 157; inspiratrice de nouvelles formes, MCH, 162.

CRISE de la Congregation, 2VR,7; de vocation, d. 'identite, de formateurs, 2.F, 4.

CRITERES, pour le service claretain, MCH, 78.

GUB!PVR-&,-ele.ruen:t pour l'evl!Sation, MCH, 106, he:t moflisatie'R e:Rtre foi et cul-  
ture, MCH, 109.

CULTURES, respect des differences, Y.CH, 167; ne pas les ignorer dans l'evangelis-  
sation, MCH, 106; nouvelles cultures et ouverture de la Congregation, MCH.

DECENTRALISATION saine, PE, 106.

DECiffiISTIANISATION actuelle, MCH, 102.

DEFIS, du monde et reponse du Magistere, MCH, 90; sensibilite du Claretain, MCH, 156;  
discernement MCH, 157; sensibilite de Claret, MCH, 68.

DELAISSES, ce sont les preferes du Seigneur, MCB 100.

DE:NONCIATION, son contenu evangelique, MCH, 170; en Claret, MCH, 171; accepter ses  
risques, MCH, 172.

DESINSTALLATION, propre du missionnaire, MCH, 164.

DIALOGUE, en communaut.e, PE, 102; entre Superieur et sujet, PE, 103; sapratique  
progressive, PE, 116; dialog. et attitude de service l'\CH, 148; dans l'evangelisa-  
tion, MCH, 109.

DIGNITE de l'homme et sensibilite de Claret pour elle, MCH, 66.

DIEU, experience de Claret, MCH, 53; Dieu le Pere et notre experience, MCH, 144,  
145.

DIRECTION SPIRITUSLLE, dans de noyaux sensibilises, LAP, 36; dans la formation,  
1F, 53; avec des miss. en formation, 1F, 17.

DISCERNEMENT, pour notre presence missionnaire, MCH, 162 et 163.

DISCIPLINE et vie commune, PE, 112.

DISPONIBILITE, fruit de l'B.S, MCH, 146; en Christ et en Claret, MCH, 59; pour ac-  
cepter et laisser, 1-1CH162; pour le plus urgent, KCH, 164; pour la mission univer-  
selle, MCH, 105; pour depasser la crise, MCH, 127..

ECONOMI!S, leur fonction, PE, 79t82.

ECRITURE SAINTE, source d'inspiration pour Cla.ret, 53; PE, 6, 15, 135; sa lecture, 31;  
developpe l'amour et l'attrait de la personne nu Christ, PE, 133; 1VR, 10; rit. et  
liturgie, 1VR, 114; crit. et miss. en format, 1F, 52.

EDUCATION CHRcrIENNE, moyen efficace, P, 51; EC, 1-3; educ. et service de la Parole,  
EC, 2, 6; dans l'hist. de la Congregation, MCH, 75.

::!DUCATION il-T EDUCAT ""!.JRS, educ. dans la liberte, JF, 5; educ•physi11J.e, 1F, 6.

EFFICACr, c'est un moyen et une forme de not. apostolat, 1CH, 166.

EGLISE, et charisme, DC, 5, 7, 8; PE, 1, 3, 4; eg. et renovation de la VR., PE, 57, 58; eg.  
et pauvreté, PE, 77, 81, 85; eg. et obeissance, PE, 90, 92, 94, 95; eg. se realise en  
cornmunaute, PE, 107; eg. et apostolat, PE, 112, 121, 1AP, 2, 3; eg. ses besoins norme d'  
a. postolat, PE, 140; eg. et rv;is. Freres, lKI•, l; au service de l'eg, 1F, 13; conscience  
d'elle-meme, 1CH, 88, 94, 95; fait de nous ses fils, liCH, 99; mission de Christ et eg,  
MCH, 91, 142; complete lamission du Christ, MCH, 106; eg. et royaume, CR, 96; eg. et  
denonciation de l'eeprit partisan, MCH, 140; eg. et mission clareta.ine, MCH, 87; eg.  
et incarnat local et mission u.. iverselle, MCH, 105, 107.

Eft, PLOYES, juste salaire, PE, 87.

ENGAGEMENT CLARSTAIN, disponibilite, MCH, 127.

ENSEIGNEMENT et evangile, E:C, 4; dans l'ensemble de l'Institut. EC, 6, 7; enseig. et  
recherche, LAP, 43.

EQUIPE, travail en e., Pt, 122; e. de travail et vie conunune, P, 115, 116; e. sacerdot: oile, I.A.P, 65; caJD agnes mission.'1a:i:r-9s en e.IAP, 44; a. en pa:reisses pauvres, 1AP, 69; e. en ecoles catholiques, EC, ?; e. de formation, 21", 14

ESPRIT missionnaire, DC, 17; esprit et mission, DC, -12, 14, 18; esprit et cha.risme, PE, 2; e. claretain et eucharistique, PE.14; e. et apostolat, PE, 54; urgence person - nelle de l'e. 1AP, 4; e. et educateurs, EC, 4; e. et diversite de ministeres ., EC, 6; e. de pauvrete dans l'apostolat, PE, 84-86; de foi dans l'obeissance, PE, 92; esprit et communic• de biens, PE, 80; e. du Fondateur et hierarchie, P .127; e. de la Congregation et clerge diocésain, PE, 44; e. de priere, PE, 133, 31, iMF, 8; e. du Fonda - teur et eglise, PE, 44; e. de service, PE, 98, 104; e. apostolique, 1F, 34; MCH, 80; e. de la Congregation, 2VR, 3-7.

ESPRIT SAINT, ame de l'evangelisation, MCH, 146 ; principe de notre mission, :MCH, 126; f.S. et l'Eglise, l•1CH, 88, 89, 177; E.S. source d'initiative, l'1CH, 157; E.S. present dans l'evangelisation, l•1CH, 113; sensibilite par rapport a ses manifesta - tions, MCH, 141; E. 1. et Cl3. ret, J<; CH, 1.

ETUDE, et vocation, PE, 136, 138; etude et specialisation, PE, 140.

CARI TIE et charisme, DC, 24; eu. et apostolat, PE, 14; dans le Fondateur, PE.14, 16; eu. et vie commune, PE, 110t1VR, 27; eu. et role central, 1VR, 114; celebration communautaire, PE, 111, 2VR, 32, 33; eu. et Claret, MCH, 60.

8VANGELISATION, son concept, 2AP, 74, 83; ev. et sujets passifs, 2AP, 84, 85; ev. et agents, 2AP, 86-90; au service de l'ev, 2A.P, 91-94; moyens de l'ev. 2A.P, 95-99; action ecclesiale, iiCH, 112, 113; ev. et nouvelle huma.nite, MCH, 101; ev. est notre service, MCH, 161, 176; synthese entre foi et culture, ilCH, 109; Marie formatrice, MCH, 150; obstacles et mo, yens, rr. ctt, 103-114; ev. et temoignage, J. lCH, 91, 152; ev. et communau - te, MCH, 121, 122; ev. et dialoG'Ue, MCH, 109; ev. et exigences claretaines, MCH, 124, 158.

EVANGELISATE:l. TRS, envoyes, MCH, 112; formation et engagement, MCH, 76, 80.

EVANGELISER en communion ecclesiale, f. lCH, 140; selon notre mission, MCH, 139.

EVE UE!:i, adhesion aux ev, DC, 24; collaborateurs des ev, PE, 10, 44, 46, 1AP, 3; ev. et charisme, MCH, 140.

EXERCICi!!> SPIRITUELS, leur valorisation, 1AP, 45; sens communautaire, 2VR, 33

EXIGENCES DE LA IHSSION CLARETAINE, MCH. 142 as.

EXPERIENCES, communautes mobiles, 2VR, 35; de Dieu, MCH, 51, 52, 83, 145. ex• mission - naire, 1A.P, 42; ecclesiales, MCH, 157.

FAMILLE, air de f, DC, 25; esprit de f, PE, 102; religieuse, PE, 79, 107; unie et ou - verte, 1F, 31; claretaine, son moment, MCH, 179.

FIDELITE au charisme, DC, 26; a la maniere de l'Institut, MCH, 138.

FILIATION f.iARIALE, spiritualite et apostolat, PE, 17; J. lCH, 8; lien commun, 1VR, 24; 2VR, 7; fil.mar. et nos jeunes, H', 35; ses traits prophetiques, MCH, 145.

FOI et educ.chret, EC, 4, 7; base de tout gouv• et de l'obeissance, PE, 96, 99; 1F, 24, 25; foi et observance, 1VR, 6; foi vivante, 49; depot de la foi, MCH, 108; foi et culture, MCH, 109.

FONDATEUR, et charisme, DC, 5, 9; source d'inspiration, DC, 11; processus historique, PE, 8; modele commun, 1VR, 115; son christocentrisme, PE, 13, 14, 135, 1F, 42; les exi - gences de sa renovation, 1VR, 115; filiation ma.riale, PE, 18; connaitre see ecrits, 1F, 34.

FORMATEURS, sens et responsabilite, 1F, 1, 33; leur temoignage, 1F, 14, 15; leur actuation, 1F, 25; abnegation, 1F, 26-28; configuration avec le Christ, 1, 42; cri - ses de form. 2F, 4; form. claretains, 2F, 14.

POF!llh4A'ION epipit ell ,P ,140; sacerdatale et missionnaire,PE,137; humaine,lF,4-10; apostoli'V10,l ; integrale,"1.¥;3,(-as-*M*-eta ""TIUS"" mis.-en furn,lF,-4G-52-; responsabilite de tous,lF,l; form. et problemes,2¥,1-4; cla.retaine pour la mission,MCH,135; permanente,MCH,137,

FRATERNITE, fondement de la communaute,2F,13; devoir d'etendre la fr,MCH,145.

GLOIRE, de Dieu et situation de peche,MCH,100.

GOUVERNEMENT, ses qualites,PE,99; gouv. et a.postolat,PE,119; gouv. et participation des miss. en form,2F,13; but du gouv,PE,104.

GROUPE,sa dyna.mique, 2F,13.

HIERARCHIE, ses auxiliaires,DC,19;PE,10; liens avec la h.,PE,40,41; cooperation avec la h.,PE,43,45; sens ecclesial,PE,39,42; cooperer avec les mouv.approuv. par la h.,lAp.77,

HOMME,engagement pour lui,MCH,85,172.

BORAIR, son ada.ptation;PE,113,114,118; de communaute,2VR,37.

HUMILITE dans le ministere,DC,12; h. et conscience de mission,lAP,8;h.sincere, lF,26.

IDENTIFICATION, son processus,MCH,131.

IDENTITE, crise,2F,4,MCH,127; reaffirmation de notre id.,2VR,3; elements de l'id.,2VR,25;MCH,82-85; maneres de la cultiver dans lea mis.en form.,2F,12; id. pour l'efficacite de la mission,MCH,127; maintenir l'id. dans la past•d'ensemble,CH,138; moyens pour la recuperer,MCH,128.

IKPLANTATION missionnaire, 2AP,74•

INCARNATION ue l'Eglise dans les cultures,MCH,106.

INITIATIVE personnelles et obeissance,PE,55,95; in. et conscience de mission,lAP,8.

INSTITUT, fidelite a sa propre nature,MCH,138

INSTITUTION, Communaute et Inst.,2VR,25.

JE!JNES,attires par le Christ,MCH,89.

JEUNESSE, urgence et perspectives miasionnaires,MCH,178.

JOIE,:ualites de l'apotre,MCH,153,159.

JUSTICE, mission de l'r glise, CH,100; magistere sur la justice,MCH,90;amour de la justice en Claret,66.

LAICS, ses fonctions dans l'Eglise,MCH,115; respect a son identite,MCH,116;integration da.ns la mission,MCH,89,115.

LAMGAGE,vehicule de dialogue,96,108.

LECTURE SPIRITU8LLE, acte prive dans la Congregation,lVR,115; Ecriture Sainte livre de lect.spirit, lF,52.

LIBgf?ATION, exigences de formation,2VR,11,16; engagement du chretien,MCH,89i contenu du message de Jesus,i•iCH,99; mission du Claretain,f• CR,J.70.

LIBERT et obeissance,PE,94; dans la formation,lF,5.

LITURGIE, son importance,PE,134; lit.et eucharistie,lF,45,46; lit. et actes de piete,lVH,114,115; lit. et formation,lF,?,47•

LUCRE,eviter ses dangers,PE,83.

MAGISTERE, manque de rn. de la part des Superieurs, VB,22; m. et defie du monde-JMGH,9{-}

MARIE, modele de changement, fllCH, 151; formatrice d'ap0tres, ldCH, 150; elle nous apprend a accueillir la Parole, MCH, 151; sa presence en Claret, MCH, 53; inspiratrice de la mission claretaine, MCH, 150, 151 •

MARTYRE, l'un des sign.es de la Congregation, MCH, 77.

MATURITE, on y accede par le sacrifice, PE, 90.

MEDIATIONS, necessite pour la mission, MCH, 132, 135.

MESSAGE, la force d'interpellation conditionnee par le langage, tliCH, 108; le m. du Christ est de liberation totale, MCH, 99; le m. est signifie par le temoignage et le service, MCH, 95 •

METHODES, doivent mener a la communion, I CH, 114.

MIGRANTS, conditions de leur evangelis, lAP, 34, 69.

MINISTERE; S, conditions de leur exercice, PB, 31, 49, 83; lour retribution, PE, 78; m. et communaute, DC, 30; nouveaux ministeres, MCH, 89.

MISSION et charisme, DC, 3, 4; PE, 9; m. de la Congiegation, DC, 20, lAP, 2, 4, 8; m. reactualisation et exigences, DC, 22; m. propre de la Congreg, DC, 23-25; m. et apostolat, PE, 121, EC, 6; m. des Mis. Fr, PE, 132; condit. pour la m.:etre envoye, MCH, 139; m. et evangelis, MCH, 91; m. et projet partage, MCH, 110, 111, 134-136; m. de l'Eg, obj, MCH, 110-111; m. de Claret et claretaine, MCH, 51, 67, 125, 133, 143; m. ses traits et relecture, MCH, 3, 49, Soss, 85, 149; m. ses notes caracteristiques, kCH, 2; m. prophetique, MCH, 149, 170, 171; m. et l'Eglise, MCH, 87; universelle de Claret, .MCH, 67, 69; m. commune et projets individuels, MCH, 127.

MISSIONS, renforcer cet apostolat, lAP, 27; MI, 1-8; appel miss, MI, prol, 1-4; actualisation, MI, 5-8; paroisses et mis, lAP, 64; mis. popul, lAP, 44; mis. comme structure, 2AP, 119-123; mis. et expansion de la Cong, MCH, 74.

MISSIONNAIRE, Claret m. apostolique, .ICH, 56; m. itinerant, MCH, 62 mis. a le style de Claret, MCH, 162.

MISSIONNAIRES EN FORMATION, cogestion pendant la formation, 2F, 9.

MISSIONNAIRE!> FR RES, leur vocation latcal, PE, 36-38; M.F. dans la miss. apost. de la Congreg, PE, 129; son concept, PE, 130; selon le Concile, PB, 131; mission et formation, 132, 138, 139; son esprit, lMF, 1-9; reussites et limites dans la renovation, 2I-IF11; MF. dans l'histoire de la Cong, 2f. IF, 5-11; contenu theologique de leur vocation, 2MF', 12-17; principes d'integration, 2MF, 18-28.

MONDE que Claret a connu, MCH, 64.

Y.ORTIFICATION, nature et pratique, lVR, 72-79; mort. et nouvelles manieres, lVR, 78; mort. inter. et exter, lVR, 79; mort. et format, lF, 7, 26.

MOUVER.SNTS, participation dans las m., lAP, 78; m. d'eglise, MCH, 120; m. et engagement evangelisateur, MCH, 116.

!'.OYENS, leur universalite, DC, 31; PE, 48, lAP, 6; m. qui correspondent au:r. besoins, PE, 48; m. de comm. sociale, lAP, 48, 59; 2AP, 105, 106; m. d'ev3.ngelisa, 2AP, 95-99 •

NOVICES, form. religieuse, lF, 11; cliretaine, lF, 34; mariale, lF', 35.

NOVICIA.T, on n'y acceptera que ceux. qui auront atteint la. mat.pers, IF, 11.

OBEISSANCE, son sens christologique, PE, 88; ob. humaine et ecclesiale, PE, 55, 89, 90, 96, 100; ob. cla.retaine et apostolique; PE, 91-97; ob. et gouvern, PE, 90-104; form. dans l'ob, lF, 22-25; ob. et fonction propMtique, I.; CH, 149.

ODSERVANGB, concept, l\R, 5.6; abserv<mce et ohsenrances, PF:, 23, 115; 1VR, 27.

OEUMENISKE, fruit de la charite, 1VR, 24; specialisation, 1AP, 29; oeuc. et communion ecclesiale, MCH, 141.

OPPORTUN, sensibilite claretaine pour l'opportun, MCH, 165.

OPPRESSION, liberation de l'opp. mission de l'!;glise, KCE, 100.

OPTION CLARETAINE, pour une evangelisation missionnaire et prophetique, MCH, 161-17.3; a partir des pauvres, 1CH, 173-177; multiplicatrice des leaders, MCH, 177-179; programme et revisee, MCH, 160 as; sa radicalite, MCH, 144.

ORGANISATION, de la vie commune, PE, 114; org. et apostolat, PE, 119.

ORIENTATION, dans la formation, 2F, 7-10.

PAROISSE, position de la Congreg. par rapport aux par, PE, 52; 2AP, 115-118; MCH, 75; priorite aux par, pauv, 1AP, 62; pratique des par, 1AP, 63, 66, 67; stabilite des cures, 1AP, 70; par. et rnigration, 1AP, 69.

PAROLE, service mission, DC, 19, 20, 23, 29; par. et mess. de salut, PE, 10, MCH, 95; par. et eveques, PE, 41; pres. desiree, 1AP, 37; MCH, 89; formes de service, 1AP, 38; dans la paroisse, 1AP, 60; dans la formation, 1F, 49-52; la par. a l'ecole de Marie, fl CH, 151.

PASTORALE, d'ensemble, 1AP, 31, 65; PE, 127; 2VR, 37; 2AP, 118; MCH, 122.

PATERNITE, Claret Fondateur, 1'1CH70.

PATRIE, renoncement par fidelite missionnaire, 1AP, 8.

PAUVRE, leur service, MCH, 78; presence de l'Eglise, MCH, 89; preferes du Christ, MCH, 100; accompagner leur justes revendications, ti CH176; style du Christ et de Claret, MCH, 58, 174; attention preferentielle, MCH, 173, 175, DC, 12.

PAUVRETE et renovation, PE, 75-87; signe pour aujourd'hui, PE, 75; pauv. et vocation apostolilUe, PE, 76; pauv. personnelle et collective, 77, 81; pauv. et travail, PE, 78; pauv. et fraternite, PE, 79; pauv. et communication de biens, PE, 80; vie-de par la bonne administ, PE, 82; formes nouvelles de pauv, PE, 85; pauv. et revision de nos oeuvres, PE, 86; formation dans la\_pauv, 1F, 19-21; pauv. et fonction prophetique, t»CH, 149; pauv. et revision de nos a.ttitudes, MCH, 176.

PERSECUTION, et pouvoirs publics, MCH, 104.

PERFECTION, -:rualite de l'etat religieux, PE, 23.

PERSONNELLE, sa formation, 1F, 9; pers. de notre Fondateur, PE, 11; pers. et obeissance, 1VR, 39; pers. et renoncement, PE, 90.

PIETE, claretaine, DC, 11; ma.riale, PE, 17-19; son importance, PE, 133, 134; piete et Ec. Sainte, PE, 133-135; liturgique et personnelle, PE, 134; filiale par rapport a JI'ia.rie, PE, 19; 1F, 44; piete et myst-ere pascal, 1F', 7, 45; formes de piete, 1VR, 11 expressions de piete dans la Congreg, 1VR, 115; 1F, 48, 49.

POLITIQUE, developper sa sensibilite dans la formation, 2F, 10.

POUVOIRS publics et evangelisation, 104.

PREDICATION, on n'est pas attache a aucune forme historique de predication, PB, 49, 50; 1AP, 41; ordonnee a la liberation, CH, 99; s'y preparer par la convers. Y. CH, 148,

PRESSE et art d'ecrire, 1AP, 54; criteres pour nos publications, 1AP, 55-58; un aspect de notre ministere, MCH, 76.

PRETRES, exigences du sacerdoce, PE, 32-35; pretres et missionnaire: 3 freres unj\_s  
dans l'apostolat, Pli.: 131; formation de pretres, engagement clair H. t. in, I. CE; n5.

PRISRE, liturgique et privee, PE, 15; son esprit et sa pratique, PE, 133; commu.nau-  
taire, PE, 111; 2VR, 32, 33; mentale, P, 134; moyen de salut, PE, 31; au Concile, 1VR, 114;  
dans les l'lis.-Freres, 1VR, 8; 21fi.F, 19; priere personnelle, H', 50; priere et li-  
beration, MCH, 99.

PROFZSSION, et glise, PE, 40; p. et union avec le Christ, PE, 88; p. et bapteme,  
1VR, 37-39.

PROJt.. "T, la mission comme projet, MCH, 110, 111; p. partage, I. CH, 135; p. evangeli-  
sateur et lai'c, I. CH, 115; p. individuel et mission comrime, I. CH, 127, 139.

PROPH.ii: Tt: gr PROPHETISltiE, de Claret, MCH, 58; dans la vie religieuse, 2VH, 15; P.  
du charisme claretain, 2F, 100

PSYc;-!OLOGiri:, recours a la ps. dans la formation, U\9, 17.

RADICALIS!. 'IB, et vie claretaine, MCH, 145.

RECOLLECTION, sens commu.nautaire, 2VR, 33.

REFLEXION, MCH, reflexion sur le charisme, MCH, 3.

REGLEV:E:NT et son histoire dans la Congrega, 1VR, 93-98; r. et pieté, 1VR, 114, 115.

RELIGI!WX, evangeliser en fidelite a la propre identite, MCH, 138; r. et authen-  
ticite charismati::iue, MCH, 175; r. et temoignage, I>1CH, 153; formation de rel.J.1CH, 76.

RENOVATION, son but, PE; la norme premifre de la r, P, 57; son processus, PE, 59;  
necessite de la ren, Pl!":, 67; ren. en fonction de la mission, 2VR, 7; UCh, 81; ren. de  
la Congregation, sa motivation, MCH, 2; ren. et mise a jou.r des Mission, P,  
140; ren. et les jeunes, PE, 67; priorite de la ren. spirituelle, 1VR, prol; ren. de  
la vie consacree, 1VR, 4; ren. de l'educ. chret, EC, 3; ren. des Freres l'ission.  
Ulli, 9; ren. et vie trinitaire, 1F, 41.

RSSIDENC.C:S UNIVERSITAIRES, chercher a les rendre moyen d'evangelisat. 2VR, 33.  
Rt; SPONSABILITE, son sens, LAP, 8; r. et aide mutuelle, 1F, 30.

REVISION de vie claretaine, 2VR, 7; de vie de priere, 2VR, 7; l'exige l'Eglise, MCH,  
168; .defis des pauvres, MCH, 176; rev. de la mission, MCH, 3.

ROYAU!<.:i!: DU CHRIST, sa realite, MCH, 92; objectif claretain, MCH, 144.

SA.CR8f•:ENTS, dans la formation, 1F, 40 ss.; s. et liberation, MCH, 99.

SAINTETE, Claret notre modele, MCH, 86.

SECULARISATION, clarifier son concept, 2VR, 11; sec. et secularite, 2VR, 12; sec. et  
vie religieuse, 2VR, 13, 15, 17.

SEMINAHISTr.. 'S, objet de la preoc. de Claret, MCR, 76.

SENS, leur ma.ltrise, 1F, 26.

SENSIBILITE APOSTOLIQUE, dans le choix des moyens, PE, 49; sens.apos. et l'ur  
gent, opportun, efficace, DC, 12, 14; 1F33.

SE:RVICE, esprit de s. dans les Superieurs, PE, 98, 101, 104; s. universel du re-  
ligieux, 1VR, 10; s. mutuel entre pretres et laics, Pi: <.:, 131; s. d'information, LA.P,  
59; s. a l'E:glise, MCH, 168.

SERVIC DE LA PAHOLE, c'est le charisme de la Congreg, DC, 20; caracteristiques  
propres chez les Claretains, DC, 23; serv.par-. et episcopat, DC, 29; ser.pa.r.et  
renovation, PE, 9; ser.par. et besoins de l' glise, PE, 48; service direct de la  
parole, LAP, 38-47; ser.par. et paroisse, LAP, 61,

SIGNES D'ÉTÉ et châtiment, PE, 3J et VIQ de J. Egljae, PE, 58; leur préterat. tion, LAP, 7; et rénovation, PE, 58'; et homme actuel, TVR; 7; rt ctiscernament, MGH, 110; et opportun et efficace, MCH, 165.

SOCIAL, et apostolat, PE, 53; 1AP, 35; milieu social et pauvreté, PE, 86, 87.

SOUVERAIN PONTIFE, dans notre charisme entre la fidélité et le respect, DC, 24; ltlCH, 140; PE, 39, 127.

SPECIALISATION, pour tous, PE, 137; en oecuménisme, LAP, 29; en divers ministères, LAP, 45, 54.

STRUCTURES, leur rénovation, 2VR, 2, 25.

SPIRITUALITÉ, propre à chaque Institut, DC, 9; sacerdotale, PE, 32-34; apostolique, LVR, 73.

SUPÉRIEUR, représente Dieu, PE, 100-103.

TEMOIGNAGE, personnel et collectif de pauvreté, PE, 81; le manque de pauvreté détruit le t., PE, 87; t. et vie religieuse, PE, 21, LVR, 37; t. et vie commune, PE, 118; t. et chasteté, PE, 69; t. apostolat dans l'Université, LAP, 36; t. et paroisses, LAP, 66; t. des larcs, LAP, 74; t. et charité, LVR, 25; t. et mortification, LVR, 75-79; t. et Mis. Fr, 1MF, 2; t. et formateurs, 1F, 14, 15; t. et consacrat. relig., 2VR, 19; t. moyen d'évangélisation, MCH, 152; t. signe du message, MCH, 95; trois t. MCH, 153; t. propre des Claretains, MCH, 154; t. configuré par charisme mission, MCH, 152.

THEOLOGIE, de l'Église missionnaire, MCH, 135; du larc et évangélisation, MCH, 115

TRAITS du Claretain, dans la cons. mission, 144-145.

TRAVAIL, élément de la pauvreté évangélique, PE, 78; t. apostol. et VR, PE, 23; t. et formation, 2F, 13; Claret et le monde du travail, MCH, 66.

UNITÉ, par la charité, LVR, 26.

UNIVERSALITÉ, de la mission de Claret, 67; de la Congrégat, MCH, 3.

UNIVERSITÉ, notre présence, 2AP, 113.

URGENT, URGENCE, apostoliques de Claret, MCH, 68; sens de nos options, MCH, 164.

VALEURS, religieuses et missionnaires, MCH, 129.

VIE, apostolique, PE, ?; commune, PE, 108; et règlement, LVR, 94, 98; missionnaire, 1F, 33; **collaboration et** charité, PE, 107, 110; commune et apostol. PE, 108; com. et prière, PE, 111; com. et apostol, PE, 112-115, LVR, 94; com. et v. soc. 1F, 30.

VIE ÉVANGÉLIQUE du Fondateur, DC, 12; renov. de la vie evang. 4.

VISITES au S. Sacrement, LVR, 115.

VOCATION, du Fondateur, DC, 10, 12, 13, kCH, 53; voc. et charisme, DC, 4; à la Cong. DC, 16, 17, NCH, 126; voc. miss. 1AP, 28; MCH, 2, 53, 54, 125; elem. de la voc. claret, PE, 13-16, 17-19, 20-23, 24-31, 32-35, 36-38, 39, 46, 135-137; des Jlis. Fr, 1MF, 1-9.

VOCATIONS, crise, 2F, 4; claretaine et mission, MCH, 135.

VOEUX, et baptême, LVR, 38.

ZELE, de l'éducateur, EC, 5; dev. aux saints distingués par leur zèle, 135.

---

Presentation	3
Prologue	5
XVII <u>Chapitre</u> General	7
<u>Declaration sur le Charisme</u>	
I.- Le Charisme d'un Institut	9
II.- Le Charisme apostolique de S.Antoine M.Claret	10
III.- Transmisaion du charisma claretain a la Congregation	11
IV.- Traits commune et traits propree	12
V.- Fidelite,multiplicite et unite	13
<u>Declaration sur le Patrimoine spirituel de la Congregation</u>	
Chap.I.- Charisma et Patrimoine spiritual de la Congregation	15
Chap.II.- Elements de la Vocation Claretaine	15

GENERALE

---

1.- Aspects christologiques	18
3.- Aspect evangelique et religieux	20
5.- Aspect sacerdotal	23
7.- Aspect ecclesial	25

Chap.III.- La Renovation et ses exigences	28
---	----

1.- Idees generales	28
2.- Renovation dans le domaine de la chastete	30
3.- Renovation dans le domaine de la pauvrete	32
4.- Renovation dans l'obeissance et dans le gouvernement	35
5.- Renovation dans la vie commune	39
6.- Renovation dans l'apostolat	42
7.- Renovation dans ce qui a trait au sacerdoce	42
8.- Renovation en ce qui concerne les Freres Coadjuteurs	43
9.- Renovation dans la piete	44
10.- Renovation dans l'etude	45

Decret sur les Freres Coadjuteurs

Introduction	46
1.- Vocation et esprit	46

Decret sur la Vie Religieuse

Preface	49
Chap. I.-V. Spirituelle et Observance	50
Chap.II.- Charite et Vie commune	52
Chap.III.- Les Voeux: religieux, en general	54
1.- Aspects marial	19
4.- Aspect Apostolique	22
6.- Aspect la.rque	24
8.- L'Exercice de l'apostolat dans la Congregation	26

Chap.VII.-La Mortification	55
<b>Chap. VIII.- Le Règlement domestique</b>	<b>57</b>
Sur les exercices de piété	59-
Decret sur l'Apostolat	
Preface	61
Chap.I.- Reorganisation et Planification de notre Apostolat	62
Chap.II.- Le Service direct de la Parole	64
Chap.III.- Les moyens de Communication Sociale	66
Chap.IV.- Les Paroisses	68
Chap.V.- L'Apostolat des laïcs	69
Decret sur les Missions aux non-chrétiens	
Prologue	71
Caractère et travail missionnaire de la Congrégation	72
Decret sur l'éducation chrétienne	
L'éducation chrétienne ministère apostolique de la Congrégation	73
Communauté d'apostolat	73
Decret sur la Formation	
Finalité de la formation	75
Principes d'intégration	76
Formation spirituelle	85
I Chapitre Général	89
Audience du Saint Père	91
Les Missionnaires Frères	
Synthèse informative et doctrinale	94
La Vie Religieuse	97
I.- Face à l'Avenir	97
II.- Charisme et esprit de la Congrégation	97
III.- Vie Consacrée	99
IV.- Vie Communautaire	103
<u>L'Apostolat de la Congrégation</u>	
I.- 1.- Critères pour l'Action	110
2.- L'évangélisation	110
3.- Sujets passifs de l'évangélisation	111
4.- Agents d'évangélisation	112
5.- Colporteurs claretains au service de l'évangélisation	112
6.- Moyens d'évangélisation	113
II.- 1.- L'action des Structures	113
2.- Service direct de la Parole	114
3.- Moyens de communication sociale	114
4.- Éducation chrétienne	115
5.- Paroisses	116
6.- Les Missions	116
<u>La Formation</u>	
I.- Problèmes de formation	118

II.- Pistes de solution	119
<u>XIII. Certain.a.</u> prIncl-pe.8- d'orie.nta.tion de l-a.-formation	119
B.- Sens d'ldentite claretaine et d'Appartenance	120
C.- Creation de Communautes eva.ngeliĳ\les et claretainea	121
D.- Le Formateur Claretain.L.'Equipe formative	123
E.- Intensifier la V.Religieuse et la formation spirituelle	123
XIX.- Chapitre General	127
Discours de Jean Paul II	129
La Mission du Claretain aujourd'hui	131
Relecture de la lission Claretaina	132
Chap.I.- Les Sources pour la relecture du charisma m.issionaire	132
1.- L'Experience missionnaire de Claret et de la Congreg.	133
2.- La Conscience evangelisatrice de l'Eglise aujourd'hui	138
- La Mission de Jesus et la Mission de l'Eglise	139
La Bonne Nouvelle que l'Eglise proclame	140
Annoncer l'Evangile a toute creature	141
- Communaute qui proclame l'Evangile	143
Chap.II.- Notre Charisme missionnaire aujourd'hui	144
1.- Une Communaute pour la Mission	145
- Recuperer la propre identite	145
- Comn.mion et appartenance	146
- Formation communautaire pour la Mission	.147
A l'interieur de la rassion de l'Eglise	147
2.- Exigences de notre Mission	148
Suivre le Christ evangelisateur	149
En communaute evangelisee et evangelisatrice	150
Par le temoignage de notre vie	151
Avec creativite, amour et joie	152
3.- Notre engagement missionnaire	153
- Option pour l'evangelisation missionnaire	153
- Option pour une evangelisation plus inculturee	154
- Option pour une evangelisation prophetique et liberac.	154
- Option pour une evangelisation a partir des pauvres	155
- Option pour une evangelisation mul. de leaders evang.	156
Tables: Documents, Matieres, GĒnerale	157

.

<

/

